

**TOME**

# 05

**RÈGLEMENT**

## **5.1 Règlement écrit** **Annexes**

**Modification n° 2**

*Approuvée le 29 janvier 2026*





# SOMMAIRE

<b>LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS DÉLIMITÉS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 151-41 1°, 2° ET 3° DU CODE DE L'URBANISME</b>	<b>05</b>
<b>LISTES DES ÉLÉMENTS DE PAYSAGE IDENTIFIÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L. 151-19 DU CODE DE L'URBANISME</b>	<b>17</b>
1 / LISTE DES ÉLÉMENTS PONCTUELS PAR COMMUNE	18
2 / LISTE DES ÉLÉMENTS LINÉAIRES PAR COMMUNE	56
3 / LISTE DES ÉLÉMENTS SURFACIQUES PAR COMMUNE	91
<b>CHARTES ARCHITECTURALES COMMUNALES</b>	<b>153</b>
1 / CHARTE DE LA COMMUNE D'ANGOULINS-SUR-MER	155
2 / CHARTE DE LA COMMUNE DE CHÂTELAILLON-PLAGE	219
3 / CHARTE DE LA COMMUNE DE THAIRÉ	243
<b>CAHIER DE PRESCRIPTIONS DU PORT DU LOIRON</b>	<b>291</b>



**Liste des emplacements  
réservés délimités  
en application de l'article  
L. 151-41 1°, 2° et 3°  
du Code de l'urbanisme**

NUMÉRO	DESTINATION	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE EN M <sup>2</sup>
<b>ANGOULINS-SUR-MER</b>				
ag_er_01a	Élargissement de voirie et Création d'une piste cyclable	Route du Pont	Commune	1 923
ag_er_01b	Élargissement de voirie et Création d'une piste cyclable	Route du Pont	Commune	4 449
ag_er_02	Chemin piétons et cycles "lotissement Le Parc"	Entre la rue des Lilas et la rue des Frères Massé	Commune	183
ag_er_03	Chemin piétons et cycles "La Sapinière"	Rue de la Sapinière	Commune	779
ag_er_04	Aménagement autour de la maison éclusière	Saint-Jean des Sables	Commune	3 266
<b>AYTRÉ</b>				
at_er_01	Jonction entre Bongraine et Galiotes	Angle rue du Champ de Tir et rue de l'Yser	Commune	390
at_er_03	Liaison Nord-Sud	Entre la rue de Verdun et les Galiotes-Ouest	Agglomération	2 281
at_er_04	Aménagement boulevard Cottes-Mailles	Fief des Cottes Mailles	Agglomération	164 837
at_er_05	Élargissement de voirie	Rue de Bongraine	Agglomération	80
at_er_06	Aménagement de rive du canal du Pont de la Pierre	Route de la Plage	Commune	1 999
at_er_07a	Parking relais entrée Est	Chemin de Malidor	Agglomération	3 050
at_er_07b	Parking relais entrée Est	Chemin de Malidor	Agglomération	8 744
at_er_08	Ouvrage de traitement des eaux pluviales	Chemin de Malidor	Agglomération	11 519
at_er_09	Aménagement d'un parking	Rue des Rouhauds	Commune	3 539
at_er_10	Aménagement d'un parking	Rue du Colonel Fabian	Commune	1 857
at_er_11	Espace vert	Rue des Cottes Mailles	Commune	3 520
at_er_12	Aménagement du chenal ostréicole de Godechaud	Rue des Claires	Commune	2 172
at_er_13a	Création d'une piste cyclable	RD939	Commune	115
at_er_13b	Création d'une piste cyclable	RD939	Commune	54
at_er_13c	Création d'une piste cyclable	RD939	Commune	52
at_er_13d	Création d'une piste cyclable	RD939	Commune	53
at_er_14a	Création d'un giratoire	RD939	Département	1 005
at_er_14b	Création d'un giratoire	RD939	Département	186
at_er_15	Création d'un équipement public	Rue de la Paix	Commune	11 126
at_er_16	Réalisation d'un parking « vert et perméable »	Entre la rue des Salines et la rue Emile Combes	Commune	1 237
<b>BOURGNEUF</b>				
bo_er_01	Cheminement piéton	Chemin de l'Equarissage	Commune	207
bo_er_02a	Création d'une piste cyclable	Rue de la Chartrie	Commune	1 522
bo_er_02b	Création d'une piste cyclable	Rue de la Chartrie	Commune	3 501
bo_er_03	Cheminement piéton	Entre le chemin du Châtellet et la rue de la Muraille	Commune	913
bo_er_04	Désenclavement de la Gabardelière	Rue de La Rochelle/rue Josaphat - passage de l'Eolienne	Commune	836
bo_er_05	Acquisition et plantation boisement	Rue de la Muraille	Commune	25 851
bo_er_06a	Aménagement d'une frange végétalisée autour du bourg	Entre la rue de la Chartrie et l'allée Thiecelin	Commune	4 766
bo_er_06b	Aménagement d'une frange végétalisée autour du bourg	Entre la rue de l'Enclouse et la rue du Treuil	Commune	3 761
bo_er_06c	Aménagement d'une frange végétalisée autour du bourg	Entre le chemin du Moulin et l'allée du Roussard	Commune	9 336
bo_er_06d	Aménagement d'une frange végétalisée autour du bourg	Entre le chemin des Belines et la rue des Gacheteries	Commune	8 896
bo_er_06e	Aménagement d'une frange végétalisée autour du bourg	Entre la rue de Périgny et la rue des Terres Nouvelles	Commune	1 945

NUMÉRO	DESTINATION	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE EN M <sup>2</sup>
bo_er_06f	Aménagement d'une frange végétalisée autour du bourg	Entre la rue des Terres Nouvelles et la rue de la Muraille	Commune	3 450
bo_er_07	Plantations sur la TVB majeure à renforcer	Chemin du Châtelet	Commune	639
<b>CLAVETTE</b>				
cl_er_01	Aménagement d'un bassin de retenue des eaux pluviales	Angle rue du Grand Chemin et Chemin des Billettes	Commune	3 410
cl_er_02	Aménagement du centre-bourg	Rue de la Garenne	Commune	725
cl_er_03	Aménagement Sud-Église	30 rue du Moulin	Commune	302
cl_er_04	Liaison de voirie, piétons et cycles	Chemin de la Cave	Commune	299
cl_er_05a	Création Liaison douce	Entre la ruelle de la Garenne et le chemin de la Distillerie	Commune	40
cl_er_05b	Création Liaison douce	Entre la ruelle de la Garenne et le passage des Jardins	Commune	110
cl_er_05c	Création Liaison douce	Entre la ruelle de la Garenne et le passage des Jardins	Commune	151
cl_er_06	Création d'une voirie	Rue Fief Nouveau	Commune	392
cl_er_07	Assainissement	Chemin du Chapitre	Agglomération	210
cl_er_08	Aménagement de carrefour	Angle rue de la Laiterie et Chemin du Chapitre	Commune	50
cl_er_09a	Création d'une piste cyclable	RD108	Commune	5 835
cl_er_09b	Création d'une piste cyclable	Rue du Grand Chemin	Commune	133
cl_er_10	Création d'équipements publics	Chemin de la Cave	Commune	47 797
cl_er_11	Création d'une dépose bus avec trottoir paysager	RD 108	Commune	1 363
cl_er_12	Création d'un parking visiteurs avec local poubelles et/ou espace vert non boisé	Rue du Moulin	Commune	439
cl_er_13	Élargissement de trottoir	RD 108 - Rond-point de Croix-Fort	Commune	48
cl_er_14	Agrandissement de l'école	Rue des Ecoliers	Commune	1 519
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
ct_er_01a	Création d'un giratoire	Avenue d'Angoulins / rue du Ball-Trap	Commune	308
ct_er_01b	Création d'un giratoire	Avenue d'Angoulins / rue du Ball-Trap	Commune	247
ct_er_01c	Création d'un giratoire	Avenue d'Angoulins / rue du Ball-Trap	Commune	30
ct_er_02	Création d'un passage piétons et cyclistes	Avenue de Strasbourg	Commune	52
ct_er_03	Liaison destinée à l'évacuation des piétons en cas de submersion	9 rue Georges Leygues	Commune	192
ct_er_04	Création d'un passage piétons et cyclistes	Allée Bernard Moreau	Commune	58
ct_er_05	Élargissement de trottoir	Avenue de l'Hippodrome	Commune	46
ct_er_06	Élargissement de trottoir	Avenue de Strasbourg	Commune	61
ct_er_07	Aménagement de voirie	Impasse du Haut Rillon	Commune	1 372
ct_er_08	Élargissement de voirie	Chemin des Cordées	Commune	1 331
ct_er_09	Élargissement de voirie	Avenue de l'Abbé Guichard	Commune	1 373
ct_er_10	Parking multimodale	Rue Paul Doumer	Commune	3 251
ct_er_11	Mise en valeur des abords du Fort Saint-Jean	Fort Saint Jean	Commune	2 469
ct_er_12	Aménagement d'un parking	Avenue des 4 Sergents - parking de la gare	Commune	1 050
ct_er_13	Stationnement, plaine de jeux et lagune	Secteur Tennis	Commune	9 559
ct_er_14	Travaux hydrauliques	L'Eperon	Commune	45 648
ct_er_15	Aménagement de carrefour et équipement local jeunes	32 allée de Montmeillant	Commune	235
<b>DOMPIERRE-SUR-MER</b>				
dp_er_01	Aménagement de voirie	Rue Jeanne Barret	Département	6 857
dp_er_02	Aménagement pluvial	Rue des Roses	Agglomération	2 858

NUMÉRO	DESTINATION	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE EN M <sup>2</sup>
dp_er_03	Liaison avec rue existante	Rue du Garouil	Commune	173
dp_er_04	Extension du cimetière	Rue des Roses	Commune	4 288
dp_er_05	Création d'une voirie	Entre la rue de la Libération et la rue des Roses	Commune	3 801
dp_er_06	Création d'une voirie et d'un aménagement paysager	Entre la rue de la Mare et la rue de Botton	Commune	8 652
dp_er_07	Liaison inter-quartier	Rue du Moulin	Commune	726
dp_er_08	Extension de l'école	Grande Rue	Commune	1 915
dp_er_09	Création d'une voirie	Liaison RN11-RD108	Département	158 202
dp_er_10	Aménagement d'une piste cyclable + plantations	RD111	Commune	4 128
dp_er_11	Aménagement d'une piste cyclable + plantations	RD111	Commune	1 767
<b>ESNANDES</b>				
es_er_01	Création d'un Chemin piéton et/ou cycles avec aménagement paysager	Entre le chemin piéton de la Roche et la rue de Sion	Commune	2 072
es_er_02	Création d'un Chemin piéton et/ou cycles avec aménagement paysager	Entre le chemin de Poitiers et la rue des Chênes	Commune	2 253
es_er_03	Création d'un espace vert	Rue de l'Église	Commune	1 502
es_er_04	Équipement pluvial	Rue de la Prée de Sion	Commune	3 432
<b>LA JARRIE</b>				
ji_er_01	Désenclavement du lotissement du Vieux-Fief-Haut	Rue du Pré Fleuri	Commune	251
ji_er_02	Création d'un cheminement piéton	Entre la rue du Pré Fleuri et la rue Aymé Césaire	Commune	126
ji_er_03	Réserve d'eau pour la défense incendie du hameau de Chassagné	RD204 - Chassagné	Commune	384
ji_er_04	Élargissement de voirie	Résidence les Pernelles	Commune	34
ji_er_05	Création de voirie	Rue des Érables	Commune	142
ji_er_06	Création d'une liaison douce entre le Fief-Charpitre et La Tourmaline	Lotissement Fief Chapitre et la rue de la Tourmaline	Commune	78
ji_er_07	Aménagement pluvial	Fief Boutin	Agglomération	5 150
ji_er_08	Assainissement	Route de Grolleau au Moulin	Agglomération	650
ji_er_09	Création d'une voirie	Résidence de Malotière	Commune	267
ji_er_10	Aménagement d'un parking pour le futur équipement médical	Rue de Nuaillé	Commune	137
ji_er_11	Création d'un ERP de service public	Rue de la Mairie	Commune	3 110
ji_er_12	Création d'un cheminement piéton	Entre la rue des Collinettes et la rue Résidence des Marronniers	Commune	1 053
<b>LAGORD</b>				
lg_er_01a	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	1 194
lg_er_01b	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	1 314
lg_er_01c	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	11 215
lg_er_01d	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	3 163
lg_er_01e	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	9 265
lg_er_01f	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	10 551
lg_er_01g	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	1 761
lg_er_01h	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	5 943
lg_er_01i	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	1 020
lg_er_01j	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	411
lg_er_01k	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	118
lg_er_01l	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	253

NUMÉRO	DESTINATION	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE EN M <sup>2</sup>
lg_er_01m	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	200
lg_er_01n	Création d'un échangeur	Fief Rose	Département	2 006
lg_er_02	Élargissement de la rue du Bois-d'Huré	Rue du Bois d'Huré	Commune	2 062
lg_er_03	Création d'un bassin pluvial	Rue des Maraîchers	Agglomération	4 553
lg_er_05	Création d'un Chemin	Entre la rue des Greffières et la rue Hennebique	Agglomération	2 047
lg_er_06a	Création d'une piste cyclable	Route de Nieul-sur-Mer	Commune	4 185
lg_er_06b	Création d'une piste cyclable	Route de Nieul-sur-Mer	Commune	1 801
lg_er_06c	Création d'une piste cyclable	Route de Nieul-sur-Mer	Commune	201
lg_er_06d	Création d'une piste cyclable	Route de Nieul-sur-Mer	Commune	2 165
lg_er_07a	Création d'une piste cyclable	Rue du Clavier	Commune	1 779
lg_er_07b	Création d'une piste cyclable	Rue du Clavier	Commune	2 987
lg_er_07c	Création d'une piste cyclable	Rue du Clavier	Commune	3 992
lg_er_08a	Sports, équipements socio-éducatifs	Rue du Parc	Commune	1 958
lg_er_09	Transformateur EDF-HT	Avenue du Clavier	ENEDIS	8 482
lg_er_10	Aménagement de voirie et cheminement doux / cycle	Avenue du 8 mai 1945	Agglomération	181
lg_er_11	Création d'une liaison douce	Rue du Val de Boutonne	Commune	130
<b>L'HOUMEAU</b>				
lh_er_01a	Création d'une piste cyclable	RD106	Commune	2 191
lh_er_01b	Création d'une piste cyclable	RD106	Commune	914
lh_er_01c	Création d'une piste cyclable et d'une haie	Rue de la République	Commune	648
lh_er_02a	Création d'une piste cyclable	Rue de La Rochelle	Commune	1 612
lh_er_02b	Création d'une piste cyclable	Rue du Clavier	Commune	1 428
lh_er_03	Création d'une piste cyclable	Rue de l'Océan	Commune	3 286
lh_er_04	Aménagement paysager	Rue de la Rochelle	Commune	5 301
<b>LA JARNE</b>				
lj_er_01	Création d'une piste cyclable	Route de Pique-Fesse	Commune	2 597
<b>LA ROCHELLE</b>				
lr_er_01	Aménagement boulevard Cottes-Mailles	Rue des Peupliers et rue de la Petite Courbe	Agglomération	25 839
lr_er_03	Aménagement de voirie et stationnement	Avenue Raymond Poincaré	Commune	345
lr_er_04	Aménagement de voirie	Angle avenue des Corsaires et rue du Pas des Laquais	Commune	252
lr_er_05a	Aménagement de voirie et liaison douce	Avenue Jean Guiton	Commune	83
lr_er_05b	Aménagement d'un giratoire et liaison douce	Avenue Jean Guiton	Commune	708
lr_er_06	Aménagement de voirie et cheminement doux	Avenue de Périgny	Commune	684
lr_er_07a	Aménagement de voirie et cheminement doux	Entre la rue Franck Lapeyre et la rue des Sauniers	Commune	962
lr_er_07b	Aménagement de voirie et cheminement doux	Entre la rue Franck Lapeyre et la rue des Sauniers	Commune	1 212
lr_er_08	Aménagement de voirie et cheminement doux	Angle rue des Sauniers et rue Rameau	Commune	68
lr_er_09a	Aménagement de voirie et cheminement doux	Rue Rameau	Commune	586
lr_er_09b	Aménagement de voirie et cheminement doux	Entre la rue Debussy et l'avenue de Périgny	Commune	1 324
lr_er_10	Aménagement de voirie et cheminement doux	Rue Debussy	Commune	459
lr_er_11	Aménagement de voirie et cheminement doux	Rue Rameau	Commune	342
lr_er_12	Aménagement de voirie et cheminement doux	Rue Rameau	Commune	2 457
lr_er_13	Aménagement de voirie et cheminement doux	Entre la rue Rameau et la rue Debussy	Commune	685
lr_er_14	Aménagement de voirie et cheminement doux	Rue Rameau	Commune	127
lr_er_15	Aménagement de voirie et cheminement doux	Entre la rue Rameau et la rue Debussy	Commune	158

NUMÉRO	DESTINATION	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE EN M <sup>2</sup>
lr_er_16	Aménagement de voirie et cheminement doux	Rue Audran	Commune	124
lr_er_19	Mise en valeur des abords du Lafond	Lafond - Rue Roland Garros	Commune	3 475
lr_er_20a	Gestion du marais de Pampin	Rue des Marais - L'Houmeau	Commune	15 357
lr_er_20b	Gestion du marais de Pampin	Rue des Marais - L'Houmeau	Commune	4 796
lr_er_20c	Gestion du marais de Pampin	Rue des Marais - L'Houmeau	Commune	4 788
lr_er_21	Aménagement du marais de Tasdon	Rue de la Petite Courbe	Commune	39 311
lr_er_22	Assainissement	Rue de Gascogne	Agglomération	104
lr_er_23	Gestion du marais de Tasdon	Rue Pierre Harel	Commune	9 272
lr_er_25a	Équipement public	Rue des Vosges	Syndicat mixte de l'aéroport	13 852
lr_er_25b	Équipement public	Les Rivauds-Nord	Syndicat mixte de l'aéroport	35 880
lr_er_25c	Équipement public	Les Rivauds-Nord	Syndicat mixte de l'aéroport	35
lr_er_25d	Équipement public	Les Rivauds-Nord	Syndicat mixte de l'aéroport	59
lr_er_25e	Équipement public	RD106	Syndicat mixte de l'aéroport	1 432
lr_er_25f	Équipement public	RD106	Syndicat mixte de l'aéroport	472
lr_er_25g	Équipement public	La Repentie	Syndicat mixte de l'aéroport	10 338
lr_er_25h	Équipement public	La Repentie	Syndicat mixte de l'aéroport	6 360
lr_er_25i	Équipement public	Fief de Pampin	Syndicat mixte de l'aéroport	105
lr_er_25j	Équipement public	Pampin-Sud	Syndicat mixte de l'aéroport	6 975
lr_er_25k	Équipement public	Pampin-Sud	Syndicat mixte de l'aéroport	5
lr_er_25l	Équipement public	Pampin-Sud	Syndicat mixte de l'aéroport	483
lr_er_25m	Équipement public	La Faucherie	Syndicat mixte de l'aéroport	43 600
lr_er_25n	Équipement public	La Faucherie	Syndicat mixte de l'aéroport	15 870
lr_er_25o	Équipement public	La Faucherie	Syndicat mixte de l'aéroport	19 170
lr_er_25p	Équipement public	Fief de la Faucherie	Syndicat mixte de l'aéroport	3 228
lr_er_25q	Équipement public	Les Artichauds	Syndicat mixte de l'aéroport	7 021
lr_er_26a	Aménagement de voirie	Boulevard André Sautel	Commune	779
lr_er_26b	Aménagement de voirie	Boulevard André Sautel	Commune	612
lr_er_26c	Aménagement de voirie	Boulevard André Sautel	Commune	229
lr_er_26d	Aménagement de voirie	Boulevard André Sautel	Commune	1 582
lr_er_26e	Aménagement de voirie	Boulevard André Sautel	Commune	624
lr_er_27a	Aménagement de voirie	Passage quatre fages	Commune	61
lr_er_27b	Aménagement de voirie	Passage quatre fages	Commune	442
lr_er_28	Aménagement de voirie	Avenue Carnot	Commune	32
lr_er_29	Aménagement de voirie	Rue Lambertz	Commune	176
lr_er_30	Création d'une liaison douce	Jonction Boulevard André Sautel et Rue Moulin de la Mozay	Commune	871

NUMÉRO	DESTINATION	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE EN M <sup>2</sup>
lr_er_31	Création d'une voie d'accès parking + d'une liaison douce	Avenue Léopold Robinet	Commune	722
lr_er_32	Aménagement de voirie	Jonction rue Moulin des Justices et Boulevard André Sautel	Commune	412
lr_er_33	Aménagement de voirie	Rue des Géraniums	Commune	267
<b>MONTROY</b>				
mo_er_02	Création de places de stationnement	Grande Rue	Commune	72
mo_er_03	Extension du cimetière	Cimetière	Commune	640
mo_er_04	Création d'un Cheminement piéton	Vallée du Bois	Commune	1 146
mo_er_06	Création d'une voirie	Chemin de la Ville	Commune	313
<b>NIEUL-SUR-MER</b>				
ni_er_01	Création d'une piste cyclable	RD106	Commune	2 704
ni_er_02	Élargissement de voirie et restitution de la haie	Angle rue du Marais et rue de l'Océan	Commune	752
ni_er_03	Création d'une piste cyclable	Entre l'avenue du Grand Large et le chemin du Treuil Bâton	Commune	261
ni_er_04	Élargissement de voirie	Angle rue de l'Océan et rue des Grands Champs	Commune	71
ni_er_05	Élargissement de voirie	Rue du Champ-Pinson	Commune	1 593
ni_er_06	Création d'une piste cyclable	RD107	Commune	9 549
<b>PUILBOREAU</b>				
pb_er_01	Aménagement paysager	Entre RD9 et la rue des Amandiers	Commune	1 724
pb_er_02a	Aménagement de voirie	Rue de la Fromagère	Commune	2 595
pb_er_02b	Aménagement de voirie	Rue de la Fromagère	Commune	206
pb_er_02c	Aménagement de voirie	Rue de la Fromagère	Commune	136
pb_er_03a	Aménagement de voirie	Angle rue de la République et rue des Grands Champs	Commune	7
pb_er_03b	Aménagement de voirie	Rue des Grands Champs	Commune	293
pb_er_03c	Aménagement de voirie	Rue des Grands Champs	Commune	103
pb_er_03d	Aménagement de voirie	Rue des Grands Champs	Commune	79
pb_er_04a	Aménagement de voirie	Angle rue Villeneuve et rue du Renclos	Commune	161
pb_er_04b	Aménagement de voirie	Rue du Renclos	Commune	71
pb_er_04c	Aménagement de voirie	Rue du Renclos	Commune	64
pb_er_05	Aménagement d'un parking	Angle rue des Chênes et allée de la Brulée	Commune	1 982
pb_er_06	Création d'une liaison douce	Entre Rue des Chardonnerets et impasse de l'Anglade	Commune	281
pb_er_07a	Aménagement de voirie et piste cyclable	Rue de Grammont	Commune	3 227
pb_er_07b	Aménagement de voirie et piste cyclable	Angle rue de Grammont et rue des Chardonnerets	Commune	15
pb_er_08	Aménagement de voirie et piste cyclable	Rue de Grammont	Commune	773
pb_er_09	Création d'une liaison viaire	Entre l'impasse des Cailloux et l'allée des Roseaux	Commune	248
pb_er_10	Création d'une voirie et d'une liaison douce	Rue de la Belle Étoile	Commune	674
pb_er_11	Aménagement de voirie	Rue des Lauriers	Commune	4 813
pb_er_12a	Aménagement de voirie	Rue du Fief de Marans	Commune	61
pb_er_12b	Aménagement de voirie	Rue du Fief de Marans	Commune	79
pb_er_13	Aménagement de voirie	Rue des Bleuets	Commune	2 713
pb_er_14a	Aménagement de voirie	Rue Pablo Picasso	Commune	1 860
pb_er_14b	Aménagement de voirie	Rue Pablo Picasso	Commune	96
pb_er_15	Aménagement de voirie	Rue du 11 novembre	Agglomération	1 697
pb_er_16	Aménagement de voirie	Rue de l'EDF	Agglomération	1 240

NUMÉRO	DESTINATION	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE EN M <sup>2</sup>
pb_er_17	Aménagement de voirie	Entre la rue du 8 Mai et la rue du 18 Juin	Agglomération	1 258
pb_er_18	Aménagement de voirie	Entre la rue du 8 Mai et la rue du 18 Juin	Agglomération	1 076
pb_er_19a	Aménagement de voirie	Rue du Treuil Gras	Commune	53
pb_er_19b	Aménagement de voirie	Rue du Treuil Gras	Commune	160
pb_er_20	Création d'une liaison douce piste cyclable	Allée de la Brulée	Commune	521
pb_er_21	Création d'une liaison douce piste cyclable	Allée de la Tourtillère	Commune	205
pb_er_22	Création d'une liaison douce piste cyclable	Le Temps Perdu	Commune	515
pb_er_23	Ouvrages de gestion du pluvial	Rue Villeneuve	Commune	3 466
pb_er_24	Ouvrages de gestion du pluvial, aménagement d'un carrefour et liaison douce	Rue de Guyenne	Commune	1 358
pb_er_26	Chemin d'entretien de fossé	Rue de Baillac	Commune	235
pb_er_27	Aménagement paysager	RD9	Commune	1 326
pb_er_28	Création d'un rond-point	RD9	Commune	892
pb_er_29	Ouvrage de gestion du pluvial	Rue des Bleuets	Agglomération	2 812
pb_er_30	Aménagement espace public	Angle rue de la République et rue du Presbytère	Commune	627
pb_er_31	Bassin eau pluviale sous chaussée	Rue Villeneuve	Agglomération	326
pb_er_32	Création d'une liaison douce	Rue des Fléneaux	Commune	582
pb_er_33	Création d'une liaison douce	Sud de la parcelle ZH 715	Commune	1776
<b>PÉRIGNY</b>				
pg_er_01a	Création d'une liaison douce vers le collège	Rue des Capucines	Commune	163
pg_er_01b	Création d'une liaison douce vers le collège	Entre la rue des Capucines et la rue des Primevères	Commune	445
pg_er_02a	Création d'une liaison douce le long de la Moulinette	La Moulinette	Commune	2 938
pg_er_02b	Création d'une liaison douce le long de la Moulinette	La Moulinette	Commune	4 989
pg_er_02c	Création d'une liaison douce le long de la Moulinette	La Moulinette	Commune	3 324
pg_er_02d	Création d'une liaison douce le long de la Moulinette	La Moulinette	Commune	413
pg_er_02e	Création d'une liaison douce le long de la Moulinette	La Moulinette	Commune	195
pg_er_02f	Création d'une liaison douce le long de la Moulinette	Rue des Bouvreuils à la Moulinette	Commune	646
pg_er_03	Création d'une liaison douce	Entre Palmilud et les Aigrettes	Commune	1 040
pg_er_04	Création d'une liaison douce	Entre la rue des Bouvreuils et la rue des Œillets	Commune	147
pg_er_05	Création d'une liaison douce	Entre la rue de la Moulinette et la place de l'Église	Commune	798
pg_er_06	Assainissement	Rue Saint-Cybard	Agglomération	230
pg_er_07	Création d'une voirie	Liaison RN11-RD108	Département	48 245
pg_er_08	Aménagement de voirie	Rue Jeanne Barret	Département	9 446
pg_er_09	Extension du stade	Rue du Péré	Commune	10 379
pg_er_10	Salle des fêtes et annexes	Avenue Louis Lumière	Commune	15 505
pg_er_11	Passerelle sur la Moulinette	Rue des Bouvreuils	Commune	40
pg_er_12	Passerelle sur la Moulinette	Rue des Bouvreuils	Commune	21
pg_er_13	Création d'un accès	Rue Louis Pasteur	Agglomération	1 035
pg_er_14	Réalisation d'une canalisation d'assainissement	Entre la route d'Aytré et la rue de la Vallée	Agglomération	734
pg_er_15	cheminement doux	Entre la Grande Rue et la rue du Canton	Commune	592
pg_er_16	Création d'une voie	Entre la zone St-Martin à la rue Henry le Chatelier	Agglomération	979
pg_er_17	Réaménagement du carrefour	Entre la Route d'Aytré et la Rue de la Vallée	Commune	67

NUMÉRO	DESTINATION	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE EN M <sup>2</sup>
<b>SAINT-CHRISTOPHE</b>				
sc_er_01	Stationnement	13 Route de Marans	Commune	118
sc_er_02	Renforcement de voirie (PVR)	Chemin rural n°15	Commune	740
sc_er_03	Élargissement de voirie	Rue du Stade	Commune	655
sc_er_04a	Création d'une liaison cyclable	Route d'Aigrefeuille	Commune	513
sc_er_04b	Création d'une liaison cyclable	Route d'Aigrefeuille	Commune	1 166
sc_er_05	Élargissement de voirie	Chemin Moulin des Rompis	Commune	610
sc_er_07	Équipement public	Chemin Moulin du Rompis	Commune	9 110
sc_er_08	Extension du cimetière	Chemin Moulin du Rompis	Commune	2 666
sc_er_09	Extension des bâtiments publics	Route d'Aigrefeuille	Commune	5 858
sc_er_10	Extension de la STEP	RD264	Agglomération	34 137
sc_er_11	Mise en place d'une bâche incendie	Chemin d'Aigrefeuille	Commune	481
sc_er_12	Mise en place d'une bâche incendie	Route de Virson	Commune	450
sc_er_13	Mise en place d'une bâche incendie	Rue des Malettes	Commune	443
sc_er_14	Chemin d'Aigrefeuille	RD112	Commune	8 181
sc_er_15	Défense incendie	Rue du Pont	Commune	639
sc_er_16	Voie d'accès	Rue du Bourg	Commune	261
<b>SALLES-SUR-MER</b>				
sl_er_01	Création d'un Cheminement piétonnier et/ou cyclable	Entre le Rue des Saulniers et l'allée des Monrois	Commune	61
sl_er_02	Assainissement	Chemin rural de La Gardette	Agglomération	499
sl_er_03	Assainissement	Chemin des Vignes	Agglomération	513
sl_er_04	Assainissement	Chemin des Vignes	Agglomération	503
sl_er_05	Création d'un passage piéton	Rue Claude Masse	Commune	42
sl_er_06	Création d'un passage piéton	Entre l'allée des Tilleuls et la rue Jean Moulin	Commune	114
sl_er_07a	Création d'un giratoire	RD109 / Rue Jean Moulin	Département	1 451
sl_er_07b	Création d'un giratoire	RD109 / Rue Jean Moulin	Département	410
sl_er_08	Équipement communal	1 avenue de Verdun	Commune	1 568
<b>SAINT-MEDARD-D'AUNIS</b>				
sm_er_01	Extension de la STEP	Parcelle ZC34	Agglomération	10 184
<b>SAINT-ROGATIEN</b>				
sr_er_01	Création d'un Cheminement piétonnier et cyclable	Entre la rue de Périgny et la rue des Cerisiers	Commune	102
sr_er_02	Aménagement d'un terminus bus et parking relais	Rue de La Rochelle	Agglomération	3 199
sr_er_03b	Création d'une piste cyclable	Entre la rue du Moulin et la rue de La Rochelle	Commune	874
<b>SAINTE-SOULLE</b>				
ss_er_01a	Aménagement d'un nouveau cimetière et stationnement	Route de Loiré	Commune	12 388
ss_er_01b	Aménagement d'un nouveau cimetière et stationnement	Rue Chantemerle	Commune	5 218
ss_er_02	Assainissement	Route de Moullépiéd	Agglomération	151
ss_er_03a	Élargissement de voirie	Rue de la Renauderie	Commune	342
ss_er_03b	Élargissement de voirie	Rue de la Renauderie	Commune	1 693
ss_er_04	Aménagement de la connexion RD137/ Atlanparc	RN 137	Département	31 514
ss_er_06	Aménagement de voirie	Jonction entre la rue de la Laiterie et le chemin du cormier	Commune	402
ss_er_07	Réalisation d'une halle de marché	Rue de l'Aunis	Commune	3 084

NUMÉRO	DESTINATION	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE EN M <sup>2</sup>
ss_er_08	Création d'une voirie et mise en valeur du cours d'eau de la Courante	Rue de Chantemerle	Commune	1 104
ss_er_09	Aménagement d'un parking	Rue du Périgord	Commune	3 281
ss_er_10	Aménagement d'un parking	Rue du Périgord	Commune	477
ss_er_11	Extension et aménagement du parc de Longueil	Rue du Gué	Commune	27 315
ss_er_12	Aménagement d'une piste cyclable + plantations	Route d'Usseau	Commune	6 411
ss_er_13	Aménagement d'une piste cyclable + plantations + mise en valeur de la Courante	Rue de la Tricherie	Commune	2 862
ss_er_14	Aménagement d'une piste cyclable + plantations	Route de Saint Coux	Commune	3 031
ss_er_15	Aménagement d'une piste cyclable + plantations	Route de Mouilleped	Commune	4 629
ss_er_16	Aménagement d'une piste cyclable + plantations	Route de La Rochelle	Commune	9 666
ss_er_17	Aménagement d'une piste cyclable + plantations	Rue des Tinsselines	Commune	1 466
ss_er_18	Jardins familiaux ou ouvriers	Rue des Sources	Commune	2 407
ss_er_19	Création d'un futur pôle d'échange	Route de Paris	Agglomération	5 493
ss_er_20	Création d'une voirie	Rue de la Laiterie	Commune	754
ss_er_21	Aménagement d'une piste cyclable	Rue des Barbionnes	Commune	1 885
ss_er_22	Création de jardins familiaux et verger	Rue des Sources	Commune	35 536
ss_er_23	Voirie et parking	Rue des Barbionnes	Commune	3 677
<b>SAINT-VIVIEN</b>				
sv_er_01	Aménagement d'un carrefour	Rue de la Barbotière	Département	940
sv_er_02a	Aménagement de sécurité lié au franchissement d'une liaison cyclable	Fief Buchet	Département	711
sv_er_02b	Aménagement de sécurité lié au franchissement d'une liaison cyclable	Fief Buchet	Département	410
sv_er_02c	Aménagement de sécurité lié au franchissement d'une liaison cyclable	Fief Buchet	Département	666
sv_er_03	Réserve d'eau enterrée pour défense incendie	Moulin de la Pierre	Commune	103
<b>SAINT-XANDRE</b>				
sx_er_01	Création d'une voie nouvelle	Rue de Dompierre	Commune	209
sx_er_02a	Liaison douce	Du chemin de Bel Air aux Bouyers	Commune	2 856
sx_er_02b	Liaison douce	Des Bouyers au chemin communal n°4	Commune	2 101
sx_er_03	Liaison douce	Prolongement du chemin rural n°14 de Candé	Commune	1 919
sx_er_04	Création d'un parking	Rue Cavalier de la Salle - l'Aubreçay	Commune	38
sx_er_05	Équipement public et Aménagement paysager	Route de Marans	Commune	10 733
<b>THAIRÉ</b>				
th_er_01	Aménagement de l'entrée du bourg avec création d'une placette, de stationnements et élargissement de voirie	Rue de l'Église	Commune	147
th_er_02a	Création d'un Cheminement piéton/cycliste entre Thairé et Mortagne	RD111	Commune	2326
th_er_02b	Création d'un Cheminement piéton/cycliste entre Thairé et Mortagne	RD111	Commune	36
th_er_03	Aménagement pluvial	VC102	Agglomération	2 027
th_er_04	Création d'un parking	Angle rue des Bonnes Femmes et de la Fontaine	Commune	219
th_er_05	Assainissement	Impasse des Charrons	Agglomération	50
<b>VÉRINES</b>				
ve_er_01a	Aménagement de carrefour et Élargissement de voie	Hameau des Caillerottes	Commune	1 317

NUMÉRO	DESTINATION	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE EN M <sup>2</sup>
ve_er_01b	Aménagement de carrefour et Élargissement de voie	Rue des Charbonniers	Commune	1 973
ve_er_02	Aménagement paysager	Angle rue des Saulniers et rue de la Fontaine Pastour	Commune	122
ve_er_03	Création d'un bassin tampon enterré, d'un poste de pompage et d'un local technique et plantation d'une haie en limite du chemin	Rue de la Verrerie	Agglomération	378
ve_er_04	Aménagement d'une piste cyclable + plantations	RD109	Commune	6 092
<b>YVES</b>				
yv_er_01a	Élargissement de voirie	Rue du 18 Juin 1940	Commune	653
yv_er_01b	Élargissement de voirie	Rue du 18 Juin 1940	Commune	565
yv_er_02	Réalisation d'une liaison piétonne et cyclable	Entre la rue des Mouettes et la route du Marais d'Yves	Commune	2 953
yv_er_03	Création d'une voie de Liaison entre la rue Fief des Vignes et la voie de désenclavement longeant la RD137	Rue des Vignes	Commune	1 455
yv_er_04	Création d'un chemin piéton et entretien fossé	Entre l'avenue André Dulin et l'impasse des Sables	Commune	1 246
yv_er_05	Création d'un cheminement piéton/cycliste	Rue du Port	Commune	585
yv_er_06	Voie de désenclavement	Rue du Maquis de Bir-Hakeim	Commune	122
yv_er_07	Voie de désenclavement	Rue Maurice Reyer	Commune	343
yv_er_08	Voie de désenclavement	Place de la Résistance	Commune	267
yv_er_09	Création d'une place publique autour d'un puits existant	Angle rue du Saule et rue de l'Acacia	Commune	209
yv_er_10	Aménagement de l'entrée du bourg et stationnement	Rue des Martyrs de la Résistance	Commune	1 130



# Listes des éléments de paysage identifiés au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme

# 1 / LISTE DES ÉLÉMENTS PONCTUELS PAR COMMUNE

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>ANGOULINS-SUR-MER</b>				
4 allée Adèle		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
2 T avenue du Général de Gaulle		patrimoine d'usage	puits	
avenue du Général De Gaulle		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
29 avenue Edmond Grasset		détails architecturaux	date	1894 et modénature pierre
chemin de la Platère		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
26 chemin de la Sapinière		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bloc actif
chemin de la Sapinière		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
chemin de la Sapinière	maison éclusière	patrimoine d'usage	puits	
56 chemin de Toucharé		patrimoine d'usage	moulin	à vent
lieu-dit la Chaume		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit la Manon		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit la Manon		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit la Manon		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit la Velaine	dans une impasse privée	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
lieu-dit le Chay	pointe de la Belette	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit le Chay	pointe de la Belette	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit le Chay	pointe de la Belette	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit l'Ecluse		patrimoine autour de l'eau	ouvrage hydraulique	vanne
lieu-dit les Coudrans		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit les Grandes Maisons		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit Mottes Greney		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
route du Pont de la Pierre		patrimoine autour de l'eau	pont	
5 rue André Dulin		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
7 rue André Dulin		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
25 rue Carnot		clôtures	piliers	
32 rue Carnot		clôtures	piliers	
7 rue de Bel Air		clôtures	piliers et murs convexes	
29 rue de Bel Air		patrimoine d'usage	puits	
5 B rue de la Mer	place rue de la Mer et de la Marine	patrimoine d'usage	puits	
11 rue de la Mer	rue de Bel Air	clôtures	piliers et murs convexes	
18 rue de la Mer		patrimoine d'usage	puits	
rue de Verdun	place Mairie	patrimoine commémoratif	monument aux morts	
1 rue du Château Gaillard		patrimoine d'usage	puits	
6 rue du Château Gaillard		patrimoine d'usage	puits	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>ANGOULINS-SUR-MER</b>				
15 rue du Château Gaillard		clôtures	piliers	
17 rue du Château Gaillard		clôtures	piliers	
rue du Moulin de la Pierre		patrimoine d'usage	moulin	à vent
2 rue Felix Faure		clôtures	piliers	
28 rue François Personnat		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
28 rue François Personnat		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
6 rue Gambetta	en bordure de l'impasse Gambetta	patrimoine d'usage	puits	
17 rue Gambetta		clôtures	piliers	
21 rue Gambetta		clôtures	piliers	
rue Pasteur	cimetière	clôtures	ensemble d'entrée	piliers et encadrement de la porte piétonne
10 rue Thiers		clôtures	piliers	
12 rue Thiers		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte piétonne, mur
	pointe du Chay	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
	pointe du Chay	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	ouvrage passif

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>AYTRÉ</b>				
avenue du Commandant Lisiack	usine ALSTOM	patrimoine architectural	château d'eau	
avenue Edmond Grasset		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et grille
avenue Edmond Grasset		patrimoine commémoratif	sculpture	cheval-bateau
avenue Roger Salengro	rue du 14 Juillet	clôtures	piliers	
chemin des Réaux		patrimoine d'usage	moulin	à vent
lieu-dit Fief de Roux	parcelle BC0046	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	
lieu-dit Fief de Roux	parcelle BC0008	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	
lieu-dit Fief de Roux	parcelle BC0008	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	
lieu-dit Fief de Roux	parcelle AT0125	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	
lieu-dit Fief de Varaize	parcelle AT0125	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	
lieu-dit le Morillon		clôtures	piliers	
rue Barbedette	Parc Les Cédres	clôtures	piliers	
12 rue de la Gare	Parc Jean Macé	clôtures	ensemble d'entrée	piliers, grille, porte piétonne, et mur-bahut
24 rue de la Gare		patrimoine d'usage	fontaine	
rue de la Gare	angle rue de Versailles	patrimoine d'usage	puits	
5 B rue du Colonel Fabien		clôtures	piliers	
rue du Petit Versailles		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
3 rue Jean Jaurès		clôtures	piliers	
8 rue Pasteur		clôtures	piliers	
17 rue Pasteur	angle rue du Petit Versailles	patrimoine d'usage	fontaine	pompe à eau et son alcôve dans le mur
rue Pasteur	parvis de l'Eglise	patrimoine d'usage	puits	
2 square de la Résistance		patrimoine d'usage	puits	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>BOURGNEUF</b>				
allée du Château		patrimoine d'usage	puits	
15 pas de l'Eolienne		détails architecturaux	pièce vue sculptée	
passage de la Princesse		clôtures	porte	d'entrée du potager avec inscription « Coquet »
rue de Betphage	dans le cimetière	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	calvaire	
rue de Betphage	dans le cimetière	patrimoine commémoratif	monument aux morts	
rue de la Chartrie	terrains de sports	patrimoine d'usage	puits	
6 rue de la Commanderie		clôtures	pilier	
14 rue de la Commanderie		détails architecturaux	porte cochère	
16 rue de la Commanderie		clôtures	piliers	
23 rue de la Commanderie	place de l'Eglise	patrimoine d'usage	puits	
24 rue de la Commanderie	du côté de la rue des Murailles	patrimoine d'usage	puits	
25 rue de la Commanderie		patrimoine d'usage	puits	
35 rue de la Commanderie		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, encadrement de porte piétonne et murs adjacents
37 rue de la Commanderie		patrimoine d'usage	puits	
62 rue de la Commanderie		clôtures	pilier	
74 rue de la Commanderie		clôtures	pilier	
74 rue de la Commanderie		patrimoine d'usage	puits	
82 rue de la Commanderie		clôtures	porte	clé sculptée avec inscription « 1895 »
86 rue de la Commanderie		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
86 rue de la Commanderie		détails architecturaux	détail sculpté	nid avec oiseau
rue des Murailles		clôtures	piliers	
1 rue du Treuil		patrimoine d'usage	puits	
2 rue du Treuil		patrimoine d'usage	pigeonnier	trous à pigeons
rue du Treuil	angle rues Bazière et de Lisée	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	croix	
rue Pas de l'Eolienne		patrimoine d'usage	puits	et auge

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
61 avenue d'Angoulins		patrimoine d'usage	moulin	à vent
81 avenue d'Angoulins		clôtures	piliers	
boulevard de Lattre de Tassigny	parvis de l'Eglise	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	croix	
chemin des Hautes Terres d'Angoute	cimetière municipal n°1	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	élément de cimetière	6 tombes
chemin des Hautes Terres d'Angoute	cimetière Mérovingien	patrimoine commémoratif	monument funéraire	
7 rue de l'Yser		clôtures	piliers	
41 rue de Poitiers		clôtures	piliers	
1 B rue Georges Charbonneaux		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	encuvement pour canon et bloc passif

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CLAVETTE</b>				
1 chemin de la Cave		clôtures	piliers	
3 chemin de Pommerou		patrimoine d'usage	puits	
chemin des Billettes	n°10 rue du Grand Chemin	patrimoine d'usage	puits	
1 B chemin du Collège		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
impasse de la Margelle		patrimoine d'usage	puits	
1 B rue du Collège		patrimoine d'usage	borne	
4 rue du Collège		patrimoine d'usage	borne	
2 rue du Goyau		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
5 B rue du Grand Chemin		patrimoine d'usage	puits	
6 rue du Grand Chemin		patrimoine d'usage	puits	
12 rue du Grand Chemin		détails architecturaux	date	
32 rue du Grand Chemin		patrimoine d'usage	puits	
rue du Grand Chemin	angle chemin des Billettes	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	croix	
4 rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
7 rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
10 rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
13 rue du Moulin		patrimoine d'usage	borne	
16 B rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
28 rue du Moulin		patrimoine d'usage	œil-de-bac	
30 rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
34 rue du Moulin		détails architecturaux	pan coupé	
34 rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CROIX-CHAPEAU</b>				
9 avenue de la Libération		patrimoine d'usage	puits	
avenue de la Libération		patrimoine commémoratif	monument aux morts	
avenue de la Libération	angle rue de Salles	patrimoine d'usage	puits	
impasse du Puits fleuri		patrimoine d'usage	puits	
lieu-dit La Garde aux Valets		patrimoine d'usage	puits	
2 rue du Paradis	porte rue de Salles	détails architecturaux	porte sculptée	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>DOMPIERRE-SUR-MER</b>				
1 le Moulin de Chichillon		patrimoine d'usage	moulin	à vent
1 le Moulin de Chichillon		patrimoine d'usage	puits	
	Canal de Marans	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	casematte, tourelle de blockauss
	Canal de Marans	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	casematte, tourelle de blockauss
	Canal de Marans	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	casematte, tourelle de blockauss
1 avenue de la Gare		clôtures	piliers	
2 avenue de la Gare		patrimoine d'usage	puits	
10 avenue de la Gare		clôtures	piliers	
12 avenue de la Gare		clôtures	mur-bahut	y compris piliers et claire-voie et mur en maellons
12 avenue de la Gare		patrimoine d'usage	puits	
17 avenue de la Gare		clôtures	piliers	
25 avenue de la Gare		patrimoine d'usage	puits	
3 avenue de la Libération		détails architecturaux	gargouilles	
8 avenue de la Libération		clôtures	piliers	
11 B avenue de la Libération		clôtures	piliers	
12 avenue de la Libération		clôtures	ensemble d'entrée	portes cochère et piétonne
12 avenue de la Libération		détails architecturaux	façade	
chemin des Epinettes		patrimoine d'usage	puits	
3 impasse de la Grelèterie		patrimoine d'usage	puits	
3 impasse des Écoles		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte piétonne, mur
5 impasse des Écoles		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
9 impasse du Château		patrimoine d'usage	puits	
lieu-dit Belle Croix		patrimoine autour de l'eau	pont	
lieu-dit Chagnolet		patrimoine autour de l'eau	pont	
lieu-dit Fief de la Garenne	gare	patrimoine d'usage	puits	puits d'aération
lieu-dit Grolleau		patrimoine autour de l'eau	pont	voute
lieu-dit Mouilleped		patrimoine autour de l'eau	pont	
place de Verdun		patrimoine commémoratif	monument aux morts	
place du 19 mars 1962		patrimoine d'usage	puits	
8 rue de la Fromagère		clôtures	piliers	
11 rue de la Fromagère		patrimoine d'usage	puits	
15 rue de la Fromagère		clôtures	piliers	
21 rue de la Fromagère		patrimoine d'usage	puits	et piliers
4 rue de la Sablière	angle rue des Hirondelles	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	calvaire	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>DOMPIERRE-SUR-MER</b>				
4 rue de la Tonnelle		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	tourelle
4 rue de la Tonnelle		patrimoine d'usage	four	traces d'anciens fours à chaux
3 rue de l'Eglise		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
3 rue de l'Harmonie	rue Georges Clémenceau	clôtures	porte piétonne	
17 rue de Montplaisir		patrimoine d'usage	lavoir	
17 rue de Rompsay		clôtures	ensemble d'entrée	
7 rue des Fontaines		clôtures	piliers et mur en moellons	
rue des Oiseaux		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	calvaire	
2 rue des Roses		clôtures	piliers	
1 B rue du Canal		détails architecturaux	œil-de-bœuf	
1 rue du Général de Gaulle		clôtures	ensemble d'entrée	grille et pilier (1)
5 rue du Général de Gaulle	rue de l'Union	clôtures	piliers	
48 rue du Général de Gaulle	rue de l'Adjudant Gallant	clôtures	piliers	
73 rue du Général de Gaulle		clôtures	piliers et grille	
79 rue du Général de Gaulle		clôtures	piliers	
85 rue du Général de Gaulle		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
27 rue du Moulin		clôtures	piliers	
1 rue Georges Clémenceau		clôtures	piliers et grille	
4 rue Hector Talvart		patrimoine d'usage	puits	
14 rue Joseph Tournade	à l'arrière, rue du Général de Gaulle	clôtures	piliers et grille	
11 rue Maubec		patrimoine d'usage	puits	
13 rue Maubec		patrimoine d'usage	puits	
rue Saint-Léonard		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	calvaire	
3 rue Traversière		clôtures	pilier	
23 Grande Rue		clôtures	piliers	
25 Grande Rue		clôtures	piliers	
27 Grande Rue		clôtures	piliers	
32 Grande Rue		clôtures	pilier	
44 Grande Rue		clôtures	piliers	
46 Grande Rue		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>ESNANDES</b>				
3 avenue de la République		clôtures	piliers	
23 avenue de la République		clôtures	piliers	
18 avenue de la République		clôtures	piliers	
lieu-dit Coup de Vague		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit Le Rocher		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
place de Thorens Glières		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	calvaire	
place du Clopet		patrimoine autour de l'eau	écluse	
18 rue de Chypre		patrimoine d'usage	puits	
rue de la Jalousie		patrimoine d'usage	puits	
2 rue de la Prée de Sion		détails architecturaux	date	
4 rue de l'Eglise	rue des frères Guenon et Victimes de Guerre	patrimoine d'usage	puits	
20 rue de l'Eglise	sur façade donnant rue des Frères Guenon	détails architecturaux	yeux-de-bœuf	
26 B rue de l'Eglise	angle de la rue des Forêts et de la rue des Frères Guénon	détails architecturaux	pan coupé	
47 rue de l'Eglise		détails architecturaux	pan coupé	
52 B rue de l'Eglise		détails architecturaux	yeux-de-bœuf	
61 rue de l'Eglise		patrimoine d'usage	puits	
70 rue de l'Eglise		clôtures	piliers	
85 rue de l'Eglise		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	vierge	
rue de l'Eglise	au niveau des n°19 et 20	patrimoine d'usage	puits	
rue de l'Eglise	dans venelle entre les n°19 et 21	patrimoine d'usage	puits	
rue de l'Eglise	parc de stationnement devant le n°75	patrimoine d'usage	puits	
8 rue de l'Océan		clôtures	piliers	
18 rue de l'Océan		clôtures	piliers	
22 rue de l'Océan		patrimoine d'usage	puits	
31 rue de l'Océan	sur placette	patrimoine d'usage	puits	
39 rue de l'Océan		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
1 rue des Clos		patrimoine d'usage	puits	
6 rue des Écoles		détails architecturaux	pan coupé	
6 rue des Frères Guenon et Victimes de Guerre	rue des Boucholeurs	détails architecturaux	date	
1 B rue des Frères Guenon et Victimes de Guerre	rue de l'Eglise	clôtures	piliers	
4 rue des Frères Guenon et Victimes de guerre		clôtures	pilier	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>ESNANDES</b>				
11 rue «des Frères Guenon et Victimes de Guerre»		détails architecturaux	appuis de fenêtre	
13 rue «des Frères Guenon et Victimes de Guerre»		patrimoine d'usage	puits	
8 B rue des Frères Guenon et Victimes de guerre		patrimoine d'usage	puits	
1 rue d'Orbigny		détails architecturaux	pan coupé	
2 rue d'Orbigny		patrimoine d'usage	moulin	à vent
8 rue d'Orbigny		clôtures	pilier	
10 rue d'Orbigny		détails architecturaux	œil-de-bœuf	
11 rue d'Orbigny		patrimoine d'usage	puits	
3 B rue du Couchant		patrimoine d'usage	puits	
20 rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
rue du Moulin	entre les n°23 et 27	patrimoine d'usage	moulin	à vent
3 B rue Patrice Walton		détails architecturaux	œil-de-bœuf	
4 rue Patrice Walton		détails architecturaux	date	
8 B rue Patrice Walton		détails architecturaux	pan coupé	
18 rue Patrice Walton		détails architecturaux	pan coupé	
21 rue Patrice Walton		patrimoine d'usage	puits	
9 rue Pierre Mendès-France		patrimoine d'usage	puits	
11 rue Patrice Walton		détails architecturaux	pans coupés et date	
	pointe Saint-Clément	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	casemate
	pointe Saint-Clément	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	pointe Saint-Clément	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	pointe Saint-Clément	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	pointe Saint-Clément	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA JARNE</b>				
lieu-dit Casse Fève	parcelles ZC0281 et ZC0546	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
lieu-dit Le Pas des Eaux	parcelle ZD0018	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
lieu-dit Pré Oregon	parcelle ZC0097	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
lieu-dit Pré Oregon	parcelle ZC0104	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
place de la Liberté		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	mégalhite	
6 rue de Châtelailon		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et grille
rue de Châtelailon	au niveau de l'Otus	patrimoine autour de l'eau	pont	grille ferronnerie
14 rue de l'Eglise		clôtures	piliers	
rue de l'Eglise	au niveau de l'Otus	patrimoine autour de l'eau	pont	et passerelle piétonne, pierre
rue de l'Otus et Nationale		patrimoine autour de l'eau	pont	
3 rue de Parthenay		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
3 rue de Parthenay		détails architecturaux	œil-de-bœuf	
13 rue de Parthenay		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et murs pour grille piétonne
24 rue de Parthenay		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
52 B rue Nationale		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
9 rue Vivonne		détails architecturaux	porte cochère	arc, encadrement et pierre d'angle
18 rue Vivonne		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et murs arcués

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

### LA JARRIE

chemin de la Bataille	dans une venelle	patrimoine d'usage	puits	
48 chemin de la Ville		patrimoine d'usage	puits	
20 chemin de l'Abbaye		clôtures	piliers	
chemin de l'Abbaye	au niveau du rond-point avec RD 204	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	croix	
26 grande rue de Grolleau		clôtures	ensemble d'entrée	
33 place de la Mairie		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et double porte piétonne
place de la Mairie		patrimoine d'usage	puits	
place de l'Eglise		patrimoine commémoratif	monument aux morts	
place de l'Eglise		patrimoine d'usage	puits	
6 rue de la Gendarmerie		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
1 rue de la Madeleine		clôtures	piliers	
6 rue de la Madeleine		détails architecturaux	trace	de porte
2 rue de l'Alerte		patrimoine d'usage	puits	
1 rue de la Providence		patrimoine d'usage	puits	
13 rue de l'Aurore		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et murs en arrondi
20 rue de l'Aurore		détails architecturaux	passage couvert	
rue de l'Aurore	entre les n°3 et 11	clôtures	ensemble d'entrée	piliers et murs arcqués
12 rue des Canons		clôtures	piliers	
18 rue des Canons		clôtures	piliers	
30 rue des Canons		clôtures	pilier	
32 rue des Ecoles		patrimoine d'usage	puits	
ruelle de la Voute		détails architecturaux	passage couvert	
ruelle du Château d'Eau		patrimoine d'usage	puits	
2 rue au Moulin d'Amour		patrimoine d'usage	moulin	vestige du moulin d'amour

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA ROCHELLE</b>				
33 rue des Salines		patrimoine d'usage	moulin	à vent
25 rue du Lignon		détails architecturaux	fronton avec blason	



ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LAGORD</b>				
rue du Ramigeon	devant le n°4	patrimoine d'usage	puits	
23 rue du Treuil des Filles		clôtures	piliers et mur arrondi	
12 venelle Lamarre		patrimoine d'usage	puits	et piliers
venelle Lamarre		détails architecturaux	façade	arrondie

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>L'HOUMEAU</b>				
	parc municipal	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
	parc municipal	patrimoine d'usage	réservoir d'eau	
123 avenue du Clavier		clôtures	piliers	
esplanade Charles de Gaulle	à proximité de la Mairie	patrimoine commémoratif	monument aux morts	
RD 106	parcelle ZB0155	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	ancien réservoir d'hydrocarbures
RD 106	parcelle ZB0155	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	ancien réservoir d'hydrocarbures
RD 106	parcelle ZA0018	patrimoine d'usage	puits	
rue de Beauséjour		clôtures	piliers	
1 rue de la Plage		clôtures	piliers et grille	
1 rue de la République		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
rue de la République	parc municipal	clôtures	ensemble d'entrée	piliers doublés, mur-bahut grille
rue de la République	dans le parc municipal	patrimoine d'usage	pigeonnier	
134 rue de La Rochelle		détails architecturaux	inscription	
rue de l'Ajonc		clôtures	piliers et puits adjacent	
1 rue de l'Océan		clôtures	piliers	
rue de l'Océan		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	croix	
rue des Chrysanthèmes		clôtures	piliers	
rue du Front de Mer		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
rue du Front de Mer		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
16 rue du Port		détails architecturaux	niche	
26 rue du Port		patrimoine d'usage	moulin	à vent
2 rue Raymond Jean		détails architecturaux	traces	de portes cintrées
rue Sainte-Anne	face au n°3	patrimoine d'usage	puits	
rue Sainte-Anne	à coté du n°8	patrimoine d'usage	puits	
	parc municipal	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
	parc municipal	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
	parc municipal	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
	parc municipal	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
3 rue des Lions		patrimoine d'usage	pigeonnier	trous à pigeons

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>MARSILLY</b>				
lieu-dit la Pelle		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit la Pelle		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit la Pelle		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit la Pelle		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit la Pelle		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit la Pelle		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit les Martinais	parcelle Z00122	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bloc a priori passif
lieu-dit les Martinais	parcelle ZV0013	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
lieu-dit les Martinais		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit les Martinais		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit les Ploquines	parcelle Z00195	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
lieu-dit les Ploquines	en bordure de falaise	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	encuvement
lieu-dit les Ploquines		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit les Ploquines		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit les Ploquines		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit les Ploquines		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit les Ploquines		patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
lieu-dit la Pelle	parcelle Z00207	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
lieu-dit la Pelle	sur le bord de falaise - parcelle Z00003	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	ouvrage passif
4 A place de l'Abbé Coll		détails architecturaux	porte	
rue de la Richardière	en bordure de la rue, dans l'espace boisé	clôtures	ensemble d'entrée	
7 rue de La Rochelle		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte piétonne, mur-bahut, grilles
8 rue de l'Ancienne Poste		patrimoine d'usage	puits	
24 rue de l'Ancienne Poste		clôtures	porte	
30 rue de l'Ancienne Poste		clôtures	piliers	
37 rue de l'Ancienne Poste		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, murs arcqués et banc
41 rue de l'Ancienne Poste		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte piétonne et grilles
rue de l'Ancienne Poste	devant le n°37	patrimoine d'usage	puits	
4 rue de l'Eglise		détails architecturaux	porte	
17 rue de l'Eglise		clôtures	piliers	
17 rue de l'Eglise		patrimoine d'usage	puits	
25 B rue de l'Eglise		détails architecturaux	porte	encadrement et date
34 rue de Nantilly		clôtures	piliers	
34 rue de Nantilly		détails architecturaux	œil-de-bœuf	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>MARSILLY</b>				
11 rue de Villedoux		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte piétonne, portail et porte en bois, murs adjacents
19 rue de Villedoux		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte piétonne, portail et porte en bois, murs adjacents
rue des Écoles	angle rue du Chemin Bas	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	croix	
7 rue des Varennes		patrimoine d'usage	pigeonnier	
rue des Viviers		patrimoine autour de l'eau	cabane	
rue des Viviers		patrimoine autour de l'eau	cabane	
24 rue du Château d'Eau		clôtures	piliers	
5 rue du Four		patrimoine d'usage	puits	
rue du Palais		patrimoine d'usage	puits	
6 rue du Port		détails architecturaux	gargouille	
15 rue du Port		clôtures	piliers	
16 rue du Port		détails architecturaux	fenêtre	
23 rue du Port		détails architecturaux	porte	date et banc ?
26 rue du Port		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, grille et porte piétonne
28 rue du Port		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, grille, porte piétonne et banc
40 T rue du Port		détails architecturaux	œil-de-bœuf	
42 rue du Port		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, grille et porte piétonne
58 B rue du Port		patrimoine d'usage	moulin	à vent
5 rue du Puits		patrimoine d'usage	puits	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>MONTROY</b>				
chemin du Bosquet		patrimoine d'usage	puits	
rue de la Maison Neuve		patrimoine d'usage	puits	
22 rue de la Rabière		clôtures	piliers	et mur en moellons adjacent
11 rue de Saint-Julien		clôtures	piliers	
rue des Ormeaux		détails architecturaux	porte d'entrée	
40 B Grande Rue		clôtures	piliers	
44 Grande Rue		détails architecturaux	fronton mairie	
48 Grande Rue		détails architecturaux	pan coupé	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>NIEUL-SUR-MER</b>				
cour de la Convention		patrimoine d'usage	puits	
10 cour des Grolles		patrimoine d'usage	puits	et timbre
1 impasse de Pones		patrimoine d'usage	puits	
1 A impasse des Pones		patrimoine d'usage	pigeonnier	trous à pigeons
3 impasse des Pones		détails architecturaux	ouvertures étroites	
4 impasse des Pones		clôtures	piliers	
impasse des Pones		détails architecturaux	détail sculpté	
lieu-dit le Petit Grimaud		patrimoine d'usage	puits	
lieu-dit les Groies	parcelle ZM0036	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	croix	
lieu-dit Porc Pendu		patrimoine d'usage	fontaine	
1 rue de Beauregard		clôtures	ensemble d'entrée	
13 rue de Beauregard		détails architecturaux	graffiti	graffiti protestant
19 rue de Beauregard		détails architecturaux	porte cochère	
23 rue de Beauregard		patrimoine d'usage	œil-de-bac	
27 rue de Beauregard	à l'intérieur de la cour	détails architecturaux	porte d'entrée, détail sculpté	
34 rue de Beauregard		détails architecturaux	date	LAN 6
40 rue de Beauregard		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
rue de Beauregard	devant le n°54B	patrimoine d'usage	puits	
rue de Champ-Pinson		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	ancien réservoir d'hydrocarbures
14 rue de la Chapelle		patrimoine d'usage	four	à chaux ou céramique
3 B rue de Lauzières		détails architecturaux	détail sculpté	enseigne
17 rue de Lauzières		détails architecturaux	détail sculpté	Bachus ou Dionysos
28 rue de Lauzières		clôtures	piliers	
14 rue de l'Océan		détails architecturaux	linteau	
24 rue de l'Océan		patrimoine d'usage	cadran solaire	
27 rue de l'Océan		clôtures	porte piétonne	
35 rue de l'Océan		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	statue	vierge
38 rue de l'Océan		patrimoine d'usage	pigeonnier	trous à pigeons
40 rue de l'Océan		clôtures	piliers	
rue de l'Océan	n°27 et 29	détails architecturaux	œil-de-bœuf	
20 B rue des Lilas		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
30 B rue des Mille Fleurs		clôtures	piliers	
35 rue des Mille Fleurs		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	croix	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>NIEUL-SUR-MER</b>				
40 rue des Mille Fleurs		patrimoine d'usage	puits	
1 rue des Mottes		patrimoine d'usage	puits	et timbre
12 B rue des Mottes		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et grille
rue des Mottes	n°13 et 13B	patrimoine d'usage	puits	
1 rue des Salines		clôtures	piliers	
1 rue des Salines		patrimoine commémoratif	stèle	
2 rue du Canada		patrimoine d'usage	puits	
16 rue du Canada		détails architecturaux	date	1804
10 rue du Château		patrimoine d'usage	puits	
18 rue du Château		détails architecturaux	porte	
26 rue du Château		patrimoine d'usage	puits	
23 rue du Port		patrimoine d'usage	puits	
30 rue du Port		détails architecturaux	trace	de porte
32 rue du Port		détails architecturaux	plaque	enseigne
100 rue du Port		clôtures	piliers	
7 rue du Treuil Boulard		détails architecturaux	détail sculpté	angelots
8 rue du Treuil Boulard		détails architecturaux	date	1748
12 rue du Treuil Boulard		détails architecturaux	date	1660
12 rue du Treuil Boulard		détails architecturaux	œil-de-bœuf	
23 rue du Treuil Boulard		patrimoine d'usage	puits	
rue du Vieux Port		patrimoine autour de l'eau	pont	et bornes
1 B rue Léonce Vieljeux		clôtures	porte piétonne	
4 B rue Léonce Vieljeux	sur la place	patrimoine commémoratif	monument aux morts	
6 rue Léonce Vieljeux		détails architecturaux	date	1789
14 rue Léonce Vieljeux	angle avenue de La Rochelle	patrimoine d'usage	puits	
2 rue Saint-Blaise	bibliothèque municipale	détails architecturaux	pan coupé et fronton, cheminée, inscription (PTT)	
rue de Beauregard	entre n°30 et 32	patrimoine autour de l'eau	pont	
rue de Champ-Pinson		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	ancien réservoir d'hydrocarbures
28 rue des Mille Fleurs		clôtures	piliers	
	pointe de Mortefoin	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
	pointe de Digolet	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>PÉRIGNY</b>				
6 allée du Cimetière		patrimoine d'usage	puits	
3 rue de la Garenne		patrimoine d'usage	puits	
8 rue de Saint-Martin		patrimoine d'usage	puits	
32 rue des Aigrettes		patrimoine d'usage	puits	
46 T rue des Écoles		patrimoine d'usage	puits	
48 rue des Écoles		patrimoine d'usage	puits	
9 rue des Trois Puits		patrimoine d'usage	puits	
2 rue du Canal		patrimoine d'usage	puits	
28 B rue du Château		patrimoine d'usage	puits	
60 rue du Péré		patrimoine d'usage	puits	
88 rue du Péré		patrimoine d'usage	puits	
99 rue du Péré		patrimoine d'usage	puits	
2 rue du Poteau		patrimoine d'usage	puits	
8 rue du Poteau		patrimoine d'usage	puits	
20 rue du Stade		patrimoine d'usage	puits	
25 Grande Rue		clôtures	piliers et grille	
42 Grande Rue		patrimoine d'usage	puits	
117 Grande Rue		clôtures	ensemble d'entrée	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>PUILBOREAU</b>				
chemin d'Auvergne		patrimoine d'usage	puits	
chemin de la Tourtillière		clôtures	ensemble d'entrée	
cour d'Aquitaine		patrimoine d'usage	puits	
cour de Baillac		patrimoine d'usage	puits	
cour du Périgord		patrimoine d'usage	puits	
impasse d'Artois		patrimoine d'usage	puits	
impasse de la République		patrimoine d'usage	puits	
impasse de l'Aunis		patrimoine d'usage	puits	
impasse de Touraine		patrimoine d'usage	puits	
impasse des Maronniers		patrimoine d'usage	puits	
impasse du Dauphiné		patrimoine d'usage	puits	
impasse du Presbytère		patrimoine d'usage	puits	avec timbre et petit lavoir
impasse du Presbytère		patrimoine d'usage	puits	
lieu-dit la Tourtillière		clôtures	ensemble d'entrée	
lieu-dit la Tourtillière		clôtures	piliers	
lieu-dit les Caspieres		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
lieu-dit les Caspieres		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
lieu-dit les Caspieres		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
rue du Château d'Eau	à l'intersection avec RD 9	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	calvaire	
14 T rue Alsace-Lorraine		patrimoine d'usage	puits	
26 rue Alsace-Lorraine		clôtures	piliers	
1 rue de Baillac		patrimoine d'usage	puits	
3 rue de Baillac		clôtures	piliers	
10 rue de Baillac		patrimoine d'usage	banc	banc montoir
1 rue de Beaulieu		patrimoine d'usage	moulin	à vent
2 rue de Beauséjour	sur la rue de Baillac	clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
18 rue de Grammont		patrimoine d'usage	puits	
6 rue de la République	puits sous appenti à droite dans la cour	clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
13 rue de la République		patrimoine d'usage	puits	
23 B rue de la République		patrimoine d'usage	puits	
33 rue de la République		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
41 rue de la République		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
45 rue de la République		patrimoine d'usage	puits	
54 rue de la République		patrimoine d'usage	puits	
1 rue de la Vallée		clôtures	ensemble d'entrée	portes piétonne et cochère

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>PUILBOREAU</b>				
rue de la Voute		patrimoine d'usage	puits	
impasse des Cailloux		patrimoine d'usage	puits	
2 rue de Provence		détails architecturaux	pan coupé	
rue de Provence		patrimoine d'usage	puits	
rue de Savoie		patrimoine d'usage	puits	
30 rue des Chardonnerets	chez Martin	patrimoine d'usage	puits	
rue des Chardonnerets		patrimoine d'usage	puits	
13 rue des Lilas		clôtures	piliers	
4 B rue des Vignes		patrimoine d'usage	puits	
rue Saint-Vincent	square face de la médiathèque municipale	patrimoine commémoratif	monument aux morts	
6 rue Villeneuve		patrimoine d'usage	puits	et 2 timbres
5 rue de Baillac		détails architecturaux	Pierre de réemploi	
13 grande rue de la Motte		patrimoine d'usage	puits	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-CHRISTOPHE</b>				
35 chemin de la Ville		clôtures	ensemble d'entrée	porte piétonne, mur maillons et pierre de taille
59 chemin de la Ville		clôtures	piliers	
chemin de l'Eglise		patrimoine d'usage	pigeonnier	
chemin de Tesson		patrimoine d'usage	trace	passage à barriques
chemin de Virson et chemin d'Aigrefeuille		patrimoine d'usage	puits	
8 chemin du Gué		patrimoine d'usage	pigeonnier	
place des Écoles		patrimoine commémoratif	monument aux morts	
2 route d'Aigrefeuille		clôtures	piliers	
8 route de Cugné		patrimoine d'usage	puits	
17 route de Marans		patrimoine d'usage	œil-de-bac	
21 route de Marans		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
22 route de Marans		détails architecturaux	encadrement de porte et génoise	
25 route de Marans		patrimoine d'usage	puits	
32 route de Marans	route de Cugné	patrimoine d'usage	trace	passage à barriques
route de Marans		patrimoine autour de l'eau	pont	et 2 bornes
4 route de Virson		patrimoine d'usage	puits	
5 rue des Malettes		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, murs arcqués, portail bois
15 rue du Pont		patrimoine d'usage	puits	
rue du Pont		patrimoine autour de l'eau	pont	
2 petite rue du Bourg		patrimoine d'usage	pigeonnier	
22 petite rue du Bourg		patrimoine d'usage	pigeonnier	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINTE-SOULLE</b>				
1 chemin des Batailles		patrimoine d'usage	puits	
3 chemin des Batailles		patrimoine d'usage	puits	
7 chemin du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
chemin du Pressoir	le long du n°1 rue du Chemin Vert	patrimoine d'usage	puits	
4 impasse des Bois		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, grille et porte piétonne
place du Cercle		patrimoine d'usage	puits	
28 route de Nantes		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
19 rue de Chavagne		patrimoine d'usage	puits	
rue de Chavagne	entre le n°25 et 27	patrimoine d'usage	puits	
2 rue de la Robertrie		clôtures	piliers et grille	
6 rue de la Robertrie		patrimoine d'usage	puits	
19 rue de la Roche Bertin		patrimoine d'usage	puits	
28 rue de la Roche Bertin		clôtures	piliers et grille	
49 rue de la Roche Bertin		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, grille, et porte piétonne
22 rue de l'Aquitaine		clôtures	ensemble d'entrée	piliers
7 rue de l'Aunis		clôtures	piliers	
7 rue de l'Aunis		patrimoine d'usage	puits	
12 rue de l'Aunis		clôtures	piliers	
18 rue de l'Aunis		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, grille et 2 portes piétonnes
35 rue de l'Aunis		clôtures	piliers	
39 rue de l'Aunis	derrière la Mairie	patrimoine d'usage	puits	
50 rue de l'Aunis		clôtures	piliers	
53 rue de l'Aunis		patrimoine d'usage	puits	
rue de l'Aunis	n°56 et 58	clôtures	piliers	
16 rue des Hirondelles		clôtures	piliers et grille	
30 rue des Marronniers		clôtures	ensemble d'entrée	porte piétonne
30 rue des Marronniers		patrimoine d'usage	puits	
rue des Marronniers	à l'angle avec la rue Lamartine	patrimoine d'usage	puits	
1 rue du Clos Fleuri		patrimoine d'usage	puits	
4 rue du Clos Fleuri		patrimoine d'usage	puits	
5 rue du Clos Fleuri		patrimoine d'usage	puits	
rue du Périgord	devant le n°24 rue du Périgord	patrimoine d'usage	puits	
4 rue du Petit Village		patrimoine d'usage	puits	
7 rue du Petit Village		patrimoine d'usage	puits	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINTE-SOULLE</b>				
5 rue du Poitou		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, grille et porte piétonne
31 rue du Poitou		clôtures	piliers	
66 rue du Poitou		clôtures	piliers	
66 A rue du Poitou		clôtures	piliers	
rue du Poitou	n°65 et 67	clôtures	piliers	
5 rue Lamartine		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et grille
14 rue Lamartine		patrimoine d'usage	puits	
3 rue Poitou		patrimoine d'usage	puits	
	chemin rural en prologement de la rue des Sources - parcelle YD47	patrimoine d'usage	puits	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-MÉDARD D'AUNIS</b>				
13 Petite Rue	rue de la Borderie	patrimoine d'usage	pigeonnier	
15 Petite Rue	rue de la Borderie	patrimoine d'usage	puits	
allée des Écoles	devant les écoles	patrimoine d'usage	puits	
1 chemin de la Vallée		patrimoine d'usage	puits	
5 chemin de la Vallée		patrimoine d'usage	puits	
1 chemin de Manigau		patrimoine d'usage	puits	
chemin des Abetilles		patrimoine d'usage	puits	
2 chemin des Tourettes		patrimoine d'usage	puits	
chemin des Tourettes	route de La Jarrie	clôtures	piliers	
chemin des Tourettes		patrimoine d'usage	puits	
chemin des Tourettes		patrimoine d'usage	réservoir d'eau	
2 chemin du Vieux Four		patrimoine d'usage	puits	
lieu-dit la Brangelière		patrimoine d'usage	puits	
lieu-dit le Machet-Ouest		patrimoine d'usage	puits	
lieu-dit les Moquettes	parcelle H1172	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	calvaire	
lieu-dit Les Près Moty		patrimoine d'usage	fontaine	
route du Bois Raud		patrimoine d'usage	pigeonnier	trous à pigeons
route du Bois Raud		patrimoine d'usage	puits	
4 T rue de Chavanier		patrimoine d'usage	puits	
14 rue de Chavanier		patrimoine d'usage	puits	
16 rue de Chavanier		clôtures	piliers	
27 rue de Chavanier		patrimoine d'usage	puits	
2 rue de la Barrère		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et grille
3 rue de la Barrère		patrimoine d'usage	puits	
20 rue de la Barrère		patrimoine d'usage	puits	
1 rue de la Bataille		patrimoine d'usage	puits	
6 E rue de la Bauge		patrimoine d'usage	puits	
2 rue de la Borderie		patrimoine d'usage	puits	
6 A rue de la Borderie		patrimoine d'usage	puits	
7 rue de la Borderie		patrimoine d'usage	puits	
13 T rue de la Borderie		patrimoine d'usage	trace	passage à barriques
15 rue de la Borderie		patrimoine d'usage	puits	
18 rue de la Borderie		clôtures	piliers	
1 rue de la Couronne		patrimoine d'usage	puits	
3 rue de la Croix		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-MÉDARD D'AUNIS</b>				
8 rue de la Croix		patrimoine d'usage	trace	passage à barriques
13 rue de la Liberté	rue Godinet	patrimoine d'usage	pigeonnier	
15 rue de la Liberté		patrimoine d'usage	puits	et timbre
16 rue de la Liberté		patrimoine d'usage	puits	
rue de la Liberté		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	vierge	
rue de la Liberté		patrimoine commémoratif	monument aux morts	
8 rue des Franches		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
1 rue des Jariolles		patrimoine d'usage	puits	
10 rue des Jariolles		patrimoine d'usage	puits	
8 rue des Ormeaux		patrimoine d'usage	puits	
9 rue des Ormeaux		patrimoine d'usage	puits	
1 rue du Mazureau		patrimoine d'usage	œil-de-bac	
7 rue du Mazureau		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
7 rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
16 rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
24 rue du Moulin		patrimoine d'usage	œil-de-bac	
37 rue du Moulin		patrimoine d'usage	pièce d'évier	
37 rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
61 rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
63 rue du Moulin		patrimoine d'usage	puits	
9 rue du Ruisseau		patrimoine d'usage	puits	
15 Grande Rue		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte piétonne, mur en maellons adjacent

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-ROGATIE</b>				
place de la Mairie		patrimoine commémoratif	monument aux morts	
rue de la Forge	rue de La Rochelle	clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
2 rue de l'Eglise		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
8 rue de l'Eglise		patrimoine d'usage	puits	
1 rue de Nice	angle rue des Murs	clôtures	ensemble d'entrée	piliers, grille, porte piétonne, et piliers secondaires
1 rue de Périgny		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	calvaire	
17 rue de Périgny		patrimoine d'usage	puits	
18 rue de Périgny		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
27 rue de Périgny		patrimoine d'usage	puits	
1 rue des Écoles		patrimoine d'usage	puits	
8 rue des Écoles		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
rue du 19 mars 1962	cimetière	clôtures	piliers	
7 rue du Couvent		patrimoine d'usage	puits	
11 rue du Four	angle rue de la Forge	clôtures	piliers	
1 rue du Parc		clôtures	piliers	
rue Villa Donatien		clôtures	piliers	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-VIVIEN</b>				
impasse des Cougnauds		patrimoine d'usage	puits	
place de la Mairie		patrimoine commémoratif	monument aux morts	
rue de la Barbotière	parcelle ZI0007	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	calvaire	
10 rue du Marais Doux		clôtures	ensemble d'entrée	murs et piliers (4)
	dans l'enceinte du cimetière	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	croix	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-XANDRE</b>				
28 allée de Candé		clôtures	piliers	
9 allée du Mail		patrimoine d'usage	puits	
chemin de Bel Air		patrimoine d'usage	fontaine	
1 impasse des Iris		patrimoine d'usage	puits	
lieu-dit la Sauzaie		patrimoine d'usage	puits	
6 passage du Muguet		patrimoine d'usage	puits	
place de la Libération		patrimoine commémoratif	monument aux morts	
6 rue Cavelier de la Salle		patrimoine d'usage	puits	
27 rue de la Butellerie		clôtures	piliers	
1 rue de la Godinerie		clôtures	piliers	
14 rue de la République		patrimoine d'usage	puits	
16 rue de la République		patrimoine d'usage	puits	
24 rue de la République		patrimoine d'usage	puits	
27 rue de la République		clôtures	piliers	
35 rue de la République		détails architecturaux	passage couvert	
37 rue de la République		patrimoine d'usage	puits	
46 rue de la République		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
47 rue de la République		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
62 rue de la République		patrimoine d'usage	puits	
2 rue de la Ribotelière	derrière la maison	patrimoine d'usage	puits	
19 rue de la Ribotelière		patrimoine d'usage	puits	
21 rue de la Ribotelière		clôtures	piliers	
rue de la Ribotelière	à l'intersection avec la rue du Bosquet	clôtures	ensemble d'entrée	grille, piliers et contrefort
17 rue de La Rochelle		patrimoine d'usage	puits	
24 rue de La Rochelle	angle impasse des Violettes	patrimoine d'usage	puits	
25 rue de La Rochelle		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
27 rue de Lagord		patrimoine d'usage	puits	
3 rue de l'Océan		clôtures	ensemble d'entrée	piliers
1 rue de Marans		patrimoine d'usage	puits	
4 rue de Marans	sur la façade côté rue de la République	patrimoine d'usage	puits	et pilier contigu
5 rue de Saint-Xandre		patrimoine d'usage	puits	
7 rue des Moissons		patrimoine d'usage	puits	
22 rue des Moissons	rue de La Rochelle	clôtures	piliers	
rue des Moissons	devant n°14, 16 et 18	patrimoine d'usage	puits	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-XANDRE</b>				
42 rue des Patureaux		patrimoine d'usage	puits	
18 rue des Sports		patrimoine d'usage	puits	
9 rue des Vendanges		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
9 rue des Vendanges		patrimoine d'usage	puits	
81 rue d'Esnandes		clôtures	piliers	
85 rue d'Esnandes		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne
9 rue du Bois Noir	bord de route en face du n°9	patrimoine d'usage	puits	
rue du Marché		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SALLES-SUR-MER</b>				
lieu-dit le Moulin de Plaisance		patrimoine d'usage	moulin	à vent
place de la Liberté		patrimoine d'usage	puits	
place de la Mairie		patrimoine d'usage	puits	
place de la Mairie		patrimoine d'usage	puits	
9 rue de Bouteville		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte piétonne et murs adjacents
30 rue de Bouteville		patrimoine d'usage	puits	
rue de la Borderie et de la Croix des Fleurets		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	calvaire	
2 rue de la Vacherie		patrimoine d'usage	puits	
5 rue de l'Herbaudière		patrimoine d'usage	puits	
2 rue de l'Héronière		patrimoine architectural	tour	crénelée
2 rue de l'Héronière	angle rue du Panzay	patrimoine d'usage	borne	2 bornes et muret maçonné
21 rue de l'Héronière		patrimoine d'usage	puits	
rue des Écoles		patrimoine d'usage	puits	
3 rue des Sept Cheminées		patrimoine d'usage	puits	
3 rue des Touvents		patrimoine d'usage	puits	
5 rue des Touvents		patrimoine d'usage	puits	
16 rue du Bois des Grèves		patrimoine d'usage	puits	
18 rue du Bois des Grèves		patrimoine d'usage	puits	
4 rue du Panzay		détails architecturaux	détail sculpté	cochon au blason
7 rue du Panzay		patrimoine d'usage	puits	
rue du Panzay		patrimoine autour de l'eau	pont	
rue du Puits		patrimoine d'usage	puits	
rue Grand'rue	entre les n°13 et 19	patrimoine d'usage	puits	
rue Pierre	parcelle AH14	patrimoine d'usage	puits	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>THAIRÉ D'AUNIS</b>				
1 place de l'Hôpital		patrimoine d'usage	puits	
2 rue de la Casse		clôtures	ensemble d'entrée	
2 rue de la Chapelle		clôtures	piliers	
rue de la Chapelle	cimetière	patrimoine commémoratif	monument aux morts	
6 rue de la Corderie		détails architecturaux	appui de fenêtre	
8 rue de la Fontaine		détails architecturaux	fenêtre	
8 rue de la Fontaine du Chêne		patrimoine d'usage	puits	
1 rue de la Libération	rue Tournante d'Abbeville	détails architecturaux	appui de fenêtre	
8 rue de l'Aunis	angle rue Henry Roy	patrimoine d'usage	puits	
rue de Verdun	cimetière	patrimoine commémoratif	monument aux morts	
3 rue des Canards		patrimoine d'usage	puits	
6 rue des Canards		patrimoine d'usage	puits	
8 rue des Canards		patrimoine d'usage	puits	
17 rue des Canards		patrimoine d'usage	puits	
rue des Templiers		patrimoine d'usage	puits	
7 rue du Baloir		détails architecturaux	linteau de fenêtre	
1 rue du Clou		patrimoine d'usage	pièce d'évier	
1 rue du Clou		patrimoine d'usage	puits	
2 rue du Four de Dirac	rue des Halles	détails architecturaux	date	
6 rue du Four de Dirac		patrimoine d'usage	pressoir	
11 rue du Four de Dirac		détails architecturaux	fenêtre	
7 B rue du Général De Gaulle		détails architecturaux	date	
9 rue du Général De Gaulle		détails architecturaux	blason	
13 rue du Général De Gaulle		détails architecturaux	inscription, porte à linteau	
6 rue du Meurier		patrimoine d'usage	puits	
2 rue Jean Coyttar		détails architecturaux	date	
8 rue Jean Perry		patrimoine d'usage	puits	
23 rue Jean Perry		patrimoine d'usage	puits	et timbre
29 rue Jean Perry		patrimoine d'usage	puits	
rue Jean Perry		clôtures	piliers	
1 ruelle de la Poterne		patrimoine d'usage	puits	
12 ruelle des Jardins	en bordure de la ruelle Saint Léonard	patrimoine d'usage	puits	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

### VÉRINES

chemin du Château	face au n°7	patrimoine d'usage	puits	
3 chemin du Vilain Nom		détails architecturaux	inscription	
place de la Liberté		patrimoine commémoratif	stèle	et arbre de la libération
place de l'Eglise	dans le jardin de l'ancien presbytère	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	vierge	
place de l'Eglise		patrimoine commémoratif	stèle	
8 rue de la Verrerie		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte piétonne, grilles et mur en moellons adjacent
10 rue de la Verrerie		clôtures	ensemble d'entrée	pilier, porte piétonne, murs en moellons adjacent
rue de la Verrerie	angle rue de la Fontaine Pastour	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	vierge	
4 rue des Charrons		patrimoine d'usage	puits	
23 rue des Fariniers		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte piétonne, grilles, arbre
rue des Fariniers	devant le n°20	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	vierge	
12 B rue des Gués		patrimoine d'usage	puits	
13 rue des Gués		patrimoine d'usage	puits	
23 rue des Gués		clôtures	piliers	
23 rue des Gués		patrimoine d'usage	pigeonnier	
rue des Gués		patrimoine autour de l'eau	pont	
20 rue des Saulniers		patrimoine d'usage	puits	
4 rue des Tonneliers		patrimoine d'usage	puits	
16 rue des Tonneliers		patrimoine d'usage	puits	
rue du Château		patrimoine d'usage	puits	
2 rue du Prieuré de Roncevaux		détails architecturaux	inscription	
3 rue Villa Donatien		patrimoine d'usage	puits	
15 rue Villa Donatien		patrimoine commémoratif	stèle	et arbre de la libération
rue Villa Donatien		patrimoine d'usage	puits	
2 ruelle du Syndic		patrimoine d'usage	puits	
3 venelle des Puits		patrimoine d'usage	puits	et timbre
	dans l'enceinte du cimetière	patrimoine commémoratif	monument aux morts	

ADRESSE	COMPLÈMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>YVES</b>				
chemin de l'Eclusier		patrimoine autour de l'eau	pont	
lieu-dit Fief des Demoiselles		fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
lieu-dit Château du Passage	parcelle AH186	patrimoine autour de l'eau	bassin	
lieu-dit le Rocher	parcelle AL0170	fortifications	vestige 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	bunker
lieu-dit les Portes du Canal		patrimoine autour de l'eau	écluse	
10 rue des Mouettes		patrimoine commémoratif	monument funéraire	
rue du Noyer		patrimoine commémoratif	stèle	
rue du Saule		patrimoine d'usage	puits	
	Grand Dauphin	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Fief des Demoiselles	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Fief des Demoiselles	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	les Chaudières	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	les Boucholeurs	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	le Rocher	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	le Rocher	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Prés des Fontaines	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Prés des Fontaines	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Prés des Fontaines	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Prés des Fontaines	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Prés des Fontaines	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Levée des Chaudières	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Levée des Chaudières	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	les Boucholeurs	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	les Boucholeurs	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	les Boucholeurs	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	les Boucholeurs	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	le Rocher	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	le Rocher	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Levée des Chaudières	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Levée des Chaudières	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Levée des Chaudières	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	Levée des Chaudières	patrimoine autour de l'eau	ponton de pêche au carrelet	
	dans l'enceinte du cimetière	patrimoine commémoratif	stèle	
	Plateau des Cent Journeaux	patrimoine commémoratif	stèle	

## 2 / LINÉAIRES

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>ANGOULINS-SUR-MER</b>				
avenue des Treuils	résidence des Veaux Verts	clôtures	mur	en maellons
17 avenue du Général de Gaulle		clôtures	mur	mur-bahut, piliers, grille
avenue du Général de Gaulle	n°64 et n°66	clôtures	mur	mur-bahut, piliers modénature brique
18 avenue Edmond Grasset		détails architecturaux	façade	modénature pierre, corniche, inscription 'MG 1881'
20 avenue Edmond Grasset		détails architecturaux	façade	modénature pierre
26 chemin de la Sapinière		clôtures	mur	en maellons et mur-bahut en briques y compris grille et piliers
chemin des Genêts	n°12 et n°13	fortifications	mur	d'enceinte d'un ancien fort
chemin des Veaux Verts	résidence des Veaux Verts	clôtures	mur	en maellons
chemin des Veaux Verts		clôtures	mur	en maellons
impasse Gambetta	entre la rue Gambetta et la rue Château Gaillard	forme urbaine	venelle	mur en maellons
lieu-dit le Pont de la Pierre		clôtures	mur	de clos
36 rue Carnot		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et encadrement porte piétonne
6 rue Château Gaillard		clôtures	mur	de clos
rue de la Paix		forme urbaine	venelle	mur en maellons, végétation en pied de murs
20 rue des Salines		détails architecturaux	façade	modénature pierres et briques
44 rue des Salines		clôtures	mur	en maellons
29 rue Gambetta		clôtures	mur	mur-bahut, piliers, modénature briques
rue Gambetta	n° 8 et n°12	détails architecturaux	linéaire de façades	modénature sculptée
23 rue Thiers		clôtures	mur	en maellons
25 rue Thiers		clôtures	mur	mur-bahut, piliers, grille

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>AYTRÉ</b>				
avenue du Commandant Lysiack		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte, portail, mur, guérite
avenue du Commandant Lysiack		forme urbaine	linéaire de façades	façade briques, pas hollandais sheds
24 avenue Edmond Grasset		clôtures	mur	mur-bahut et 3 piliers
31 avenue Edmond Grasset		forme urbaine	linéaire de façades	alignement
33 avenue Edmond Grasset		forme urbaine	linéaire de façades	alignement
41 avenue Edmond Grasset		forme urbaine	linéaire de façades	alignement
44 avenue Edmond Grasset	angle rue Jean Jaurès	forme urbaine	linéaire de façades	
avenue Edmond Grasset		détails architecturaux	façade	
avenue Edmond Grasset	n°47 à 51	forme urbaine	linéaire de façades	modénature
avenue Edmond Grasset	n°44 à 58	forme urbaine	linéaire de façades	
3 rue Albert 1 <sup>er</sup>		clôtures	ensemble d'entrée	chai, mur, piliers, portail bois
10 rue Barbedette	rue Gambetta	clôtures	mur	de clos, piliers portails etc
10 rue Barbedette		clôtures	mur	piliers, porte piétonne, mur en moellons
rue Barbedette		clôtures	mur	
rue Barbedette	n° 2 à 6 - Colonel Fabien et petite rue Carnot	forme urbaine	linéaire de façades	bâtiments et mur de clos
rue de la Gare	n°1 à 7	forme urbaine	linéaire de façades	bâtiments divers
rue de la Gare	n°2 à 10 - n°1T place de la République	forme urbaine	linéaire de façades	bâtiments R+1, divers
rue de la Gare	n°9 à 33B	forme urbaine	linéaire de façades	bâtiments R+1, divers, piliers
rue de la Gare	n°27 à 29 et n°2 rue du Petit Versailles	forme urbaine	linéaire de façades	modénature, blason
rue de la Paix	n°1 à 5	forme urbaine	linéaire de façades	bâti, mur, porte piétonne etc
1 rue de la Résistance		forme urbaine	linéaire de façades	alignement
3 rue des Cités	angle rue Albert 1er	clôtures	mur	de clos et bâtiments, piliers, porte piétonne
5 rue des Cités	angle rue Victor Hugo et angle rue Albert 1er	forme urbaine	linéaire de façades	façades, murs, portes piétonnes
12 rue des Salines		forme urbaine	linéaire de façades	alignement, chai, grange ou entrepôt
rue des Saulniers	n°4 à 22	forme urbaine	linéaire de façades	alignement, façades, murs, pignons hétéroclites
8 rue du Colonel Fabien	et n°2 rue Gambetta	forme urbaine	linéaire de façades	
rue du Colonel Fabien	mitoyen n°6H	clôtures	mur	bas, épais (arasé?)
rue du Colonel Fabien	n°4, 4B et 6	forme urbaine	linéaire de façades	alignement
rue du Colonel Fabien	n°12 à 16	forme urbaine	linéaire de façades	mur-bahut, piliers, pignons de bâtiments
rue du Colonel Fabien	n°9 à 11	forme urbaine	linéaire de façades	
rue du Petit Versailles	n°1 et 1B	forme urbaine	linéaire de façades	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>AYTRÉ</b>				
35 rue Emile Combes		clôtures	ensemble d'entrée	piliers (3)
12 rue Gambetta		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, mur, restes d'un clos
rue Gambetta	n°2 à 10 - n°1 à 3 impasse des Charmilles	forme urbaine	linéaire de façades	piliers, mur-bahut, façades, porche
rue Gambetta	rue Colonel Fabien	forme urbaine	linéaire de façades	
rue Guy Mocquet	n°9 à 13	forme urbaine	linéaire de façades	bâtiment R+1 à l'alignement
rue Guynemer	angle rue de la Résistance	forme urbaine	linéaire de façades	
2 rue Jean Jaurès	angle avenue Edmond Grasset n°40 et n°42	forme urbaine	linéaire de façades	maisons de ville adossées à la propriété
6 B rue Jean Jaurès		clôtures	mur	de clos
7 rue Jean Jaurès	et chemin des Réaux	clôtures	mur	de clos, inclus piliers, portails, porte(s) piétonne
rue Jean Jaurès	rue du Colonel Fabien	clôtures	mur	de clos, inclus piliers, porte piétonne, mœllons appareillés
rue Jean Jaurès	10B et 12	forme urbaine	linéaire de façades	alignement
rue Jean Jaurès	n°4T et 6	forme urbaine	linéaire de façades	compris piliers, portail
17 B rue Nicolas Gargot	allée du Château	clôtures	mur	de clos et de chai, hauteur et nature divers, piliers, mur-bahut, etc
17 rue Pasteur	rue du Petit Versailles	clôtures	mur	en mœllons alités
rue Pasteur	n°1 à 7	forme urbaine	linéaire de façades	
ruelle Edmond Grasset	entre avenue Edmond Grasset et allée de l'Hermitage	forme urbaine	venelle	murs
petite rue Carnot		forme urbaine	venelle	murs et façades

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>BOURGNEUF</b>				
allée des piétons		clôtures	mur	en mœllons
chemin des Bélines		clôtures	mur	de clos, ensemble d'entrée, mur de grange etc
impasse des Trépassés		forme urbaine	venelle	
passage des Mitis		forme urbaine	venelle	
passage des Philantropes		forme urbaine	venelle	
passage des Ramadas		clôtures	mur	en mœllons
passage des Ramadas		forme urbaine	venelle	
passage des Souterrains		forme urbaine	venelle	murs hauts
passage des Tonneliers		forme urbaine	venelle	
passage du Vinaigrier		forme urbaine	venelle	murs hauts de mœllons appareillés
21 rue de Betphage		clôtures	mur	de clos, pignon d'auvent etc
rue de Betphage		clôtures	mur	de clos et ensemble d'entrée
rue de Betphage	cimetière	clôtures	mur	de clos et ensemble d'entrée
rue de Betphage	n°19 à 21 - côté plaine des Sports	clôtures	mur	de clos, mœllons enduit
2 rue de la Chartrie	rue de la Muraille	clôtures	mur	de clos
12 rue de la Chartrie	en bordure de la rue de la Coppinerie et de la rue de la Chartrie	clôtures	mur	en mœllons
14 rue de la Chartrie		clôtures	mur	de clos
16 rue de la Chartrie		clôtures	mur	en mœllons
rue de la Chartrie	n°14 et 16	clôtures	mur	en mœllons
rue de la Chartrie	n° 5 B et 5 T	clôtures	mur	en mœllons, piliers, porte piétonne
1 B rue de la Commanderie		clôtures	mur	en mœllons
1 rue de la Commanderie		clôtures	mur	en mœllons
11 rue de la Commanderie	et passage de la Princesse	détails architecturaux	façade	
27 rue de la Commanderie		détails architecturaux	façade	
37 rue de la Commanderie		détails architecturaux	façade	
45 B rue de la Commanderie		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et murs
51 rue de la Commanderie		détails architecturaux	façade	
rue de la Commanderie	n°1, 1B et n°8 rue de la Chartrie	clôtures	mur	clos, ensemble d'entrée rue de la Chartrie
rue de la Commanderie	n°14 à 22 et rue de la Muraille	clôtures	mur	de clos
rue de la Commanderie	n°54 à 58 - rue de la Muraille angle passage des Députés	clôtures	mur	de clos
rue de la Commanderie	n°68 et 70, en bordure de la rue de la Muraille et du passage des Ramadas	clôtures	mur	de clos
rue de la Commanderie	en bordure de la rue de la Muraille	clôtures	mur	de clos, de pignons, pierre vue, piliers, traces (voutes, meurtrières, ...)

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>BOURGNEUF</b>				
rue de la Commanderie	n°27 à 31 et n°22 rue de la Coppinerie	clôtures	mur	de clos, ensemble d'entrée et porte piétonne voûtée
rue de la Commanderie	n°76 à 86 - en bordure de la rue de la Muraille	clôtures	mur	de clos, façades chai
rue de la Commanderie		détails architecturaux	façade	ordonancement
rue de la Commanderie	n°32 à 36	forme urbaine	linéaire de façades	et pilier au n°36
rue de la Commanderie	n°44 à 52 et passage des Députés	forme urbaine	linéaire de façades	y compris grange au n°44
rue de la Commanderie	n°38 à 42	forme urbaine	linéaire de façades	
28 rue de la Coppinerie		clôtures	mur	en mœllons et ensemble d'entrée
34 rue de la Coppinerie		clôtures	mur	de clos, piliers à l'angle, porte piétonne
35 rue de la Coppinerie	arrière des parcelles	clôtures	mur	de clos
36 rue de la Coppinerie		détails architecturaux	façade	modénature pierre
38 rue de la Coppinerie		clôtures	mur	en mœllons
63 rue de la Coppinerie		clôtures	mur	en mœllons
rue de la Coppinerie		clôtures	mur	de clos
rue de la Coppinerie		clôtures	mur	de clos et portes piétonnes
rue de la Coppinerie	n°35 et 37	clôtures	mur	en mœllons appareillés, chaînage pierre
rue de la Muraille	n°4 rue de la Commanderie et n°6 rue de la Chartrie	clôtures	mur	de clos

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
3 avenue du Général Leclerc		clôtures	ensemble d'entrée	
3 B avenue du Général Leclerc		clôtures	ensemble d'entrée	
5 avenue du Général Leclerc		clôtures	ensemble d'entrée	
7 avenue du Général Leclerc		clôtures	ensemble d'entrée	
9 avenue du Général Leclerc		clôtures	ensemble d'entrée	
boulevard Aristide Briand	Syndicat d'Initiative	clôtures	mur	
boulevard Aristide Briand	Syndicat d'Initiative	clôtures	mur	
28 boulevard de la Libération		clôtures	mur	et piliers
70 boulevard de la Mer	angle rue du Marché	clôtures	mur	
20 boulevard de la République	angle rue du Docteur Fatin	clôtures	ensemble d'entrée	mur, piliers et grille
51 boulevard de la République		clôtures	ensemble d'entrée	
67 boulevard de la République		clôtures	ensemble d'entrée	
132 boulevard de la République		détails architecturaux	façade	art-déco
41 Boulevard de Lattre de Tassigny	rue du Président Herriot	clôtures	mur	ferronnerie
chemin des Hautes Terres d'Angoutes	cimetière Mérovingien	clôtures	mur	mur d'enceinte, les 3 entrées et portes
chemin des Hautes Terres d'Angoutes	cimetière Mérovingien	clôtures	mur	mur interne cimetière
chemin des Hautes Terres d'Angoutes	cimetière Mérovingien	clôtures	mur	mur interne cimetière
chemin des Hautes Terres d'Angoutes	cimetière Mérovingien	clôtures	mur	mur interne cimetière
chemin des Hautes Terres d'Angoutes	cimetière Mérovingien	clôtures	mur	mur interne cimetière
12 rue Beauséjour		clôtures	ensemble d'entrée	
19 rue de Barbezieux		clôtures	ensemble d'entrée	mur et piliers
17 rue de la Platière		clôtures	ensemble d'entrée	
33 rue de La Rochelle		clôtures	ensemble d'entrée	
35 rue de La Rochelle		clôtures	ensemble d'entrée	
39 rue de La Rochelle		clôtures	ensemble d'entrée	
42 rue de La Rochelle		clôtures	ensemble d'entrée	mur et piliers
3 rue de Niort		clôtures	mur	et piliers
5 B rue de Niort		clôtures	mur	et piliers
5 rue de Niort		clôtures	mur	et piliers
8 rue des Acacias		clôtures	ensemble d'entrée	
10 rue des Acacias		clôtures	ensemble d'entrée	
12 rue des Acacias		clôtures	ensemble d'entrée	
9 rue des Bons Enfants	mur sur rue Beauséjour	clôtures	ensemble d'entrée	
16 rue des Dunes		détails architecturaux	façade	
18 rue des Dunes		détails architecturaux	façade	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
20 rue des Dunes		détails architecturaux	façade	
22 rue des Dunes		clôtures	mur	
22 rue des Dunes		détails architecturaux	façade	
16 rue des Quatre Sergents		clôtures	ensemble d'entrée	
8 rue du Marché		clôtures	mur	
16 rue du Marché		clôtures	mur	
rue du Port Punay	ferme de Port Punay	clôtures	mur	
3 rue Renaudot		clôtures	mur	
5 rue Renaudot		clôtures	mur	
15 rue Thiers		clôtures	ensemble d'entrée	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CLAVETTE</b>				
5 chemin de Pommerou		clôtures	mur	de clos, en mœllons
11 chemin de Pommerou	angle chemin de la Colonie	clôtures	mur	de clos, en mœllons
chemin de Pommerou	n°5 à 11 - fonds de parcelles	clôtures	mur	de clos, en mœllons
chemin de Pommerou	n°7 à 11	clôtures	mur	de clos, en mœllons
chemin des Amoureux		forme urbaine	venelle	et mur de clos/végétation la bordant, etc
5 rue du Grand Chemin		clôtures	mur	de clos, en mœllons
7 T rue du Grand Chemin		clôtures	mur	en mœllons
18 rue du Grand Chemin	visible depuis la route du Goyau	clôtures	mur	de clos, en mœllons
18 rue du Grand Chemin		clôtures	mur	de clos, en mœllons
30 B rue du Grand Chemin		clôtures	mur	de clos, en mœllons
32 et 36 rue du Grand Chemin	fonds de parcelles 7 et 8 impasse du clos de l'Aunis	clôtures	mur	en mœllons
39 rue du Grand Chemin		clôtures	mur	mur-bahut avec grille et 3 piliers
1 rue du Moulin		clôtures	mur	de clos, en mœllons avec piliers de portail et porte piétonne
4 rue du Moulin		clôtures	mur	de clos, en mœllons
4 rue du Moulin		clôtures	mur	de clos, en mœllons
10 rue du Moulin		détails architecturaux	façade	
27 rue du Moulin		clôtures	mur	de clos, en mœllons en continuité de l'enceinte du cimetière
29 rue du Moulin		clôtures	mur	de clos, en mœllons en continuité de l'enceinte du cimetière
rue du Moulin	entrée nord du Bourg	clôtures	mur	de clos, en mœllons, enceinte du cimetière avec un portail et une porte piétonne

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CROIX-CHAPEAU</b>				
22 avenue de la Libération		clôtures	mur	en mœllons et piliers
33 avenue de la Libération	angle rue des Bleuets	clôtures	mur	de clos
41 avenue de la Libération		clôtures	ensemble d'entrée	
avenue de la Libération	n°14 et n°16	clôtures	mur	murs-bahuts avec grille ouvragée, piliers, portes piétonnes
avenue de la Libération	visible depuis la route de Thairé d'Aunis	clôtures	mur	de clos, en mœllons
14 rue de l'Eglise		détails architecturaux	façade	modénature pierre
rue de l'Eglise		clôtures	mur	et piliers, portail et grille du cimetière

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>DOMPIERRE-SUR-MER</b>				
1 avenue de la Gare		détails architecturaux	façade	modénature en pierre (encadrement des ouvertures, corniche)
impasse de la Grelèterie		clôtures	mur	mur-bahut, piliers, ensemble d'entrée
6 impasse des Écoles		clôtures	mur	en mœllons
18 rue de la Bégaudière		clôtures	mur	en mœllons et piliers
14 rue de la Fromagère		clôtures	mur	en mœllons enduit
17 rue de Romsay	Grande rue	clôtures	mur	en mœllons
40 rue du Général de Gaulle		détails architecturaux	façade	
52 rue du Général de Gaulle		détails architecturaux	façade	
54 rue du Général de Gaulle		détails architecturaux	façade	
81 rue du Général de Gaulle		détails architecturaux	façade	
85 rue du Général de Gaulle		détails architecturaux	façade	
rue du Moulin	n°17B à 27	détails architecturaux	façade	
rue du Ruisseau	n°2 à 6	clôtures	mur	ensemble de murs, portails, portes et piliers
15 rue Georges Clémenceau		clôtures	ensemble d'entrée	(piliers, grille, porte piétonne) et mur en prolongement
4 rue Jean-Pierre Pigot		clôtures	mur	de clos et piliers
rue Joseph Tournade	arrière du n°27T rue du Général de Gaulle	clôtures	mur	de clos, traces
14 rue Monplaisir		clôtures	mur	de clos et ensemble d'entrée (porte cochère et piétonne)
16 rue Monplaisir		clôtures	mur	en mœllons et ensemble d'entrée
rue Traversière	n°2 et 4	clôtures	mur	en mœllons et porte piétonne
ruelle de la Traversière		forme urbaine	venelle	mur en mœllons
13 Grande Rue		clôtures	mur	de clos et ensemble d'entrée
Grande Rue	n°41 à 43	forme urbaine	linéaire de façades	
42 grande rue de Chagnolet		détails architecturaux	façade	
grande rue de Chagnolet	chemin rural le long des n°41 et 43	clôtures	mur	en mœllons
grande rue de Chagnolet	n°16 à 26	détails architecturaux	façade	y compris passage couvert
	Canal de Marans	patrimoine autour de l'eau	tunnel	canal de Marans, tunnel sous gare

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

**ESNANDES**

2 avenue de la République	le long du chemin de la Roche	clôtures	mur	de clos, en maellons
5 avenue de la République	en bordure de la rue des Boucholeurs	clôtures	mur	
12 B avenue de la République		clôtures	mur	en maellons
14 B avenue de la République		clôtures	mur	
Chemin Patrice Walton	n°5 à 7B - murs chemin de la Roche	clôtures	mur	en maellons y compris pierre d'évier
1 rue de Chypre	mur donnant sur le square des Forêts	clôtures	mur	avec un pilier
20 rue de Chypre		clôtures	mur	
rue de la Métairie		clôtures	mur	en maellons
8 rue de l'Eglise	mur en bordure de la rue des Frères Guénon	clôtures	mur	en maellons
14 rue de l'Eglise	en bordure de la rue des Frères Guénon	clôtures	mur	en maellons
19 rue de l'Eglise		clôtures	mur	
21 rue de l'Eglise		clôtures	mur	
30 rue de l'Eglise	en bordure de la rue des Frères Guénon et de la venelle	clôtures	mur	en maellons
66 rue de l'Eglise		clôtures	mur	en maellons
67 rue de l'Eglise		clôtures	mur	en maellons
67 rue de l'Eglise		clôtures	mur	en maellons
70 B rue de l'Eglise		clôtures	mur	en maellons
70 rue de l'Eglise	en bordure de la venelle de la Fourche	clôtures	mur	
72 rue de l'Eglise		clôtures	mur	en maellons
72 B rue de l'Eglise	mur venelle de la Fourche	clôtures	mur	
75 rue de l'Eglise		clôtures	mur	
75 rue de l'Eglise		clôtures	mur	
81 B rue de l'Eglise		clôtures	mur	en maellons
rue de l'Eglise	n°71 et n°73, en face de l'église	clôtures	mur	en maellons
rue de l'Eglise	entre les n°53 et 55	clôtures	mur	en maellons
rue de l'Eglise		clôtures	mur	en maellons
rue de l'Eglise		clôtures	mur	en maellons
rue de l'Eglise	murs allée du Boulodrome	clôtures	mur	
rue de l'Eglise	n°71 et 73	clôtures	mur	
3 rue de l'Océan	rue Patrice Walton	clôtures	mur	en maellons
6 rue de l'Océan		détails architecturaux	façade	modénature, ordonancement, date
8 rue de l'Océan		détails architecturaux	façade	modénature, appuis de fenêtres, date
18 rue de l'Océan		détails architecturaux	façade	façade en pierre de taille, modénature et ordonancement

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>ESNANDES</b>				
28 rue de l'Océan		détails architecturaux	façade	modénature et ordonancement
30 rue de l'Océan		détails architecturaux	façade	modénature et ordonancement
6 rue des Boucholeurs	en bordure de la rue de l'Abattoir	clôtures	mur	en mœllons
rue des Clos		clôtures	mur	en mœllons
rue des Clos		clôtures	mur	en mœllons
10 B rue des Écoles	en bordure de la venelle	clôtures	mur	en mœllons
10 B rue des Écoles	et n°10 rue des Boucholeurs - en bordure de venelle	clôtures	mur	en mœllons
rue des Forêts	et rue des Écoles	clôtures	mur	de clos de l'ancien château, attache de chevaux (en bordure du passage privé partie nord-ouest)
13 rue des Frères Guénon et Victimes de Guerre		clôtures	mur	en mœllons
rue des Frères Guénon et Victimes de Guerre		clôtures	mur	en mœllons
rue des Frères Guénon et Victimes de Guerre		clôtures	mur	en mœllons
rue des Frères Guénon et Victimes de Guerre		clôtures	mur	en mœllons
rue des Souvenirs		clôtures	mur	en mœllons
2 rue d'Orbigny		clôtures	mur	en mœllons y compris piliers avec grille et pan coupé
3 rue d'Orbigny		clôtures	mur	en mœllons y compris porte piétonne
5 rue d'Orbigny		clôtures	mur	en mœllons
10 B rue d'Orbigny		détails architecturaux	façade	yeux-de-bœuf et attache de chevaux, modénature
11 rue d'Orbigny		clôtures	mur	
13 rue d'Orbigny		clôtures	mur	en mœllons, bas
3 B rue du Couchant		clôtures	mur	en mœllons
rue du Couchant		clôtures	mur	
rue du Levant		clôtures	mur	
5 rue du Moulin		clôtures	mur	en mœllons
5 rue du Moulin	arrière de la parcelle	clôtures	mur	en mœllons
14 rue du Moulin		clôtures	mur	en mœllons
14 rue du Moulin		clôtures	mur	en mœllons
rue du Moulin	n°20 et n°24	clôtures	mur	en mœllons
1 rue du Prieuré		détails architecturaux	façade	appuis de fenêtre
rue du Prieuré		clôtures	mur	en mœllons
6 rue Patrice Walton	mur venelle de l'Océan	clôtures	mur	
6 rue Patrice Walton		détails architecturaux	façade	modénature
1 rue de l'Abattoir		clôtures	mur	en mœllons
	marais d'Esnandes	fortifications	vestiges 2 <sup>nd</sup> guerre mondiale	fossé anti-char

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA JARNE</b>				
chemin de la Levée		forme urbaine	venelle	murs hauts, végétation, ponceau
lieu-dit Ronflac		clôtures	mur	enduit, couvert, chaînage pierre et traces
12 rue de Châtelailon	angle rue du Château	clôtures	mur	de clos, entrée monumentale, entrées secondaires, traces etc
7 rue de la Petite Jarne		clôtures	mur	et pavillon est
rue de la Petite Jarne	n°2 et 4	clôtures	mur	de clos, porte piétonne
10 rue de l'Eglise		clôtures	mur	de clos, de chai, piliers (4)
1 rue de l'Otus		détails architecturaux	façade	modénature pierre, composition soignée, toiture croupe
1 rue de l'Otus		forme urbaine	linéaire de façades	façade pignon, mur haut, chai remanié, pierre vue
34 rue de Parthenay		forme urbaine	linéaire de façades	porte cochère, traces de poutres
rue de Parthenay	n°5 à 11	clôtures	mur	de clos, couvert et enduit
rue de Parthenay	n°36 à 38	clôtures	mur	ensemble d'entrée
2 rue de Vivonne		clôtures	mur	de clos, haut et continu, mœllons badigeonnés
rue de Vivonne	cimetière	clôtures	mur	de clos et ensemble d'entrée
rue des Quatre Diables	n°7 à 31	forme urbaine	linéaire de façades	cohérence rythme et modénature pierre
rue des Quatre Diables	n°41 à 51 et n°3 rue de Vivonne	forme urbaine	linéaire de façades	rythme percements et épannelage, modénature pierre et cohérence
rue des Trainelles		clôtures	mur	de clos, mœllons décrépits
4 rue du Château		clôtures	mur	de clos, ensemble d'entrée, chaînage pierre, mœllons en partie enduits
4 rue du Château		clôtures	mur	de clos, ensemble d'entrée, chaînage pierre, mœllons en partie enduits
9 rue Nationale		clôtures	mur	piliers, piliers porte piétonne
54 rue Nationale		clôtures	mur	de clos, ensemble d'entrée monumentale avec grille
59 rue Nationale	angle rue des Trainelles	détails architecturaux	façade	modénature pierre, double pignon
68 rue Nationale	angle rue de Parthenay	clôtures	mur	mur-bahut soubassement brique, piliers
rue Nationale	n°27 à 39	forme urbaine	linéaire de façades	modénature brique, enduit, mœllons enduits
rue Nationale	n°28 à 32	forme urbaine	linéaire de façades	modénature pierre, proportion des ouvertures
rue Nationale	entre rue Nationale et rue de Parthenay	forme urbaine	venelle	façades de qualité, jardins
grande rue de Chassagné	n° 18 à 22	clôtures	mur	ensemble d'entrée

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA JARRIE</b>				
chemin de la Bataille		forme urbaine	venelle	
4 chemin de La Jarrie		clôtures	mur	de clos
5 chemin de La Jarrie		clôtures	mur	de clos
31 chemin de l'Abbaye		clôtures	mur	de clos
ruelle de Châtelailon		forme urbaine	venelle	y compris murs en mœllons, puits
impasse de la Gendarmerie		clôtures	mur	de clos, implantation rayonnante
lieu-dit Fief du Marquisat		clôtures	mur	mur-bahut avec piliers et grille
lieu-dit Fief Pibale		clôtures	mur	en mœllons
lieu-dit Fief Pibale		clôtures	mur	mur-bahut avec claire-voie en bois et ensemble d'entrée
lieu-dit Fief Pibale		clôtures	mur	mur-bahut avec grille et ensemble d'entrée (piliers et grille)
lieu-dit Treuil Chartier		clôtures	mur	de clos
lieu-dit Treuil Chartier		clôtures	mur	de clos, ensemble d'entrée
place de la Mairie		clôtures	mur	en mœllons
place de l'Eglise		détails architecturaux	façade	arrière aveugle en mœllons
route de Clavette	cimetière	clôtures	mur	en mœllons
route de Clavette	cimetière	clôtures	mur	en mœllons
5 rue de Châtelailon		clôtures	mur	en mœllons et ensemble d'entrée
4 rue de Croix Chapeau		clôtures	mur	en mœllons
1 rue de la Gendarmerie		clôtures	mur	en mœllons dont porte piétonne
10 rue de la Madeleine		clôtures	ensemble d'entrée	
6 rue de la Mairie	angle n°19 rue des Écoles	clôtures	mur	de clos, ensemble d'entrée, pilier en partie enduit
rue de la Mairie		clôtures	mur	de clos
1 rue de la Providence		détails architecturaux	façade	modénature pierre et briques
2 rue de l'Alerte	angle rue de Croix-Chapeau	clôtures	mur	en mœllons
17 rue de l'Alerte	ruelle des Jardins	clôtures	mur	de clos
19 rue de l'Alerte		clôtures	mur	en mœllons
34 rue des Canons		clôtures	mur	en mœllons dont attaches de chevaux et pilier
1 rue des Collinettes		clôtures	mur	en mœllons
28 rue des Écoles		détails architecturaux	façade	ordonancement, modénature pierre (corniche, ...)
ruelle de la Gare		forme urbaine	venelle	
ruelle de la Garenne	parc	clôtures	mur	en mœllons et ensemble d'entrée
ruelle de la Mallolière		forme urbaine	venelle	
ruelle de la Voûte		forme urbaine	venelle	puits

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA JARRIE</b>				
ruelle de la Voûte	parcelle AN 302	clôtures	mur	en maellons dont porte piétonne
ruelle des Deux Moulins		clôtures	mur	en maellons et pilier
ruelle des Deux Places		forme urbaine	venelle	
ruelle du Canon		forme urbaine	venelle	
ruelle du Presbytère		forme urbaine	venelle	
ruelle du Presbytère		clôtures	mur	en maellons
ruelle du Puits		forme urbaine	venelle	et puits
ruelle du Puits		forme urbaine	venelle	puits, murs, etc
5 grande rue de Chassagné	n°2 chemin de La Jarrie	clôtures	mur	de clos
38 Grande rue de Grolleau		clôtures	mur	mur-bahut en briques avec claire voie en ferronnerie, piliers et portillon
ruelle de Châtelailon		clôtures	mur	en maellons dont porte piétonne

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA ROCHELLE</b>				
139 boulevard André Sautel		détails architecturaux	façade	
rue Montcalm	avenue Denfert Rochereau	clôtures	ensemble d'entrée	y compris inscriptions « Cie du Phospho Guano »

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LAGORD</b>				
avenue de Lagord		clôtures	mur	en mœllons
1 avenue du Clavier		clôtures	mur	en mœllons
chemin de Bonnodeau		clôtures	mur	de clos
chemin de la Bridenelle		clôtures	mur	en mœllons et mur-bahut avec grille, piliers
2 rue Baptiste Jourdan		clôtures	mur	en mœllons, ensemble d'entrée (piliers grille, porte piétonne), portail (piliers et grille)
rue de Chavagnes		forme urbaine	venelle	murs, four ?
44 rue de la Descenderie	sur la rue Georges Triaud	clôtures	mur	en mœllons
rue de la Faterie		clôtures	mur	en mœllons
rue de la Guignarderie	moulin du Lignon	clôtures	mur	en mœllons
1 rue de la Métairie	Mairie	détails architecturaux	façade	en pierres de taille
8 rue de la Métairie		détails architecturaux	façade	
rue de la Rivagerie		clôtures	mur	de clos en mœllons? piliers
rue de La Rochelle	le Clavier	détails architecturaux	belvédère	
2 rue des Roses		clôtures	mur	piliers
12 rue des Vanneaux	en bordure de la rue du Fief Nouveau	clôtures	mur	de clos en mœllons
rue du Parc		clôtures	mur	en mœllons
rue du Verger	rue des Cerisiers	clôtures	mur	en mœllons
rue du Verger		clôtures	mur	en mœllons, ensemble d'entrée
venelle des Amourettes		clôtures	mur	en mœllons
venelle des Amourettes		clôtures	mur	en mœllons et piliers
venelle Lamarre		clôtures	mur	en mœllons

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>L'HOUMEAU</b>				
lieu-dit Fief Cotteret		clôtures	mur	de clos en mœllons
rue de la Plage	parc municipal	clôtures	mur	de clos (partiel)
30 rue de la République	mur en bordure de la rue de la Plage	clôtures	mur	de clos
rue de la République	n°21 à 23 et n°3 à 5 rue Sainte-Anne	forme urbaine	linéaire de façades	piliers imposants au nord, murs décrépits
rue de l'Océan	et rue Grimeau	clôtures	mur	en mœllons
12 rue de Maillezais		clôtures	mur	de clos et façades des bâtiments associés, piliers, traces de portes, etc
rue des Roses		forme urbaine	venelle	avec puits au sud
18 rue du Cormier	angle rue des Lions	clôtures	mur	de clos : piliers, portes piétonnes, chaînage, etc

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	-------------------------	-------	--------	------------

**MARSILLY**

place de l'Eglise		clôtures	mur	en mællons
rue de la Cave	à proximité du n°2	clôtures	mur	en mællons, mur-bahut et sa grille, piliers et grille
4 rue de la Conche		clôtures	mur	en mællons et piliers
24 B rue de l'Ancienne Poste	angle rue du Four	clôtures	mur	en mællons et ensemble d'entrée
32 rue de l'Ancienne Poste		clôtures	mur	en mællons et ensemble d'entrée (piliers, murs arcqués, porte piétonne)
41 rue de l'Ancienne Poste		clôtures	mur	en mællons
rue de l'Ancienne Poste	n°24T et n°26	clôtures	mur	en mællons et entourage porte piétonne
41 rue de Nantilly		clôtures	mur	en mællons
rue de Nantilly	au niveau du n°12T et 14	clôtures	mur	en mællons, piliers, portes piétonnes, grilles
24 B rue des Écoles		clôtures	mur	en mællons
rue des Marronniers		clôtures	mur	en mællons
rue des Murs	et rue de la Cave	clôtures	mur	
rue des Murs	et rue de la Cave	clôtures	mur	
rue des Quatre Vents		clôtures	mur	en mællons
7 rue des Varennes		clôtures	mur	en mællons
rue du Château d'eau		clôtures	mur	en mællons et ensemble d'entrée (piliers, porte piétonne, grille)
rue du Four	au niveau du n°2A	clôtures	mur	en mællons et ensemble d'entrée
40 rue du Port		détails architecturaux	façade	
rue Fief des Bécasses		clôtures	mur	de clos et ensemble d'entrée (piliers et porte piétonne)
14 rue de Nantilly		clôtures	mur	en mællons
rue des Quatre Vents		clôtures	mur	en mællons
rue du Temple		clôtures	mur	en mællons

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>MONTROY</b>				
Grande Rue	n°8 et 10	détails architecturaux	façade	Pierre de taille et mœllons
chemin du Bosquet		clôtures	mur	de clos, ensemble d'entrée, portes, traces
lieu-dit la Rabière	parcelles ZA0061 et ZA0066	clôtures	mur	en mœllons
21 route de la Maison Neuve		clôtures	mur	de clos
31 route de la Maison Neuve		clôtures	mur	de clos
6 Grande Rue		détails architecturaux	façade	
9 Grande Rue		détails architecturaux	façade	
16 Grande Rue		détails architecturaux	façade	pignon : meurtrières, traces trous poutres
23 Grande Rue		clôtures	mur	en mœllons, vestiges ensemble d'entrée, et façades dépendances en mœllons
Grande Rue	cimetière	clôtures	mur	de clos
Grande Rue	n°25 à 27B	clôtures	mur	de clos
Grande Rue	n°40 et 40B	clôtures	mur	en mœllons

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>NIEUL-SUR-MER</b>				
route de la Mer	La Prée aux Bœufs	clôtures	mur	de clos, traces de constructions
7 rue de Beauregard		clôtures	mur	mur-bahut avec grille et piliers sculptés
10 rue de Beauregard		clôtures	porte	cintrée et murs en maellons adjacents
rue de Beauregard		clôtures	mur	en maellons
rue de Beauregard	n°42 et 44	clôtures	mur	ensemble d'entrée, portes, graffiti
1 rue de Beauséjour		forme urbaine	linéaire de façades	modénature pierre, bois
27 rue de Beauséjour		clôtures	ensemble d'entrée	(piliers et porte piétonne) et murs en maellons
59 rue de Lauzières		clôtures	mur	
29 rue de l'Océan		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, grille et porte piétonne
rue de l'Océan	n°35 à 41	clôtures	mur	de clos, piliers
rue de l'Océan		clôtures	mur	en maellons
rue de l'Océan	n°31 à 33	clôtures	mur	ensemble d'entrée, porte au fronton gravé
30 rue des Milles fleurs		détails architecturaux	façade	modénature brique
rue des Mottes	n°11 et n°13	clôtures	ensemble d'entrée	double ensemble d'entrée (piliers, grilles, porte piétonne)
1 rue du Château		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et 2 arbres
rue du Château	n°32 et 34	clôtures	ensemble d'entrée	pilier en retrait, grille et 2 arbres
rue du Château	n°12 à 16	clôtures	mur	de clos, en maellons
3 rue du Coquier		clôtures	ensemble d'entrée	2
30 rue du Port		clôtures	mur	mur-bahut et pilier
45 rue du Port		clôtures	mur	en maellons et ensemble d'entrée
106 rue du Port		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et bornes
60 rue l'Aubreçay		clôtures	mur	en maellons
4 B rue Léonce Vieljeux	en fond de place	clôtures	mur	de clos
rue Léonce Vieljeux		clôtures	mur	en maellons
rue Léonce Vieljeux		clôtures	mur	en maellons
venelle du Château		forme urbaine	venelle	murs
Pas des Sureaux	n°1 et 3	détails architecturaux	façade	détails sculptés : clés de voûtes
	parc municipal	clôtures	mur	en maellons

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>PÉRIGNY</b>				
48 avenue Louise Pinchon		clôtures	mur	en mœllons et ensemble d'entrée
17 rue de Villeneuve		forme urbaine	venelle	murs en mœllons et pierres vues, couverts

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>PUILBOREAU</b>				
rue de Baillac		clôtures	mur	en mœllons et mur-bahut avec grille
rue de Grammont	en prolongement du domaine de Grammont	clôtures	mur	en mœllons
45 rue de la République		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, porte piétonne et mur en mœllons
rue de la République		clôtures	ensemble d'entrée	piliers et porte piétonne, mur en mœllons adjacent
1 A rue de la Vallée	le long de la rue de la Belle Etoile	clôtures	mur	en mœllons
3 rue de la Vallée		clôtures	piliers	et murs adjacents arrondis
16 rue de la Vallée		clôtures	ensemble d'entrée	(portes cintrées cochère et piétonne) et murs en mœllons
16 rue de la Vallée		clôtures	mur	en mœllons et ensemble d'entrée
rue des Lilas	n°11 et 13	clôtures	ensemble d'entrée	piliers monumentaux en retrait, porte piétonne et bornes
rue des Vignes	n°4 et 6	clôtures	ensemble d'entrée	mur et piliers

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-CHRISTOPHE</b>				
chemin Moulin des Rompis	parcelle A1102	clôtures	mur	en mœllons, mur d'enceinte
impasse Louis Bouer		forme urbaine	venelle	façades, murs etc
RD 109	le Treuil Charrié	clôtures	mur	en mœllons
9 route de Cugné	et 2 chemin des Parts	clôtures	mur	en mœllons
rue d'Aigrefeuille	n°13 à 15 - chemin de Virson	clôtures	mur	de clos, ensemble d'entrée
4 rue du Frêne	impasse du Clair Matin	clôtures	mur	en mœllons

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINTE-SOULLE</b>				
1 impasse du Château		clôtures	mur	
26 route de Nantes	du n°26 au n°28	clôtures	mur	mur-bahut et piliers
10 rue de Grolleau	mur en bordure du chemin des Boissons	clôtures	mur	en mœllons
11 rue de la Roche Bertin		clôtures	ensemble d'entrée	mur, piliers, et porte piétonne
45 rue de la Roche Bertin		clôtures	mur	
40 rue de l'Aunis		clôtures	ensemble d'entrée	mur, piliers et grille
24 rue des Sources		clôtures	mur	en mœllons et ensemble d'entrée

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-MÉDARD D'AUNIS</b>				
2 B chemin de la Vallée	angle n°1 rue de la Croix	clôtures	mur	de clos, en maellons
chemin de la Vallée	n°9 à 11	détails architecturaux	façade	Pierre d'évier et œil-de-bac
1 chemin de Manigau		clôtures	mur	de clos, en maellons
6 chemin du Pré		clôtures	mur	de clos, en maellons
lieu-dit les Tourettes		clôtures	mur	de clos, en maellons
rue de la Barrère	n°7C et 11 - angle chemin des Tourettes	clôtures	mur	de clos, en maellons
7 rue de la Bauge		clôtures	mur	de clos, en maellons
10 rue de la Liberté	en bordure de la rue des Écoles	clôtures	mur	en maellons
2 rue des Écoles		clôtures	mur	de clos et ensemble d'entrée (porte piétonne, piliers)
rue des Franches	cimetière	clôtures	mur	de clos, en maellons, mur d'enceinte du cimetière et ensemble d'entrée
11 rue du Mazureau		clôtures	ensemble d'entrée	et murs
11 rue du Mazureau	au bord de l'espace agricole	clôtures	mur	de clos, en maellons
5 Petite Rue		clôtures	mur	mur-bahut avec grille et 3 piliers
13 Petite Rue		clôtures	mur	mur-bahut avec grille ouvragée

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-ROGATIEU</b>				
chemin du Paradis		clôtures	mur	en mœllons
lieu-dit Cassemortier		clôtures	mur	en mœllons
4 place de la Mairie	angle rue de Nice	clôtures	mur	de clos, porte piétonne, piliers etc
12 rue de La Rochelle		clôtures	mur	en mœllons
rue de La Rochelle	à l'angle avec la rue des Écoles	clôtures	mur	en mœllons et piliers
rue de La Rochelle	n°12 et 14	clôtures	mur	en mœllons et piliers
3 rue de l'Eglise		clôtures	mur	mur-bahut, piliers monumentaux
rue de Nice		clôtures	mur	en mœllons
2 rue de Périgny		clôtures	mur	de clos
19 rue de Périgny	angle rue du Centre	clôtures	mur	en mœllons et piliers
24 rue de Périgny		clôtures	mur	murs de chai
rue de Périgny		clôtures	mur	de clos, aveugle de RdC
rue de Périgny		clôtures	mur	en mœllons
rue de Périgny		clôtures	mur	en mœllons et ensemble d'entrée
rue de Périgny		clôtures	mur	en mœllons, piliers de porte piétonne
rue de Périgny	n°11 et n°13	clôtures	mur	mur-bahut avec grille
1 rue des Charbonniers		clôtures	mur	enduit à fleur de mœllons, piliers monumentaux
12 rue des Écoles		clôtures	mur	de clos et chai, chaînage pierre mœllons enduits
rue des Murs		clôtures	mur	en mœllons
8 rue du Centre	angle rue du Couvent	clôtures	mur	de clos
rue du Couvent	n°2 et 5T	clôtures	mur	de clos, mœllons appareillés
rue du Logis du Vivier		clôtures	mur	en mœllons
1 rue du Marronnier		clôtures	mur	piliers

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-VIVIEN</b>				
impasse des Cougnauds		clôtures	mur	en mœllons
impasse des Cougnauds		clôtures	mur	en mœllons
9 rue de la Barbotière	angle chemin de la Gâchette	clôtures	mur	de clos
16 rue de la Romigère		clôtures	mur	en mœllons et ensemble d'entrée (piliers, grilles, porte piétonne)
6 rue de l'Eglise		détails architecturaux	façade	modénature pierre
25 rue de l'Eglise		clôtures	ensemble d'entrée	mur, piliers, portes, puits etc
rue des Sous Marrons		clôtures	mur	de clos
23 Grande Rue		clôtures	mur	mur-bahut, grille, piliers, portail, porte piétonne

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-XANDRE</b>				
allée de Candé	n°8 à 16	clôtures	mur	mur-bahut, ensemble d'entrée
lieu-dit le Vieux Mottais	parcelle ZB0211	clôtures	mur	de clos et piliers
lieu-dit le Vieux Mottais		clôtures	mur	en maellons
19 place du Champ de Foire		clôtures	ensemble d'entrée	mur et piliers
1 rue de Dompierre		clôtures	mur	en maellons et ensemble d'entrée (piliers)
31 rue de la Butellerie		clôtures	mur	de clos, de chai
2 rue de la Ribotelière		clôtures	ensemble d'entrée	et murs de clos
2 rue de la Ribotelière	en bordure de la rue du Bois	clôtures	mur	en maellons et ensemble d'entrée (piliers et grille)
24 rue de La Rochelle	impasse des Violettes	clôtures	mur	mur-bahut, piliers
rue de l'Aumônerie	n°19 à 21	clôtures	mur	en maellons
1 rue de l'Océan		clôtures	mur	
13 rue de l'Océan	rue des Patureaux	clôtures	mur	de clos, porte piétonne
rue de Marans	n°12 et 14 - angle rue du Marché	clôtures	mur	en maellons, chaînage pierre, traces
rue de Saint-Xandre	n°16 à 20	forme urbaine	linéaire de façades	modénature pierre
rue de Saint-Xandre	n°5 à 9	forme urbaine	linéaire de façades	modénature pierre, R+1 épannelés
rue des Bécasses	et rue Suffren	clôtures	mur	en maellons et portail
15 rue des Pâtureaux		clôtures	ensemble d'entrée	mur et piliers
8 rue des Vendanges		clôtures	mur	en maellons et ensemble d'entrée (piliers et porte piétonne)
rue du Cavellier	et rue Jean Bart	clôtures	mur	en maellons
7 rue du Marché		clôtures	mur	et ensemble d'entrée (piliers)
12 rue du Marché		clôtures	mur	en maellons et piliers
6 rue Surcouf	angle allée Louis de Bougainville / rue Jean Bart	clôtures	mur	en maellons
rue Surcouf		clôtures	mur	en maellons
rue Surcouf		clôtures	mur	en maellons
8 Pas du Muguet		clôtures	ensemble d'entrée	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SALLES-SUR-MER</b>				
lieu-dit Cramahé		clôtures	mur	de clos
lieu-dit la Richardière		clôtures	mur	de clos et piliers
lieu-dit la Richardière		clôtures	mur	de clos
2 place de l'Eglise		clôtures	mur	
place de l'Eglise	cimetière	clôtures	mur	et ensemble d'entrée
place de l'Eglise		clôtures	mur	en mœllons, piliers et grille
place de l'Eglise		clôtures	mur	
1 rue Bouteville		clôtures	mur	en mœllons, ensembles d'entrées
3 rue Bouteville		clôtures	mur	
3 rue Bouteville		clôtures	mur	
7 rue Bouteville		clôtures	ensemble d'entrée	mur, piliers, porte à retable sculpté, grilles
7 rue Bouteville	rue des Sept Cheminées	clôtures	mur	de clos
17 rue de la Borderie		clôtures	mur	
17 rue de la Borderie		clôtures	mur	
rue de la Borderie		clôtures	mur	
15 rue de la Croix des Fleurets		clôtures	mur	
rue de la Croix des Fleurets		clôtures	mur	
11 rue de la Métairie		clôtures	mur	
11 rue de la Métairie	angle rue de la Croix des Fleurets	clôtures	mur	
1 rue de la Platière		clôtures	mur	
2 rue de la Platière	rue de la Borderie	clôtures	mur	
rue de la Platière	n°1 et 3B	clôtures	mur	
2 rue de l'Héronière	angle rue du Panzay - Parcelles AE0112 et AH0089	clôtures	mur	bas, pierre vue, mœllons appareillés
2 rue de l'Héronière		clôtures	mur	de clos, haut, piliers, chainage
2 rue de l'Héronière	angle rue du Panzay	clôtures	mur	surmonté d'une ballustré, ensemble d'entrée monumental
5 rue de l'Héronière		clôtures	mur	de clos, piliers etc
rue de l'Héronière	chemin de la Bergerie	clôtures	mur	de clos
rue des Coutures		clôtures	mur	de clos, piliers, pierres vues etc
6 rue des Sept Cheminées		clôtures	mur	de clos
12 rue des Sept Cheminées		clôtures	mur	de clos, de chai, piliers
10 rue des Touvents		clôtures	mur	
10 rue des Touvents		détails architecturaux	façade	
2 rue du Bois de Grèves	château de l'Herbaudière	clôtures	mur	de clos, ensemble d'entrée etc

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SALLES-SUR-MER</b>				
2 rue du Bois de Grèves	château de l'Herbaudière	clôtures	mur	de clos, piliers au sud
rue du Fournil	angle rue du Roullet et rue du Puits	clôtures	mur	
48 rue du Mississippi	angle rue des Jardins du Couvent	clôtures	mur	
6 rue du Panzay		clôtures	mur	mœllons appareillés, porte
7 rue du Panzay		clôtures	mur	mœllons appareillés, chaînage
1 rue du Puits		clôtures	mur	
4 rue du Roullet		clôtures	mur	
21 rue du Roullet	angle rue du Mississippi	clôtures	mur	en mœllons, ensembles d'entrées
21 rue du Roullet	angle rue du Mississippi	clôtures	mur	
11 Grand'Rue		clôtures	mur	de clos
Grand'Rue	n°7 et 9	clôtures	mur	en mœllons

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

THAÏRÉ D'AUNIS				
rue de Verdun	cimetière	clôtures	mur	de clos

LINÉAIRES

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>VÉRINES</b>				
chemin des Marguilliers	n°1 à 9	clôtures	mur	de clos
place de l'Eglise		clôtures	mur	en maellons et ensemble d'entrée
16 rue de la Fontaine		clôtures	mur	de clos, en maellons avec piliers de portail et porte piétonne
11 rue de la Verrerie		détails architecturaux	façade	pavillon central, modénature pierre, anciennes portes
14 rue des Charbonniers		clôtures	mur	en maellons et piliers
rue des Charbonniers		clôtures	mur	mur-bahut avec grilles
6 rue des Fariniers		clôtures	mur	en maellons
13 rue des Fariniers		clôtures	mur	en maellons
23 rue des Fariniers		clôtures	mur	de clos, en maellons
17 rue des Gués		clôtures	mur	mur-bahut avec grille ouvragée
1 rue des Saulniers		clôtures	mur	de clos, en maellons
3 rue des Saulniers		clôtures	mur	mur-bahut avec grille ouvragée
34 rue des Saulniers		clôtures	mur	de clos, en maellons
6 rue des Tonneliers		clôtures	mur	mur-bahut et pilier
19 rue des Tonneliers		clôtures	mur	en maellons
15 rue Villa Laurius		clôtures	mur	piliers
20 rue Villa Laurius		clôtures	mur	en maellons et ensemble d'entrée (piliers, grilles, porte piétonne, 2 arbres)
ruelle des Laboueurs		forme urbaine	venelle	
ruelle des Vignerons		forme urbaine	venelle	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>YVES</b>				
3 rue des Mouettes		clôtures	ensemble d'entrée	piliers, grilles, murs-bahuts
rue du Tilleul et du Noyer		clôtures	mur	en mœllons



### 3 / SURFACIQUES

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>ANGOULINS-SUR-MER</b>				
15 avenue de Châtelaillon		patrimoine architectural	ensemble bâti	années 50
26 avenue de Châtelaillon		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
27 avenue de Châtelaillon		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison balnéaire
29 avenue de Châtelaillon		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
1 avenue du Commandant Lisiack		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti sur cour, mur haut et ensemble d'entrée
2 avenue du Commandant Lisiack	Parvis de l'église	patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de bourg
7 avenue du Commandant Lisiack		patrimoine architectural	bâtiment	castel R+2, modénature pierre et émail
11 avenue du Commandant Lisiack		patrimoine architectural	bâtiment	maison bourgeoise
13 avenue du Commandant Lisiack		patrimoine architectural	ensemble bâti	échope, mur-bahut, piliers, grille, jardin d'accueil
21 avenue du Commandant Lisiack		patrimoine architectural	bâtiment	balnéaire type grand chalet, pierre en écailles, frise
23 avenue du Commandant Lisiack		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
27 avenue du Commandant Lisiack		patrimoine architectural	bâtiment	balnéaire, pierre en écailles, frise
30 avenue du Commandant Lisiack		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
32 avenue du Commandant Lisiack		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
37 avenue du Commandant Lisiack		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
avenue du Commandant Lisiack	Parc municipal	patrimoine architectural	bâtiment	vestige du kiosque à musique
avenue du Commandant Lisiack	Mairie	patrimoine architectural	bâtiment	
17 avenue du Général de Gaulle		patrimoine architectural	bâtiment	maison bourgeoise
18 avenue du Général de Gaulle		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
28 avenue du Général de Gaulle		patrimoine architectural	bâtiment	balnéaire
33 avenue du Général de Gaulle		patrimoine architectural	bâtiment	balnéaire
64 avenue du Général de Gaulle		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton, modénature brique
68 avenue du Général de Gaulle		patrimoine architectural	bâtiment	villa, R+1 surélevée, arts décoratifs
101 avenue du Général de Gaulle		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton, modénature brique et pierre
102 avenue du Général de Gaulle		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton, modénature brique
117 avenue du Général de Gaulle		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
2 avenue Edmond Grasset		patrimoine architectural	bâtiment	maison bourgeoise
47 avenue Edmond Grasset		patrimoine architectural	ensemble bâti	échope et mur-bahut, piliers, grille
avenue Edmond Grasset	n°12 et 14	patrimoine architectural	ensemble bâti	maisons jumellées, détails sculptés, pierre, brique
10 chemin de la Sapinière		patrimoine architectural	bâtiment	petite villa art-déco, 2 volumes
18 chemin de la Sapinière		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

### ANGOULINS-SUR-MER

26 chemin de la Sapinière		patrimoine architectural	bâtiment	villa malouinière
31 chemin de la Sapinière		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
chemin de la Sapinière		patrimoine autour de l'eau	maison éclusière	
12 A chemin de Toucharé		patrimoine architectural	bâtiment	
33 chemin des Genêts		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
2 chemin des Marais		patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (maison de garde-barrière)
1 chemin des Veaux Verts		patrimoine architectural	ensemble bâti	ancienne ferme, clos, ensemble d'entrée
lieu-dit Le Pont de la Pierre		patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (maison de garde-barrière)
lieu-dit Le Pont de la Pierre		patrimoine architectural	ensemble bâti	moulin, ferme sur cour, bâti, pierre vue
lieu-dit Le Puits Doux		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
lieu-dit Pas des Eaux		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme sur cour plantée
place de la République		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre, R+2
8 route de la Douane		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
19 route de la Douane		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
167 route de la Douane		patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (maison de garde-barrière)
48 route du Pont de la Pierre		patrimoine architectural	bâtiment	maison de maître à toiture ardoise
route du Pont de la Pierre		patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (ancienne gare bâtiment annexe)
route du Pont de la Pierre		patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (ancienne gare bâtiment principal)
5 rue Carnot		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée
7 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de bourg
32 rue Carnot	en bordure de l'avenue des Treuils	patrimoine architectural	bâtiment	maison bourgeoise
5 rue de la Mer		forme urbaine	quéreux	puits
17 rue de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	maison de maître à toiture ardoise, double croupe
10 rue de la Motte Grenet		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton et garage assorti
12 rue de la Motte Grenet		patrimoine architectural	bâtiment	deux volumes
16 rue de la Motte Grenet		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti principal et annexes, sur cour, modénature
rue de la Motte Grenet	angle chemin des Genêts	patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (maison de garde-barrière)
2 rue de Verdun	Parvis de l'église	patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti RdC
rue de Verdun		patrimoine architectural	bâtiment	
5 rue des Coquillages		patrimoine architectural	bâtiment	maison de journalier
17 rue des Coquilles		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti RdC de style, cour, piliers

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>ANGOULINS-SUR-MER</b>				
1 rue des Fleurs		patrimoine architectural	bâtiment	maison de bourg
3 rue des Fleurs		patrimoine architectural	bâtiment	maison de bourg
rue des Fleurs	N°9 et 9B	patrimoine architectural	bâtiment	maison bourgeoise
7 rue des Salines		patrimoine architectural	bâtiment	maison bourgeoise
42 rue des Salines		patrimoine architectural	bâtiment	échope
23 rue du Chay		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
29 rue du Chay		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
41 rue du Chay		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
43 rue du Chay		patrimoine architectural	bâtiment	maison de pêcheur
2 rue Félix Faure		patrimoine architectural	bâtiment	sur cour, modénature pierre
6 rue Félix Faure		forme urbaine	quéreux	
11 rue Félix Faure		forme urbaine	quéreux	puits ou fontaine (masquée) sur rue
9 rue François Personnat		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos et parc
5 rue Gambetta		forme urbaine	quéreux	
7 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	maison de journalier
17 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	façade, modénature pierre, détails sculptés
29 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	avec attique à ballustres
30 rue Gambetta		forme urbaine	quéreux	puits, façades modénature pierre
31 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	maison de bourg
32 rue Gambetta		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée
33 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	maison de journalier
2 rue Gate Bourse		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	chapelle	
15 rue Thiers		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre et briques, « trous à pigeons »
27 B rue Thiers		patrimoine architectural	bâtiment	
	Port du Loiron	patrimoine autour de l'eau	cabanons de pêche	
	Pointe du Chay	patrimoine autour de l'eau	cabanons de pêche	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>AYTRÉ</b>				
avenue du Commandant Lisiack	ALSTOM Transport	patrimoine architectural	bâtiment	industriel
58 avenue Edmond Grasset		patrimoine architectural	ensemble bâti	longère, cour, clos, cour
10 avenue Edmond Grasset		patrimoine architectural	ensemble bâti	tourelle, bâtiments, mur, porte piétonne
15 avenue Edmond Grasset		patrimoine architectural	ensemble bâti	mur-bahut, piliers, jardin, bâtiment R+1
20 avenue Edmond Grasset		patrimoine architectural	bâtiment	aile-ouest ensemble bâti
24 avenue Edmond Grasset		patrimoine architectural	bâtiment	
38 avenue Edmond Grasset		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, ensemble d'entrée, clos
59 avenue Edmond Grasset		forme urbaine	quéreux	piliers, mur-bahut...
avenue Edmond Grasset	Mairie	patrimoine architectural	bâtiment	
avenue Edmond Grasset	n°27 et 29	patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiment R+1, mur, piliers, cour, portail jardin
45 avenue Roger Salengro		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, annexes, jardins
chemin de la Moulinette		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos et cour
chemin de la Moulinette		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos et parc
cour de la Ballangère	rue du Petit Versailles	forme urbaine	quéreux	puits et façades
cour des Rippeaux	rue du Petit Versailles	forme urbaine	quéreux	
cour Voltaire	rue des Salines	forme urbaine	quéreux	puits, alignement des façades principales
cour Voltaire	rue Emile Combes	forme urbaine	quéreux	puits, alignement des façades principales
lieu-dit Le Morillon		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, cour, clos...
1 place de la République		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de maître, jardin d'accueil, clôture (mur-bahut, piliers, grille, portails) et annexes
place de la République	n°3 à 7	patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments divers, clos, piliers etc
8 rue Barbedette		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, murs, piliers et porte piétonne etc
14 rue Colonel Fabien		forme urbaine	cour	
10 rue de la Gare		forme urbaine	quéreux	
12 rue de la Gare	Parc Jean Macé	patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble d'entrée monumental, cour d'honneur, bâti
28 rue de la Gare		patrimoine architectural	ensemble bâti	mur de clos, porte piétonne et piliers, bâti, parc
37 rue de la Gare		patrimoine architectural	ensemble bâti	mur de clos, bâtiments, piliers et parc...
rue de la Gare		patrimoine architectural	bâtiment	ancien presbytère
rue de la Gare		patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (gare)
12 rue de la Petite Courbe		forme urbaine	quéreux	traces château Grande Courbe
14 rue de la Petite Courbe		forme urbaine	quéreux	façades, traces château Grande Courbe
rue des Cités	n°4 et 6	patrimoine architectural	bâtiment	échope

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>AYTRÉ</b>				
21 rue des Rouhards		patrimoine architectural	ensemble bâti	château, clos, parc, bâtiments, détails architecturaux etc
rue des Rouhards	n°41 à 57	patrimoine architectural	ensemble bâti	ancienne ferme
10 B rue des Salines		patrimoine architectural	ensemble bâti	
22 rue des Saulniers		patrimoine architectural	bâtiment	
2 rue du 14 Juillet		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiment, mur, porte piétonne
8 rue du 14 Juillet		patrimoine architectural	bâtiment	échope modénature briques
1 rue du Colonel Fabien		forme urbaine	quéreux	puits
6 rue du Colonel Fabien		forme urbaine	quéreux	façades sur quéreux
rue du Colonel Fabien		forme urbaine	cour	mur-bahut, piliers
22 rue du Petit Versailles		patrimoine architectural	bâtiment	échope
rue du Petit Versailles		patrimoine architectural	ensemble bâti	cloture, jardin d'accueil, façade
21 rue Emile Combes		forme urbaine	venelle	accès piéton, sous porche
23 B rue Emile Combes		forme urbaine	quéreux	bâti ancien ouverture sur ruelle
23 rue Emile Combes		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville, modénature pierre
35 rue Emile Combes		patrimoine architectural	bâtiment	pierre de taille : chaînage d'angle, encadrements
rue Emile Combes	n°33 à 35	patrimoine architectural	ensemble bâti	composition d'ensemble
rue Gambetta	n°4B à 6	patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, cour
7 rue Guy Mocquet		patrimoine architectural	bâtiment	
9 rue Guy Mocquet		forme urbaine	quéreux	
rue Guynemer		patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel
3 rue Henri Barbusse		patrimoine architectural	bâtiment	modénature et texture
5 rue Henri Barbusse		patrimoine architectural	ensemble bâti	mur-bahut, piliers, brique bichrome
3 rue Jean Jaurès		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, mur, cour
7 rue Jean Jaurès		patrimoine architectural	bâtiment	
7 B rue Jean Jaurès		patrimoine architectural	ensemble bâti	
10 rue Jean Jaurès		forme urbaine	quéreux	puits
14 rue Jean Jaurès		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre
rue Jules Ferry		patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble de 3 échoppes
9 rue Nicolas Gargot		patrimoine architectural	bâtiment	R+1, style éclectique
11 rue Nicolas Gargot		patrimoine architectural	bâtiment	R+1, style éclectique
17 rue Nicolas Gargot		patrimoine architectural	ensemble bâti	mur-bahut, piliers, grille, cour, bâti principal
21 rue Nicolas Gargot		patrimoine architectural	bâtiment	balnéaire
25 rue Nicolas Gargot		patrimoine architectural	bâtiment	balnéaire
4 rue Pasteur		patrimoine architectural	ensemble bâti	de style, murs, jardin arboré, bâti

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>AYTRÉ</b>				
9 rue Pasteur		patrimoine architectural	ensemble bâti	y compris mur, portail piéton, cour
rue Pasteur	n°11 et 13	patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, passage vers cour
rue Pasteur		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
Petite rue Carnot	parc	patrimoine architectural	bâtiment	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>BOURGNEUF</b>				
chemin de Chevillon		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme sur cour
1 passage de la Princesse		patrimoine architectural	ensemble bâti	logis, clos (murs-bahuts avec grilles, murs en moellons, portail) et puits
3 passage de l'Eolienne		patrimoine architectural	bâtiment	longère R+1
passage de l'Eolienne		patrimoine architectural	bâtiment	échope modénature pierre
passage du Carnaval		patrimoine architectural	bâtiment	
place de l'Eglise		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	et son clos
7 rue de Betphage		patrimoine architectural	bâtiment	
rue de Betphage	n°19 et 21	patrimoine architectural	ensemble bâti	mur de clos, bâti modénature pierre, piliers, etc
6 rue de la Chartrie		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos
7 rue de la Chartrie		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre, ordonancement
15 rue de la Chartrie		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, ensemble d'entrée
19 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	bâtiment	chai et appentis, modénature pierre, volumétrie
19 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, ensemble d'entrée (piliers et murs arcqués), mur en moellons
24 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre et brique
33 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	bâtiment	
43 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble d'entrée monumental, bâti sur cour
45 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble d'entrée monumental, bâti, tourelle, clos
49 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	bâtiment	pierre de taille
54 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	bâtiment	
60 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	bâtiment	appentis, traces
60 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	bâtiment	pignon de chai modénature pierre
70 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre, volumétrie
70 rue de la Commanderie		patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble d'entrée, bâti, cour, etc
19 rue de la Coppinerie		patrimoine architectural	bâtiment	longère
35 rue de la Coppinerie		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, annexes pierre, clos, etc
55 rue de la Coppinerie		patrimoine architectural	bâtiment	
63 rue de la Coppinerie		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, puits, jardin arboré
rue de la Coppinerie		patrimoine architectural	ensemble bâti	ancien presbytère, dépendance avec puits, clos
7 rue des Cerisiers		forme urbaine	quéreux	arboré, puits, murs, façades, chai
7 rue des Cerisiers		patrimoine architectural	ensemble bâti	façades, mur etc

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

### CHÂTELLAILLON-PLAGE

		forme urbaine	morphologie urbaine singulière	ville nouvelle XIX <sup>ème</sup> / début XX <sup>ème</sup>
13 allée de Montmeillant		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
36 allée de Montmeillant		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
67 allée de Montmeillant		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton
5 allée du Stade		patrimoine architectural	bâtiment	habitation contemporaine
10 avenue Abbé Guichard		patrimoine architectural	bâtiment	
19 avenue Abbé Guichard		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
29 avenue Abbé Guichard		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
33 avenue Abbé Guichard		patrimoine architectural	ensemble bâti	
46 avenue Abbé Guichard		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
79 avenue d'Angoulins		patrimoine architectural	bâtiment	castel
81 avenue d'Angoulins		patrimoine architectural	bâtiment	dépendance de ferme
109 avenue d'Angoulins		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
113 avenue d'Angoulins		patrimoine architectural	bâtiment	villa
27 avenue de la Falaise		patrimoine architectural	bâtiment	castel
avenue de la Falaise		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
avenue de la Falaise		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
4 avenue de Strasbourg		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
10 B avenue de Strasbourg		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
12 avenue de Strasbourg		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
14 avenue de Strasbourg		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
51 avenue de Strasbourg		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
52 avenue de Strasbourg		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
1 avenue des Boucholeurs		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
17 avenue des Quatre Sergents		patrimoine architectural	bâtiment	habitation contemporaine
24 avenue des Quatre Sergents		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel, bâtiments et clôtures
25 avenue des Quatre Sergents		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
26 avenue des Quatre Sergents		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
28 avenue des Quatre Sergents		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
29 avenue des Quatre Sergents		patrimoine architectural	bâtiment	habitation contemporaine
3 B avenue du Général Leclerc		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
4 avenue du Général Leclerc		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
5 avenue du Général Leclerc		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
6 avenue du Général Leclerc		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 avenue du Général Leclerc		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
8 B avenue du Général Leclerc		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 avenue du Général Leclerc		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
12 avenue du Général Leclerc		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
13 avenue du Général Leclerc		patrimoine architectural	bâtiment	hôtel
14 avenue du Général Leclerc		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 avenue du Maréchal Foch		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
8 avenue du Maréchal Foch		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
20 avenue du Maréchal Foch		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
21 avenue du Maréchal Foch		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
1 avenue Félix Faure		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
2 avenue Félix Faure		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
4 avenue Félix Faure		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
7 avenue Félix Faure		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
8 avenue Félix Faure		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 avenue Félix Faure		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
10 avenue Félix Faure		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
12 avenue Félix Faure		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 avenue Félix Faure		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville, escalier
50 boulevard Aristide Briand		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de ville
64 boulevard Aristide Briand		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
90 boulevard Aristide Briand		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
4 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
5 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
8 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	castel
9 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
11 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton
15 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
17 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de ville
19 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	castel
21 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
22 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	villa
24 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
25 A boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
29 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
31 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
32 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel
33 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
35 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
37 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

**CHÂTELAILLON-PLAGE**

38 boulevard de la Libération	hôtel Majestic	patrimoine architectural	bâtiment	art-déco RdC
41 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
43 B boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
45 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
47 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
49 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de ville
51 boulevard de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
boulevard de la Libération	hôtel Majestic - pas de n°	patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
boulevard de la Libération	Mairie	patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel
4 B boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
13 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
17 B boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
18 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
29 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
33 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
34 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
40 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
52 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
63 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
66 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	ensemble bâti	villa
67 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
68 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
70 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	villa
71 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
72 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
74 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
76 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
78 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	castel
80 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	castel
81 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
82 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
83 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel
85 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel
97 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
99 boulevard de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
7 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
9 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
13 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
17 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
18 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
21 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
23 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
26 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
28 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
30 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
32 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
33 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation contemporaine
36 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
40 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
41 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
42 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
45 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
47 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
49 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
51 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
57 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
60 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
62 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
63 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
64 boulevard de la République		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
65 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
67 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
70 boulevard de la République		patrimoine architectural	ensemble bâti	villa
73 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville : détail sculpté, linteau
74 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	castel
75 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
78 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	villa
79 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
83 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
86 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
87 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
87 B boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

### CHÂTELAILLON-PLAGE

89 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
90 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
93 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
94 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
95 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
97 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
105 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
108 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel
119 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
120 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	castel
124 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
125 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
126 boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
127 B boulevard de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
boulevard de la République	n°107 et 109	patrimoine architectural	bâtiment	castel
boulevard de la République	n°116 et 118	patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
9 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
14 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
18 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
19 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
21 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
22 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	villa
25 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
30 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
33 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
34 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
35 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
36 B boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
36 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
37 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
39 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton
41 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
42 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
44 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
46 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
48 B boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
49 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
50 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
51 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
57 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
59 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
61 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
64 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
66 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
70 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	ensemble bâti	art-déco
72 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	ensemble bâti	art-déco
73 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
76 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
96 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
99 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
128 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
132 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
138 boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel
boulevard de Lattre de Tassigny		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
4 boulevard des Quatre Sergents		patrimoine architectural	bâtiment	habitation contemporaine
9 boulevard des Quatre Sergents		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
11 boulevard des Quatre Sergents		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
15 boulevard des Quatre Sergents		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
boulevard des Quatre Sergents		patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (gare)
47 boulevard Georges Clémenceau		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
48 boulevard Georges Clémenceau		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
50 boulevard Georges Clémenceau		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
66 boulevard Georges Clémenceau		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
68 boulevard Georges Clémenceau		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
70 boulevard Georges Clémenceau		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
74 boulevard Georges Clémenceau		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
76 boulevard Georges Clémenceau		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
78 boulevard Georges Clémenceau		patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (maison de garde-barrière)
9 chemin d'Emmanuelle		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 chemin des Cordées		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

### CHÂTELAILLON-PLAGE

impasse des Mottines		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
14 impasse Georges Clémenceau		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton
2 place André Hesse		patrimoine architectural	bâtiment	maison de pêcheur
4 B place André Hesse		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
4 place André Hesse		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
1 place de la Petite Borde		patrimoine architectural	bâtiment	ferme
3 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
10 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
12 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
12 B rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
15 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
17 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
18 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
19 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
22 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
23 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
25 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
26 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
28 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
30 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
32 rue Albert 1 <sup>er</sup>		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
5 rue Beauséjour		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
5 rue Beauséjour		patrimoine architectural	bâtiment	habitation contemporaine
7 rue Beauséjour		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
9 rue Beauséjour		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton
6 rue Bergonie		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
10 rue Bergonie		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
13 rue Bergonie		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
15 B rue Bergonie		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
18 rue Bergonie		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
20 rue Bergonie		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton
22 rue Bergonie		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
23 B rue Bergonie		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
8 rue Bir-Hakeim Foch		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
26 rue Bir-Hakeim Foch		patrimoine architectural	ensemble bâti	art-déco
39 rue Bir-Hakeim Foch		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
22 rue Carnot		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel, bâtiments et clôtures
25 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
26 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
30 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
31 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
37 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
38 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
39 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
41 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
46 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
49 rue Carnot		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de ville
51 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
53 rue Carnot		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de ville
56 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
57 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
57 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
59 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
60 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
61 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
62 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
64 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
73 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
75 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
76 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
77 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
83 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
85 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
86 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
88 rue Carnot		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel
89 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
92 rue Carnot		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton
95 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
97 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	villa
99 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
100 rue Carnot		patrimoine architectural	ensemble bâti	villa
101 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
106 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

### CHÂTELAILLON-PLAGE

107 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
109 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
110 rue Carnot		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
111 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
116 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
117 rue Carnot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
rue Carnot	n°74 et 76	patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
4 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
5 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
8 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
9 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
10 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
12 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
15 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
16 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	castel
19 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
20 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
22 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
23 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
24 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
25 rue Charles Brisseau		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
6 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
13 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
15 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
15 B rue de Barbezieux		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
16 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
17 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
18 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
19 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
22 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
24 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
32 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
38 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
41 rue de Barbezieux		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
15 rue de Chinon		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
17 rue de Chinon		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
14 B rue de la Cabane des Pères		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
1 rue de la Garenne		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
5 rue de la Garenne		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
5 rue de la Marne		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
8 rue de la Marne		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
11 rue de la Marne		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 rue de la Marne		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
1 rue de la Paix		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
2 rue de la Paix		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
7 rue de la Paix		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
4 rue de la Plage		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
6 rue de la Plage		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
8 rue de la Plage		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
9 rue de la Plage		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
10 rue de la Plage		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
12 rue de la Plage		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
15 A rue de la Plage		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
6 rue de la Poterie		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
7 rue de la Poterie		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
8 rue de la Poterie		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
13 rue de la Poterie		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
14 rue de la Poterie		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de ville
17 rue de la Poterie		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
3 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
12 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
16 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
21 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	castel
22 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
23 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
23 B rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
24 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
26 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
28 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
29 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
33 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
35 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
36 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
39 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	chalet

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

### CHÂTELAILLON-PLAGE

42 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
2 rue de la Victoire		patrimoine architectural	bâtiment	chalet, construction bois
4 rue de la Victoire		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
5 rue de la Victoire		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
8 B rue de la Victoire		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 rue de la Victoire		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
9 B rue de la Victoire		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
11 rue de la Victoire		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
26 rue de la Victoire		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
2 rue de l'Argonne		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue de l'Argonne		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
9 rue de l'Argonne		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
10 rue de l'Argonne		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
15 rue de l'Argonne		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
16 rue de l'Argonne		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
34 rue de l'Argonne		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
11 rue de l'Ermitage		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
22 rue de l'Ermitage		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
24 rue de l'Ermitage		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
3 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
5 B rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
5 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
9 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
13 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
14 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
15 rue de l'Océan		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage, bâtiment et clôture
16 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
18 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
19 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	villa
20 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
22 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
23 T rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
24 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
25 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
26 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
28 rue de l'Océan		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
30 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
32 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue de Lorraine		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
10 rue de Lorraine		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
4 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
6 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
8 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
9 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
10 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
11 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
14 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
16 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
17 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
20 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	chalet, RdC uniquement
21 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
23 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
24 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
26 rue de Loudun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue de l'Yser		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 rue de l'Yser		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
12 rue de l'Yser		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
15 rue de l'Yser		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
17 rue de l'Yser		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
18 rue de l'Yser		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
26 rue de l'Yser		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
28 rue de l'Yser		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
32 rue de l'Yser		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
6 rue de Mauzé		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
9 rue de Mauzé		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
1 B rue de Niort		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
3 rue de Niort		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
4 rue de Niort		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
5 B rue de Niort		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
5 rue de Niort		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
6 rue de Niort		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
10 rue de Niort		patrimoine architectural	bâtiment	cottage

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
16 B rue de Niort		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
18 rue de Niort		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
19 rue de Niort		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel
20 rue de Niort		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
21 rue de Niort		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
4 rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
8 B rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
10 rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
11 rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
12 rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
14 rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
15 rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
19 B rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
20 rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
21 rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
27 rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
29 rue de Paris		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
4 rue de Parthenay		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
5 rue de Parthenay		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
6 rue de Parthenay		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton
10 rue de Parthenay		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
17 rue de Parthenay		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
23 rue de Parthenay		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
25 rue de Parthenay		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
26 rue de Parthenay		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
rue de Parthenay		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
rue de Parthenay		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 rue de Poitiers		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation contemporaine
15 rue de Poitiers		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 rue de Poitiers		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
23 rue de Poitiers		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
1 rue de Ré		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
1 rue de Rochefort		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
3 rue de Rochefort		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
5 rue de Rochefort		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
10 rue de Rochefort		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
13 rue de Rochefort		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
15 rue de Rochefort		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
20 rue de Rochefort		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
21 B rue de Rochefort		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
21 rue de Rochefort		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
26 rue de Rochefort		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
7 rue de Saintes		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
8 rue de Saintes		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 rue de Saintes		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
10 rue de Saintes		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
11 rue de Saintes		patrimoine architectural	ensemble bâti	art-déco
13 rue de Saintes		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
15 rue de Saintes		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 rue de Saintes		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
17 rue de Saintes		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
18 rue de Saintes		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
19 rue de Saintes		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
14 rue de Verdun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
18 rue de Verdun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
18 rue de Verdun		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
3 rue Denfert Rochereau		patrimoine architectural	bâtiment	castel
9 rue Denfert Rochereau		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
10 rue Denfert Rochereau		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
12 rue Denfert Rochereau		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
19 rue Denfert Rochereau		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage, bâtiments et clôtures
3 rue des Acacias		patrimoine architectural	bâtiment	habitation contemporaine
5 rue des Acacias		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
7 rue des Acacias		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
8 rue des Acacias		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
10 rue des Acacias		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
12 rue des Acacias		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
10 rue des Bons Enfants		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
12 rue des Bons Enfants		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
2 rue des Dunes		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
5 rue des Dunes		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
6 rue des Dunes		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
9 rue des Dunes		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
11 rue des Dunes		patrimoine architectural	ensemble bâti	art-déco
12 rue des Dunes		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
13 rue des Dunes		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
14 rue des Dunes		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
15 rue des Dunes		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
23 rue des Dunes		patrimoine architectural	ensemble bâti	
25 rue des Dunes		patrimoine architectural	ensemble bâti	chalet
27 rue des Dunes		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
3 rue des Grands Prés		patrimoine architectural	ensemble bâti	villa
9 rue des Grands Prés		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
13 rue des Grands Prés		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
14 rue des Grands Prés		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
3 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
8 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
11 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
13 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
15 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
17 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	villa
19 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
21 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
22 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
23 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
24 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
25 rue des Poilus		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
7 rue des Sports		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
21 rue des Sports		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
27 T rue des Sports		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
27 B rue des Sports		patrimoine architectural	ensemble bâti	chalet
27 rue des Sports		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton
29 rue des Sports		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
43 rue des Sports		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
1 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
3 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
4 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
5 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
6 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
10 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
14 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 rue des Tamaris		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
18 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
19 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
21 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
26 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
28 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
30 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
30 B rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
32 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
36 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	castel
38 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
39 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	bâtiment briques sur deux niveaux
41 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
45 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
48 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
54 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
55 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
59 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
65 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
69 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
80 rue des Tamaris		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
rue des Tamaris		patrimoine autour de l'eau	maison éclusière	
14 rue Docteur Georges Barraud		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
8 rue Docteur Georges Barraud		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
14 rue Docteur Georges Barraud		patrimoine architectural	bâtiment	castel
18 rue Docteur Georges Barraud		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
rue d'Orbigny		patrimoine architectural	bâtiment	maison du gardien
rue d'Orbigny		patrimoine architectural	bâtiment	villa
8 rue du Chemin Vert		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
10 rue du Chemin Vert		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
12 rue du Chemin Vert		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
4 rue du Docteur Fatin		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
8 rue du Général Lapasset		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
6 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
8 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
18 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
19 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
19 B rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
22 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
26 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
27 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
33 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
34 rue du Marché		patrimoine architectural	ensemble bâti	chalet
36 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
37 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
40 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
41 rue du Marché		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de ville
42 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
48 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
51 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	chalet à l'étage
52 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco à l'étage
54 rue du Marché		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
rue du Marché	n°10 et 12	patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
rue du Port Punay		patrimoine architectural	ensemble bâti	
6 rue du Président Herriot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
8 rue du Président Herriot		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
14 rue du Président Herriot		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
15 rue du Président Herriot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 rue du Président Herriot		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
21 rue du Président Herriot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
23 rue du Président Herriot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
2 rue du Puits		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
3 rue du Puits		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
9 rue du Puits		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
3 rue Emile Zola		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
4 rue Emile Zola		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
5 rue Emile Zola		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
6 rue Emile Zola		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
8 rue Emile Zola		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
13 rue Emile Zola		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage, bâtiments et clôtures
13 rue Francis Petit		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
2 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
4 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
5 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
6 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
8 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
10 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
11 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
13 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
15 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de ville
17 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	ensemble bâti	villa
18 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel
19 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
19 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	ensemble bâti	villa
23 rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
rue Gabriel Fauconnier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
3 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
4 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
5 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	villa
9 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	villa
10 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
11 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
13 rue Gambetta		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
1 B rue Georges Charbonneaux		fortifications	fort	
rue Georges Charbonneaux		patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (maison de garde-barrière)
6 rue Georges Leygues		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue Georges Leygues		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 rue Georges Leygues		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
11 rue Georges Leygues		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
13 rue Georges Leygues		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de ville
15 rue Georges Leygues		patrimoine architectural	bâtiment	grange en pierres
15 rue Georges Leygues		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
23 rue Georges Leygues		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue Georges Musset		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
9 rue Georges Musset		patrimoine architectural	bâtiment	cottage

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
---------	----------------------	-------	--------	------------

### CHÂTELAILLON-PLAGE

13 rue Georges Musset		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
15 rue Georges Musset		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
16 rue Georges Musset		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
17 rue Georges Musset		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel, bâtiments et clôtures
19 rue Georges Musset		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
21 rue Georges Musset		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
2 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
4 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
6 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
8 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
9 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
11 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
13 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	ensemble bâti	villa
14 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
22 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
23 A rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
24 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
29 rue Jean Loiseau		patrimoine architectural	bâtiment	castel
6 rue Jeanne d'Arc		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue Jeanne d'Arc		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
8 rue Jeanne d'Arc		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 rue Jeanne d'Arc		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
3 rue Jules Ferry		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
4 rue Jules Ferry		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
7 rue Jules Ferry		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
7 rue Jules Ferry		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
9 rue Jules Ferry		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
10 rue Jules Ferry		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
12 rue Jules Ferry		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
14 rue Jules Ferry		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
16 rue Jules Ferry		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
18 rue Jules Ferry		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
4 rue Lassagne		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
5 rue Lassagne		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
13 rue Lassagne		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
14 rue Lassagne		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CHÂTELAILLON-PLAGE</b>				
2 rue Michel Barillaud		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
8 rue Michel Barillaud		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de ville
25 rue Michel Barillaud		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
27 rue Michel Barillaud		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
6 rue Pape Carpentier		patrimoine architectural	bâtiment	chalet style chalet basque
7 rue Pape Carpentier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
7 rue Pape Carpentier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
8 rue Pape Carpentier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
12 rue Pape Carpentier		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco, détails sculptés
13 rue Pasteur		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
21 rue Pasteur		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
23 rue Pasteur		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
25 rue Pasteur		patrimoine architectural	bâtiment	art-déco
26 rue Pasteur		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton
28 rue Pasteur		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de ville
10 rue Paul Doumer		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
16 rue Paul Doumer		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
16 rue Paul Doumer		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
24 rue Paul Doumer		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel
25 rue Paul Doumer		patrimoine architectural	ensemble bâti	castel
36 rue Paul Doumer		patrimoine architectural	bâtiment	chalet
37 rue Paul Doumer		patrimoine architectural	ensemble bâti	cottage
4 rue Renaudot		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
8 rue Renaudot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
10 rue Renaudot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
11 B rue Renaudot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
13 rue Renaudot		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
16 rue Renaudot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
18 rue Renaudot		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
4 rue Thiers		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
6 rue Thiers		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton
15 rue Thiers		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
3 rue Urbain Grandier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
5 rue Urbain Grandier		patrimoine architectural	bâtiment	maison de ville
6 rue Urbain Grandier		patrimoine architectural	ensemble bâti	habitation basse à fronton
7 rue Urbain Grandier		patrimoine architectural	ensemble bâti	villa
8 rue Urbain Grandier		patrimoine architectural	bâtiment	cottage
12 rue Urbain Grandier		patrimoine architectural	bâtiment	habitation basse à fronton

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CLAVETTE</b>				
1 chemin de la Laiterie	et n°8 chemin du Chapitre	patrimoine architectural	bâtiment	
1 chemin de Pommerou		patrimoine architectural	ensemble bâti	agricole
15 chemin de Pommerou		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison
3 chemin du collège		patrimoine architectural	ensemble bâti	agricole (porche d'entrée, murs de clos, bâti dont maison principale en R+1, dépendance avec escalier couvert et puits couvert, 3 arbres)
1 chemin du Dognon		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison
6 rue du Moulin		patrimoine architectural	bâtiment	grange en pierre
3 rue du Grand Chemin		patrimoine architectural	ensemble bâti	logis
5 B rue du Grand Chemin		patrimoine architectural	bâtiment	maison
15 rue du Grand Chemin		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison
18 rue du Grand Chemin		forme urbaine	quéreux	puits, four etc
36 rue du Grand Chemin		patrimoine architectural	bâtiment	maison
rue du Grand Chemin	au niveau des n°29B et 31	patrimoine architectural	ensemble bâti	
9 rue du Moulin		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison
26 rue du Moulin		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison
rue du Moulin		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>CROIX-CHAPEAU</b>				
2 avenue de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	
18 avenue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, puits, mur-bahut, piliers et grille
20 avenue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée
33 avenue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos (murs-bahuts, grilles, piliers, murs en moellons), jardin d'accueil
35 avenue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	
105 avenue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison et clos (piliers et mur sur rue)
109 avenue de la Libération		patrimoine architectural	bâtiment	
110 avenue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée (piliers et porte piétonne)
112 avenue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée
lieu-dit le Moulin de la Garde		patrimoine architectural	bâtiment	
lieu-dit le Moulin de la Garde		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, piliers, etc
31 rue de la Libération		forme urbaine	quéreux	puits
5 B rue de l'Eglise		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos
rue de l'Eglise		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
4 rue des Champs		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti R+1, modénature et détails pierre, clos

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>DOMPIERRE-SUR-MER</b>				
19 avenue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	
20 avenue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	
29 avenue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison bourgeoise, jardin d'accueil, clôture sur rue (mur-bahut et sa grille, deux piliers)
30 avenue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison bourgeoise, ensemble d'entrée (piliers et porte piétonne), clos dont mur-bahut et sa grille, jardin d'accueil, deux arbres
1 impasse de la Péraudière		patrimoine architectural	ensemble bâti	
10 impasse du Château		patrimoine architectural	ensemble bâti	
lieu-dit Trianon		patrimoine architectural	bâtiment	longère
rue allant à Margorie		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme close sur cour
12 rue Château Milan		patrimoine architectural	ensemble bâti	
rue de la Corne neuve	n°8 et 10	patrimoine architectural	ensemble bâti	façades sur rue, jardins d'accueil, murs-bahuts y compris piliers et grille
14 rue de la Mare		patrimoine architectural	ensemble bâti	
2 rue de la Métairie		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme
2 rue de l'Eglise		patrimoine architectural	bâtiment	
2 rue de l'Eglise		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
rue de l'Eglise		patrimoine architectural	bâtiment	halle
rue de Montplaisir	n° 17 et 19	patrimoine architectural	ensemble bâti	
2 rue de Mouilleped		patrimoine autour de l'eau	maison éclusière	
21 rue de Romsay		patrimoine architectural	ensemble bâti	
2 rue des Champs		patrimoine architectural	ensemble bâti	
11 rue du Canal		patrimoine architectural	ensemble bâti	
66 rue du Général de Gaulle		patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble d'entrée (piliers, porte piétonne, grilles, mur-bahut et sa grille)
1 rue du Lieutenant Botton		patrimoine architectural	ensemble bâti	
2 rue Jean-Pierre Pigot		patrimoine architectural	ensemble bâti	
15 rue Jean-Pierre Pigot		patrimoine architectural	ensemble bâti	
5 rue Traversière		patrimoine architectural	ensemble bâti	
7 rue Traversière		patrimoine architectural	ensemble bâti	
21 Grande Rue		patrimoine architectural	ensemble bâti	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>ESNANDES</b>				
		forme urbaine	morphologie urbaine singulière	vieux bourg
19 avenue de la République		patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel
avenue de la République	entre les n°10 et 14	forme urbaine	quéreux	puits et piliers à l'entrée
12 rue de Chypre		patrimoine architectural	bâtiment	bâtiment cylindrique
rue de la Métairie		forme urbaine	quéreux	puits
1 rue de l'Océan		patrimoine architectural	ensemble bâti	jardin d'accueil et piliers du mur-bahut (rue de l'Océan), façades de l'habitation, murs en maellons
rue de l'Océan	entre les n°19B et 21	forme urbaine	quéreux	puits
rue de l'Océan	entre les n°9 et 13	forme urbaine	quéreux	puits
2 rue du Château		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, dépendances, portail monumental, cour, clos, pigeonnier
1 rue Patrice Walton		patrimoine architectural	bâtiment	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA JARNE</b>				
lieu-dit Fief de Chassagné		patrimoine architectural	bâtiment	habitation de ferme, bâti R+1
lieu-dit Fief Girard Nord		patrimoine architectural	ensemble bâti	grange, ferme, cour, jardin arboré, clos
lieu-dit la Grenouillère		patrimoine architectural	bâtiment	ferme
lieu-dit Ronflac		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti et chai, murs, porte piétonne
lieu-dit Vuhé		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme sur cour, bâti principal, grand chai nord
route de Pique Fesse	Golf	patrimoine architectural	ensemble bâti	ancienne ferme en U sur cour
16 rue de Buzay		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti R+1, ensemble d'entrée et cour
18 T rue de Buzay		patrimoine architectural	bâtiment	longère
21 rue de Buzay		patrimoine architectural	ensemble bâti	corps de ferme en recul, mur-bahut, détails pierre
3 rue de la Petite Jarne		patrimoine architectural	ensemble bâti	sur cour
6 rue de la Petite Jarne		patrimoine architectural	bâtiment	échope à fronton
7 rue de la Petite Jarne		patrimoine architectural	bâtiment	tour ancienne et surélévation béton
9 rue de la Petite Jarne		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, tour, jardin et clos
5 rue de l'Eglise		patrimoine architectural	ensemble bâti	
9 rue de l'Eglise		patrimoine architectural	ensemble bâti	porte piétonne, longère R+1, cour, chai etc
14 rue de l'Eglise		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
rue de l'Eglise		patrimoine architectural	ensemble bâti	
4 rue de Parthenay		patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel
36 rue de Parthenay		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre, R+2
rue de Saint-Mathurin	club Hippique d'Aunis	patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme, habitation et chai
2 rue Vivonne		patrimoine architectural	ensemble bâti	
26 rue de Vivonne		forme urbaine	cour	ensemble d'accès monumental, axe composition, etc
35 rue de Vivonne		patrimoine architectural	ensemble bâti	piliers monumentaux, clos, cour arboré, bâti
37 rue de Vivonne		patrimoine architectural	ensemble bâti	longère, clos
rue de Vivonne	entre les n°13 et 19	forme urbaine	quéreux	puits, ouvertures modénature pierre
rue de Vivonne	n°23 et 25	patrimoine architectural	ensemble bâti	longères en pignon, ensemble d'entrée monumental
35 rue des Quatre Diables		patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble d'entrée monumental, cour, bâti
39 B rue des Quatre Diables		forme urbaine	quéreux	façades modénature pierre
rue des Quatre Diables		patrimoine architectural	ensemble bâti	ancienne ferme subdivisée, cour plantée, piliers
4 rue du Château		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti et cour avec murs, modénature pierre, traces
25 rue Nationale		patrimoine architectural	ensemble bâti	mur et piliers, bâti

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA JARNE</b>				
53 rue Nationale		patrimoine architectural	ensemble bâti	murs, jardins, cour, bâti et chai
64 rue Nationale		forme urbaine	cour	mur, jardin d'accueil, façades modénature pierre
65 rue Nationale		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre
95 rue Nationale	route de La Jarrie	patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti principal et chai (bas), modénature pierre
96 rue Nationale		patrimoine architectural	ensemble bâti	ancienne école, inscription : 'Ecole Chrétienne'

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA JARRIE</b>				
		forme urbaine	morphologie urbaine singulière	bourg en « roue de charette »
8 chemin de la Bataille		patrimoine architectural	bâtiment	double pignon sur voie, façade modénature pierre
4 chemin de la Jarne		patrimoine architectural	ensemble bâti	longère et clos (dont piliers)
10 chemin de la Ville	chemin de la Bataille	patrimoine architectural	ensemble bâti	mur de clos, cours (2), bâti, grange (volume)
24 chemin de la Ville		patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble d'entrée (piliers, murs arcués), maison, dépendances (briques, pierre de taille, 3 volumes), attache de chevaux
32 chemin de la Ville		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, parc arboré, ensemble d'entrée, clos
48 chemin de la Ville		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti et ensemble d'entrée
1 chemin de l'Abbaye		patrimoine architectural	ensemble bâti	clos, ensemble d'entrée, bâti et annexes
21 chemin de l'Abbaye		patrimoine architectural	ensemble bâti	sur cour arborée
24 chemin de l'Abbaye		patrimoine architectural	ensemble bâti	clos, jardin arboré, ensemble d'entrée et bâti
29 chemin de l'Abbaye		patrimoine architectural	ensemble bâti	moulins à vent (2), ferme sur cour, clos, chais, bâti + arbres
96 grande rue de Grolleau		patrimoine architectural	bâtiment	
104 grande rue de Grolleau		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre, linteaux monolithiques
lieu-dit Fief du Marquisat	rue de la Minoterie	patrimoine architectural	bâtiment	industriel
lieu-dit Fief du Marquisat		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti en pierre, cour, clos, ensemble d'entrée
lieu-dit Fief du Marquisat	rue de la Minoterie	patrimoine architectural	ensemble bâti	industriel
lieu-dit Fief Pibale	rue de la Minoterie	patrimoine architectural	bâtiment	
lieu-dit Fief Pibale	4 rue de la Minoterie	patrimoine architectural	ensemble bâti	maison néo normande
lieu-dit La Providence		patrimoine architectural	ensemble bâti	clos, piliers à contreforts, ferme sur cour
lieu-dit La Providence		patrimoine architectural	ensemble bâti	
lieu-dit Treuil Chartier		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme sur cour, tour cylindrique, fuie, ensemble d'entrée
5 place de la Mairie		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison basse, annexe avec fontaine
9 place de la Mairie		patrimoine architectural	bâtiment	
11 place de la Mairie		patrimoine architectural	bâtiment	
17 place de la Mairie		patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel
19 place de la Mairie		patrimoine architectural	ensemble bâti	sur cour
25 place de la Mairie		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, piliers
27 place de la Mairie		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti balnéaire, jardin d'accueil, mur bahut et sa claire-voie à l'alignement
29 place de la Mairie		patrimoine architectural	bâtiment	dont gardes-corps en ferronnerie

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA JARRIE</b>				
31 place de la Mairie		patrimoine architectural	bâtiment	
place de l'Eglise	2 rue de la Madeleine et 2 impasse de l'Eglise	patrimoine architectural	bâtiment	dont décor de toiture, date, ordonnancement de la façade, grille aération cave
place de l'Eglise		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
1 route de Châtelailon		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos
2 route de Clavette		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, mur-bahut dont piliers et porte piétonne
6 route de Clavette		patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble d'entrée, bâti dont modénature (chouette...), cour, 2 arbres
41 route de Clavette		patrimoine architectural	ensemble bâti	moulin à vent, clos, bâti
route de Croix Chapeau	les Onzins	patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (maison de garde-barrière)
4 rue de Châtelailon		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, clos, ensemble d'entrée, parc arboré
2 rue de Croix Chapeau		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, clos (mur en moellons et ensemble d'entrée)
5 grand rue de Chassagné		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, dépendance du XVIIe siècle, clos dont porte piétonne, jardin d'accueil
6 rue de la Chapelle		patrimoine architectural	bâtiment	
10 rue de la Chapelle		patrimoine architectural	bâtiment	
12 rue de la Chapelle		patrimoine architectural	bâtiment	cadran solaire
3 rue de la Gendarmerie		patrimoine architectural	bâtiment	maison de journalier
7 rue de la Gendarmerie		forme urbaine	quéreux	
9 rue de la Gendarmerie		patrimoine architectural	bâtiment	dont pierre d'évier
12 rue de la Gendarmerie		patrimoine architectural	bâtiment	échope
4 rue de la Madeleine		patrimoine architectural	bâtiment	
4 B rue de la Madeleine		patrimoine architectural	bâtiment	
8 rue de la Madeleine		patrimoine architectural	bâtiment	dont modénature, porte d'entrée avec fronton, pilier
9 rue de la Madeleine		patrimoine architectural	bâtiment	passage couvert
17 rue de la Madeleine		patrimoine architectural	ensemble bâti	façade sur rue (ordonnancement, modénature pierre, porte cochère)
1 rue de la Mairie		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, dépendance modénature brique, mur-bahut et grilles, jardin arboré
2 rue de la Minoterie		patrimoine architectural	ensemble bâti	villa balnéaire
3 rue de la Poste		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti balnéaire dont décor de toiture (lignolet...), modénature (médaillon, encadrement...) et porte d'entrée, mur-bahut et ses piliers et grilles, jardin d'accueil
10 rue de l'Alerte		patrimoine architectural	bâtiment	maison

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA JARRIE</b>				
16 rue de l'Alerte		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée
2 rue de l'Aurore		patrimoine architectural	ensemble bâti	mur en moellons et maison
10 rue de l'Aurore		patrimoine architectural	bâtiment	
23 rue de l'Aurore		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, ensemble d'entrée, alignement d'arbres
24 rue de l'Aurore		patrimoine architectural	ensemble bâti	agricole avec cour
rue de l'Aurore	entre les n°15 et 19	forme urbaine	quéreux	puits et pavement ancien
rue de l'Aurore	entre les n°3 et 11	forme urbaine	quéreux	
rue de l'Aurore	n°5 et 7	patrimoine architectural	bâtiment	longère
1 rue des Canons		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, clos dont porte piétonne, jardin arboré, pierre d'évier
3 rue des Canons		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, clos dont porte piétonne
5 rue des Canons		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, ensemble d'entrée, jardins arborés, clos
7 rue des Canons		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée
9 rue des Canons		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée
13 rue des Canons		patrimoine architectural	ensemble bâti	cour, pilier
17 rue des Canons		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison implantée en pignon, porte piétonne en clôture, composition sur cour et cour
25 rue des Canons		patrimoine architectural	bâtiment	ordonnancement, modénature pierre dont tête de lion, porte d'entrée
32 rue des Canons		patrimoine architectural	bâtiment	
38 rue des Canons		patrimoine architectural	bâtiment	maison
39 rue des Canons		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, jardin, mur-bahut avec grille; piliers et puits
9 rue des Écoles		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, mur-bahut et grille, jardin d'accueil
10 rue des Écoles		patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble d'entrée et bâti (principale et double guérites)
11 rue des Écoles		patrimoine architectural	bâtiment	
13 rue des Écoles		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, clos, ensemble d'entrée, et arbres
19 rue des Écoles		patrimoine architectural	bâtiment	porte d'entrée, garde-corps, toiture, modénature, inscriptions : 'Herboristerie' etc
32 rue des Écoles		patrimoine architectural	bâtiment	dépendance avec modénature brique
32 rue des Écoles		patrimoine architectural	bâtiment	maison de maître, charentaise modénature pierre
36 rue des Écoles		forme urbaine	quéreux	puits
8 rue du Fief Boutin		patrimoine architectural	bâtiment	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA JARRIE</b>				
2 rue du Château d'eau		patrimoine architectural	bâtiment	clos, bâti dont marches en pierre sur domaine public
4 rue du Château d'Eau		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison et mur en moellons, porte piétonne
ruelle de la Gare	parcelle AN192	patrimoine architectural	bâtiment	encadrement pierre-brique
ruelle de la Voûte		forme urbaine	quéreux	puits
2 ruelle de la Mallolière		patrimoine architectural	bâtiment	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA ROCHELLE</b>				
111 avenue de Romspsay		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiment, cour
117 avenue de Romspsay		patrimoine architectural	ensemble bâti	échope, jardin d'accueil, mur-bahut et sa grille
avenue de Romspsay		patrimoine architectural	ensemble bâti	immeubles terrasses
avenue de Vienne		patrimoine architectural	ensemble bâti	cohérence de la composition urbaine
182 avenue Denfert Rochereau		patrimoine architectural	ensemble bâti	
248 avenue Denfert Rochereau		patrimoine architectural	bâtiment	
336 avenue Denfert Rochereau		patrimoine architectural	ensemble bâti	industriel
170 avenue du Lieutenant-Colonel Bernier		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clôture, jardin d'accueil
351 avenue Raymond Poincaré		patrimoine architectural	ensemble bâti	
63 boulevard Sautel		patrimoine architectural	bâtiment	maison d'octroi
131 boulevard André Sautel		patrimoine architectural	bâtiment	
31 boulevard de Cognehors		patrimoine architectural	bâtiment	
33 boulevard de Cognehors		patrimoine architectural	bâtiment	
cours Dame Hilaire	et cours Forbin	patrimoine architectural	ensemble bâti	cohérence de la composition urbaine, de la forme bâtie, des implantations et de l'aspect extérieur
44 rue Colbert		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, jardin d'accueil, clôture sur rue
rue de Beauregard		patrimoine architectural	ensemble bâti	cohérence de la composition urbaine, de la forme bâtie, des implantations et de l'aspect extérieur
rue de la Cité	et rue Troussier	patrimoine architectural	ensemble bâti	cohérence de la composition urbaine, de la forme bâtie, des implantations et de l'aspect extérieur
24 rue de la Maréchale		patrimoine architectural	ensemble bâti	clôture, jardin d'accueil, bâti
31 rue de la Maréchale		patrimoine architectural	bâtiment	
38 B rue de la Maréchale		patrimoine architectural	bâtiment	
48 rue de la Maréchale		patrimoine architectural	bâtiment	
15 rue de la Seine		patrimoine architectural	ensemble bâti	mur-bahut, jardin d'accueil, bâtiment
10 rue de Montréal		patrimoine architectural	ensemble bâti	grille, cour, bâti, etc
41 rue de Québec		patrimoine architectural	bâtiment	échoppes, frontons, pilastres fantaisie, etc
43 rue de Québec		patrimoine architectural	bâtiment	échoppes, frontons, pilastres fantaisie, etc
42 rue des Frênes		patrimoine architectural	bâtiment	échope
rue des Roses		patrimoine architectural	ensemble bâti	cohérence de la composition urbaine, de la forme bâtie, des implantations et de l'aspect extérieur
rue du Commandant l'Herminier	CFA	patrimoine architectural	bâtiment	château
23 rue du Lignon		patrimoine architectural	ensemble bâti	clôture, jardin d'accueil et façade ouvragée

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LA ROCHELLE</b>				
25 rue du Lignon		patrimoine architectural	bâtiment	façade ouvragée
20 rue du Moulin Rouge		patrimoine architectural	ensemble bâti	clôture sur rue, jardin d'accueil, bâti
4 rue du Vélodrome		patrimoine architectural	bâtiment	
5 rue du Vélodrome		patrimoine architectural	bâtiment	échope
6 rue du Vélodrome		patrimoine architectural	bâtiment	
9 rue du Vélodrome		patrimoine architectural	ensemble bâti	échope, mur-bahut et sa grille, jardin d'accueil
11 rue du Vélodrome		patrimoine architectural	bâtiment	
14 rue du Vélodrome		patrimoine architectural	bâtiment	
20 rue du Vélodrome		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, mur-bahut et sa grille, jardin d'accueil
51 rue du Vélodrome		patrimoine architectural	ensemble bâti	échope, jardin d'accueil
21 rue Duplex		patrimoine architectural	bâtiment	
130 rue Emile Normandin	et 8 rue des Frênes	patrimoine architectural	ensemble bâti	
rue Griffon de Romagne		patrimoine architectural	ensemble bâti	cohérence de la composition urbaine, de la forme bâtie, des implantations et de l'aspect extérieur
36 rue Jehan Merichon		patrimoine architectural	bâtiment	échope
rue Lefèvre		patrimoine architectural	ensemble bâti	cité ouvrière / cohérence de la composition urbaine, de la forme bâtie, des implantations et de l'aspect extérieur.
rue Marius Lacroix		patrimoine architectural	ensemble bâti	cohérence de la composition urbaine, de la forme bâtie, des implantations et de l'aspect extérieur
18 rue Michel Bégon		patrimoine architectural	ensemble bâti	échope, clôture, jardin, annexe
29 rue Michel Bégon		patrimoine architectural	ensemble bâti	échope, clôture sur rue, jardin d'accueil

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>LAGORD</b>				
1 avenue du Clavier		patrimoine architectural	ensemble bâti	logis, pavillon, cour, clos, portes cochères
134 avenue du Clavier		patrimoine architectural	bâtiment	château
avenue du Clavier	le Bonnodeau	patrimoine architectural	ensemble bâti	clos, ensemble d'entrée (piliers, grille, porte pétonne, maronniers) et cour
quéreux de la Butte		forme urbaine	quéreux	
quéreux de la Métairie	en face le n°31	forme urbaine	quéreux	
rue d'Avignon		patrimoine architectural	ensemble bâti	cohérence de la composition urbaine, de la forme bâtie (bâtiments en rez-de-chaussée), des implantations et de l'aspect extérieur
29 rue de la Butte		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, jardin d'accueil, clôtures végétales
rue de la Guignarderie		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, ensemble d'entrée (piliers, grille), cour avec arbres têtards, etc
5 rue de la Rivagerie		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, ensemble d'entrée
40 rue des Maraichers		patrimoine architectural	bâtiment	maison
58 rue des Maraichers		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, ensemble d'entrée (portes cochère et piétonne, bornes)
rue des Maraichers	au niveau du n°54	forme urbaine	quéreux	
12 rue des Vanneaux		patrimoine architectural	bâtiment	
rue du Bois d'Huré		patrimoine architectural	ensemble bâti	château, dépendances, chapelle, cour d'honneur, murs-bahuts avec grilles et piliers
rue du Cimetière	n°16 à 22	forme urbaine	quéreux	puits
rue du Cimetière		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
4 rue du Fief Nouveau		patrimoine architectural	bâtiment	
1 rue du Treuil des Filles		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, jardin d'accueil, puits, mur-bahut avec piliers et grille
3 rue du Treuil des Filles		patrimoine architectural	bâtiment	
42 rue du Treuil des Filles		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, portail, jardin, clos
rue du Verger		patrimoine architectural	ensemble bâti	cour et ensemble d'entrée
rue Guignarderie		patrimoine architectural	ensemble bâti	
2 rue Jean-Baptiste Jourdan		patrimoine architectural	bâtiment	maison
rue Jean-Baptiste Jourdan	n°24 et 26	forme urbaine	quéreux	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>L'HOUMEAU</b>				
chemin de Bridenelle		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, cour, piliers, clos
5 impasse des Claires		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments et clos
6 route de Monsidun		patrimoine architectural	ensemble bâti	cour, bâtiments etc
rue de Beauséjour	parc de la mairie	patrimoine architectural	ensemble bâti	séminaire
30 rue de la République		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison bourgeoise, clos, ensemble d'entrée, jardin d'accueil
rue de la République		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de maître, dépendances, cour
rue de la République	à l'angle avec la rue Sainte-Anne	patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
140 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	
rue de l'Ajonc		patrimoine architectural	bâtiment	maison
rue de Maillezais	n°5 et 7	patrimoine architectural	ensemble bâti	façades habitations, cours, piliers, puits etc
12 rue des Lions		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiment en fond de cour, mur de clos
14 rue des Lions		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiment en L, cour, ensemble d'entrée
18 rue du Cormier		patrimoine architectural	bâtiment	modénature et ordonnancement des façades
39 rue Raymond Jean		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de maître et dépendances, cour, piliers et porte piétonne

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>MARSILLY</b>				
impasse des Passeroses		forme urbaine	venelle	puits et murs en mœllons
lieu-dit les Jards		patrimoine architectural	bâtiment	longère
2 rue de la Cave		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, jardin d'accueil, clôtures sur rue
rue de la Richardière		patrimoine architectural	ensemble bâti	
17 rue de l'Ancienne Poste		patrimoine architectural	bâtiment	maison
rue de l'Ancienne Poste	entre les n°21B et 33	forme urbaine	quéreux	puits
rue de l'Ancienne Poste	venelle reliant la rue des Saints-Pères et la rue de l'Ancienne Poste	forme urbaine	venelle	murs en mœllons
7 rue de l'Eglise		forme urbaine	quéreux	puits
14 rue de l'Eglise		patrimoine architectural	bâtiment	hangar (piliers)
14 rue de l'Eglise		patrimoine architectural	bâtiment	
25 rue de l'Eglise		forme urbaine	quéreux	puits
rue de l'Eglise	devant le n°12	forme urbaine	quéreux	puits et vide-seau
rue de l'Eglise		forme urbaine	quéreux	
4 rue de Nantilly		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, jardin d'accueil, clôture sur rue
14 rue de Nantilly		patrimoine architectural	bâtiment	
14 rue de Nantilly		patrimoine architectural	bâtiment	
35 rue de Nantilly		forme urbaine	quéreux	
7 rue de Villedoux		patrimoine architectural	bâtiment	maison bourgeoise
rue des Écoles	n°4 à 10	forme urbaine	quéreux	
2 rue des Maronniers		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, dépendances, cour d'honneur, portail, clos
3 rue des Varennes		forme urbaine	quéreux	puits
9 B rue du Palais		forme urbaine	quéreux	puits
22 rue du Palais		patrimoine architectural	ensemble bâti	
rue du Port	n°32 à 36	forme urbaine	quéreux	pilier et mur en mœllons à l'entrée
rue du Port	entre les n°16 et 24	forme urbaine	quéreux	puits
rue du Port	au niveau du n°4	forme urbaine	quéreux	puits
rue du Port	venelle reliant les rues du Port et de la Cave	forme urbaine	venelle	murs en mœllons
rue du Port	entre les n° 6 et 12 T	forme urbaine	quéreux	
rue du Puits	en face le n°10	forme urbaine	quéreux	puits

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>MONTROY</b>				
7 B chemin du Bosquet		forme urbaine	quéreux	puits
21 route de la Maison Neuve		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cours, ensembles d'entrée
14 rue de Saint-Julien		patrimoine d'usage	moulin	mur en moellons
rue de Saint-Julien	2B et n°4	patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme, ensemble d'entrée, cour
3 B Grande Rue		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour avec puits, ensemble d'entrée, chai
14 Grande Rue		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour arborée, traces médiévales
19 Grande Rue		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, chai, ensemble d'entrée etc
56 B Grande Rue		patrimoine architectural	ensemble bâti	bati, jardin d'accueil
Grande Rue		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>NIEUL-SUR-MER</b>				
2 avenue de La Rochelle		patrimoine architectural	ensemble bâti	cour, bâti, piliers, murs, etc
4 avenue du Parc		patrimoine architectural	bâtiment	maison bourgeoise
avenue du Parc	Mairie	patrimoine architectural	bâtiment	maison de maître
chemin de la Mer		patrimoine architectural	bâtiment	logis
4 impasse des Pones		patrimoine architectural	bâtiment	
17 rue de Beauregard		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, cour, portail, clos, porte murée
60 rue de Beauregard		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée, pigeonnier
14 B rue de la Chapelle		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	chapelle	et ses abords
19 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	façades originelles
26 rue de l'Océan		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison (façades originelles), clos, ensemble d'entrée, cour avec magnolia
29 rue de l'Océan		patrimoine architectural	bâtiment	façades originelles
35 rue de l'Océan		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti charentais sur voie et balnéaire côté parc
34 rue des Mille Fleurs		patrimoine architectural	ensemble bâti	villa, mur-bahut avec grille et piliers
16 rue du Canada		forme urbaine	quéreux	puits
1 rue du Champ-Pinson		patrimoine architectural	ensemble bâti	villa, orangerie, jardin à la française, dépendances, clos
6 rue du Château		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, cour, ensemble d'entrée (piliers, grille, arbres)
8 rue du Château		forme urbaine	quéreux	puits et trous à pigeon
52 rue Lauzières		patrimoine architectural	ensemble bâti	
17 rue Léonce Vieljeux		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, clos, cour d'honneur
21 rue Léonce Vieljeux		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, cour d'honneur, clôtures, terrasse
rue des Mille Fleurs	entre les n°12 et 16	forme urbaine	quéreux	puits
Chemin de Sermaize		patrimoine architectural	ensemble bâti	Clos (murs en moellons, piliers de portail et porte piétonne, maison en R+1, cour d'entrée)

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>PÉRIGNY</b>				
222 avenue du Cimetière		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, ensemble d'entrée
258 avenue du Cimetière		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, ensemble d'entrée (piliers et porte piétonne)
264 avenue du Cimetière		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, cour, ensemble d'entrée (portes cochère et piétonne )
266 avenue du Cimetière		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, piliers d'entrée
16 avenue Louise Pinchon		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos dont piliers et grille
20 avenue Louise Pinchon		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, grille, piliers et puits
28 avenue Louise Pinchon		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, cour d'honneur, ensemble d'entrée
34 avenue Louise Pinchon		patrimoine architectural	bâtiment	
44 avenue Louise Pinchon		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, murs de clos, ensembles d'entrée, cour
46 avenue Louise Pinchon		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, murs de clôtures, entrée, bornes et cour
48 avenue Louise Pinchon		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, ensemble d'entrée, bornes
50 avenue Louise Pinchon		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, et cour
52 avenue Louise Pinchon		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, cour, ensemble d'entrée
68 avenue Louise Pinchon		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée (piliers et grille)
lieu-dit la Vaurie		patrimoine architectural	bâtiment	maison, ferme isolée
lieu-dit le Moulin		patrimoine architectural	bâtiment	ancienne ferme
lieu-dit le Vivier		patrimoine architectural	bâtiment	ferme
14 place de la Chaume		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée
18 place de la Chaume		patrimoine architectural	ensemble bâti	
20 place de la Chaume		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos
40 place de la Chaume		patrimoine architectural	bâtiment	
47 place de la Chaume		patrimoine architectural	bâtiment	
49 place de la Chaume		patrimoine architectural	bâtiment	
51 place de la Chaume		patrimoine architectural	bâtiment	
49 rue de Chagnolet		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, jardin à l'avant, clôtures sur rue
134 rue de Chagnolet		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, puits, murs de clôtures
136 rue de Chagnolet		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison
136 B rue de Chagnolet		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, murs de clôtures
49 rue de la Garenne		forme urbaine	quéreux	puits
rue de la Moulinette		patrimoine architectural	ensemble bâti	cohérence de la composition urbaine, de la forme bâtie, des implantations et de l'aspect extérieur

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>PÉRIGNY</b>				
rue de la Vaurie		patrimoine architectural	ensemble bâti	cohérence composition urbaine, forme bâtie, implantations, aspect extérieur, clôtures
11 rue de Saint-Rogatien		patrimoine architectural	bâtiment	pierres vues et modénature pierre
9 rue des Écoles		patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel (bâti années 1950)
25 rue des Écoles		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, ensemble d'entrée, et puits
31 rue des Écoles		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensemble d'entrée (piliers et grille)
36 rue des Écoles		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, cour, ensemble d'entrée
rue des Écoles	dans le parc du château des Gonthières	patrimoine architectural	bâtiment	
rue des Écoles		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiment, cour d'honneur, ensemble d'entrée
10 rue des Gardes		patrimoine architectural	bâtiment	
9 rue du Canton		patrimoine architectural	bâtiment	
11 T rue du Canton		patrimoine architectural	bâtiment	
rue du Canton	n°2 à 6	forme urbaine	quéreux	
1 rue du Château		patrimoine architectural	ensemble bâti	
3 rue du Château		patrimoine architectural	bâtiment	
3 rue du Château		patrimoine architectural	bâtiment	
19 rue du Château de Villeneuve		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, piliers
56 rue du Péré		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, ensemble d'entrée, cour, clos et puits
62 rue du Péré		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, ensemble d'entrée, clos
rue du Péré	n°64 et 66	patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, ensemble d'entrée et puits
27 rue du Poteau		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, cour, ensemble d'entrée, puits
55 B rue du Stade		forme urbaine	quéreux	puits
1 Grande Rue		patrimoine architectural	bâtiment	arcades
1 Grande Rue		patrimoine architectural	bâtiment	maison
4 Grande Rue		patrimoine architectural	bâtiment	
4 Grande Rue		patrimoine architectural	bâtiment	
20 Grande Rue		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, jardin à l'avant, clôtures sur rue
81 Grande Rue		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, ensemble d'entrée, cour, puits
109 Grande Rue		patrimoine architectural	bâtiment	
111 Grande Rue		patrimoine architectural	bâtiment	
113 Grande Rue		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, murs de clôtures et piliers
115 Grande Rue		patrimoine architectural	bâtiment	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>PÉRIGNY</b>				
117 Grande Rue		patrimoine architectural	bâtiment	
Grande Rue		patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>PUILBOREAU</b>				
lieu-dit la Tourtillière		patrimoine architectural	ensemble bâti	château
place Charles de Gaulle		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
5 rue Alsace-Lorraine		patrimoine architectural	bâtiment	grange en pierres
10 rue de Baillac		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments (logis, ferme originelle en U, ancienne ferme-école, pavillons), murs de clos, ensemble d'entrée Ouest (piliers et porte piétonne), ensemble d'entrée Est (piliers et portail en ferronnerie), cours et murets les délimitant
14 rue de Grammont		patrimoine architectural	ensemble bâti	
29 rue de la République	parc de la mairie	patrimoine architectural	bâtiment	annexes (serre, pavillon)
29 rue de la République		patrimoine architectural	bâtiment	maison de maître
57 rue de la République		patrimoine architectural	ensemble bâti	longère, clos, ensemble d'entrée (piliers et porte piétonne), 2 arbres
58 rue de la République		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, ensemble d'entrée et puits
16 rue de la Vallée		patrimoine architectural	bâtiment	ancienne ferme
1 rue Treuil Gras		patrimoine architectural	ensemble bâti	
50 rue Moulin des Justices		patrimoine architectural	bâtiment	château

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-CHRISTOPHE</b>				
3 chemin de la Ville		forme urbaine	quéreux	puits
31 chemin de la Ville		forme urbaine	quéreux	puits
chemin de la Ville	n°15 à 19	forme urbaine	quéreux	puits
chemin de la Ville	n°39 et 41	forme urbaine	quéreux	puits
chemin de l'Eglise		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
2 chemin de Virson		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, clos , ensemble d'entrée, marronnier et annexes
1 chemin des Renfermis		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, dépendance, clos et piliers du portail
1 chemin du Gué		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, dépendances (écurie, chai, ...) et clos
chemin du Treuil du Roy	n°11 à 13	patrimoine architectural	ensemble bâti	propriété à cour fermée
3 impasse de l'Union		patrimoine architectural	bâtiment	maison
impasse du Charcutier		forme urbaine	quéreux	
lieu-dit Moulin du Frêne		patrimoine d'usage	moulin	à vent
RD 264	Moulin du Marais	patrimoine architectural	bâtiment	industriel
15 route de Cugné		forme urbaine	quéreux	puits
39 route de Cugné		patrimoine architectural	bâtiment	longère
route de Cugné		patrimoine architectural	bâtiment	
route de Cugné	n°1 à 3	patrimoine architectural	ensemble bâti	viticole, maisons et murs de clos en mœllons
5 route de la Mazurie		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, bâti sur cour, dépendances, clos, portail d'entrée, puits et abreuvoir
6 route de la Mazurie		patrimoine architectural	ensemble bâti	château, clos, pont, parc arboré, cour, etc
12 route de la Mazurie		patrimoine d'usage	moulin	à eau
1 route de La Rochelle		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, clos, piliers et grille d'entrée
2 route de La Rochelle		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison et dépendances, clos en mœllons et pierre d'évier
15 route de Marans		forme urbaine	quéreux	puits
route de Marans		patrimoine architectural	bâtiment	
rue des Fleurs	n°1 et 3	patrimoine architectural	ensemble bâti	maisons et clos
13 rue du Frêne		patrimoine architectural	bâtiment	agricole, longère avec passage charette
12 rue du Pont		patrimoine architectural	ensemble bâti	longère, chai, dépendance, clos, portail et puits
15 rue du Pont		patrimoine architectural	bâtiment	
16 rue du Rivaud		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison et dépendances, 2 tilleuls dans la cour

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINTE-SOULLE</b>				
10 chemin de Coudin		patrimoine architectural	bâtiment	
2 B impasse du Château		forme urbaine	quéreux	
lieu-dit du Treuil Secret		patrimoine architectural	ensemble bâti	
lieu-dit la Grimenaudière		patrimoine architectural	ensemble bâti	château, douves, pont, allées, cour plantée, parcs
lieu-dit Longueil	Bois de la Roche Bertin	patrimoine architectural	ensemble bâti	
place des Voyageurs		patrimoine architectural	ensemble bâti	
route de la Grémenaudière		patrimoine architectural	bâtiment	ferroviaire (maison de garde-barrière)
route de Loiré	Treuil Bernard	patrimoine architectural	ensemble bâti	puits, ferme et dépendances
30 rue d'Anjou		patrimoine architectural	ensemble bâti	
23 rue de Chavagne		forme urbaine	quéreux	
6 rue de Grolleau		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos, parc
13 rue de l'Aunis		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, ensemble d'entrée (mur-bahut, piliers, grilles) et jardin d'accueil, clos
60 rue de l'Aunis		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, murs, grilles, verrière et parc
60 rue de l'Aunis		patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble des bâtiments d'habitation et des dépendances, murs et grilles, portail, verrière, parc
64 rue de l'Aunis		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, murs et entrée
74 rue de l'Aunis		patrimoine architectural	ensemble bâti	
11 rue des Chauvelles		forme urbaine	quéreux	puits et timbre
42 rue du Chemin Vert		patrimoine architectural	bâtiment	
50 rue du Chemin Vert		patrimoine architectural	bâtiment	
24 rue du Périgord		patrimoine architectural	bâtiment	
26 rue du Périgord		patrimoine architectural	bâtiment	
38 rue du Périgord		patrimoine architectural	bâtiment	
1 rue du Petit Village		patrimoine architectural	bâtiment	
20 rue du Poitou		patrimoine architectural	bâtiment	
rue Josaphat		patrimoine architectural	bâtiment	
rue Pierre Loti	n° 5 à 11	forme urbaine	quéreux	puits

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-MÉDARD D'AUNIS</b>				
1 allée de la Mairie		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	église, ancienne cure, clos, puits, ...
11 chemin de la Vallée		patrimoine architectural	bâtiment	agricole
lieu-dit Bois Léger		patrimoine architectural	ensemble bâti	agricole, puits, murs de clos en mœllons
lieu-dit Délidon		patrimoine architectural	ensemble bâti	agricole, bâtiments et murs de clos en mœllons
lieu-dit le Machet		patrimoine architectural	bâtiment	
lieu-dit le Machet		patrimoine architectural	bâtiment	
lieu-dit le Moulin Cabane		patrimoine d'usage	moulin	à vent
1 route des Jinchaux		patrimoine architectural	bâtiment	maison
route des Monjolières	n°2 à 12	forme urbaine	quéreux	puits et timbre
15 rue Basse		patrimoine architectural	bâtiment	maison
5 rue de la Barrère		patrimoine architectural	ensemble bâti	longère, maison, murs en mœllons
10 rue de la Barrère		forme urbaine	quéreux	
15 rue de la Barrère		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, dépendance latérale, clos, portail y compris porte piétonne
14 rue de la Bauge		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, dépendances latérales et clos
1 rue de la Borderie		forme urbaine	quéreux	puits
11 rue de la Borderie		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, clos en mœllons, portail y compris porte piétonne
18 rue de la Borderie		patrimoine architectural	bâtiment	agricole
rue de la Borderie	n°14 à 16	forme urbaine	quéreux	puits
1 rue de la Couronne		patrimoine architectural	ensemble bâti	maisons et clôtures
4 rue de la Croix		forme urbaine	quéreux	arboré
7 rue de la Liberté		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison
18 rue de la Liberté		forme urbaine	quéreux	puits et timbre
20 rue de la Liberté		patrimoine architectural	bâtiment	longère
23 rue de la Liberté		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison bourgeoise, clos, mur-bahut avec grille ouvragée, piliers de portail (2)
28 rue de la Liberté		patrimoine architectural	bâtiment	agricole
rue de la Liberté	n°12 et 14	patrimoine architectural	bâtiment	maison
9 rue du Mazureau		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, dépendance latérale, clos
13 rue du Mazureau		patrimoine architectural	ensemble bâti	borderie, logis, dépendance latérale, puits, abreuvoir, clos
rue du Mazureau	n°1 à 7	forme urbaine	quéreux	puits
45 rue du Moulin		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, dépendances, mur en mœllons, mur-bahut avec grille ouvragée et portail d'entrée
5 rue du Papineau		patrimoine architectural	bâtiment	agricole

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-MÉDARD D'AUNIS</b>				
rue du Rivaud	entre le n°9 et 17	forme urbaine	quéreux	puits
2 Petite Rue		forme urbaine	quéreux	puits
lieu-dit la Limandière		patrimoine architectural	ensemble bâti	cour d'honneur, bâtiments, clos etc
47 rue du Moulin		patrimoine architectural	bâtiment	
59 rue du Moulin		patrimoine architectural	ensemble bâti	préau, maison et puits

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-ROGATIEN</b>				
2 chemin de Pommerou		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, ensemble d'entrée, clos etc
lieu-dit Cassemortier		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, clos
12 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	ensemble bâti	échoppe, jardin d'accueil, mur-bahut brique et sa grille, mur en moellons
13 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	bâti R+1, modénature pierre, corniche pierre
14 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	bâtiment	
17 rue de La Rochelle		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, mur-bahut et piliers, jardin d'accueil
2 rue de Nice	et rue des Murs	patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti R+1, mur, chai (garage)
3 rue de Périgny		patrimoine architectural	ensemble bâti	
5 rue de Périgny		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour plantée, clos
24 rue de Périgny		patrimoine architectural	bâtiment	double pignon sur rue, modénature pierre, corniche pierre
25 rue de Périgny		patrimoine architectural	ensemble bâti	façade modénature pierre, jardin d'accueil, piliers de clôture
rue de Périgny		forme urbaine	quéreux	puits
1 rue des Charbonniers		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre, lucarne brique
4 rue des Murs		forme urbaine	quéreux	
8 rue des Murs		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre, toiture ardoise à 4 pans
2 rue du Couvent		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti et annexes sur cour plantée
1 B rue du Four		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti noble sur cour, clos

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-VIVIEN</b>				
cour des Sans Culottes		forme urbaine	quéreux	
lieu-dit la Grange		patrimoine architectural	bâtiment	ferme
lieu-dit la Réveille		patrimoine architectural	bâtiment	ferme
lieu-dit le Barbaran		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti sur cour, murs, auvent
lieu-dit Luché		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme
lieu-dit Saint-Germain		patrimoine architectural	ensemble bâti	chapelle, ferme, bâti, annexes, etc
13 rue de la Barbotière		patrimoine architectural	ensemble bâti	château, cour, bâti, ensemble d'entrée, etc
7 rue de la Ragoterie		patrimoine architectural	bâtiment	longère
rue de la Romigère	n°16 et 18	patrimoine architectural	bâtiment	longère
rue de la Romigère		patrimoine architectural	bâtiment	longère R+1
rue de l'Eglise		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
2 rue Sous Marrons		patrimoine architectural	bâtiment	maison avec dépendances
15 rue Traversière		patrimoine architectural	bâtiment	hangar agricole avec gros piliers en pierre
29 Grande Rue		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiment, jardin d'accueil et mur-bahut

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SAINT-XANDRE</b>				
14 allée de Candé		patrimoine architectural	bâtiment	maisonnette de ferme, modénature pierre
lieu-dit les Mottais		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison de maître, clos, portails, cour
1 lieu-dit les Vieilles Casses		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme sur cour, chai, clos
place de la Libération		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
54 route d'Esnandes		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, cour, piliers du portillon
2 rue Cavelier de la Salle		patrimoine architectural	ensemble bâti	
12 rue Cavelier de la Salle		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, clos et portails
1 rue de Dompierre		patrimoine architectural	bâtiment	
45 rue de la République		patrimoine architectural	bâtiment	
2 rue de la Ribotelière		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, cours, clos, portail d'entrée
11 rue de l'Aumônerie		patrimoine architectural	ensemble bâti	
13 rue de l'Océan		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâtiments, cour, ensemble d'entrée
rue de l'Océan	Mairie	patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel
19 rue de Marans		patrimoine architectural	bâtiment	
3 rue de Saint-Xandre		patrimoine architectural	ensemble bâti	logis, ensemble d'entrée (piliers, porte piétonne), cour
18 rue du Château		patrimoine architectural	ensemble bâti	logis, clos, portails, dépendances (grange à pigeonnier...), cour, jardins avec canaux, ponts-levis
4 rue Jean Bart		patrimoine architectural	ensemble bâti	cour et bâtiments en bordure, cour d'entrée, clôture d'entrée, pigeonnier

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>SALLES-SUR-MER</b>				
		forme urbaine	morphologie urbaine singulière	vieux bourg-Nord
		forme urbaine	morphologie urbaine singulière	vieux bourg-Sud
lieu-dit Cramahé		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, clos
lieu-dit Cramahé		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour
lieu-dit la Richarderie		patrimoine architectural	ensemble bâti	tour d'angle, ferme sur cour plantée, divisée
lieu-dit le Moulin de Plaisance		patrimoine architectural	bâtiment	
lieu-dit le Roulet		patrimoine architectural	ensemble bâti	chateau (bâti sur cour, clos, chai etc)
lieu-dit Ronceveau		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, parc arboré
place de l'Eglise		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
route de La Jarrie		patrimoine architectural	ensemble bâti	chateau (bâti, cour plantée, etc)
rue de Bouteville		forme urbaine	quéreux	
rue de la Croix des Fleurets		forme urbaine	quéreux	puits
rue de la Croix des Fleurets		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clos, ensembles d'entrée
2 rue de la Platière		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, puits, clos, ensemble d'entrée
rue de la Platière		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, puits, clos, ensemble d'entrée (piliers, porte piétonne, marronniers)
47 rue de la Vacherie		patrimoine architectural	bâtiment	maison de maître
2 rue de l'Héronière		patrimoine architectural	ensemble bâti	cour d'honneur, mur-bahut et grille, bâti, chai
rue de l'Héronière	le Vivier	patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme sur cour, dépendances, ensemble d'entrée et murs adjacents
2 rue du bois des grèves		patrimoine architectural	ensemble bâti	
6 rue du Panzay		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, puits, clos, ...
5 rue du Roulet		forme urbaine	quéreux	puits
4 B rue Pierre		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, puits
35 Grand'Rue		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, cour plantée, piliers d'entrée (2)
43 Grand'Rue		patrimoine architectural	bâtiment	
49 Grand'Rue		patrimoine architectural	bâtiment	modénature pierre et linteaux cintrés
34 Petite rue Pierre		patrimoine architectural	bâtiment	pignon, cheminée, puits

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>THAIRÉ D'AUNIS</b>				
		forme urbaine	morphologie urbaine singulière	vieux bourg
3 chemin Fort Terre		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme
impasse des Bons Amis		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	chapelle	
lieu-dit Grande Aiguille-Ouest		patrimoine architectural	ensemble bâti	
lieu-dit le Pontreau		patrimoine d'usage	moulin	à eau
lieu-dit le Pontreau		patrimoine d'usage	moulin	à vent
lieu-dit le Rosé		patrimoine architectural	ensemble bâti	
lieu-dit Moulin de la Fondelay		patrimoine d'usage	moulin	à vent
lieu-dit Petit Passage		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme
lieu-dit Petite Aiguille		patrimoine architectural	bâtiment	
rue Choderlos de Laclos	n°13 et 15	patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme
3 rue de Dirac		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme
2 rue de la Chapelle		patrimoine architectural	ensemble bâti	logis
4 rue de la Chapelle		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison
1 rue de la Corderie		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, ancien chai
4 rue de la Corderie		patrimoine architectural	bâtiment	maison
10 rue de la Corderie		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, cour, etc ...
1 rue de la Fontaine		patrimoine architectural	bâtiment	maison
1 rue de la Fontaine		patrimoine d'usage	baloir	
3 B rue de la Fontaine		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti et mur de clos
8 rue de la Fontaine		forme urbaine	quéreux	puits et pierre d'évier
6 rue de la Libération		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison
rue de la Place	Mairie	patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel
1 rue de l'Eglise		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti et mur de clos
4 rue des Bons Amis		forme urbaine	quéreux	
4 T rue du Clou		patrimoine architectural	bâtiment	maison
1 rue du Four de Dirac		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, jardin d'accueil, clos (murs en moellons, mur-bahut avec grille, ensemble d'entrée)
7 B rue du Général De Gaulle		patrimoine d'usage	pigeonnier	
1 rue du Meurier		patrimoine architectural	ensemble bâti	ferme
6 rue du Meurier		patrimoine architectural	bâtiment	maison
1 B rue du Prieuré		patrimoine architectural	bâtiment	
1 rue du Temple		patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel
8 rue du Temple		patrimoine architectural	bâtiment	
1 rue Eugène Chaussat		patrimoine architectural	ensemble bâti	industriel

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>THAÏRÉ D'AUNIS</b>				
rue Eugène Chaussat	n°6,8 et 10	patrimoine architectural	ensemble bâti	industriel
7 rue Jean Coyttar		patrimoine architectural	bâtiment	maison
14 rue Jean Perry		forme urbaine	quéreux	puits
9 rue Tréve de La Rochelle		patrimoine architectural	ensemble bâti	logis
rue Tréve de La Rochelle	n°1 et 3	patrimoine architectural	ensemble bâti	maison

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>VÉRINES</b>				
3 chemin de la Tour		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, dépendances, clos, portail d'entrée
chemin des Charretiers		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, clos, mur-baut avec grille, cour
4 chemin des Marguilliers		patrimoine architectural	bâtiment	dont modénature pierre
2 chemin Haut		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, clôture
impasse des Charpentiers		forme urbaine	quéreux	puits et timbre
lieu-dit Cabane des Noues		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, cour, allée bordée de haies
lieu-dit la Chausselière		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, fuie, allée bordée d'alignements d'arbres
lieu-dit Péré de Fraise		patrimoine architectural	bâtiment	
place de l'Eglise		patrimoine architectural	bâtiment	
place de l'Eglise		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
quéreux de la Fontaine		forme urbaine	quéreux	puits
route du Bois Raud	n°12 à 20	patrimoine architectural	ensemble bâti	industriel
13 rue de la Fontaine Pastour		patrimoine architectural	bâtiment	
17 B rue de la Fontaine Pastour		patrimoine architectural	ensemble bâti	
20 rue de la Fontaine Pastour		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison modénature pierre, dépendances dont pigeonnier avec date 1867, clos, ensemble d'entrée
4 B rue de la Verrerie		forme urbaine	quéreux	
4 rue de la Verrerie		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, mur-bahut et grille, piliers, jardin d'accueil
19 rue de la Verrerie		patrimoine architectural	bâtiment	
rue des Charbonniers	n°2 et 6	patrimoine architectural	ensemble bâti	ensemble de 4 maisons
6 rue des Fariniers		patrimoine architectural	bâtiment	
11 rue des Fariniers		patrimoine architectural	ensemble bâti	bati, clos, jardin d'accueil, cour
23 rue des Fariniers		patrimoine architectural	bâtiment	maison
8 rue des Gués		patrimoine architectural	ensemble bâti	
29 rue des Gués		forme urbaine	quéreux	puits
11 rue des Poteaux	n°11 et 11bis	patrimoine architectural	bâtiment	
rue des Près Guerin	à l'intersection avec le Petit Chemin	forme urbaine	quéreux	puits
rue des Près Guerin	au niveau du n°6	forme urbaine	quéreux	
6 rue des Saulniers		patrimoine architectural	ensemble bâti	
8 rue des Saulniers		patrimoine architectural	ensemble bâti	
9 rue des Saulniers		patrimoine architectural	bâtiment	
5 rue des Tonneliers		patrimoine architectural	bâtiment	
18 rue des Tonneliers		patrimoine architectural	bâtiment	
21 rue des Tonneliers		patrimoine architectural	ensemble bâti	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>VÉRINES</b>				
23 rue des Tonneliers		patrimoine architectural	bâtiment	
24 rue des Tonneliers		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, clos et puits
rue du Courreaud		forme urbaine	quéreux	et ensemble bâti sur son pourtour
rue du Courreaud	n°14 et 16	patrimoine architectural	bâtiment	
rue du Moulin	à proximité du n°3	patrimoine architectural	bâtiment	
3 rue du Moulin de Loiré		patrimoine architectural	bâtiment	
4 rue du Prieuré de Roncevaux		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti, grille, clos
15 rue Villa de Laurius		patrimoine architectural	ensemble bâti	maison, jardin d'accueil, clôture (mur-bahut et grille)
26 B rue Villa de Laurius		forme urbaine	quéreux	
rue du Courreaud		forme urbaine	quéreux	puits
5 ruelle des Vignerons		forme urbaine	quéreux	puits
venelle du Profond Sens		forme urbaine	quéreux	puits
rue du Courreaud		patrimoine architectural	ensemble bâti	

ADRESSE	COMPLÉMENT D'ADRESSE	THÈME	NATURE	PRÉCISIONS
<b>YVES</b>				
chemin de l'Éclusier		patrimoine autour de l'eau	maison éclusière	
lieu-dit le Rocher		patrimoine architectural	ensemble bâti	
place de la Résistance		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	église	
3 rue des Mouettes		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti et cour
6 rue des Mouettes		patrimoine autour des croyances et des pratiques religieuses	chapelle	
10 rue des Mouettes		patrimoine architectural	bâtiment	institutionnel
rue des Tilleuls		patrimoine architectural	ensemble bâti	bâti ceinturant la cour, maison bourgeoise



# Chartes architecturales communales



# ANGOULINS

CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE



## FICHES

## CONSEIL

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

# FICHES QUARTIERS

ANNE BOISSAY, *architecte du patrimoine* - ALISE MEURIS, *paysagiste* - LÉA DUBREUILH, *géographe urbaniste* / Juillet 2016

## LE CENTRE BOURG

### CARACTÉRISTIQUES



Le bourg ancien, site originel, est implanté sur un promontoire, en surplomb des marais. Il s'organise autour de l'église et de la place adjacente.

Il est desservi par un réseau de petites rues et venelles.

Le parcellaire est étroit ; l'habitat dense et mitoyen est implanté à l'alignement des voies ou autour de querreux.

Le bourg ancien est caractérisé par une variété importante d'espaces publics différents :

- les rues et ruelles,
- les querreux,
- les venelles, aussi appelées "chemins de brouettes" en raison de leur usage d'autrefois ; l'accès est réservé à des circulations piétonnes ou à vélo,
- les murs de clôtures en pierre qui matérialisent la limite à l'espace public en cas de construction en retrait.

Les maisons à l'alignement laissent peu de place à la végétation côté rue. C'est principalement autour de l'église que l'on trouve un espace végétalisé avec pelouse et nombreux arbres, qui offrent leur ombre protectrice aux passants à la belle saison. Les autres espaces sont principalement minéraux, mais les pieds de murs sont parfois bordés de quelques plantes (roses trémières..).

L'arrière des parcelles, de tailles variées, laissent place à des jardins relativement végétalisés.

Les constructions du centre bourg sont diverses. L'habitat est principalement constitué de maisons de bourg à un étage, mais on trouve également des maisons basses de journaliers, des maisons bourgeoises (ou maisons de maîtres), des métairies et des maisons plus récentes.



1 Querreux le long de la rue Gambetta



2



3



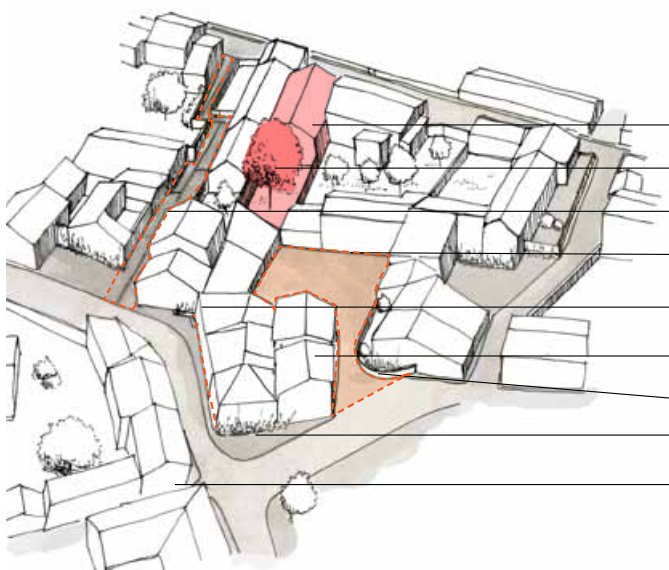
La place de l'église, coeur du bourg



La rue Gambetta, artère principale nord-sud du bourg



Les querreux, espaces communs



Le centre-bourg, grandes composantes urbaines

- Parcellaire étroit et habitat mitoyen
- Végétation des cours et jardins ponctuant l'espace public
- Rues étroites ou chemins de brouettes (venelles)
- Bâti à l'alignement sur les querreux (communs)
- Bâti à l'alignement sur les voies principales
- Maisons basses ou en R+1
- Murs de clôture
- Pieds de murs plantés
- Métairies



Les venelles, chemins de brouettes

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

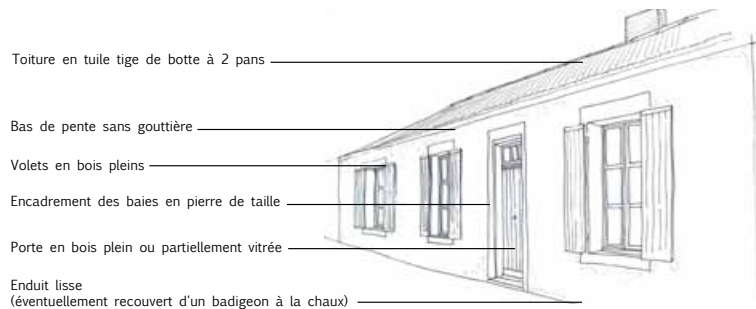
### DOMINANTES ARCHITECTURALES

Le centre bourg est principalement composé de constructions anciennes d'architecture traditionnelle. Il s'agit donc généralement des constructions réalisées avant 1920. L'ensemble de ces différents types de constructions répondent à des caractéristiques identiques quant à la toiture, la composition de la façade, la forme des ouvertures, l'utilisation des matériaux...

Dans ce quartier, on peut également trouver quelques villas balnéaires et quelques constructions d'architecture récente.

Chacun de ces types d'architecture est décrit plus précisément dans les FICHES ARCHITECTURE (architecture traditionnelle, architecture balnéaire et architecture récente).

**Dans ce quartier la consultation du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP 17 - Bâtiments de France) est nécessaire et son avis est prédominant sur tous types de projet ou d'intervention sur le bâti existant.**



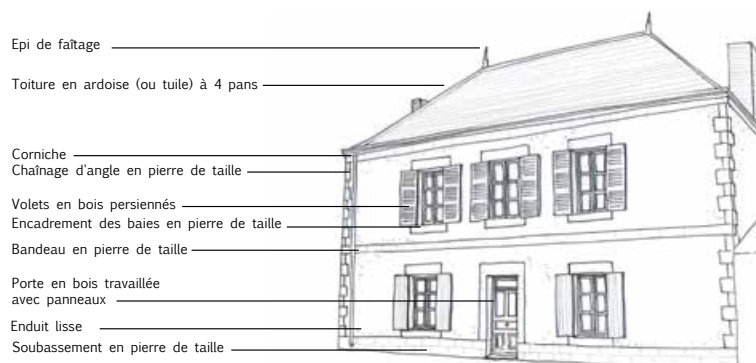
#### Les maisons de journaliers

Il s'agit de maisons basses, alignées sur la rue. On trouve généralement un petit jardin à l'arrière de la maison, accessible uniquement par l'intermédiaire de celle-ci.



#### Les maisons de bourg

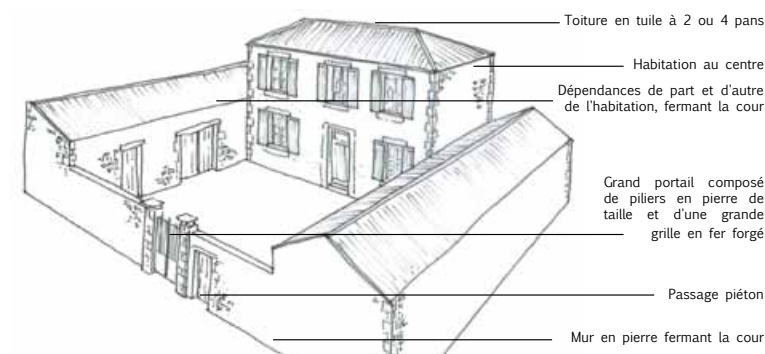
Ces maisons sont constituées d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Les façades possèdent de deux à cinq travées selon l'importance de la maison. Elles sont implantées dans le bourg et alignées sur la rue. Elles possèdent le plus souvent un petit jardin sur l'arrière.



#### Les maisons bourgeoises

Elles sont composées d'un étage sur le rez-de-chaussée. La façade est symétrique avec alignement des ouvertures.

Ces maisons peuvent être implantées sur rue, mais elles sont le plus souvent implantées au milieu ou au fond d'une cour et agrémentées de dépendances et de murs de clos en pierre.



#### Les métairies

La plupart des métairies sont associées au tissu urbain du centre bourg. Ce sont d'anciennes exploitations agricoles, qui possèdent donc l'ensemble des éléments nécessaires à ces dernières.

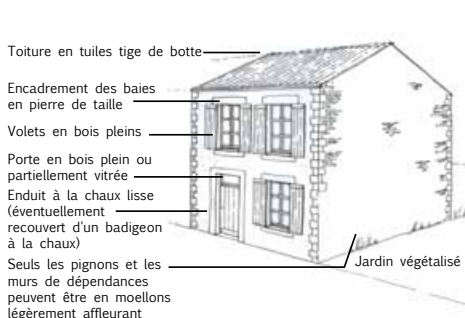
Elles présentent une organisation refermée sur une cour ceinturée par diverses constructions prolongées par des murs de clos à l'alignement de la rue.

TRANSFORMER - RÉNOVER LE BÂTI EXISTANT

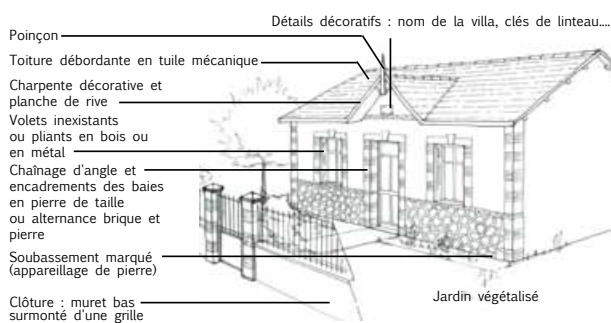
LES CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI EXISTANT

Les illustrations ci-dessous présentent les différents types d'architecture présents dans le centre bourg et les grands principes architecturaux et constructifs qui ont été, ou qui sont mobilisés, pour leur réalisation. Intervenir sur ces différents types de bâti pour rénover, transformer, agrandir exige de prendre en compte et respecter leurs caractéristiques propres concernant la structure, la composition des ouvertures, les matériaux.

Une fiche conseil consacrée à chacun de ces types d'architecture est à consulter avant tous travaux.



Une maison traditionnelle et ses caractéristiques



Une maison balnéaire et ses caractéristiques



Une maison récente et ses caractéristiques

TRANSFORMER LE BÂTI EXISTANT

L'isolation

L'efficacité d'une bonne isolation réside dans le choix de priorités à évaluer en amont des travaux.

Ordre d'intérêt pour les économies d'énergie :

- calfeutrer les combles et les plafonds, source de grande déperdition,
- étancher les ouvertures, notamment le pourtour et l'appui (attention aux menuiseries étanches qui risquent de provoquer une condensation intérieure s'il n'y a pas de ventilation mécanique contrôlée).
- assainir et isoler les sols, poser un film contre l'humidité, un isolant et une dalle, support du sol fini,

Pour l'architecture traditionnelle et balnéaire :

Les murs ne sont que la quatrième cause de déperdition de chaleur. Il est préférable de les conserver non doublés (extérieur et intérieur). Les murs intérieurs peuvent être simplement enduits ou chaulés. La chaux assainit et protège le mur à moindre coût.

- laisser respirer les murs (pas d'enduit ciment, de peinture ou d'isolant extérieur),
- en dernier lieu, procéder au doublage en prenant garde aux risques d'enfermer l'humidité. Assainir les pieds de façades par des solutions extérieures (drainage).

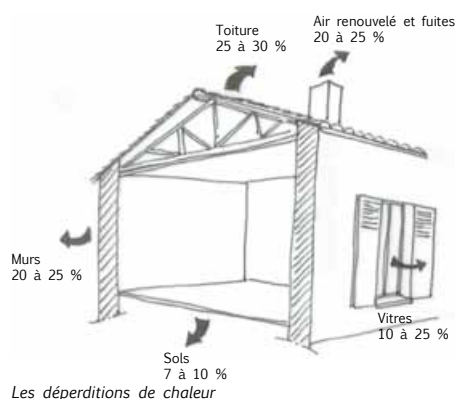
Pour l'architecture récente :

L'isolation des façades des maisons récentes peut se faire par l'intérieur ou par l'extérieur.

L'isolation extérieure est la plus efficace car elle enveloppe le bâtiment d'un manteau isolant, à condition d'être réalisée sur la totalité de la construction et de tenir compte des contraintes architecturales (parois vitrées, modénatures, balcons, avancée de toiture...).

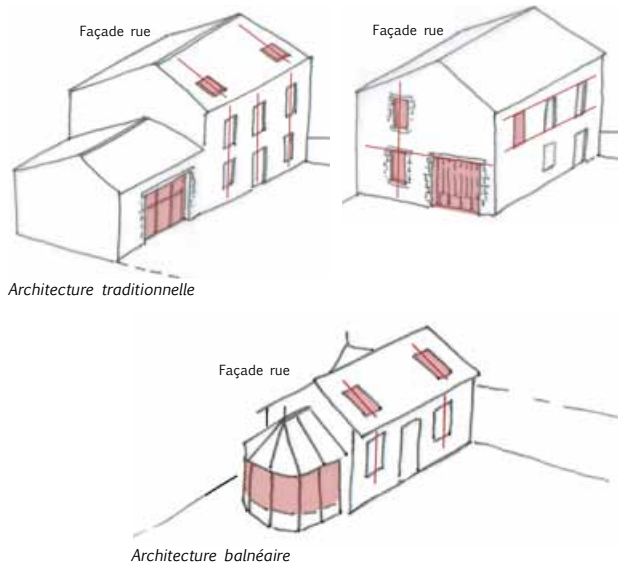
L'isolation d'un simple pignon ne permet pas de régler les problèmes de ponts thermiques et n'est donc pas efficace.

Le choix du matériau recouvrant l'isolant sera fonction de la situation de la construction et de sa visibilité ou non depuis l'espace public.



## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

### TRANSFORMER - RÉNOVER LE BÂTI EXISTANT

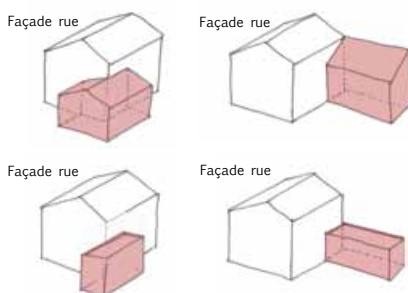


#### Le percement de nouvelles baies

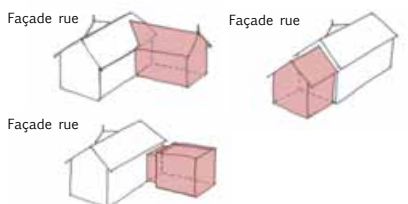
Afin d'augmenter la luminosité de l'habitation on peut créer de nouvelles ouvertures. Equilibrer les ouvertures est un exercice difficile qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

Lors de la création d'une nouvelle baie, on respectera les règles suivantes :

- ne pas élargir les baies existantes,
- réinvestir les grands volumes tels que les granges pour profiter des grandes ouvertures, et y installer des menuiseries adaptées dans les constructions traditionnelles ou privilégier les grandes ouvertures dans des extensions.
- ne pas modifier la composition des percements des façades principales, mais préférer des percements sur les pignons ou les façades arrières,
- conserver les proportions verticales,
- ne pas utiliser le béton pour les appuis et les linteaux
- ne pas faire d'appui saillant,
- limiter l'implantation de châssis de toit. Ceux-ci seront implantés dans le plan de la toiture (sans sur-épaisseur par rapport à la toiture) et verticaux.



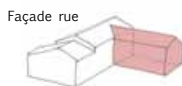
Différentes implantations possibles d'une extension sur une architecture traditionnelle



Différentes implantations possibles d'une extension sur une architecture balnéaire



Différentes implantations possibles pour une maison compacte en rez-de-chaussée surélevé



Implantation possible pour une maison de plain-pied

#### La réalisation d'une extension

L'extension ne doit pas apparaître comme un «rajout», ni se multiplier. Elle doit s'intégrer en continuité de l'architecture de la construction d'origine.

L'extension peut prendre plusieurs formes : mimétique ou volontairement en contraste avec la construction principale.

Dans tous les cas, l'architecture de la maison d'origine doit rester visible dans sa volumétrie et dans la composition de sa façade (ou ses façades) principale. Ainsi, l'extension devra se faire à l'arrière (ou sur un côté) de la construction principale et dans un gabarit moins important que celui de cette dernière.

L'extension en surélévation est également possible.

Pour une architecture mimétique, les matériaux seront cohérents avec la construction principale (toiture tuiles sur une extension de maison en tuiles...). Pour une extension contemporaine, on pourra utiliser l'enduit, le bois, le verre ou le métal (ne pas employer plus de trois matériaux différents) sous réserve de non visibilité depuis l'espace public. Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

#### Ajout d'une véranda

Ces volumes entièrement vitrés peuvent être admis à condition qu'ils s'inscrivent dans l'architecture de la maison par le choix des matériaux, des couleurs et du volume.

En cas d'extension sur une villa balnéaire, les volumes de la véranda pourront trouver leur inspiration dans les bow-window, typiques de cette architecture. Il faut donc éviter toute solution préfabriquée, s'adapter à la typologie de la maison et ne pas installer de véranda sur les façades côté domaine public.

#### Ajout d'éléments techniques

Les éléments tels que panneaux solaires thermiques (d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> maximum), antennes paraboliques, pompes à chaleur..., devront être implantés, autant que possible, non visibles depuis l'espace public. On privilégiera ainsi les implantations sur les façades arrières ou dissimulées derrière un pan de toiture. Ces équipements seront limités à la consommation domestique.

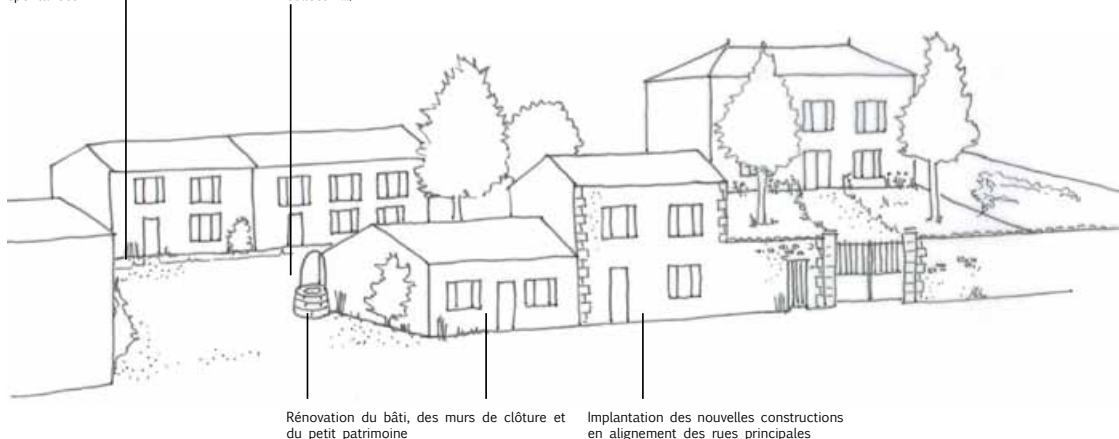
RÉALISER UNE CONSTRUCTION NEUVE DANS LE CENTRE BOURG

ÉVOLUTION SOUHAITABLE

Plantations en pied de mur : ouverture de nouvelle fosse, plantation des interstices entretien individuel et collectif, sélection des plantes spontanées

Querreux : Sols en stabilisé ou ponctués de plantations herbacées et buissonnantes, projet d'espace commun à co-construire (plantation d'arbres, implantation de mobilier urbain, potager collectif ...)

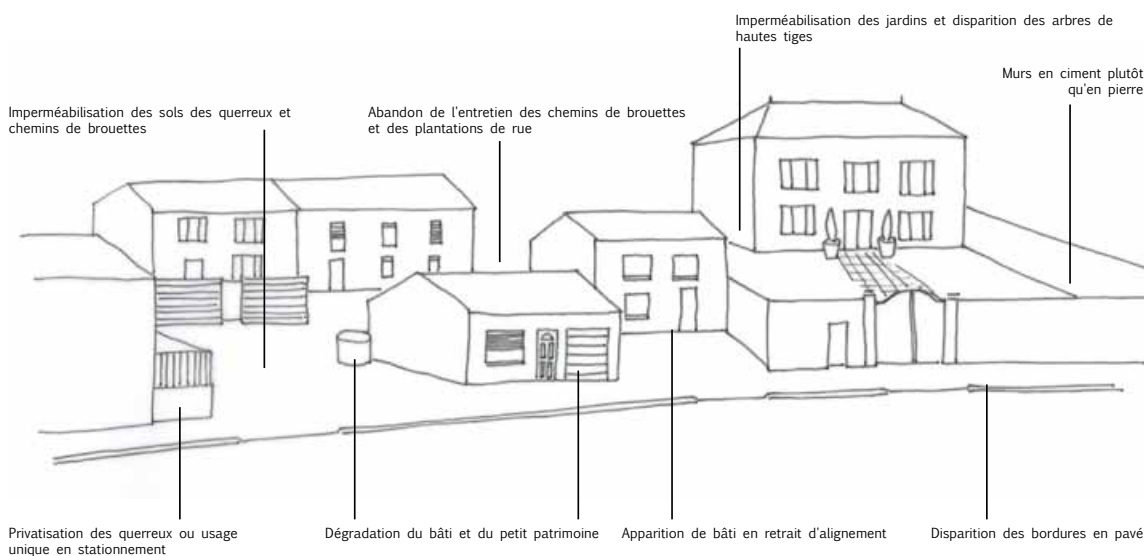
Chemins de brouettes et rues étroites : Sol en stabilisé ou en enrobé mais caniveau central et bordures des fosses de plantation en pavé



LES ERREURS À ÉVITER

- l'implantation des constructions en retrait de l'alignement
- la privatisation des querreux au détriment de leur usage commun
- l'imperméabilisation et la minéralisation des espaces privés et publics
- la mauvaise rénovation des murs en pierre ou leur remplacement par des murs en parpaings...

TENDANCES ET ERREURS À ÉVITER



## LES CONSTRUCTIONS NEUVES - ARCHITECTURE

### IMPLANTATION ET GABARIT

Les constructions principales seront édifiées à l'**alignement** des voies et emprises publiques existantes, à modifier ou à créer, sauf si la construction prolonge un bâtiment existant d'une implantation différente. En cas de retrait, un mur de clôture (ou autre élément bâti) marquera l'alignement.

Les volumes seront simples et orthogonaux. Les effets de « tour » et les multiples décrochements ne sont pas souhaitables.

### ARCHITECTURE VISIBLE DU DOMAINE PUBLIC

Les constructions nouvelles et les extensions aux constructions existantes devront composer avec l'architecture traditionnelle dominante du quartier.

### Toitures

Les toitures seront majoritairement à deux pans. Les toitures seront en tuiles de terre cuite, avec une pente minimum de 27%.

La tuile à emboîtement est possible, bien que la tuile traditionnelle soit de type "tige de botte". La tuile sera de ton "terre cuite".

Les éléments techniques situés sur les toitures ne devront pas être visibles.

### Façades

Les façades seront recouvertes d'un enduit de ton clair et d'aspect lissé ou gratté fin. Les enduits présentant trop de relief ne sont pas souhaitables ; ils se salissent rapidement et créent des ombres disgracieuses. Les encadrements seront soulignés, soit par un enduit légèrement plus clair ou bien un encadrement en pierre de taille (tout l'encadrement et pas seulement le linteau).



Les tuiles de ton terre cuite

### ARCHITECTURE NON VISIBLE DU DOMAINE PUBLIC

Les constructions nouvelles et les extensions aux constructions existantes devront clairement affirmer le mode selon lequel elles souhaitent composer avec l'architecture traditionnelle dominante du quartier : Il peut s'agir d'une architecture d'accompagnement, qui s'inscrit avec discrétion dans ce contexte en respectant les principes de cette architecture, ou d'une architecture contemporaine en contraste avec l'architecture traditionnelle. Cette position de contraste exige une grande rigueur de conception. Elle ne signifie pas l'ignorance du contexte.

### Toitures

Les toitures terrasses sont autorisées sur de petites surfaces (liaison entre deux bâtiments par exemple) et comporteront un acrotère. Les éléments techniques situés sur les toitures devront être traités de manière à s'intégrer le plus discrètement possible à l'ensemble.

### Façades

L'alliance de plusieurs matériaux (deux minimum et trois maximum) sur une même construction est souhaitable, afin d'éviter l'aspect compact de celle-ci.

Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

Les percements seront traités de manière homogène, en reprenant un module, selon des proportions régulières ou selon une composition originale cohérente.



Maison neuve de type traditionnel alignée sur la rue et à deux niveaux



Maison de type traditionnelle côté rue et contemporain côté jardin



Construction contemporaine en fond de parcelle



Maison de type traditionnel côté rue avec élément plus contemporain à l'arrière

CÔTÉ RUE - BAIES ET MENUISERIES

Les baies et les menuiseries côté rue

Les fenêtres

Les fenêtres seront plus hautes que larges. Les menuiseries sont en bois, en aluminium ou en PVC.

Si on opte pour des fenêtres PVC, alors on choisira des profils fins.

Si on souhaite poser des fenêtres avec des petits bois, ceux-ci seront collés à l'extérieur (et pas à l'intérieur du vitrage).



Volets battants en bois (ou éventuellement en aluminium) avec peinture de la même couleur que les volets

Les portes et les volets

Pour les volets battants et les portes d'entrée et de garage (sur les façades visibles de l'espace public), le PVC n'est pas satisfaisant ; il manque d'épaisseur, a un aspect brillant et n'est pas exempt de vieillissement. De plus, il contribue généralement à créer une ambiance où la couleur blanche est omniprésente. On privilégiera donc le bois ou l'aluminium.

Les portes d'entrée et de garage seront le plus simple possible (composées de planches jointives) ; éviter les panneaux décoratifs, les impostes ou décor en arc...

Les volets visibles de l'espace public seront battants. Pour les constructions d'architecture contemporaine, le type de volet sera cohérent avec cette dernière (volets battants, coulissants, roulants) sur l'ensemble des façades.

Les volets battants sont constitués de planches larges, jointes verticalement et renforcées ou non par des barres horizontales (sans écharpe).

Les peintures des volets sont peintes de la même couleur que le bois.

Les coffres des volets roulants sont intégrés à la maçonnerie et non visibles depuis l'espace public.



Portes d'entrées traditionnelles simples



Portes de garages simples sans décor ni oculus

COULEURS DES MENUISERIES

RAL 9002	RAL 7001	RAL 6034	RAL 6000	RAL 6028	RAL 5001
RAL 1013	RAL 7032	RAL 5024	RAL 6005	RAL 6032	RAL 5003
RAL 1015	RAL 7035	RAL 6011	RAL 6012	RAL 6021	RAL 5007
RAL 9016	RAL 7038	RAL 7016	Non autorisé côté rue		

Les couleurs

Toutes les menuiseries sont colorées. Les vernis, les marrons et les tons bois sont à proscrire.

Les couleurs sont variées ; du mastic au bleu, en passant par le vert, Les portes d'entrée et de garage sont peintes de la même couleur que les autres menuiseries ou bien de couleur plus foncée.

CÔTÉ RUE - CLÔTURES ET PAYSAGES

CLÔTURES, MURS ET PORTAILS



Les clôtures seront constituées, soit :

- d'un mur en pierre (2 m maximum) couvert en tuiles perpendiculaires
- d'un mur maçonné enduit (2 m maximum) couvert en tuiles perpendiculaires
- d'un mur bahut surmonté d'une grille et doublée si possible d'une haie (2 m maximum).

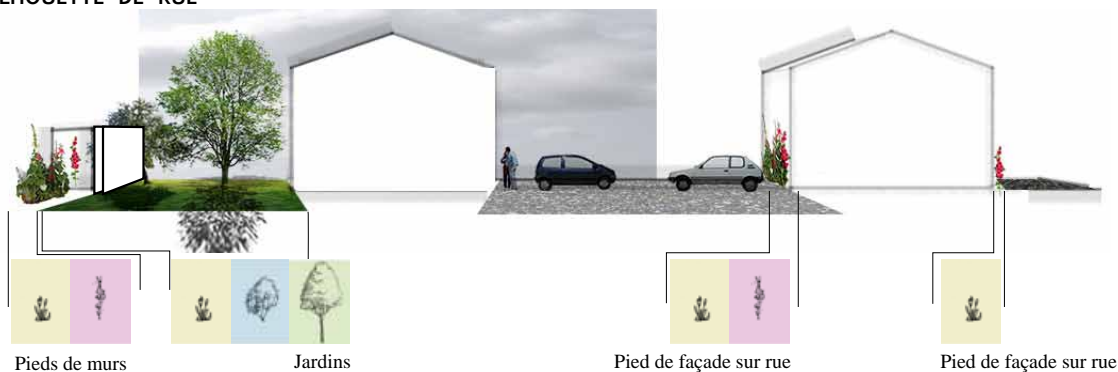
Les brise-vue (bâches, brandes, panneaux bois...) sont interdits, à l'exception des festonnages accompagnant une grille.



Les portails seront de préférence en bois peint à lames verticales ou en ferronnerie traditionnelle. Le barreaudage de la ferronnerie pourra être doublé d'un festonnage. Ils seront en harmonie et cohérence (même nature de matériau et même hauteur) que la clôture.

Dans tous les cas, le portail sera droit avec un couronnement horizontal (sans volute ni chapeau de gendarme).

SILHOUETTE DE RUE



PALETTE VÉGÉTALE



**Exemples de plantes à utiliser en pied de murs ou clôtures, dans les jardins de devant**  
**Basses :** Campanule des murailles - Campanula muralis / Pavot de Californie - Eschscholzia californica / Renoncules des jardins - Ranunculus asiaticus / Pavot - Papaver / Sauges - Salvia / Arroche marine - Atriplex halimus / / Thymus - Thymus / Nombril de Vénus - Umbilicus rupestris

**Hautes :** Rose trémière - Alcea rosea / Grande marguerite - Leucanthemum X superbum



**Exemples de grimpantes à utiliser sur clôtures et façades**

Chèvrefeuille - Lonicera / Clématite - Clematis / Rosiers grimpants / Akébie à cinq feuilles - Akebia quinata / Jasmin étoilé - Trachelospermum jasminoides / Bignone - Campsis / Hortensia grimpant - Hydrangea petiolaris / Kiwi - Actinidia / Glycine - Wisteria / Passiflore - Passiflora carulea



**Exemples d'arbustes à utiliser dans les jardins**

Houx - Ilex aquifolium / Olivier de Bohême - Elaeagnus angustifolia / Prunellier - Prunus spinosa / Osier pourpre - Salix purpurea / Tamaris - Tamarix / Arbousier - Arbutus unedo / Rhamnus alaternus - Nerprun alaterne / Viorne obier - Viburnum opulus / Noisetier commun - Corylus avellana / Troène commun - Ligustrum vulgare



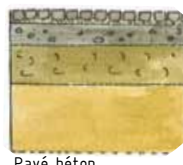
**Exemples d'arbres tiges à utiliser dans les allées et jardins**

Tilleul à grandes feuilles - Tilia platyphyllos / Tilleul à petites feuilles - Tilia cordata / Micocoulier - Celtis australis / Erable champêtre - Acer campestre / Arbre de judée - Cercis siliquastrum / Tamaris - Tamarix / divers fruitiers - Pommiers - Poiriers - Pruniers

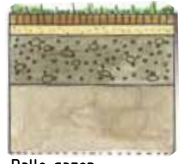
MATÉRIAUX DE SOLS



Sol stabilisé mécaniquement



Pavé béton



Dalle gazon

## LES EXTENSIONS XIXE - DÉBUT XXE

### CARACTÉRISTIQUES



— Les grands axes de pénétration



Vue aérienne



1. L'avenue du Commandant Lisiack et ses alignements d'arbres



2. Route de la Douane, des constructions et des clôtures (généralement à claire-voie) diverses



3. L'avenue du Général De Gaulle bordée de clôtures à claire-voie, laissant apparaître les jardins

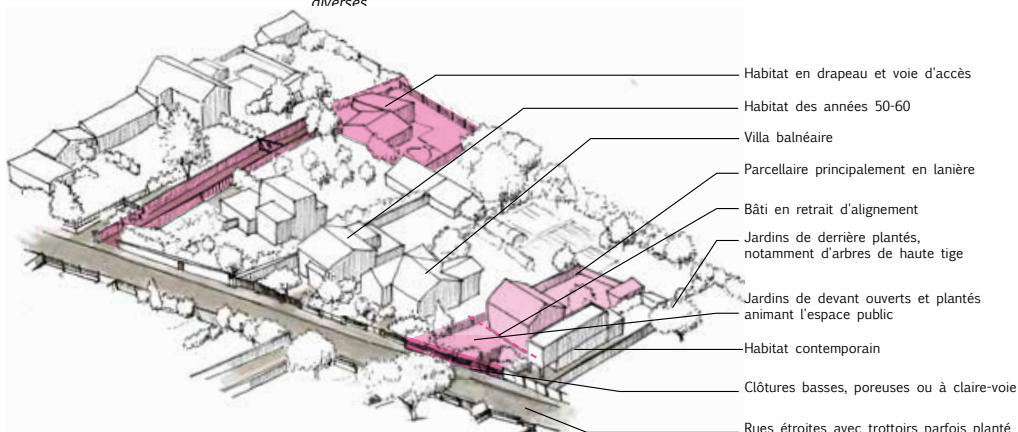


4. L'avenue Edmond Grasset, ses plantations et ses clôtures variées

Fin XVIIIe, la route Royale entre Rochefort et La Rochelle est créée ; le bourg se trouve à l'écart de l'axe principal de circulation. Puis à la fin du XIXe, arrive la voie ferrée. Dès lors, l'urbanisation va se développer le long des nouveaux axes qui relient le centre bourg aux grands axes de communications, que sont la route Royale (RD 137) d'un côté et la voie ferrée de l'autre. Les premières extensions de la fin du XIXe et du début du XXe siècles s'organisent donc autour de ces axes de pénétration dans le bourg ancien et sont parfois accompagnées d'alignements d'arbres et de parterres de vivaces.

Les maisons se sont construites au fur et à mesure, sans plan d'aménagement prédéfini, si ce n'est une implantation le long de la voie, en retrait de celle-ci. Ainsi, le long de ces axes, derrière des clôtures assez basses (à l'origine), on retrouve un bâti hétéroclite fait de petites villas balnéaires du début du XXe siècle, mais également des maisons plus récentes, de la maison avec rez-de-chaussée surélevé des années 50 et 60, à la maison contemporaine du début XXIe siècle, en passant par toutes sortes de maisons pavillonnaires des dernières décennies du XXe siècle.

Ces axes font l'objet, depuis quelques années, d'une densification importante. On voit ainsi apparaître une deuxième rangée de maisons, en arrière des parcelles les plus vastes. Ces maisons récentes sont desservies par des chemins d'accès privés donnant sur la voie, qui viennent interrompre la continuité des clôtures.



Les extensions XIXe - début XXe, grandes composantes urbaines

- Habitat en drapeau et voie d'accès
- Habitat des années 50-60
- Villa balnéaire
- Parcellaire principalement en lanière
- Bâti en retrait d'alignement
- Jardins de derrière plantés, notamment d'arbres de haute tige
- Jardins de devant ouverts et plantés animant l'espace public
- Habitat contemporain
- Clôtures basses, poreuses ou à claire-voie
- Rues étroites avec trottoirs parfois plantés

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

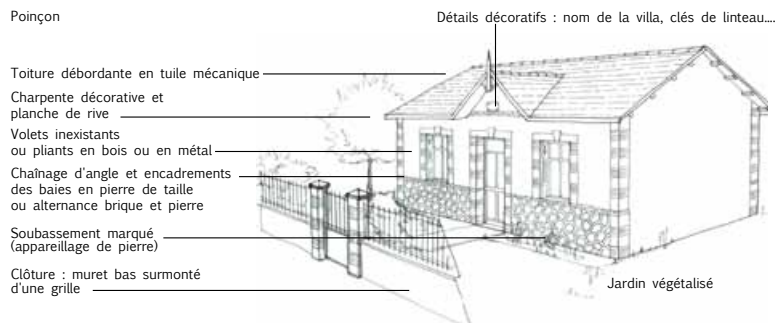
### DOMINANTES ARCHITECTURALES

Les extensions de la fin du XIXe et du début du XXe siècle sont composées de constructions hétéroclites : petites villas balnéaires de fin du XIX et du début du XXe, maisons bourgeoises de cette même époque, puis maisons sur rez-de-chaussée surélevé à partir des années 50-60 et pavillons des années 70 à nos jours. Dans ce quartier, on peut également trouver quelques constructions d'architecture de type contemporain.

Ces différents types de constructions répondent à des caractéristiques différentes quant à la toiture, la composition de la façade, l'utilisation des matériaux... mais certaines règles identiques peuvent être édictées quant à leur rénovation et/ou transformation.

Chacun de ces types d'architecture est décrit plus précisément dans les FICHES ARCHITECTURE (architecture traditionnelle, architecture balnéaire et architecture récente).

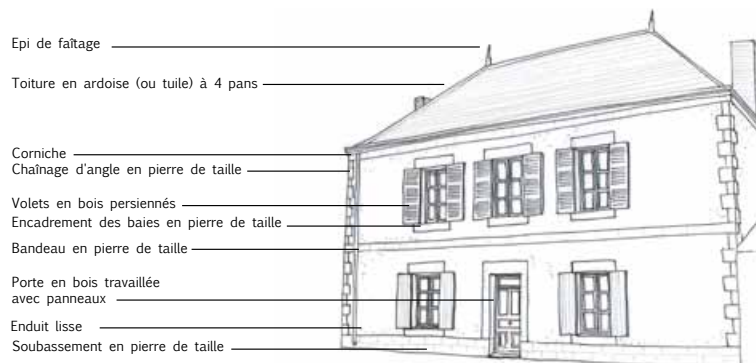
Dans ces extensions, pour certains secteurs inclus dans le périmètre Monument Historique, la consultation du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP - Bâtiments de France) est nécessaire et son avis est prédominant sur tous types de projets de d'interventions sur le bâti existant.



#### Les villas balnéaires

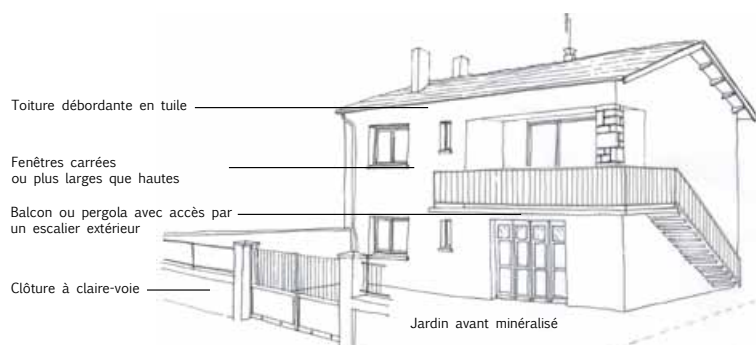
Les maisons d'influence balnéaire développent une identité commune à travers leurs caractéristiques architecturales : toit en débord, frontons et croupes, jeux de matériaux et de couleurs sur les enduits, les soubassements, les chaînes d'angle et les encadrements d'ouverture.

La diversité des agencements, des couleurs et des matériaux rendent chacune de ces maisons insolite et unique.



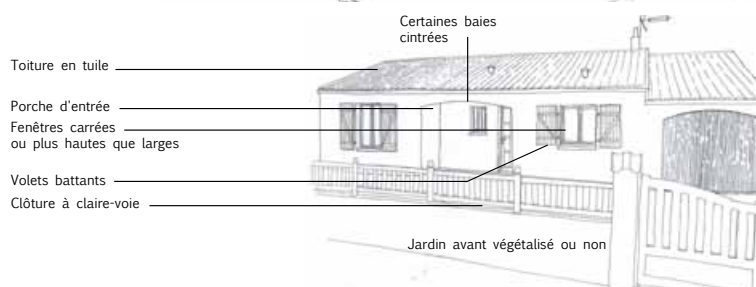
#### Les maisons bourgeoises

Elles sont composées d'un étage sur le rez-de-chaussée. La façade est symétrique avec alignement des ouvertures. Ces maisons peuvent être implantées sur rue, mais elles sont le plus souvent implantées au milieu ou au fond d'une cour et agrémentées de dépendances et de murs de clos en pierre.



#### Maisons compactes en rez-de-chaussée surélevé (années 50-60)

Souvent en retrait de la rue, construite sur deux niveaux, la maison comporte un rez-de-chaussée réservé à la voiture et aux pièces annexes, notamment la cave. Accessible par un mouvement de terrain ou un escalier, l'étage, lieu de vie, s'inspire du «way of life» à l'américaine: lumière, confort, arts ménagers influencent la conception.



#### Maisons de plain-pied linéaire (années 70-90)

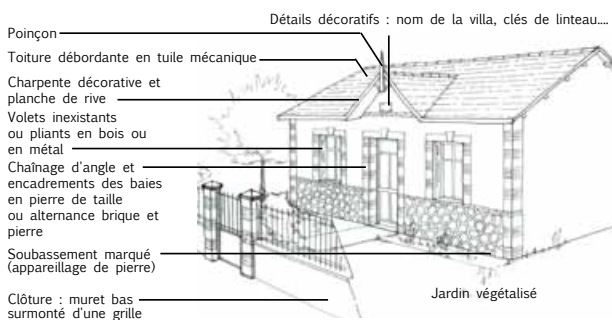
Les périodes suivantes, qui se poursuivent aujourd'hui, sont marquées par un retour des principales pièces à vivre au rez-de-chaussée, donnant directement sur le jardin ou la terrasse.

TRANSFORMER - RÉNOVER LE BÂTI EXISTANT

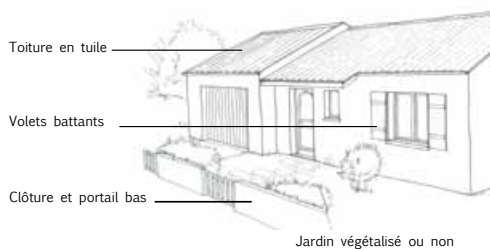
LES CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI EXISTANT

Les illustrations ci-dessous présentent les différents types d'architecture présents dans le secteur des extensions fin XIXe et début XXe et les grands principes architecturaux et constructifs qui ont été, ou qui sont mobilisés, pour leur réalisation. Intervenir sur ces différents types de bâti pour rénover, transformer, agrandir exige de prendre en compte et respecter leurs caractéristiques propres concernant la structure, la composition des ouvertures, les matériaux.

Une fiche conseil consacrée à chacun de ces types d'architecture est à consulter avant tous travaux.



Une maison balnéaire et ses caractéristiques



Une maison récente et ses caractéristiques

TRANSFORMER LE BÂTI EXISTANT

L'isolation

L'efficacité d'une bonne isolation réside dans le choix de priorités à évaluer en amont des travaux.

Ordre d'intérêt pour les économies d'énergie :

- calfeutrer les combles et les plafonds, source de grande déperdition,
- étancher les ouvertures, notamment le pourtour et l'appui (attention aux menuiseries étanches qui risquent de provoquer une condensation intérieure s'il n'y a pas de ventilation mécanique contrôlée).
- assainir et isoler les sols, poser un film contre l'humidité, un isolant et une dalle, support du sol fini,

**Pour l'architecture balnéaire (et traditionnelle des maisons bourgeoises) :**

Les murs ne sont que la quatrième cause de déperdition de chaleur. Il est préférable de les conserver non doublés (extérieur et intérieur). Les murs intérieurs peuvent être simplement enduits ou chaulés. La chaux assainit et protège le mur à moindre coût.

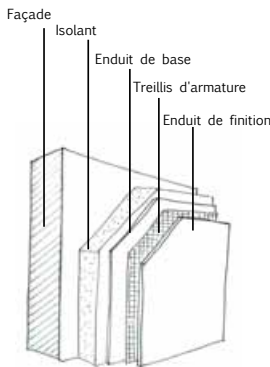
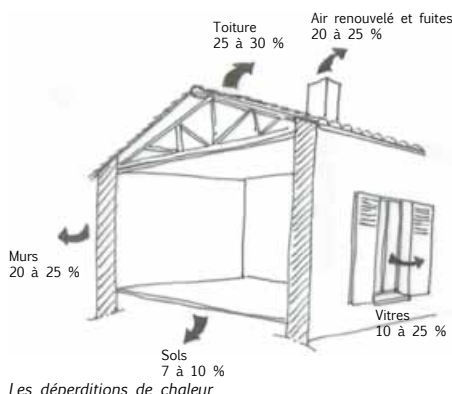
- laisser respirer les murs (pas d'enduit ciment, de peinture ou d'isolant extérieur),
- en dernier lieu, procéder au doublage en prenant garde aux risques d'enfermer l'humidité. Assainir les pieds de façades par des solutions extérieures (drainage).

**Pour l'architecture récente :**

L'isolation des façades des maisons récentes peut se faire par l'intérieur ou par l'extérieur.

L'isolation extérieure est la plus efficace car elle enveloppe le bâtiment d'un manteau isolant, à condition d'être réalisée sur la totalité de la construction et de tenir compte des contraintes architecturales (parois vitrées, modénatures, balcons, avancée de toiture...).

L'isolation d'un simple pignon ne permet pas de régler les problèmes de ponts thermiques et n'est donc pas efficace. Le choix du matériau recouvrant l'isolant sera fonction de la situation de la construction et de sa visibilité ou non depuis l'espace public.



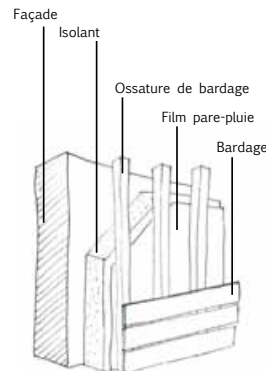
Isolation extérieure enduite



Isolation avec enduit



Isolation avec bardage en bois peint (ton clair)



Isolation extérieure avec bardage

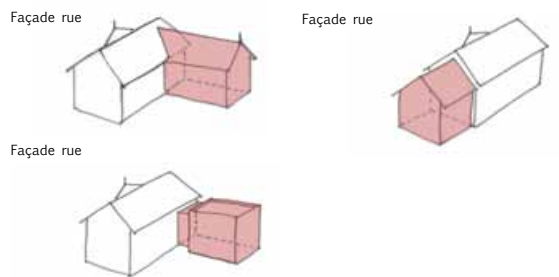
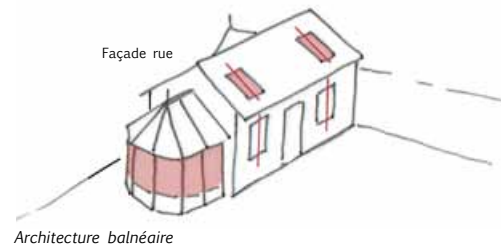
TRANSFORMER - RÉNOVER LE BÂTI EXISTANT

**Le percement de nouvelles baies**

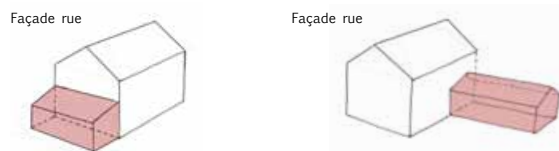
Afin d'augmenter la luminosité de l'habitation on peut créer de nouvelles ouvertures. Equilibrer les ouvertures est un exercice difficile qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

Lors de la création d'une nouvelle baie, on respectera les règles suivantes :

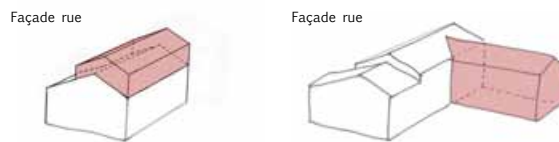
- ne pas élargir les baies existantes,
- privilégier les grandes ouvertures dans des extensions.
- ne pas modifier la composition des percements des façades principales, mais préférer des percements sur les pignons ou les façades arrières,
- conserver les proportions des baies,
- limiter l'implantation de châssis de toit. Ceux-ci seront implantés dans le plan de la toiture (sans sur-épaisseur par rapport à la toiture) et verticaux.



Différentes implantations possibles d'une extension sur une architecture balnéaire



Différentes implantations possibles pour une maison compacte en rez-de-chaussée surélevé



Différentes implantations possibles pour une maison de plain-pied

**La réalisation d'une extension**

L'extension ne doit pas apparaître comme un «rajout», ni se multiplier. Elle doit s'intégrer en continuité de l'architecture de la construction d'origine.

L'extension peut prendre plusieurs formes : mimétique ou volontairement en contraste avec la construction principale.

Dans tous les cas, l'architecture de la maison d'origine doit rester visible dans sa volumétrie et dans la composition de sa façade (ou ses façades) principale. Ainsi, l'extension devra se faire à l'arrière (ou sur un côté) de la construction principale et dans un gabarit moins important que celui de cette dernière.

L'extension en surélévation est également possible.

Pour une architecture mimétique, les matériaux seront cohérents avec la construction principale (toiture tuiles sur une extension de maison en tuiles...).

Pour une extension contemporaine, on pourra utiliser l'enduit, le bois, le verre ou le métal (ne pas employer plus de trois matériaux différents). Le choix du ou des matériaux sera fonction de sa situation ou non en périmètre Monument Historique et de sa visibilité depuis l'espace public. Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

**Ajout d'une véranda**

Ces volumes entièrement vitrés peuvent être admis à condition qu'ils s'inscrivent dans l'architecture de la maison par le choix des matériaux, des couleurs et du volume.

En cas d'extension sur une villa balnéaire, les volumes de la véranda pourront trouver leur inspiration dans les bow-window, typiques de cette architecture.

Il faut donc éviter toute solution préfabriquée, s'adapter à la typologie de la maison et ne pas installer de véranda sur les façades côté domaine public.

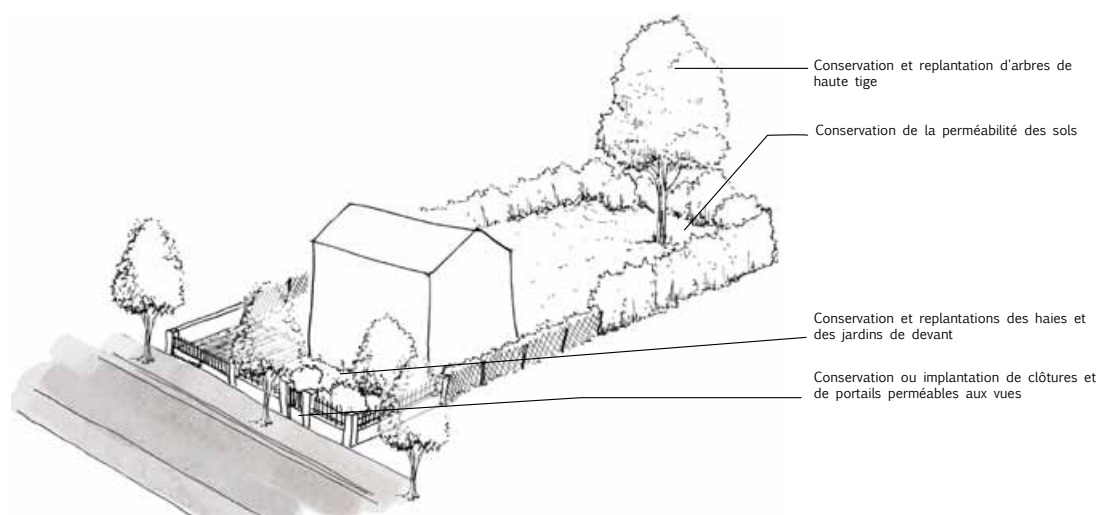
**Ajout d'éléments techniques**

Les éléments tels que panneaux solaires thermiques (d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> maximum), antennes paraboliques, pompes à chaleur..., devront être implantés, autant que possible, non visibles depuis l'espace public. On privilégiera ainsi les implantations sur les façades arrières ou dissimulées derrière un pan de toiture.

Ces équipements seront limités à la consommation domestique.

RÉALISER UNE CONSTRUCTION NEUVE DANS LES EXTENSIONS XIXE - DÉBUT XXE

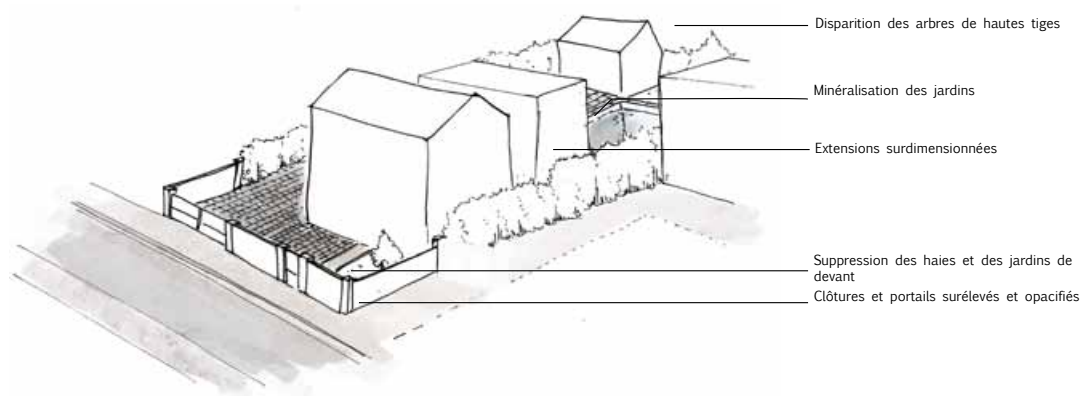
ÉVOLUTION SOUHAITABLE



LES ERREURS À ÉVITER

- la densification urbaine en drapeau
- la surélévation des murs de clôtures
- la minéralisation des jardins
- les extensions surdimensionnées
- la suppression des haies

TENDANCES ET ERREURS À ÉVITER



## LES CONSTRUCTIONS NEUVES - ARCHITECTURE

### IMPLANTATION ET GABARIT

L'implantation des constructions principales devra tenir compte de l'implantation des constructions voisines (retrait mais aussi vis à vis...). Les volumes seront simples et orthogonaux. Les effets de « tour » et les multiples décrochements ne sont pas souhaitables.

### ARCHITECTURE

Les constructions nouvelles et les extensions aux constructions existantes devront clairement affirmer le mode selon lequel elles souhaitent composer avec les architectures traditionnelle et balnéaire dominantes du quartier : Il peut s'agir d'une architecture d'accompagnement de type traditionnelle ou balnéaire, qui s'inscrit avec discrétion dans ce contexte en respectant les principes de ces architectures, ou d'une architecture contemporaine en contraste avec l'architecture traditionnelle et balnéaire. Cette position de contraste exige une grande rigueur de conception. Elle ne signifie pas l'ignorance du contexte.



Maison neuve de type traditionnel

### ASPECT

#### Toitures

Les toitures seront majoritairement à deux pans.  
Les toitures seront en tuiles de terre cuite, avec une pente minimum de 27%.

La tuile à emboîtement est possible, bien que la tuile traditionnelle soit de type "tige de botte". La tuile sera de ton "terre cuite".

**Pour les constructions d'architecture balnéaire**, les débords de toiture avec charpentes apparentes et décor de toitures sont autorisés.

**Pour les constructions d'architecture contemporaine**, les toitures terrasses sont autorisées sur de petites surfaces (liaison entre deux bâtiments par exemple) et comporteront un acrotère.

Les éléments techniques situés sur les toitures devront être traités de manière à s'intégrer le plus discrètement possible à l'ensemble.



Les tuiles de ton terre cuite



Maison de type balnéaire (décor discret)

#### Façades

Les façades seront recouvertes d'un enduit de ton clair et d'aspect lissé ou gratté fin. Les enduits présentant trop de relief ne sont pas souhaitables ; ils se salissent rapidement et créent des ombres disgracieuses. Les encadrements seront soulignés, soit par un enduit légèrement plus clair ou bien un encadrement en pierre de taille (tout l'encadrement et pas seulement le linteau).

**Pour les constructions d'architecture balnéaire**, les encadrements en brique ou brique et pierre sont recommandés.

**Pour les constructions d'architecture contemporaine**, l'alliance de plusieurs matériaux (deux minimum et trois maximum) sur une même construction est souhaitable, afin d'éviter l'aspect compact de celle-ci.

Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

Le choix du ou des matériaux sera fonction de sa situation ou non en périmètre Monument Historique et de sa visibilité depuis l'espace public. Les percements seront traités de manière homogène, en reprenant un module, selon des proportions régulières ou selon une composition originale cohérente.



Maison de type contemporaine

## CÔTÉ RUE - BAIES ET MENUISERIES

### Les baies et les menuiseries côté rue

#### Les fenêtres

Les fenêtres seront plus hautes que larges (de proportions 1/1,5).

Les menuiseries sont en bois, en aluminium ou en PVC.

Si on opte pour des fenêtres PVC, alors on choisira des profils fins.

Si on souhaite poser des fenêtres avec des petits bois, ceux-ci seront collés à l'extérieur (et pas à l'intérieur du vitrage).



Volets battants en bois ou en aluminium avec peinture de la même couleur que les volets



Volet roulant coloré avec coffre intégré à la maçonnerie, identique aux menuiseries (sur façade non visible de l'espace public, ou architecture contemporaine)

#### Les portes et les volets

Pour les volets battants et les portes d'entrée et de garage (sur les façades visibles de l'espace public), le PVC n'est pas satisfaisant ; il manque d'épaisseur, a un aspect brillant et n'est pas exempt de vieillissement. De plus, il contribue généralement à créer une ambiance où la couleur blanche est omniprésente. On privilégiera donc le bois ou l'aluminium.

Les portes d'entrée et de garage seront le plus simple possible (composées de planches jointives) ; éviter les panneaux décoratifs, les impostes ou décor en arc...

Les volets visibles de l'espace public seront battants. Pour les constructions d'architecture contemporaine, le type de volet sera cohérent avec cette dernière (volets battants, coulissants, roulants) sur l'ensemble des façades.

Les volets battants sont constitués de planches larges, jointes verticalement et renforcées ou non par des barres horizontales (sans écharpe).

Les peintures des volets sont peintes de la même couleur que le bois.

Les coffres des volets roulants sont intégrés à la maçonnerie et non visibles depuis l'espace public.



Portes traditionnelles ou contemporaines simples



Portes de garages simples sans décor ni oculus

#### COULEURS DES MENUISERIES



#### Les couleurs

Toutes les menuiseries sont colorées. Les vernis, les marrons et les tons bois sont à proscrire.

Les couleurs sont variées ; du mastic au bleu, en passant par le vert, Les portes d'entrée et de garage sont peintes de la même couleur que les autres menuiseries ou bien de couleur plus foncée.

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

### CÔTÉ RUE - CLÔTURES ET PAYSAGES

#### CLÔTURES ET PORTAILS



Claire-voie verticale ou horizontale largement ajourées



Grilles sur mur bahut, sans et avec festonnage



Les clôtures seront constituées, soit :

- d'un muret (1, 20 m maximum)
- d'un mur bahut (1, 20 m maximum) surmonté d'une grille ou d'une claire-voie de préférence en bois ou en métal (1,60 m maximum) et doublé d'une haie. Cette dernière pourra également être en PVC ou en matériau composite.

Les claires-voies seront largement ajourées.  
 Les brise-vue (bâches, brandes, panneaux bois...) sont interdits, à l'exception des festonnages accompagnant une grille.

Les portails seront de préférence en bois peint ou naturel, ou en métal. Ils pourront également être en PVC ou en matériau composite.  
 Ils seront à lames verticales ajourées, de même nature et de même hauteur que la clôture.  
 Dans tous les cas, le portail sera droit avec un couronnement horizontal (sans volute ni chapeau de gendarme).

#### SILHOUETTE DE RUE



Jardins

clôture

Jardins

#### PALETTE VÉGÉTALE



**Exemples de plantes à utiliser en pied de murs ou clôtures, dans les jardins de devant**  
 Basses : Campanule des murailles - Campanula muralis / Pavot de Californie - Eschscholzia californica / Renoncules des jardins - Ranunculus asiaticus / Pavot - Papaver / Sauges - Salvia / Arroche marine - Atriplex halimus / // Thym - Thymus / Nombril de Vénus - Umbilicus rupestris

**Hautes** : Rose trémière - Alcea rosea / Grande marguerite - Leucanthemum X superbum



**Exemples de grimpantes à utiliser sur clôtures et façades**

Chèvrefeuille - Lonicera / Clématite - Clematis / Rosiers grimpants / Akébie à cinq feuilles - Akebia quinata / Jasmin étoilé - Trachelospermum jasminoides / Bignone - Campsis / Hortensia grimpant - Hydrangea petiolaris / Kiwi - Actinidia / Glycine - Wisteria / Passiflore - Passiflora carulea



**Exemples d'arbustes à utiliser dans les jardins**

Houx - Ilex aquifolium / Olivier de Bohême - Elaeagnus angustifolia / Prunellier - Prunus spinosa / Osier pourpre - Salix purpurea / Tamaris - Tamarix / Arbousier - Arbutus unedo / Rhamnus alaternus - Nerprun alatern - Viorne obier - Viburnum opulus / Noisetier commun - Corylus avellana / Troène commun - Ligustrum vulgare



**Exemples d'arbres tiges à utiliser dans les allées et jardins**

Tilleul à grandes feuilles - Tilia platyphyllos / Tilleul à petites feuilles - Tilia cordata / Micocoulier - Celtis australis / Erable champêtre - Acer campestre / Arbre de judée - Cercis siliquastrum / Tamaris - Tamarix / divers fruitiers - Pommiers - Poiriers - Pruniers

**Exemples d'arbres tiges à utiliser sur rue**

Tilleuls (petites ou à grandes feuilles, argentés) / Frêne à fleurs - Fraxinus ornus / Platanes / Marronniers / Micocoulier - Celtis australis

#### MATÉRIAUX SOLS



Sol stabilisé mécaniquement



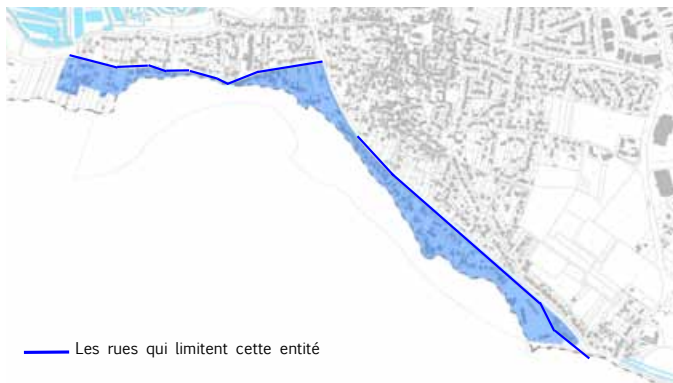
Gravillons



Béton coulé

## LE QUARTIER DU FRONT DE MER

### CARACTÉRISTIQUES



Vue aérienne



Façade maritime entre digue bétonnée et couvert végétal



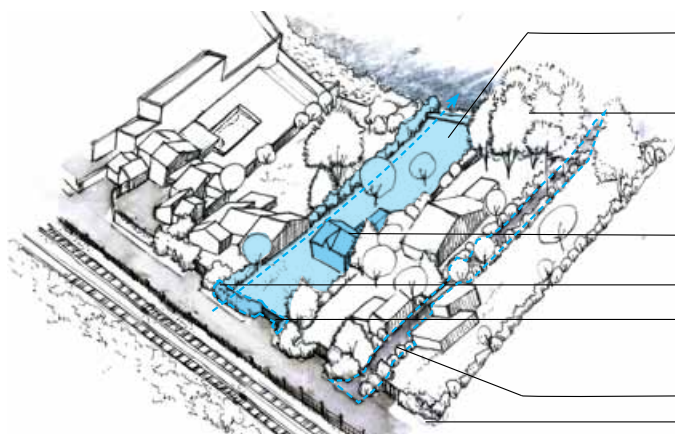
Un chemin d'accès à la plage



Vue sur la mer à travers des clôtures poreuses



Le chemin de la Sapinière : constructions et clôtures variées



Parcelle en lanière

Grands arbres marqueurs du paysage en fond de parcelle

Bâti de petit gabarit pour les implantations anciennes

Habitat en retrait et désaxé permettant des vues sur la mer

Clôtures mixtes, grillages et haies basses laissant passer les vues

Portails ajourés

Accès à la mer avec vue partielle sur les jardins

Pieds de murs et de haies plantés

Le front de mer, grandes composantes urbaines

L'urbanisation du front de mer a débuté à la fin du XIXe siècle, avec l'arrivée de la mode des bains de mer et l'implantation des premières villas balnéaires sur la Côte. Elle s'est ensuite poursuivie petit à petit, de manière ponctuelle, sans organisation d'ensemble.

Les parcelles s'organisent en lanière entre la mer d'un côté et les voies de circulation de l'autre (la rue du Chay, le chemin des Genêts et le chemin de la Sapinière). Les maisons sont implantées en retrait de la voie, à l'exception de quelques maisons situées au niveau du pincement de la rue du Chay contre la plage.

Ainsi, le long de la rue, on trouve du bâti en retrait de la voie avec des clôtures assez basses (à l'origine), laissant percevoir les jardins, la végétation et la mer à l'horizon.

Quelques rares sentiers piétons permettent de relier la rue à la mer entre deux parcelles bâties.

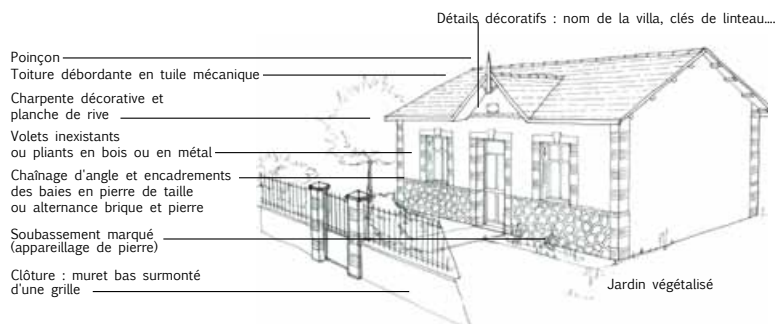
Deux belvédères (la Chaume et la Manon) offrent des points de vue vers la mer en permettant également d'y accéder.

On y trouve du bâti en retrait de la voie, tourné vers la mer : de petites villas balnéaires du début du XXe siècle, mais également des maisons plus récentes, notamment des maisons contemporaines à toiture terrasse.

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

### DOMINANTES ARCHITECTURALES

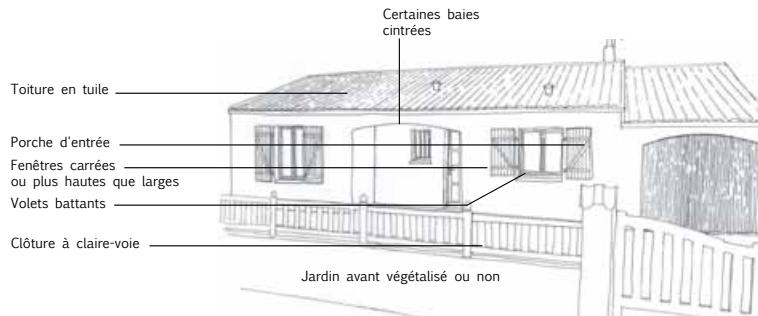
Le front de mer est composé de constructions hétéroclites : petites villas balnéaires de fin du XIXe et du début du XXe, pavillons des années 70 à nos jours et plus récemment maisons présentant des volumes "cubiques" de type contemporain. Ces différents types de constructions répondent à des caractéristiques différentes quant à la toiture, la composition de la façade, l'utilisation des matériaux... mais certaines règles identiques peuvent être édictées quant à leur rénovation et/ou transformation. Chacun de ces types d'architecture est décrit plus précisément dans les FICHES ARCHITECTURE (architecture traditionnelle, architecture balnéaire et architecture récente).



#### Les villas balnéaires

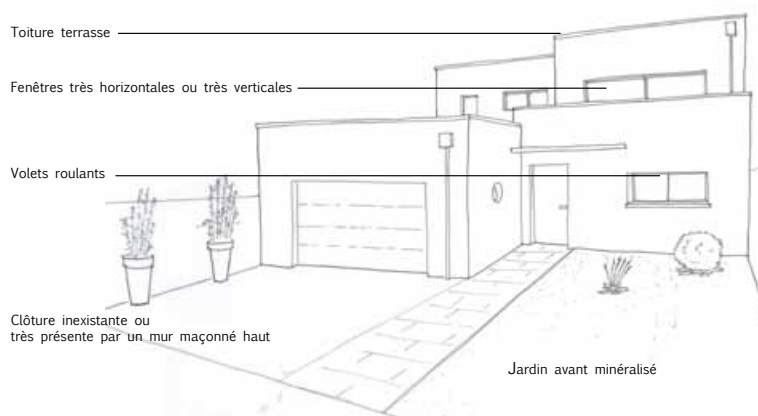
Les maisons d'influence balnéaire développent une identité commune à travers leurs caractéristiques architecturales : toit en débord, frontons et croupes, jeux de matériaux et de couleurs sur les enduits, les soubassements, les chaînes d'angle et les encadrements d'ouverture.

La diversité des agencements, des couleurs et des matériaux rendent chacune de ces maisons insolite et unique.



#### Maisons de plain-pied linéaire (années 70-90)

Les périodes suivantes, qui se poursuivent aujourd'hui, sont marquées par un retour des principales pièces à vivre au rez-de-chaussée, donnant directement sur le jardin ou la terrasse.



#### Maisons dites contemporaines à toiture terrasse et décomposition en plusieurs volumes (années 2000-10)

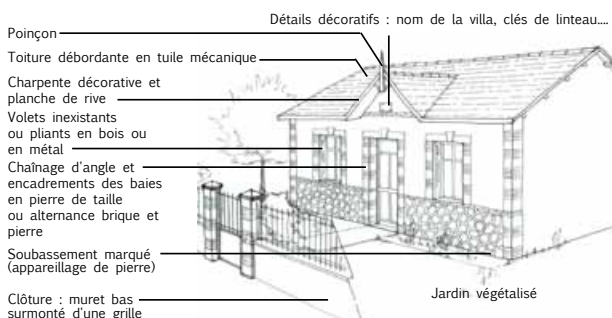
Plus récemment, l'architecture se fait cubique et se décompose généralement en plusieurs volumes de différentes hauteurs à toiture terrasse.

TRANSFORMER - RÉNOVER LE BÂTI EXISTANT

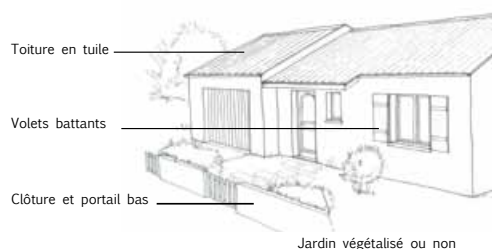
LES CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI EXISTANT

Les illustrations ci-dessous présentent les différents types d'architecture présents dans le secteur du front de mer et les grands principes architecturaux et constructifs qui ont été, ou qui sont mobilisés, pour leur réalisation. Intervenir sur ces différents types de bâti pour rénover, transformer, agrandir exige de prendre en compte et respecter leurs caractéristiques propres concernant la structure, la composition des ouvertures, les matériaux.

Une fiche conseil consacrée à chacun de ces types d'architecture est à consulter avant tous travaux.



Une maison balnéaire et ses caractéristiques



Une maison récente et ses caractéristiques

TRANSFORMER LE BÂTI EXISTANT

L'isolation

L'efficacité d'une bonne isolation réside dans le choix de priorités à évaluer en amont des travaux.

Ordre d'intérêt pour les économies d'énergie :

- calfeutrer les combles et les plafonds, source de grande déperdition,
- étancher les ouvertures, notamment le pourtour et l'appui (attention aux menuiseries étanches qui risquent de provoquer une condensation intérieure s'il n'y a pas de ventilation mécanique contrôlée,
- assainir et isoler les sols, poser un film contre l'humidité, un isolant et une dalle, support du sol fini,

Pour l'architecture balnéaire :

Les murs ne sont que la quatrième cause de déperdition de chaleur. Il est préférable de les conserver non doublés (extérieur et intérieur). Les murs intérieurs peuvent être simplement enduits ou chaulés. La chaux assainit et protège le mur à moindre coût.

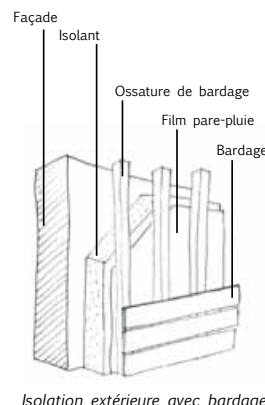
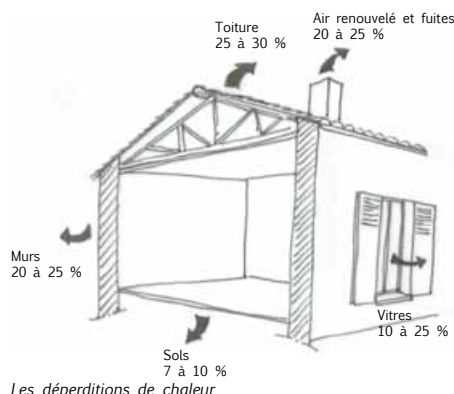
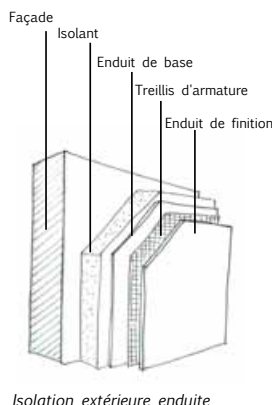
- laisser respirer les murs (pas d'enduit ciment, de peinture ou d'isolant extérieur),
- en dernier lieu, procéder au doublage en prenant garde aux risques d'enfermer l'humidité. Assainir les pieds de façades par des solutions extérieures (drainage).

Pour l'architecture récente :

L'isolation des façades des maisons récentes peut se faire par l'intérieur ou par l'extérieur.

L'isolation extérieure est la plus efficace car elle enveloppe le bâtiment d'un manteau isolant, à condition d'être réalisée sur la totalité de la construction et de tenir compte des contraintes architecturales (parois vitrées, modénatures, balcons, avancée de toiture...).

L'isolation d'un simple pignon ne permet pas de régler les problèmes de ponts thermiques et n'est donc pas efficace. Le choix du matériau recouvrant l'isolant sera fonction de la situation de la construction et de sa visibilité ou non depuis l'espace public.



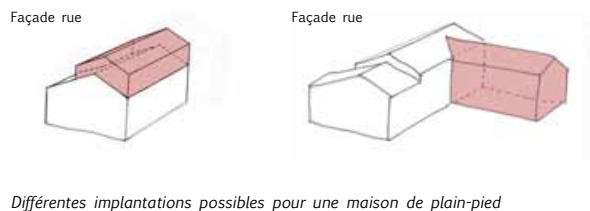
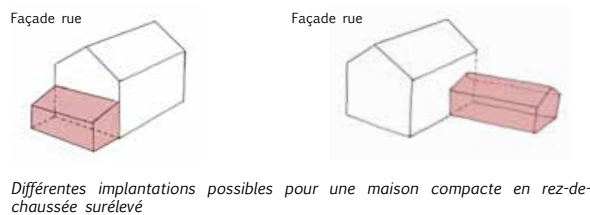
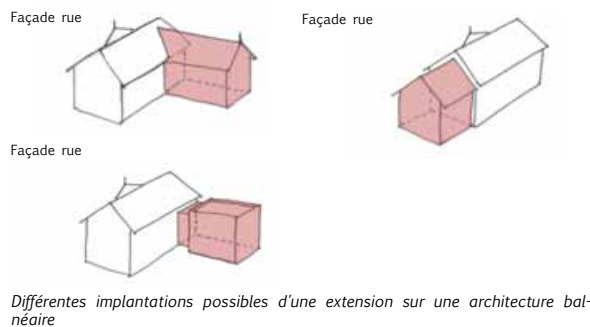
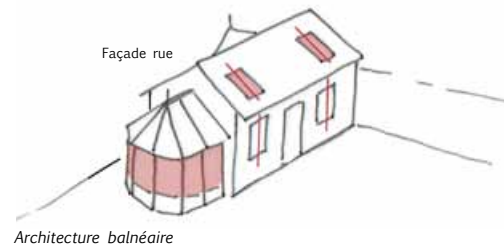
## TRANSFORMER - RÉNOVER LE BÂTI EXISTANT

### Le percement de nouvelles baies

Afin d'augmenter la luminosité de l'habitation on peut créer de nouvelles ouvertures. Equilibrer les ouvertures est un exercice difficile qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

Lors de la création d'une nouvelle baie, on respectera les règles suivantes :

- ne pas élargir les baies existantes,
- privilégier les grandes ouvertures dans des extensions.
- ne pas modifier la composition des percements des façades principales, mais préférer des percements sur les pignons ou les façades arrières,
- conserver les proportions des baies,
- limiter l'implantation de châssis de toit. Ceux-ci seront implantés dans le plan de la toiture (sans sur-épaisseur par rapport à la toiture) et verticaux.



### La réalisation d'une extension

L'extension ne doit pas apparaître comme un « rajout », ni se multiplier. Elle doit s'intégrer en continuité de l'architecture de la construction d'origine.

L'extension peut prendre plusieurs formes : mimétique ou volontairement en contraste avec la construction principale.

Dans tous les cas, l'architecture de la maison d'origine doit rester visible dans sa volumétrie et dans la composition de sa façade (ou ses façades) principale. Ainsi, l'extension devra se faire à l'arrière (ou sur un côté) de la construction principale et dans un gabarit moins important que celui de cette dernière.

L'extension en surélévation est également possible.

Pour une architecture mimétique, les matériaux seront cohérents avec la construction principale (toiture tuiles sur une extension de maison en tuiles...).

Pour une extension contemporaine, on pourra utiliser l'enduit, le bois, le verre ou le métal (ne pas employer plus de trois matériaux différents). Le choix du ou des matériaux sera fonction de sa situation et de sa visibilité depuis l'espace public. Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

### Ajout d'une véranda

Ces volumes entièrement vitrés peuvent être admis à condition qu'ils s'inscrivent dans l'architecture de la maison par le choix des matériaux, des couleurs et du volume.

En cas d'extension sur une villa balnéaire, les volumes de la véranda pourront trouver leur inspiration dans les bow-window, typiques de cette architecture.

Il faut donc éviter toute solution préfabriquée, s'adapter à la typologie de la maison et ne pas installer de véranda sur les façades côté domaine public.

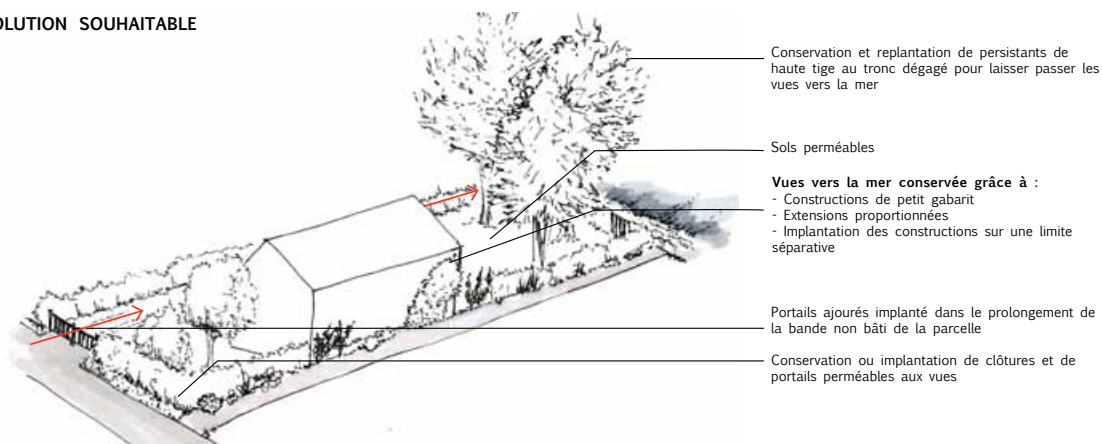
### Ajout d'éléments techniques

Les éléments tels que panneaux solaires thermiques (d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> maximum), antennes paraboliques, pompes à chaleur..., devront être implantés, autant que possible, non visibles depuis l'espace public. On privilégiera ainsi les implantations sur les façades arrières ou dissimulées derrière un pan de toiture.

Ces équipements seront limités à la consommation domestique

RÉALISER UNE CONSTRUCTION NEUVE SUR LE FRONT DE MER

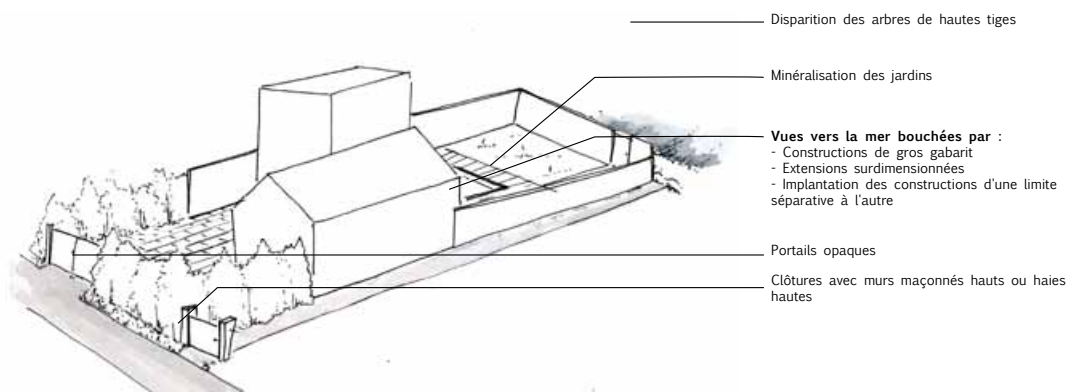
ÉVOLUTION SOUHAITABLE



LES ERREURS À ÉVITER

- implantation transversale du bâti qui bloque les vues
- gabarit trop important
- clôtures qui ferment la vue
- imperméabilisation des sols
- suppression des arbres de hautes tiges

TENDANCES ET ERREURS À ÉVITER



Etat actuel du front de mer : murs de défense hétéroclites autant dans leurs matériaux que dans leur masse et leur couleur.  
Propositions : créer un revêtement en pierre, végétaliser les murs, les peindre de couleur uniforme (gris Marée, Argile Sableuse, beige Forever...). Privilégier aussi, et surtout, la végétalisation au dessus des murs existants.  
Voir annexe : Protection de défense contre la mer.

## LES CONSTRUCTIONS NEUVE - ARCHITECTURE

### IMPLANTATION ET GABARIT

L'implantation des constructions principales devra tenir compte de l'implantation des constructions voisines (retrait mais aussi vis à vis...). Les volumes seront simples et orthogonaux. Les effets de « tour » et les multiples décrochements ne sont pas souhaitables.

### ARCHITECTURE

Les constructions nouvelles et les extensions aux constructions existantes devront clairement affirmer le mode selon lequel elles souhaitent composer avec les architectures traditionnelle et balnéaire dominantes du quartier : Il peut s'agir d'une architecture d'accompagnement de type traditionnelle ou balnéaire, qui s'inscrit avec discrétion dans ce contexte en respectant les principes de ces architectures, ou d'une architecture contemporaine en contraste avec l'architecture traditionnelle et balnéaire. Cette position de contraste exige une grande rigueur de conception. Elle ne signifie pas l'ignorance du contexte ; les projets devront justifier de sa prise en considération et de leur capacité à s'inscrire dans une ambiance urbaine existante en la valorisant.

### ASPECT

#### Toitures

Les toitures seront majoritairement à deux pans. Les toitures seront en tuiles de terre cuite, avec une pente minimum de 27%. La tuile à emboîtement est possible, bien que la tuile traditionnelle soit de type "tige de botte". La tuile sera de ton "terre cuite".

**Pour les constructions d'architecture balnéaire**, les débords de toiture avec charpentes apparentes et décor de toitures sont autorisés.

**Pour les constructions d'architecture contemporaine**, les toitures terrasses sont autorisées sur de petites surfaces (liaison entre deux bâtiments par exemple) et comporteront un acrotère.

Les éléments techniques situés sur les toitures devront être traités de manière à s'intégrer le plus discrètement possible à l'ensemble.



Les tuiles de ton terre cuite

#### Façades

Les façades seront recouvertes d'un enduit de ton clair et d'aspect lissé ou gratté fin. Les enduits présentant trop de relief ne sont pas souhaitables ; ils se salissent rapidement et créent des ombres disgracieuses.

Les encadrements seront soulignés, soit par un enduit légèrement plus clair ou bien un encadrement en pierre de taille (tout l'encadrement et pas seulement le linteau).

**Pour les constructions d'architecture balnéaire**, les encadrements en brique ou brique et pierre sont recommandés.

**Pour les constructions d'architecture contemporaine**, l'alliance de plusieurs matériaux (deux minimum et trois maximum) sur une même construction est souhaitable, afin d'éviter l'aspect compact de celle-ci.

Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

Les percements seront traités de manière homogène, en reprenant un module, selon des proportions régulières ou selon une composition originale cohérente.



Architecture de type traditionnelle avec décomposition des volumes



Architecture contemporaine avec décomposition des volumes. Toiture principale à deux pans et appendis en toiture terrasse.



Décomposition de la maison en plusieurs volumes



Toiture terrasse végétalisée

CÔTÉ RUE - BAIES ET MENUISERIES

Les baies et les menuiseries côté rue

Les fenêtres

Les fenêtres seront plus hautes que larges. Les menuiseries sont en bois, en aluminium ou en PVC.

Si on opte pour des fenêtres PVC, alors on choisira des profils fins.

Si on souhaite poser des fenêtres avec des petits bois, ceux-ci seront collés à l'extérieur (et pas à l'intérieur du vitrage).

Les portes et les volets

Pour les volets battants et les portes d'entrée et de garage (sur les façades visibles de l'espace public), le PVC n'est pas satisfaisant ; il manque d'épaisseur, a un aspect brillant et n'est pas exempt de vieillissement. De plus, il contribue généralement à créer une ambiance où la couleur blanche est omniprésente. On privilégiera donc le bois ou l'aluminium.

Les portes d'entrée et de garage seront le plus simple possible (composées de planches jointives) ; éviter les panneaux décoratifs, les impostes ou décor en arc...

Les volets visibles de l'espace public seront battants. Pour les constructions d'architecture contemporaine, le type de volet sera cohérent avec cette dernière (volets battants, coulissants, roulants) sur l'ensemble des façades.

Les volets battants sont constitués de planches larges, jointes verticalement et renforcées ou non par des barres horizontales (sans écharpe).

Les peintures des volets sont peintes de la même couleur que le bois.

Les coffres des volets roulants sont intégrés à la maçonnerie et non visibles depuis l'espace public.



Volets battants en bois ou en aluminium avec peinture de la même couleur que les volets



Volet roulant coloré avec coffre intégré à la maçonnerie, identique aux menuiseries (sur façade non visible de l'espace public, ou architecture contemporaine)



Portes traditionnelles ou contemporaines simples



Portes de garages simples sans décor ni oculus

COULEURS DES MENUISERIES



Les couleurs

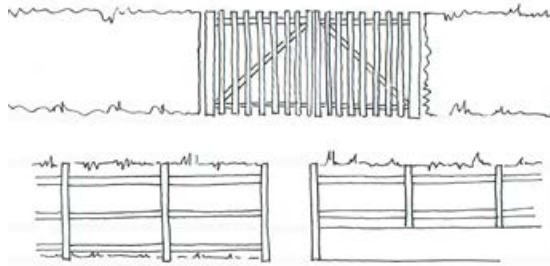
Toutes les menuiseries sont colorées. Les vernis, les marrons et les tons bois sont à proscrire.

Les couleurs sont variées ; du mastic au bleu, en passant par le vert, Les portes d'entrée et de garage sont peintes de la même couleur que les autres menuiseries ou bien de couleur plus foncée.

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

### CÔTÉ RUE - CLÔTURES ET PAYSAGES

#### CLÔTURES ET PORTAILS



Les clôtures seront constituées de préférence, soit :

- d'un grillage simple doublé d'une haie
- d'une claire-voie (largement ajourée) en bois de 1,60 m maximum, doublée d'une haie

Les clôtures pourront également être composées d'un mur bahut (1,20 m maximum) surmonté d'une grille ou d'une claire-voie de préférence en bois ou en métal (1,60 m maximum) et doublé d'une haie. Cette dernière pourra également être en PVC ou en matériau composite.

Les claires-voies seront largement ajourées.

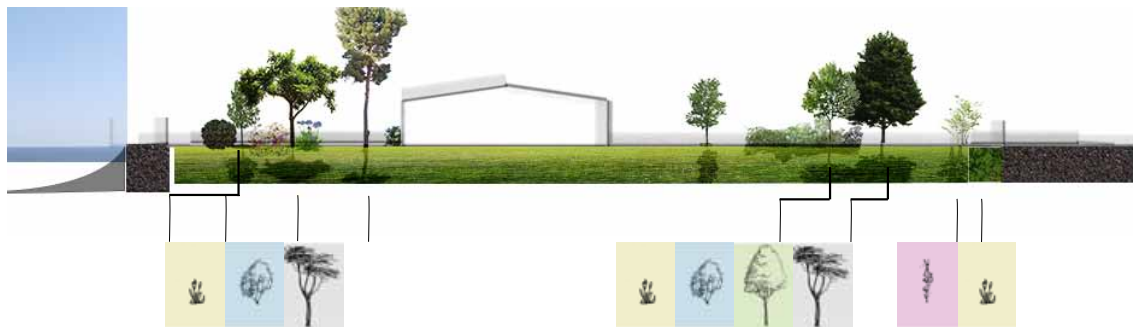
Les brise-vue (bâches, brandes, panneaux bois...) sont interdits, à l'exception des festonnages accompagnant une grille.

Les portails seront de préférence en bois peint ou naturel. Ils pourront également être en métal, en PVC ou en matériau composite.

Ils seront à lames verticales ajourées, de même nature et de même hauteur que la clôture.

Dans tous les cas, le portail sera droit avec un couronnement horizontal (sans volute ni chapeau de gendarme).

#### SILHOUETTE DE RUE



Front de mer Jardins, persistants, vues ouvertes

Jardins plus fournis

clôture, plantes basses

#### PALETTE VÉGÉTALE



**Exemples de plantes à utiliser en pied de murs ou clôtures, dans les jardins de devant**

**Basses :** Campanule des murailles - Campanula muralis / Pavot de Californie - Eschscholzia californica / Renoncules des jardins - Ranunculus asiaticus / Pavot - Papaver / Sauges - Salvia / Arroche marine - Atriplex halimus // Thym - Thymus / Nombril de Vénus - Umbilicus rupestris

**Hautes :** Rose trémière - Alcea rosea / Grande marguerite - Leucanthemum X superbum



**Exemples de grimpantes à utiliser sur clôtures et façades**

Chèvrefeuille - Lonicera / Clématite - Clematis / Rosiers grimpants / Akébie à cinq feuilles - Akebia quinata / Jasmin étoilé - Trachelospermum jasminoides / Bignone - Campsis / Hortensia grimpant - Hydrangea petiolaris / Kiwi - Actinidia / Glycine - Wisteria / Passiflore - Passiflora carulea



**Exemples d'arbustes à utiliser dans les jardins**

Houx - Ilex aquifolium / Olivier de Bohême - Elaeagnus angustifolia / Prunellier - Prunus spinosa / Osier pourpre - Salix purpurea / Tamaris - Tamarix / Arbousier - Arbutus unedo / Rhamnus alaternus - Nerprun alaterné / Viorne obier - Viburnum opulus / Noisetier commun - Corylus avellana / Troène commun - Ligustrum vulgare



**Exemples d'arbres tiges à utiliser dans les allées et jardins**

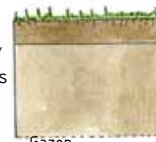
Tilleul à grandes feuilles - Tilia platyphyllos / Tilleul à petites feuilles - Tilia cordata / Micocoulier - Celtis australis / Erable champêtre - Acer campestre / Arbre de judée - Cercis siliquastrum / Tamaris - Tamarix / divers fruitiers - Pommiers - Poiriers - Pruniers



**Exemples d'arbres persistants à utiliser sur façade littorale**

Cyprés de Lambert - Cupressus Macrocarpa / Pin parasol - Pinus pinea / Chêne vert - Quercus ilex / Pin parasol - Pinus pinea / Chêne liège - Quercus suber / Olivier de bohême - Elaeagnus angustifolia

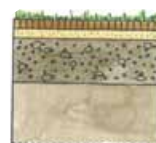
#### MATÉRIAUX SOLS



Gazon



Sol stabilisé mécaniquement



Dalle gazon

## LES LOTISSEMENTS

### CARACTÉRISTIQUES



Il s'agit d'extensions résidentielles développées à partir des années 70 en périphérie (et particulièrement à l'est) du bourg.

Les lotissements sont plus ou moins denses en fonction de leur époque de construction, mais ils sont tous organisés autour de voies de desserte qui leur sont spécifiques et qui se terminent en cul de sac ou en raquettes.

Dans les premiers lotissements (années 70 - 80), le bâti implanté en milieu de parcelle le plus souvent apparaît répétitif, standardisé. Dans les lotissements plus récents, l'architecture est plus diversifiée : maison de plain pied, maison à étage, maison contemporaine avec toiture terrasse.

Dans tous les cas, le bâti est implanté en retrait de la voie avec des clôtures assez basses (à l'origine), laissant percevoir les jardins et leur végétation.

Le parcellaire est répétitif : toutes les parcelles sont de tailles quasi identiques.

Bien que le fonctionnement général des lotissements soit assez semblable (fonctionnement en vase clos, ouvert uniquement sur un ou deux points d'accès à la voirie de la commune, espaces publics généreux, dédiés à la voiture), les espaces publics sont traités différemment selon les époques de construction de ceux-ci. Cette diversité est présentée en page suivante. Les lotissements ont repris quelques caractéristiques du bourg ancien en incluant dans leur tissu des cheminements piétons, similaires aux venelles du bourg.



Différentes formes d'architecture suivant les périodes de construction des lotissements



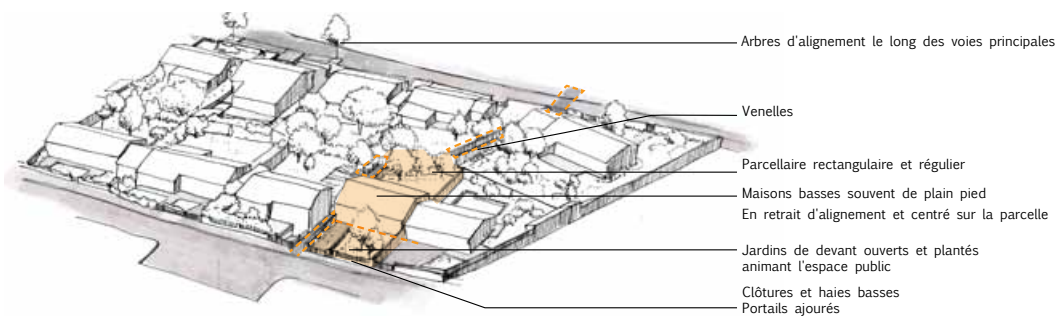
Rues au typologies identiques, avec et sans arbres d'alignement. Des clôtures variées qui laissent percevoir la végétation des jardins.



Vue aérienne



Des espaces publics divers : rues végétalisées ou non, grands espaces minéralisés (placettes, stationnements), chemins de liaisons entre les quartiers.



Les lotissements, grandes composantes urbaines

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

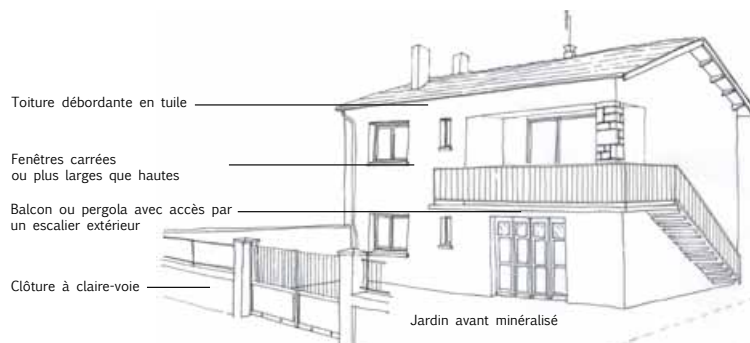
### DOMINANTES ARCHITECTURALES

Les lotissements sont composés de constructions homogènes selon leur époque de création.

Les premiers lotissements (années 60-70) sont constitués de maisons sur rez-de-chaussée surélevé. Dans les lotissements plus récents, l'architecture est plus diversifiée : maison à plain pied, maison à étage, maison contemporaine avec toiture terrasse.

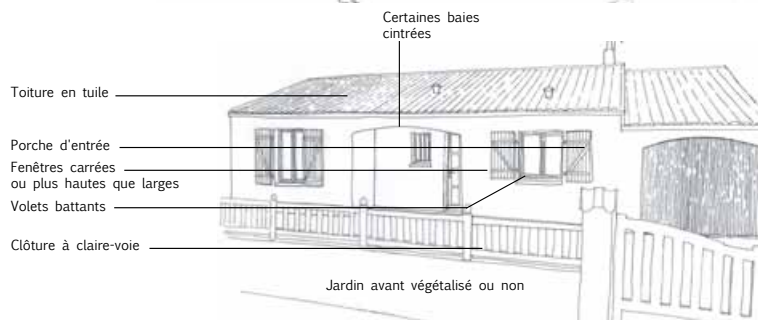
Ces différents types de constructions répondent à des caractéristiques différentes quant à la toiture, la composition de la façade... mais certaines règles identiques peuvent être édictées quant à leur rénovation et/ou transformation.

Ces types d'architecture sont décrits plus précisément dans les FICHES ARCHITECTURE (architecture récente).



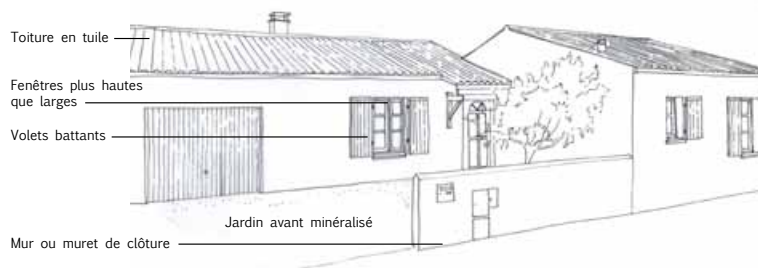
#### Maisons compactes en rez-de-chaussée surélevé (années 60-70)

Souvent en retrait de la rue, construite sur deux niveaux, la maison comporte un rez-de-chaussée réservé à la voiture et aux pièces annexes, notamment la cave. Accessible par un mouvement de terrain ou un escalier, l'étage, lieu de vie, s'inspire du «way of life» à l'américaine: lumière, confort, arts ménagers en influencent la conception.



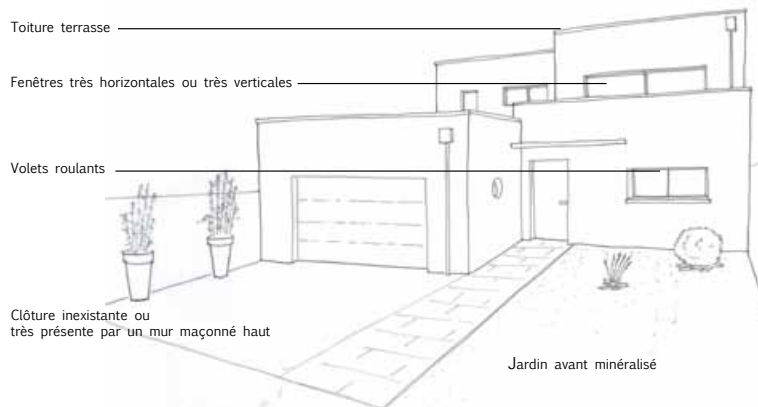
#### Maisons de plain-pied linéaire (années 70-90)

Les périodes suivantes, qui se poursuivent aujourd'hui, sont marquées par un retour des principales pièces à vivre au rez-de-chaussée, donnant directement sur le jardin ou la terrasse. Ces maisons basses sont au départ conçues de manière linéaire



#### Maisons de plain-pied avec volume décomposé (années 2000-10)

Le volume se complexifie un peu avec des éléments de volume décalés (garage...)



#### Maisons dites contemporaines à toiture terrasse et décomposition en plusieurs volumes (années 2000-10)

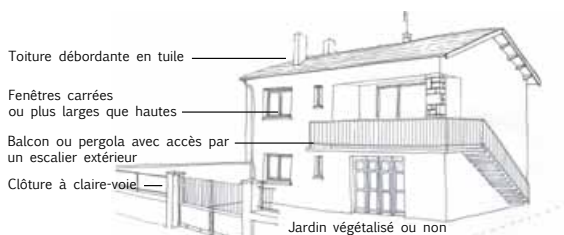
Plus récemment, l'architecture se fait cubique et se décompose généralement en plusieurs volumes de différentes hauteurs à toiture terrasse.

TRANSFORMER - RÉNOVER LE BÂTI EXISTANT

LES CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI EXISTANT

Les illustrations ci-dessous présentent les différents types d'architecture présents dans le secteur des lotissements et les grands principes architecturaux et constructifs qui ont été, ou qui sont mobilisés, pour leur réalisation. Intervenir sur ces différents types de bâti pour rénover, transformer, agrandir exige de prendre en compte et respecter leurs caractéristiques propres concernant la structure, la composition des ouvertures, les matériaux.

Une fiche conseil consacrée à chacun de ces types d'architecture est à consulter avant tous travaux.



Une maison compacte (années 60-70) et ses caractéristiques



Une maison récente et ses caractéristiques

TRANSFORMER LE BÂTI EXISTANT

L'isolation

L'efficacité d'une bonne isolation réside dans le choix de priorités à évaluer en amont des travaux.

Par ordre d'intérêt d'économie d'énergie :

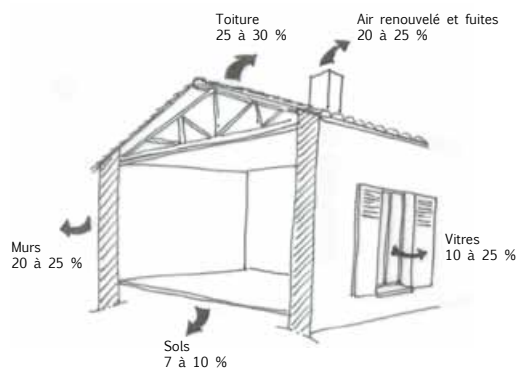
- calfeutrer les combles et les plafonds, source de grande déperdition,
- étancher les ouvertures, notamment le pourtour et l'appui (attention aux menuiseries étanches qui risquent de provoquer une condensation intérieure s'il n'y a pas de ventilation mécanique contrôlée.
- en dernier lieu, procéder au doublage.

L'isolation des façades des maisons récentes peut se faire par l'intérieur ou par l'extérieur.

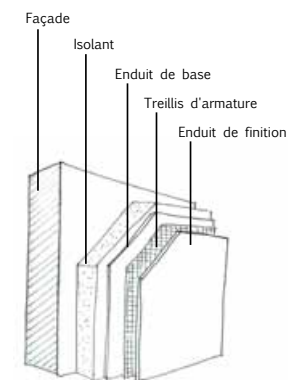
L'isolation extérieure est la plus efficace car elle enveloppe le bâtiment d'un manteau isolant, à condition d'être réalisée sur la totalité de la construction et de tenir compte des contraintes architecturales (parois vitrées, modénatures, balcons, avancée de toiture...).

L'isolation d'un simple pignon ne permet pas de régler les problèmes de ponts de thermiques et n'est donc pas efficace.

Le choix du matériau recouvrant l'isolant sera fonction de la situation de la construction et de sa visibilité ou non depuis l'espace public.



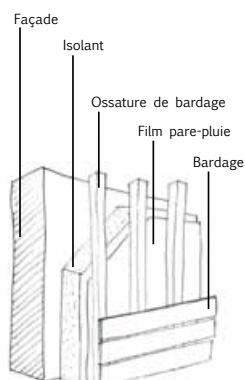
Les déperditions de chaleur



Isolation extérieure enduite



Isolation extérieure enduite avant / après



Isolation extérieure avec bardage



Isolation extérieure avec bardage en bois peint en cohérence avec l'enduit existant (ton clair)

TRANSFORMER - RÉNOVER LE BÂTI EXISTANT

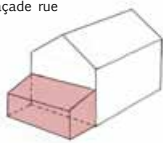
**Le percement de nouvelles baies**

Afin d'augmenter la luminosité de l'habitation on peut créer de nouvelles ouvertures. Equilibrer les ouvertures est un exercice difficile qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

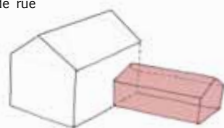
Lors de la création d'une nouvelle baie, on respectera les règles suivantes :

- ne pas élargir les baies existantes ; conserver les proportions d'origine
- ne pas modifier la composition des percements des façades principales, mais préférer des percements sur les pignons ou les façades arrières,
- limiter l'implantation de châssis de toit. Ceux-ci seront implantés dans le plan de la toiture et verticaux,

Façade rue

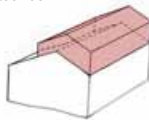


Façade rue

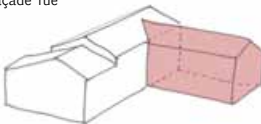


Différentes implantations possibles pour une maison compacte en rez-de-chaussée surélevé

Façade rue



Façade rue



Différentes implantations possibles pour une maison de plain-pied

**La réalisation d'une extension**

L'extension ne doit pas apparaître comme un «rajout», ni se multiplier. Elle doit s'intégrer en continuité de l'architecture de la construction d'origine.

L'extension peut prendre plusieurs formes : mimétique ou volontairement en contraste avec la construction principale.

Dans tous les cas, l'architecture de la maison d'origine doit rester visible dans sa volumétrie et dans la composition de sa façade (ou ses façades) principale. Ainsi, l'extension devra se faire à l'arrière (ou sur un côté) de la construction principale et dans un gabarit moins important que celui de cette dernière.

L'extension en surélévation est également possible.

Pour une architecture mimétique, les matériaux seront cohérents avec la construction principale (toiture tuiles sur une extension de maison en tuiles...). Pour une extension contemporaine, on pourra utiliser l'enduit, le bois, le verre ou le métal (ne pas employer plus de trois matériaux différents). Le choix du ou des matériaux sera fonction de sa situation et de sa visibilité depuis l'espace public. Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

**Ajout d'une véranda**

Ces volumes entièrement vitrés peuvent être admis à condition qu'ils s'inscrivent dans l'architecture de la maison par le choix des matériaux, des couleurs et du volume.

Il faut donc éviter toute solution préfabriquée, s'adapter à la typologie de la maison et ne pas installer de véranda sur les façades côté domaine public.

**Ajout d'éléments techniques**

Les éléments tels que panneaux solaires thermiques (d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> maximum), antennes paraboliques, pompes à chaleur..., devront être implantés, autant que possible, non visibles depuis l'espace public. On privilégiera ainsi les implantations sur les façades arrières ou dissimulées derrière un pan de toiture.

Ces équipements seront limités à la consommation domestique.



Surélévation de proportions et de hauteur limitées

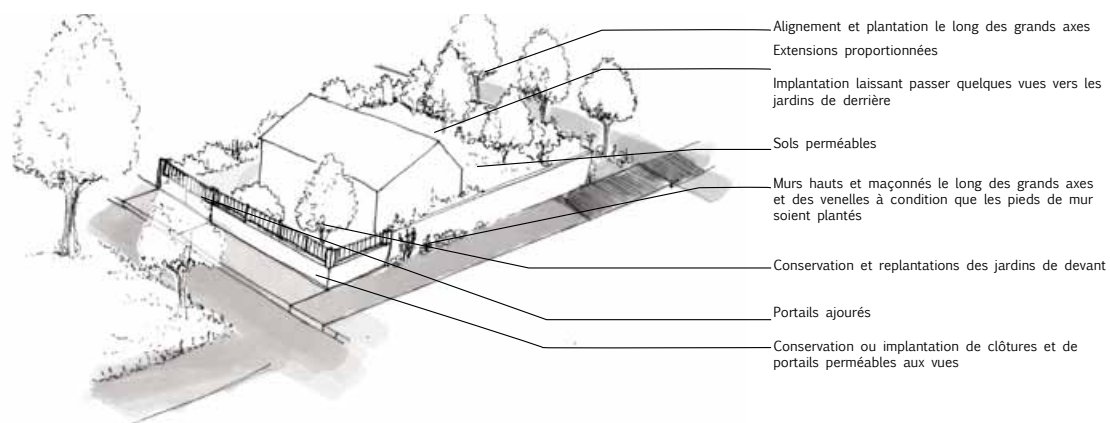


Vérandas en continuité de l'existant : architecture de type charentais ou architecture de type contemporain



RÉALISER UNE CONSTRUCTION NEUVE DANS UN LOTISSEMENT

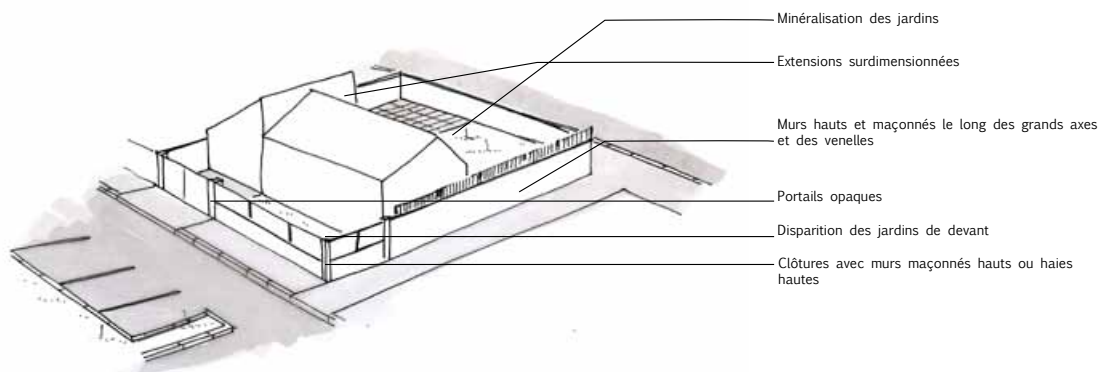
ÉVOLUTION SOUHAITABLE



LES ERREURS À ÉVITER

- la surélévation des murs de clôtures
- la minéralisation des jardins
- les extensions ou surélévations surdimensionnées
- les grands espaces minéraux inutilisés

TENDANCES ET ERREURS À ÉVITER



## LES CONSTRUCTIONS NEUVES - ARCHITECTURE

### IMPLANTATION ET GABARIT

L'implantation des constructions et leur hauteur sont définis dans le règlement du lotissement.

Les volumes seront simples et orthogonaux. Les effets de « tour » et les multiples décrochements ne sont pas souhaitables.

### ARCHITECTURE

Les constructions nouvelles et les extensions aux constructions existantes devront clairement affirmer le mode selon lequel elles souhaitent composer avec les architectures traditionnelle et balnéaire dominantes du quartier : Il peut s'agir d'une architecture d'accompagnement de type traditionnelle ou balnéaire, qui s'inscrit avec discrétion dans ce contexte en respectant les principes de ces architectures, ou d'une architecture contemporaine en contraste avec l'architecture traditionnelle et balnéaire. Cette position de contraste exige une grande rigueur de conception. Elle ne signifie pas l'ignorance du contexte ; les projets devront justifier de sa prise en considération et de leur capacité à s'inscrire dans une ambiance urbaine existante en la valorisant.

### ASPECT

#### Toitures

Les toitures seront majoritairement à deux pans.

Les toitures seront en tuiles de terre cuite, avec une pente minimum de 27%. La tuile sera de ton "terre cuite".

**Pour les constructions d'architecture contemporaine**, les toitures terrasses sont autorisées sur de petites surfaces (liaison entre deux bâtiments par exemple) et comporteront un acrotère. Les éléments techniques situés sur les toitures devront être traités de manière à s'intégrer le plus discrètement possible à l'ensemble. Les éléments techniques situés sur les toitures devront être traités de manière à s'intégrer le plus discrètement possible à l'ensemble.



Les tuiles de ton terre cuite

#### Façades

Les façades seront recouvertes d'un enduit de ton clair et d'aspect lissé ou gratté fin. Les enduits présentant trop de relief ne sont pas souhaitables ; ils se salissent rapidement et créent des ombres disgracieuses.

Les encadrements seront soulignés, soit par un enduit légèrement plus clair ou bien un encadrement en pierre de taille (tout l'encadrement et pas seulement le linteau).

**Pour les constructions d'architecture contemporaine**, l'alliance de plusieurs matériaux (deux minimum et trois maximum) sur une même construction est souhaitable, afin d'éviter l'aspect compact de celle-ci.

Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

Les percements seront traités de manière homogène, en reprenant un module, selon des proportions régulières ou selon une composition originale cohérente.



Maisons neuves de type traditionnel



Maisons de type contemporain

## CÔTÉ RUE - BAIES ET MENUISERIES

### Les baies et les menuiseries côté rue

#### Les fenêtres

Les fenêtres seront plus hautes que larges (de proportions 1/1,5).

Les menuiseries sont en bois, en aluminium ou en PVC.

Si on opte pour des fenêtres PVC, alors on choisira des profils fins.

Si on souhaite poser des fenêtres avec des petits bois, ceux-ci seront collés à l'extérieur (et pas à l'intérieur du vitrage).



Volets battants en bois ou en aluminium avec peinture de la même couleur que les volets



Volet roulant coloré avec coffre intégré à la maçonnerie, identique aux menuiseries (sur façade non visible de l'espace public, ou architecture contemporaine)

#### Les portes et les volets

Pour les volets battants et les portes d'entrée et de garage (sur les façades visibles de l'espace public), le PVC n'est pas satisfaisant ; il manque d'épaisseur, a un aspect brillant et n'est pas exempt de vieillissement. De plus, il contribue généralement à créer une ambiance où la couleur blanche est omniprésente. On privilégiera donc le bois ou l'aluminium.

Les portes d'entrée et de garage seront le plus simple possible (composées de planches jointives) ; éviter les panneaux décoratifs, les impostes ou décor en arc...

Les volets visibles de l'espace public seront battants. Pour les constructions d'architecture contemporaine, le type de volet sera cohérent avec cette dernière (volets battants, coulissants, roulants) sur l'ensemble des façades.

Les volets battants sont constitués de planches larges, jointes verticalement et renforcées ou non par des barres horizontales (sans écharpe).

Les peintures des volets sont peintes de la même couleur que le bois.

Les coffres des volets roulants sont intégrés à la maçonnerie et non visibles depuis l'espace public.



Portes traditionnelles ou contemporaines simples



Portes de garages simples sans décor ni oculus

#### COULEURS DES MENUISERIES



#### Les couleurs

Toutes les menuiseries sont colorées. Les vernis, les marrons et les tons bois sont à proscrire.

Les couleurs sont variées ; du mastic au bleu, en passant par le vert, Les portes d'entrée et de garage sont peintes de la même couleur que les autres menuiseries ou bien de couleur plus foncée.

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

### CÔTÉ RUE - CLÔTURES ET PAYSAGES

#### CLÔTURES ET PORTAILS



Claire-voie largement ajourée



Grilles sur mur bahut, sans et avec festonnage



Les clôtures seront constituées, soit :

- d'un muret (1, 20 m maximum)
- d'un mur bahut (1, 20 m maximum) surmonté d'une grille ou d'une claire-voie de préférence en bois ou en métal (1,60 m maximum) et doublé d'une haie. Cette dernière pourra également être en PVC ou en matériau composite.

Les claires-voies seront largement ajourées.

Les brise-vue (bâches, brandes, panneaux bois...) sont interdits, à l'exception des festonnages accompagnant une grille.

Les portails seront de préférence en bois peint ou naturel, ou en métal. Ils pourront également être en PVC ou en matériau composite.

Ils seront à lames verticales ajourées, de même nature et de même hauteur que la clôture.

Dans tous les cas, le portail sera droit avec un couronnement horizontal (sans volute ni chapeau de gendarme).

#### SILHOUETTE DE RUE



clôtures, haies, arbres d'ombrage



Jardins plus fournis



clôtures, haies, arbres d'ombrage



#### Exemples de plantes à utiliser en pied de murs ou clôtures, dans les jardins de devant

**Basses** : Campanule des murailles - *Campanula muralis* / Pavot de Californie - *Eschscholzia californica* / Renoncules des jardins - *Ranunculus asiaticus* / Pavot - *Papaver* / Sauges - *Salvia* / Arroche marine - *Atriplex halimus* / Thym - *Thymus* / Nombriil de Vénus - *Umbilicus rupestris*

**Hautes** : Rose trémière - *Alcea rosea* / Grande marguerite - *Leucanthemum X superbum*



#### Exemples de grimpantes à utiliser sur clôtures et façades

Chèvrefeuille - *Lonicera* / Clématite - *Clematis* / Rosiers grimpants / Akébie à cinq feuilles - *Akebia quinata* / Jasmin étoilé - *Trachelospermum jasminoides* / Bignone - *Campsis* / Hortensia grimpant - *Hydrangea petiolaris* / Kiwi - *Actinidia* / Glycine - *Wisteria* / Passiflore - *Passiflora carulea*



#### Exemples d'arbustes à utiliser dans les jardins

Houx - *Ilex aquifolium* / Olivier de Bohême - *Elaeagnus angustifolia* / Prunellier - *Prunus spinosa* / Osier pourpre - *Salix purpurea* / Tamaris - *Tamarix* / Arbousier - *Arbutus unedo* / Rhamnus alaternus - Nerprun alatern - *Viorne obier* - *Viburnum opulus* / Noisetier commun - *Corylus avellana* / Troène commun - *Ligustrum vulgare*



#### Exemples d'arbres tiges à utiliser dans les allées et jardins

Tilleul à grandes feuilles - *Tilia platyphyllos* / Tilleul à petites feuilles - *Tilia cordata* / Micocoulier - *Celtis australis* / Erable champêtre - *Acer campestre* / Arbre de judée - *Cercis siliquastrum* / Tamaris - *Tamarix* / divers fruitiers - Pommiers - Poiriers - Pruniers

#### Exemples d'arbres tiges à utiliser sur rue

Tilleuls (petites ou à grandes feuilles, argentés) / Frêne à fleurs - *Fraxinus ornus* / Platanes / Marronniers / Micocoulier - *Celtis australis*

#### MATÉRIAUX SOLS



Dalle gazon



Gazon renforcé



Sol stabilisé mécaniquement

# FICHES ARCHITECTURES

## B.1. L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

### CARACTÉRISTIQUES



Une maison de journalier



Une maison de bourg



Une maison bourgeoise



Une métairie

#### LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONSTRUCTIONS

L'architecture traditionnelle concerne toutes les constructions anciennes en pierre de la commune. Il s'agit donc généralement des constructions réalisées avant 1920. Dans cette catégorie, on trouve plusieurs types de constructions :

##### Les maisons de journaliers

Il s'agit de maisons basses, composées sans étage et avec généralement des façades constituées d'une porte et de deux ou trois fenêtres.

On trouve généralement un petit jardin à l'arrière de la maison, accessible uniquement par l'intermédiaire de celle-ci.

##### Les maisons de bourg

Ces maisons sont constituées d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Les façades possèdent de deux à cinq travées selon l'importance de la maison. Elles sont implantées dans le bourg et alignées sur la rue. Elles possèdent le plus souvent un petit jardin sur l'arrière.

##### Les maisons bourgeoises

Leur dimensions et le raffinement de mise en œuvre révèlent la prospérité de leurs propriétaires. Elles sont composées d'un étage sur le rez-de-chaussée. La façade est symétrique avec alignement des ouvertures. Le toit est généralement à quatre pans, couvert en tuiles ou en ardoises. L'usage d'un matériau cher comme l'ardoise met en évidence la prospérité des lieux.

Ces maisons peuvent être implantées sur rue, mais elles sont le plus souvent implantées au milieu ou au fond d'une cour et agrémentées de dépendances et de murs de clos en pierre.

##### Les métairies

La plupart des métairies sont associées au tissu urbain du centre bourg. Ce sont d'anciennes exploitations agricoles qui possèdent donc l'ensemble des éléments nécessaires à ces dernières.

Elles présentent une organisation refermée sur une cour ceinturée par diverses constructions prolongées par des murs de clos à l'alignement de la rue.

Cette composition comprend :

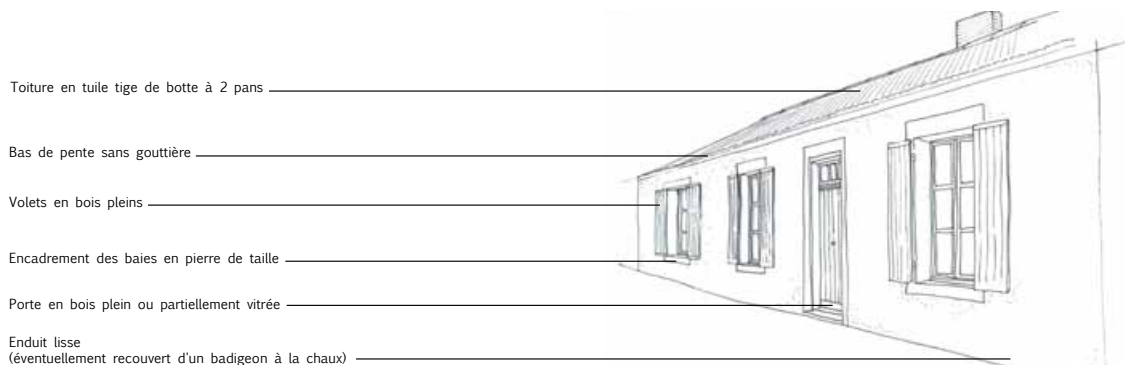
- la maison d'habitation, généralement implantée au centre de l'organisation, face au portail,
- des dépendances, implantées de part et d'autre de la maison, qui servaient à accueillir les outils et/ou animaux,
- un haut mur de pierre percé d'un grand portail, fermé par une grille. Un passage piéton est généralement ménagé sur le côté du grand portail.

##### Généralités

L'ensemble de ces différents types de constructions répondent à des caractéristiques identiques quant à la toiture, la composition de la façade, la forme des ouvertures, l'utilisation des matériaux...

Tous ces éléments sont décrits dans la partie "Rénovation".

CARACTÉRISTIQUES



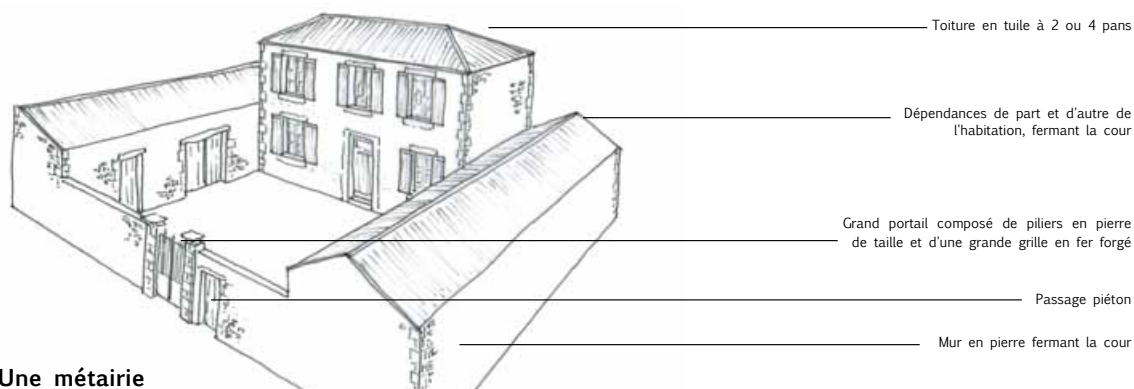
Une maison de journalier



Une maison de bourg



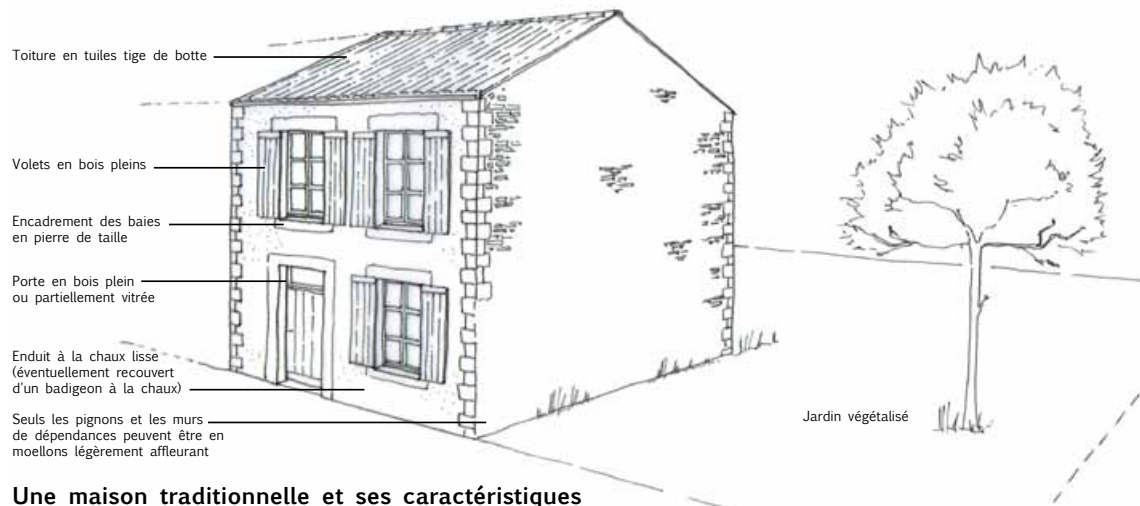
Une maison bourgeoise



Une métairie

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

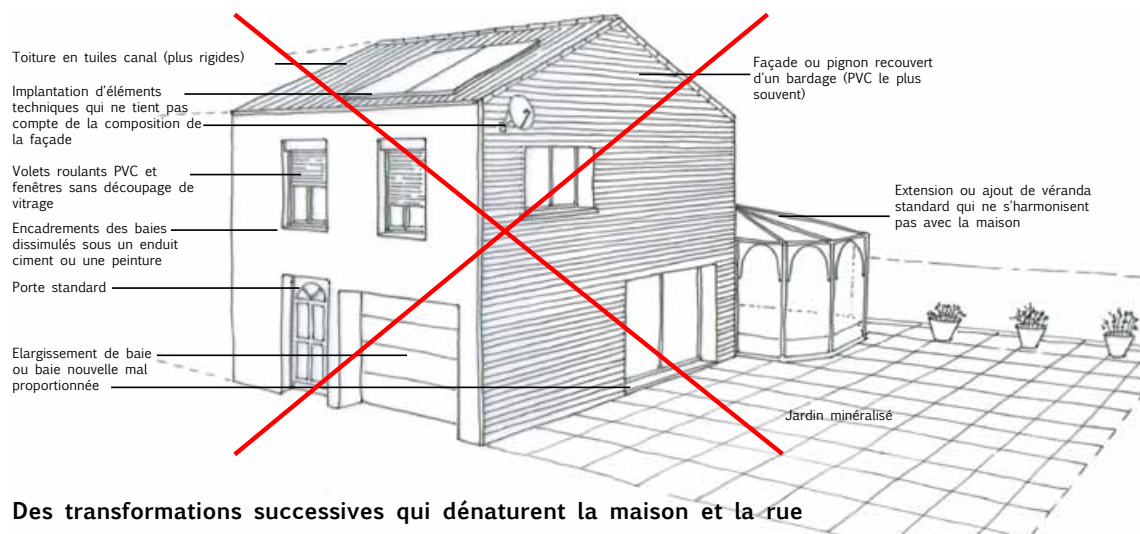
### POUR BIEN MENER SON PROJET : CE QU'IL FAUT PRÉSERVER - CE QU'IL FAUT ÉVITER



#### Une maison traditionnelle et ses caractéristiques

#### LES ERREURS À ÉVITER

- la modification des proportions des baies
- la pose d'éléments standards (fenêtres et volets roulants PVC, portes standards...)
- des matériaux non adaptés au bâti ancien (par exemple, l'enduit ciment qui rigidifie le bâti et l'empêche de respirer)
- l'implantation d'éléments techniques sans réflexion préalable quant à leur intégration
- les extensions ou ajout de vérandas sans cohérence avec la maison existante
- l'ajout d'éléments de bardage (le plus souvent en PVC), qui pose plusieurs problèmes : l'aspect et la banalisation des constructions par l'utilisation sur de grandes surfaces d'un matériau réfléchissant et non recyclable ; l'imperméabilisation de façades anciennes qui ont besoin de respirer pour ne pas engendrer de problème d'humidité à l'intérieur du bâti
- l'imperméabilisation et la minéralisation des sols



#### Des transformations successives qui dénaturent la maison et la rue

PRÉCONISATIONS - RÉNOVATION



Chaînage harpé et enduit recouvert d'un badigeon à la chaux

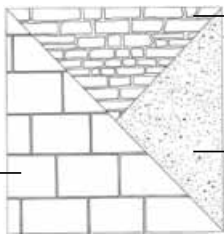


Corniche, chaînage, soubassement et encadrement en pierre de taille



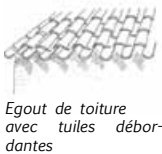
Corniche, bandeau, encadrements et seuils en pierre de taille

Les pierres de taille sont formées de blocs dont la dimension est de 0,33m d'assise par 0,40m à 0,60m de longueur. Suivant l'époque de la construction, la taille et la pose sont plus ou moins régulières.

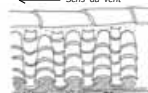


Malgré l'irrégularité des pierres, le mur est monté par assises régulières avec une faible quantité de liant. Seules les pierres des murs de clôture, des murs des granges et quelques murs pignons de maisons restent apparents.

L'enduit est composé d'un mélange de sable, de chaux et d'eau. Posé en trois couches, il peut être complété par un badigeon de lait de chaux.



Egout de toiture avec tuiles débordantes



Faîtage en tuile



Egout de toiture avec chevrons dépassants



Rives de toit

BIEN RÉNOVER LE BÂTI ANCIEN TRADITIONNEL

Il est important est de respecter le bâtiment dans ses caractéristiques, telles que définies ci-dessous.

Les maçonneries

Traditionnellement, les murs anciens sont réalisés en moellons de pierres calcaires. Ils sont enduits de mortier de chaux et sable taloché grossièrement, puis le plus souvent badigeonnés au lait de chaux.

La pierre de taille n'est utilisée que pour les encadrements d'ouvertures, les chaînages d'angles et les seuils de portes.

Les moellons apparents (recouverts d'un enduit affleurant) ne sont utilisés que sur les murs pignons ou sur les dépendances.

Les mortiers de chaux résultent d'un mélange de chaux aérienne, de sable et d'eau de gâchage. Il est taloché fin et vient mourir au nu de la pierre de chaînage et d'encadrement des baies.

L'enduit est posé en trois couches et peut être complété par un badigeon de lait de chaux.

Le soubassement peut être en pierre de taille, en saillie de 3 cm environ ou non, ou bien simplement marqué par un enduit plus foncé. Sa hauteur est variable ; en pierre de taille, il correspond à 2 ou 3 lits de pierre (0,75 à 1 m).

Entretien de la pierre de taille

- brossage simple ou lessivage à l'eau douce,
- regarnissage des joints défailants,
- remplacement des pierres altérées.

Entretien des murs en moellons enduits

- mortier de sable de granulométrie variée et de chaux aérienne pour les façades, et hydraulique pour les soubassements.
- enduit chaux et sable, taloché fin, qui vient mourir au nu de la pierre de chaînage et d'encadrement des baies.

Important

- ne pas mettre à nu les moellons qui étaient enduits,
- employer des mortiers de chaux aérienne et de sable pour laisser respirer les murs,
- rechercher des finitions talochées ou lissées,
- ne pas utiliser de ciment, de peinture ni de résine, qui engendrent des désordres sur les parois intérieures et dans les doublages, par l'humidité qu'ils bloquent dans les murs.

Les toitures

Les toitures sont majoritairement réalisées en tuile «tige de botte» en terre cuite, de ton "terre cuite".

Les faitages, rives, arêtières, solins sont réalisés au mortier de chaux aérienne et sable, et traités avec souplesse.

En pignon, les rives sont réalisées sans saillie, la finition est constituée de deux rangs de tuiles superposées mais légèrement décalées.

Les toits en croupe avec arêtières sont relativement exceptionnels, on les observe essentiellement aux angles de rue où ils constituent le plus souvent, la seule traduction du traitement de l'angle.

L'ardoise est également utilisée sur des toitures pentues que l'on retrouve principalement dans l'architecture plus prestigieuse.

La pose se fait au crochet. Les raccords de toitures, noues, arêtières, sont traités en ardoises. Pour les bâtiments d'architecture plus simple, l'usage du noquet zinc peut être accepté.

PRÉCONISATIONS - RÉNOVATION



Les différentes portes



Porte pleine vitrée pour maison de bourg ou bourgeoise  
Porte partiellement vitrée pour maison de journalier  
Porte partiellement vitrée pour maison de journalier



Les différentes fenêtres et volets



Volets pleins  
Volets pleins renforcés par des barres horizontales  
Volets persiennés

Les menuiseries

Les menuiseries sont traditionnellement en bois. Si on opte pour des fenêtres PVC, alors on choisira des profils fins. Les petits bois seront extérieurs (et pas à l'intérieur du vitrage). Pour les volets et les portes côté rue, ce matériau n'est pas satisfaisant car il manque d'épaisseur et de solidité ; son aspect est trop brillant ; il vieillit rapidement et sa couleur blanche employée généralement tend à uniformiser et banaliser le bourg.

Important

Conserver la baie d'origine et son encadrement en adaptant la nouvelle menuiserie (porte ou fenêtre) aux dimensions.

Les portes

La porte donnant accès au logement est une porte à un vantail, composée de planches jointives en bois. Elle peut être pleine (à imposte vitrée) ou partiellement vitrée sur les deux tiers maximum de sa hauteur. Les portes de grange et de garage sont en bois à lames jointives verticales, sans percement.

Les fenêtres

Les fenêtres les plus courantes sont à deux battants de trois carreaux chacun. Habituellement de forme rectangulaire (plus hautes que larges), les dimensions des fenêtres traditionnelles sont : 0,80 m pour la largeur et 1,30 m pour la hauteur. Mais on rencontre également beaucoup de gabarits voisins : 1,00 m X 1,50 m, ou plus grands.

Les volets

Ils sont battants côté rue, constitués de planches larges, jointes verticalement et renforcés ou non par des barres horizontales. Ces dispositifs ne prévoient pas d'écharpe.

On peut également observer notamment dans les étages des maisons les plus ornementées, des persiennes en bois (clapets dans la partie haute du volet).

Des peintures métalliques permettent la fixation des volets sur les gonds. Elles sont peintes de la même couleur que le bois.

Les couleurs

Toutes les menuiseries sont en bois peint. Les vernis, les marrons et les tons bois sont à proscrire.

Les couleurs sont variées ; du mastic au bleu, en passant par le vert, le rouge sombre.

Les portes d'entrée et de grange sont peintes de la même couleur que les autres menuiseries ou bien de couleur plus foncée.

COULEURS DES MENUISERIES



PRÉCONISATIONS - RÉNOVATION

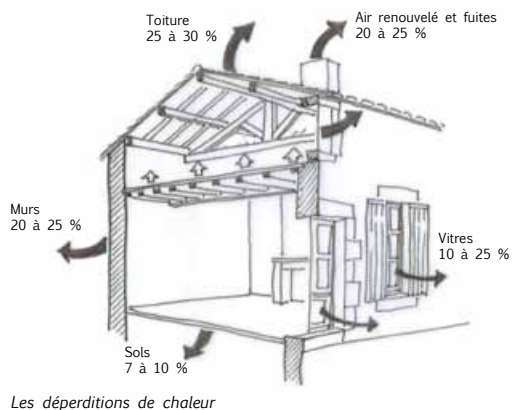
L'isolation

L'efficacité d'une bonne isolation réside dans le choix de priorités à évaluer en amont des travaux.

Par ordre d'intérêt d'économie d'énergie :

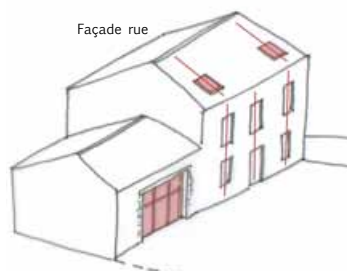
- calfeutrer les combles et les plafonds, source de grande déperdition,
- étancher les ouvertures, notamment le pourtour et l'appui (attention aux menuiseries étanches qui risquent de provoquer une condensation intérieure s'il n'y a pas de ventilation mécanique contrôlée.
- assainir et isoler les sols, poser un film contre l'humidité, un isolant et une dalle, support du sol fini,
- laisser respirer les murs (pas d'enduit ciment, de peinture ou d'isolant extérieur),
- en dernier lieu, procéder au doublage en prenant garde aux risques d'enfermer l'humidité. Assainir les pieds de façades par des solutions extérieures (drainage).

Les murs ne sont que la quatrième cause de déperdition de chaleur. Il est préférable de les conserver non doublés (extérieur et intérieur). Les murs intérieurs peuvent être simplement enduits ou chaulés. La chaux assainit et protège le mur à moindre coût.

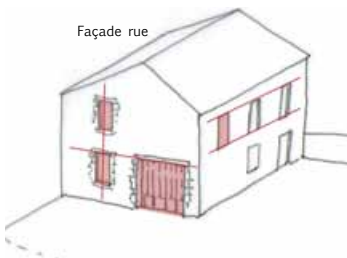


PRÉCONISATIONS - TRANSFORMATIONS EXTENSIONS

Profiter des grandes ouvertures existantes (grange, dépendance...). Aligner les châssis de toit sur les baies de la façade.



Aligner les différentes ouvertures. Conserver les façades ordonnancées et privilégier les nouveaux percements au niveau des façades arrières et des pignons.



TRANSFORMER LE BÂTI ANCIEN TRADITIONNEL

Le percement de nouvelles baies

Afin d'augmenter la luminosité de l'habitation on peut créer de nouvelles ouvertures. Equilibrer les ouvertures est un exercice difficile qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

Lors de la création d'une nouvelle baie, on respectera les règles suivantes :

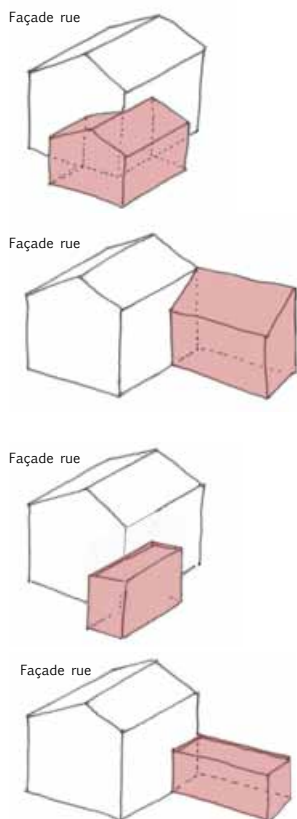
- ne pas élargir les baies existantes,
- réinvestir les grands volumes tels que les granges pour profiter des grandes ouvertures, et y installer des menuiseries adaptées,
- ne pas modifier la composition des percements des façades principales, mais préférer des percements sur les pignons ou les façades arrières,
- conserver les proportions verticales,
- ne pas utiliser le béton pour les appuis et les linteaux
- ne pas faire d'appui saillant,
- limiter l'implantation de châssis de toit. Ceux-ci seront implantés dans le plan de la toiture (sans sur-épaisseur par rapport à la toiture) et verticaux.



Exemples de grandes baies à mettre en oeuvre dans une ancienne porte de grange où sur une dépendance

L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE 6/7

PRÉCONISATIONS - TRANSFORMATIONS EXTENSIONS



Différentes implantations possibles d'une extension

La réalisation d'une extension

L'extension ne doit pas apparaître comme un «rajout», ni se multiplier. Elle doit s'intégrer en continuité de l'architecture de la construction d'origine.

L'extension peut prendre plusieurs formes : mimétique ou volontairement en contraste avec la construction principale.

Les extensions visibles du domaine public (rues, venelles, quereux...) devront composer avec l'architecture traditionnelle dominante du quartier.

Dans tous les cas, l'architecture de la maison d'origine doit rester visible dans sa volumétrie et dans la composition de sa (ou ses) façade principale. Ainsi, l'extension devra se faire à l'arrière (ou sur un côté) de la construction principale et dans un gabarit moins important que celui de cette dernière, de préférence de plain-pied.

Pour une architecture mimétique, les matériaux seront cohérents avec la construction principale (toiture tuiles sur une extension de maison en tuiles...).

Pour une extension contemporaine, on pourra utiliser l'enduit, le bois, le verre ou le métal (ne pas employer plus de trois matériaux différents). Le choix du ou des matériaux sera fonction de sa situation et de sa visibilité depuis l'espace public. Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

Ajout d'une véranda

Ces volumes entièrement vitrés peuvent être admis à condition qu'ils s'inscrivent dans l'architecture de la maison par le choix des matériaux, les couleurs et le volume.

Il faut donc éviter toute solution préfabriquée, s'adapter à la typologie de la maison et ne pas installer de véranda sur les façades côté domaine public.

Ajout d'éléments techniques

Les éléments tels que panneaux solaires thermiques (d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> maximum), antennes paraboliques, pompes à chaleur..., devront être implantés, autant que possible, non visibles depuis l'espace public. On privilégiera ainsi les implantations sur les façades et/ou toitures arrières ou dissimulées derrière un pan de toiture.

Ces équipements seront limités à la consommation domestique.

Les panneaux photovoltaïques sont interdits.



Vérandas cohérentes avec l'architecture traditionnelle



Extensions mimétiques ou contemporaines

# L'ARCHITECTURE BALNÉAIRE

## CARACTÉRISTIQUES

### LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONSTRUCTIONS

A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, la maison balnéaire connaît un essor remarqué sur la côte atlantique.

A Angoulins, bien que moins touristique que les stations balnéaires, on constate l'influence de ce style bien particulier. Le style balnéaire puise son inspiration dans les tendances architecturales des plages célèbres, tout en s'adaptant aux capacités financières plus modestes des habitants.

Disséminées çà et là dans le bourg et ses extensions, les maisons d'influence balnéaire développent une identité commune à travers leurs caractéristiques architecturales : toit en débord, frontons et croupes, jeux de matériaux et de couleurs sur les enduits, les soubassements, les chaînes d'angle et les encadrements d'ouverture.

La diversité des agencements, des couleurs et des matériaux rendent chacune de ces maisons insolite et unique.



Petites villas



Villa de type Cottage



Villa de type Grand chalet



Villa de bourg

### Les petites villas

On trouve principalement de petites maisons de type "petite villas". Elles sont de taille modeste sans étage. La façade est composée d'une porte centrale, marquée par un fronton ou un auvent, et de deux fenêtres de part et d'autre.

Malgré leurs petites dimensions, elles possèdent bien les marqueurs de l'architecture balnéaire : toiture débordante avec charpente apparente, décor des encadrements de baies...



### Les autres villas

D'autres villas plus imposantes, mais beaucoup moins nombreuses, sont marquées par le style balnéaire :

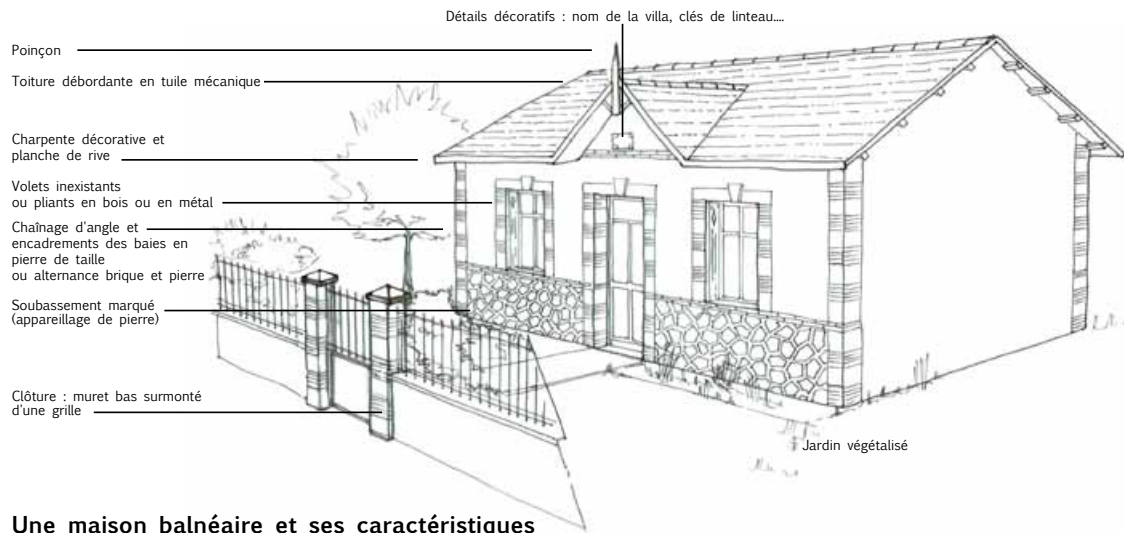
- les villas de type « cottage », que l'on rencontre beaucoup sur le littoral et à Châtelailion en particulier, sont très peu représentées à Angoulins,
- les villas de type « grand chalet », plus compactes,
- les villas de bourg, conçues comme des maisons de bourg, implantées à l'alignement, mais proposant une modénature de façade d'inspiration balnéaire,
- les villas de type Art Déco, plus tardives.



Villa Art déco

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

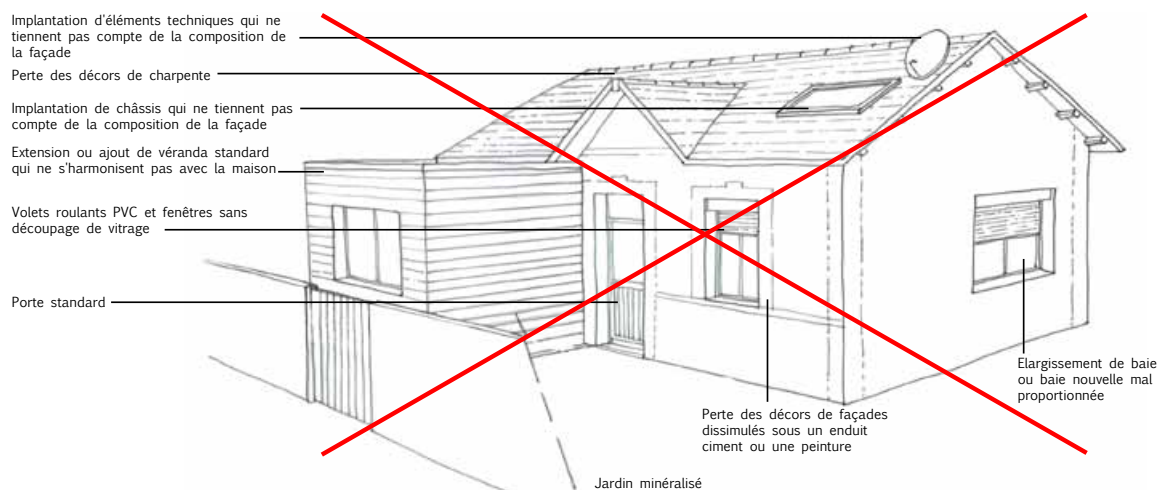
### POUR BIEN MENER SON PROJET : CE QU'IL FAUT PRÉSERVER - CE QU'IL FAUT ÉVITER



#### Une maison balnéaire et ses caractéristiques

#### LES ERREURS À ÉVITER

- la modification des proportions des baies
- la pose d'éléments standards (fenêtres et volets roulants PVC, portes standards...)
- des matériaux non adaptés au bâti ancien (par exemple, l'enduit ciment qui rigidifie le bâti et l'empêche de respirer)
- l'implantation d'éléments techniques sans réflexion préalable quant à leur intégration
- les extensions ou ajout de vérandas sans cohérence avec la maison existante
- l'ajout d'éléments de bardage (le plus souvent en PVC), qui pose plusieurs problèmes : l'aspect et la banalisation des constructions par l'utilisation sur de grandes surfaces d'un matériau réfléchissant et non recyclable ; l'imperméabilisation de façades anciennes qui ont besoin de respirer pour ne pas engendrer de problème d'humidité à l'intérieur du bâti
- l'imperméabilisation et la minéralisation des sols



#### Des transformations successives qui dénaturent la maison et la rue

## PRÉCONISATIONS - RÉNOVATION



Marquise et porche en bois, marqueurs de l'entrée.  
Façade animée par de gros moellons en pierre et des encadrements où alternent brique et pierre



Linteau de fenêtre rehaussé par des éléments de céramique



Le fronton est marqué de petits éléments de décors : nom de la villa, éléments en céramiques...  
La charpente est mise en valeur par un poinçon central et une planche de rive.



### BIEN RÉNOVER LES VILLAS BALNÉAIRES

La maison balnéaire propose un vocabulaire architectural nouveau basé sur la couleur et des motifs géométriques. Elle influence également les modèles plus anciens. Les jeux de couleurs, le soubassement de fausse pierre et les bandeaux décoratifs, caractéristiques du style balnéaire, se transposent sur la maison basse (maison XIXe).

A Angoulins, où le style balnéaire s'est peu répandu, les constructions sont relativement simples et les décors de toiture et de façade sont peu prononcés.

L'important est de respecter le bâtiment dans ses caractéristiques, telles que définies ci-dessous.

#### Les maçonneries

Les murs sont réalisés en moellons de pierres calcaires. La finition des façades peut être de deux types :

- enduit de mortier de chaux et sable
- moellons de grande taille appareillés en opus incertum

La brique permet, par sa couleur, un décor polychrome. Elle renforce les entourages des baies, des corniches, des chaînages d'angles ; elle est utilisée seule ou en alternance brique et pierre. Les soubassements sont marqués par un appareillage en pierre de taille ou en grands moellons en opus incertum.

La céramique émaillée vient souligner, par petites touches, les corniches, impostes et frontons.

Le bois est principalement utilisé dans les charpentes, mais on le retrouve également en façade sous forme d'auvent.

Tous les éléments de décor en bois, débords de toit, menuiseries, balcons et vérandas sont peints.

#### Entretien de la pierre de taille

- brossage simple ou lessivage à l'eau douce,
- regarnissage des joints défailants avec un mortier à la chaux,
- remplacement des pierres altérées.

#### Entretien des murs en moellons enduits

- mortier de sable de granulométrie variée et de chaux aérienne pour les façades, et hydraulique pour les soubassements.
- enduit chaux et sable, taloché fin, qui vient mourir au nu de la pierre de chaînage et d'encadrement des baies.

#### Important

- ne pas mettre à nu les moellons qui étaient enduits,
- ne pas recouvrir les éléments de décor (encadrements des baies, chaînages, bandeaux, décor de fronton...)
- employer des mortiers de chaux aérienne et de sable pour laisser respirer les murs,
- ne pas utiliser de ciment, de peinture ni de résine, qui engendrent des désordres sur les parois intérieures et dans les doublages, par l'humidité qu'ils bloquent dans les murs.

#### Les toitures

L'architecture balnéaire se caractérise, notamment, par des toitures complexes où s'entremêlent toitures à deux pans, croupes et demi-croupes...

Les pentes de toitures sont assez prononcées (entre 40° et 60°). La tuile mécanique losangée prédomine en matériau de couverture, mais on peut également trouver de l'ardoise pour les villas les plus prestigieuses.

Les éléments constructifs de la charpente sont traités de manière ornementale. Les débords de toitures laissent généralement apparaître les abouts de pannes, les corbeaux et autres décors de charpente.

La toiture peut être également soulignée par un lambrequin en bas de toiture ou des épis de faîtage.

PRÉCONISATIONS - RÉNOVATION



Différentes portes partiellement vitrées



Les différentes fenêtres balnéaires



Fenêtre plus large

Volet dissimulé par un lambrequin



La clôture, constituée d'un muret surmonté d'une grille en fer forgée, fait aussi partie de cette architecture, qui donne à voir aux promeneurs

**Les menuiseries**

Les menuiseries sont traditionnellement en bois. Si on opte pour des fenêtres PVC, alors on choisira des profils fins. Les petits bois seront extérieurs (et pas à l'intérieur du vitrage). Pour les volets et les portes côté rue, ce matériau n'est pas satisfaisant: manque d'épaisseur et de solidité, aspect brillant, vieillissement, couleur blanche omniprésente.

**Important**

Conserver la baie d'origine et son encadrement en adaptant la nouvelle menuiserie (porte ou fenêtre) aux dimensions.

**Les portes**

La porte d'entrée est généralement composé d'un seul vantail. Elle est en bois et vitrée en partie haute. Les portes de garage sont en bois à lames jointives verticales, sans percement.

**Les fenêtres**

Les fenêtres les plus courantes sont à deux battants de deux carreaux chacun (un grand en partie basse et un plus petit au dessus). Habituellement de forme rectangulaire (plus hautes que larges), les fenêtres peuvent présenter des formes plus variées sur certaines villas plus imposantes.

**Les volets**

Ils sont pliants en bois ou en métal. La pose de volets roulants peut être envisagée sur des villas n'ayant pas de volets ou des volets pliants très dégradés. Dans ce cas, on prendra soin de dissimuler le coffre par un lambrequin en bois ou en métal, et d'opter pour des volets colorés (non blancs), identiques aux menuiseries des fenêtres.

**La ferronnerie**

Les ouvrages de ferronnerie animent parfois les ouvertures de la façade (sur la porte d'entrée, les garde-corps...). La grille sur rue reprend alors les motifs, le style et la couleur de la porte d'entrée. On rencontre ainsi des grilles et des marquises art nouveau ou art déco. Le remplacement de ces ferronneries ouvragées par des éléments industrialisés est à proscrire.

**La clôture**

La villa est toujours accompagnée d'une clôture. Celle-ci constitue l'image première de la villa. Elle est constituée d'un muret bas surmonté d'une grille, qui permet de montrer la maison. Elle est généralement doublée d'une haie d'essences locales ou de plantes grimpantes. (voir détails dans la fiche "Quartier extensions XIXe - début XXe).

**Les couleurs**

Toutes les menuiseries sont en bois peint. Le bois, parce qu'il se peint, permet une grande variété de couleurs. Les vernis, les marrons et les tons bois sont à proscrire. Les couleurs sont variées ; *du mastic au bleu, en passant par le vert, le rouge sombre.* Les portes d'entrée et de garage sont peintes de la même couleur que les autres menuiseries ou bien de couleur plus foncée.

**COULEURS DES MENUISERIES**



PRÉCONISATIONS - RÉNOVATION

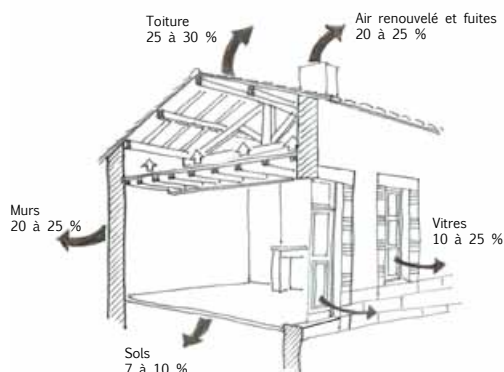
**L'isolation**

L'efficacité d'une bonne isolation réside dans le choix de priorités à évaluer en amont des travaux.

Par ordre d'intérêt d'économie d'énergie :

- calfeutrer les combles et les plafonds, source de grande déperdition,
- étancher les ouvertures, notamment le pourtour et l'appui (attention aux menuiseries étanches qui risquent de provoquer une condensation intérieure s'il n'y a pas de ventilation mécanique contrôlée.
- assainir et isoler les sols, poser un film contre l'humidité, un isolant et une dalle, support du sol fini,
- laisser respirer les murs (pas d'enduit ciment, de peinture ou d'isolant extérieur),
- en dernier lieu, procéder au doublage en prenant garde aux risques d'enfermer l'humidité. Assainir les pieds de façades par des solutions extérieures (drainage).

Les murs ne sont que la quatrième cause de déperdition de chaleur. Il est préférable de les conserver non doublés (extérieur et intérieur). Les murs intérieurs peuvent être simplement enduits ou chaulés. La chaux assainit et protège le mur à moindre coût.



Les déperditions de chaleur

PRÉCONISATIONS - TRANSFORMATIONS EXTENSIONS



Aligner les différentes ouvertures. Conserver les façades ordonnancées et privilégier les grandes ouvertures au niveau des extensions.

**TRANSFORMER LES VILLAS BALNÉAIRES**

**Le percement de nouvelles baies**

Afin d'augmenter la luminosité de l'habitation on peut créer de nouvelles ouvertures. Equilibrer les ouvertures est un exercice difficile qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

Lors de la création d'une nouvelle baie, on respectera les règles suivantes :

- ne pas élargir les baies existantes,
- ne pas modifier la composition des percements des façades principales, mais préférer des percements sur les pignons ou les façades arrières,
- conserver les proportions verticales,
- ne pas utiliser le béton pour les appuis et les linteaux
- ne pas faire d'appui saillant,
- limiter l'implantation de châssis de toit. Ceux-ci seront implantés dans le plan de la toiture (sans sur-épaisseur par rapport à la toiture) et verticaux.
- privilégier les grandes ouvertures dans des extensions (voir ci-dessous).

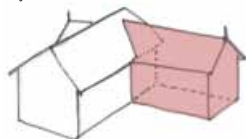
**Ajout d'éléments techniques**

Les éléments tels que panneaux solaires thermiques (d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> maximum), antennes paraboliques, pompes à chaleur..., devront être implantés, autant que possible, non visibles depuis l'espace public. On privilégiera ainsi les implantations sur les façades et/ou toitures arrières ou dissimulées derrière un pan de toiture.

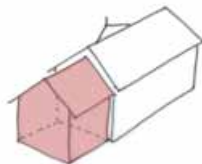
Ces équipements seront limités à la consommation domestique.

PRÉCONISATIONS - TRANSFORMATIONS EXTENSIONS

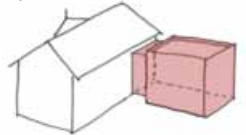
Façade rue



Façade rue



Façade rue



*Différentes implantations possibles d'une extension.*

*L'extension contemporaine devra conserver l'architecture d'origine bien lisible dans sa composition ; une implantation à l'arrière ou peu visible est préférable.*

**La réalisation d'une extension**

L'extension ne doit pas apparaître comme un «rajout», ni se multiplier. Elle doit s'intégrer en continuité de l'architecture de la construction d'origine.

L'extension peut prendre plusieurs formes : mimétique ou volontairement en contraste avec la construction principale.

Dans tous les cas, l'architecture de cette dernière doit rester visible dans sa volumétrie et dans la composition de sa (ou ses) façade principale. Ainsi, l'extension devra se faire à l'arrière (ou sur un côté) de la construction principale et dans un gabarit moins important que celui de cette dernière, de préférence de plain-pied.

Pour une architecture mimétique, les matériaux seront cohérents avec la construction principale (toiture tuiles sur une extension de maison en tuiles...).

Pour une extension contemporaine, on pourra utiliser l'enduit, le bois, le verre ou le métal (ne pas employer plus de trois matériaux différents). Le choix du ou des matériaux sera fonction de sa situation et de sa visibilité depuis l'espace public. Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

**Ajout d'une véranda**

Ces volumes entièrement vitrés peuvent être admis à condition qu'ils s'inscrivent dans l'architecture de la maison par le choix des matériaux, les couleurs et le volume.

Les volumes de la véranda pourront trouver leur inspiration dans les bow-window, typiques de l'architecture balnéaire.

Il faut donc éviter toute solution préfabriquée, s'adapter à la typologie de la maison et ne pas installer de véranda sur les façades côté domaine public.



Véranda et extension mimétiques



Extension contemporaine (pas ou peu visibles de l'espace public)

# L'ARCHITECTURE RÉCENTE

## CARACTÉRISTIQUES



Maisons compactes en rez-de-chaussée surélevé (années 50-60)



Maisons de plain-pied linéaire (années 70-90)



Maisons de plain-pied avec volume décomposé (années 2000-10)



Maisons dites contemporaines à toiture terrasse et décomposition en plusieurs volumes (années 2000-10)

### LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONSTRUCTIONS

L'architecture moderne commence avec les premières maisons des années 50-60.

Souvent en retrait de la rue, construite sur deux niveaux, la maison comporte un rez-de-chaussée réservé à la voiture et aux pièces annexes, notamment la cave. Accessible par un mouvement de terrain ou un escalier, l'étage, lieu de vie, s'inspire du «way of life» à l'américaine : lumière, confort, arts ménagers en influencent la conception.

Dans les premières extensions linéaires et les premiers lotissements on trouve beaucoup de maisons en rez-de-chaussée surélevé, caractérisées par leur balcons et escaliers extérieurs.

Puis l'architecture se tourne vers la petite maison charentaise en rez-de-chaussée. C'est elle qui domine dans les lotissements les plus récents. Il existe une démarcation assez sensible du style par rapport à l'après-guerre ; la maison est, le plus souvent, conçue sur un seul niveau et composée de volumes simples. Ces maisons basses sont au départ conçues de manière linéaire, puis le volume se complexifie un peu avec des éléments de volume décalés (garage...)

Plus récemment, l'architecture se fait cubique et s'implante de manière diffuse dans les lotissements, mais plus majoritairement le long du front de mer. L'architecture se décompose généralement en plusieurs volumes de différentes hauteurs à toiture terrasse.



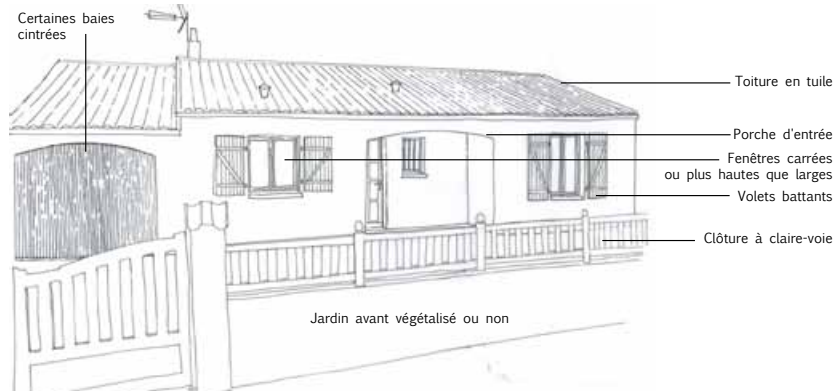
## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

### CARACTÉRISTIQUES



La composition distingue clairement les parties utilitaires (garage, buanderie, atelier...) installées au rez-de-chaussée, des pièces de vie situées à l'étage. Le jardin est un espace décoratif que l'on "contemple" depuis son logement de la même façon que depuis les fenêtres de l'appartement d'un grand ensemble d'habitat collectif de cette même époque.

#### Maisons compactes en rez-de-chaussée surélevé (années 50-60)

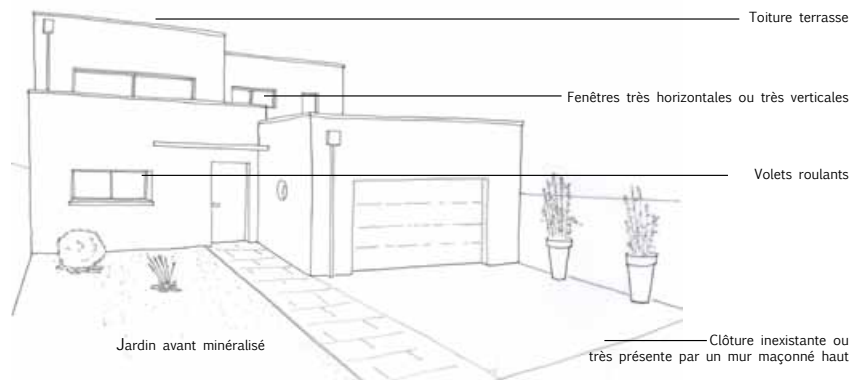


Les périodes suivantes, qui se poursuivent aujourd'hui, sont marquées par un retour des principales pièces à vivre au rez-de-chaussée, donnant directement sur le jardin ou la terrasse.

#### Maisons de plain-pied linéaire (années 70-90)



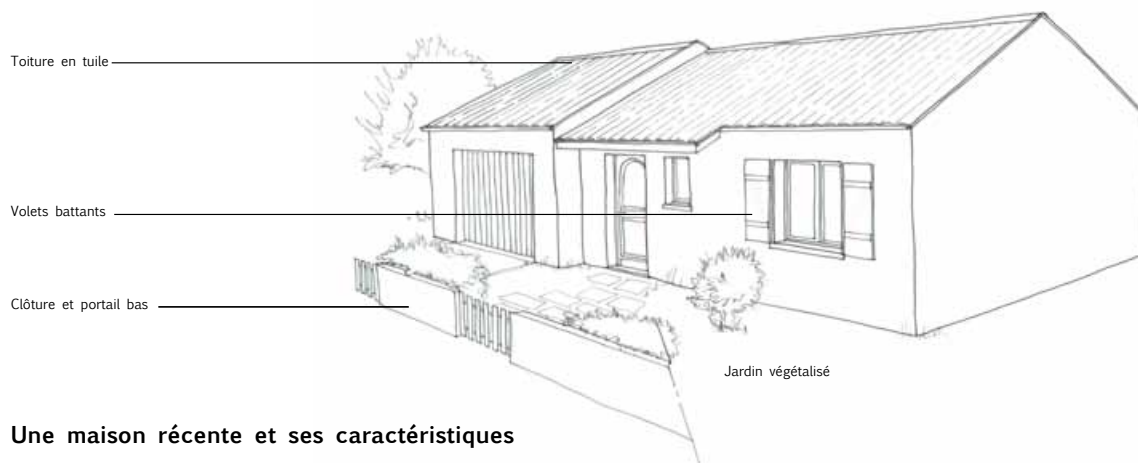
#### Maisons de plain-pied avec volume décomposé (années 2000-10)



#### Maisons dites contemporaines à toiture terrasse et décomposition en plusieurs volumes (années 2000-10)

L'ARCHITECTURE RÉCENTE 2/6

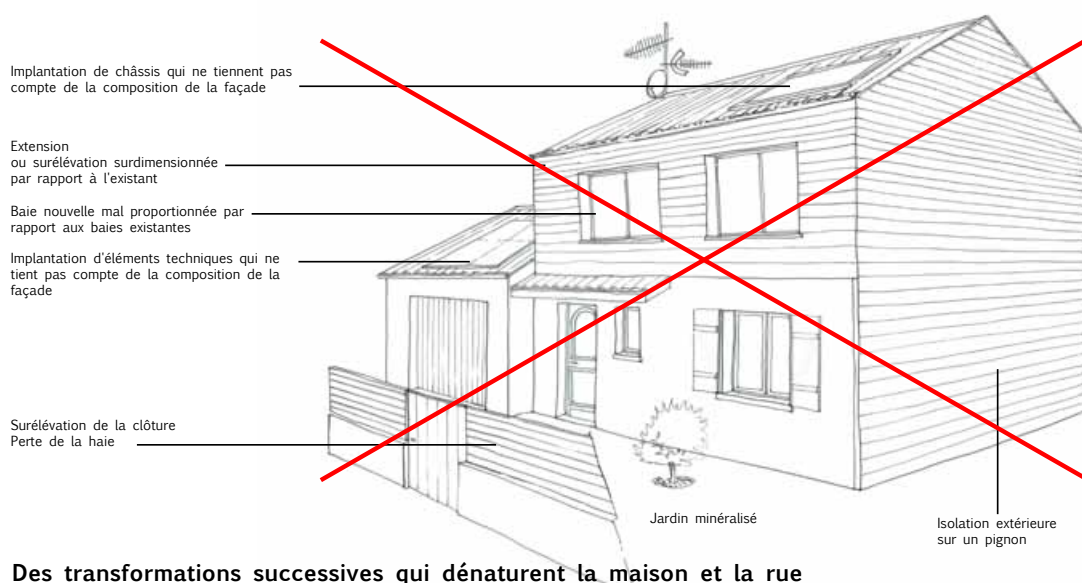
POUR BIEN MENER SON PROJET : CE QU'IL FAUT PRÉSERVER - CE QU'IL FAUT ÉVITER



Une maison récente et ses caractéristiques

## LES ERREURS À ÉVITER

- l'ajout de nouvelles baies ou châssis de toit mal proportionnés
- l'implantation d'éléments techniques sans réflexion préalable quant à leur intégration
- les extensions ou ajout de vérandas sans cohérence avec la maison existante
- l'ajout d'éléments de bardage (le plus souvent en PVC), qui pose plusieurs problèmes : l'aspect et la banalisation des constructions par l'utilisation sur de grandes surfaces d'un matériau réfléchissant et non recyclable
- l'imperméabilisation et la minéralisation des sols



Des transformations successives qui dénaturent la maison et la rue

PRÉCONISATIONS - RÉNOVATION

**BIEN RÉNOVER LA MAISON RÉCENTE**

La période contemporaine est marquée par l'apparition du béton armé et la diffusion industrielle d'une quantité, sans cesse croissante, de nouveaux matériaux : acier, parpaings de ciment, aluminium, plastique...

**Les maçonneries**

Pour les façades en béton des maisons de années 50-60, l'application d'une peinture claire en rénovation est souhaitable. Pour les maisons plus récentes, un enduit clair "gratté finement" ou "lissé" appliqué sur les parpaings est la règle. Les enduits présentant trop de relief ne sont pas souhaitables ; ils se salissent rapidement et créent des ombres disgracieuses.



Les tuiles de ton terre cuite

**Les toitures**

Si la tuile traditionnelle de type "tige de botte" reste la plus élégante ; elle sera privilégiée dans le bourg ancien. La tuile à emboîtement est également possible. Les tuiles béton d'apparence trop régulière, ainsi que les tuiles de ton trop foncé (gris, noir...) sont interdites. On privilégiera, comme pour l'architecture traditionnelle ancienne, le ton terre cuite, de teintes nuancées.

**Les baies et les menuiseries**

De manière générale, on conservera les caractéristiques d'origine des façades.

Ainsi, les baies d'origines et leurs encadrements seront conservés en adaptant les nouvelles menuiseries (porte ou fenêtre) aux dimensions. De même, les loggias et les balcons ne seront pas fermés.

Les menuiseries sont en bois, en aluminium ou en PVC. Si on opte pour des fenêtres PVC, alors on choisira des profils fins.

Si on souhaite poser des fenêtres avec des petits bois, ceux-ci seront extérieurs (et pas à l'intérieur du vitrage).

Pour les volets et les portes d'entrée et de garage (côté rue), le PVC n'est pas satisfaisant ; il manque d'épaisseur, a un aspect brillant et n'est pas exempt de vieillissement. De plus, il contribue généralement à créer une ambiance où la couleur blanche est omniprésente. On privilégiera donc le bois ou l'aluminium.

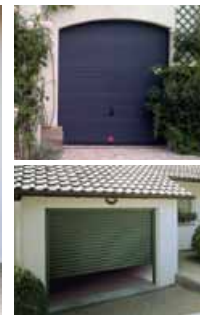
La pose de volets roulants peut être envisagée sur des maisons n'ayant pas de volets ou des volets pliants dégradés. Dans ce cas, on cherchera autant que possible à dissimuler les coffres des volets.

Les volets battants existants sur l'espace public seront conservés, même lorsque des volets roulants sont installés.

Les portes d'entrée et de garage seront le plus simple possible; éviter les panneaux décoratifs, les impostes ou décor en arc...



Volets battants colorés avec pentures de la même couleur que le bois ou l'aluminium



Portes d'entrée simples de type traditionnel ou contemporain / Portes de garage simples sans oculus ni décor

**COULEURS DES MENUISERIES**



**Les couleurs**

Toutes les menuiseries sont colorées. Les vernis, les marrons et les tons bois sont à proscrire.

Les couleurs sont variées ; du mastic au bleu, en passant par le vert,

Les portes d'entrée et de garage sont peintes de la même couleur que les autres menuiseries ou bien de couleur plus foncée.

Les pentures des volets sont peintes de la même couleur que le bois.

PRÉCONISATIONS - RÉNOVATION

**L'isolation**

L'efficacité d'une bonne isolation réside dans le choix de priorités à évaluer en amont des travaux.

Par ordre d'intérêt d'économie d'énergie :

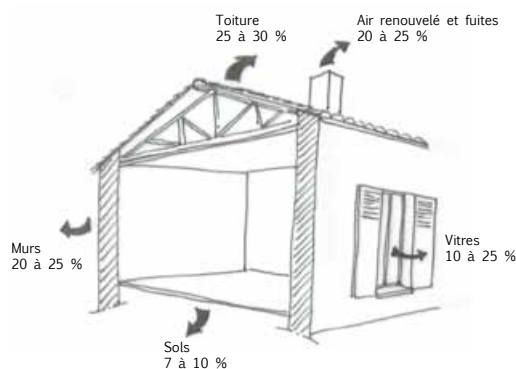
- calfeutrer les combles et les plafonds, source de grande déperdition,
- étancher les ouvertures, notamment le pourtour et l'appui (attention aux menuiseries étanches qui risquent de provoquer une condensation intérieure s'il n'y a pas de ventilation mécanique contrôlée.
- en dernier lieu, procéder au doublage.

L'isolation des façades des maisons récentes peut se faire par l'intérieur ou par l'extérieur.

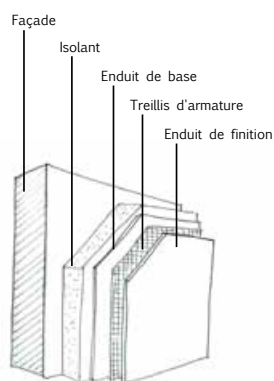
L'isolation extérieure est la plus efficace car elle enveloppe le bâtiment d'un manteau isolant, à condition d'être réalisée sur la totalité de la construction et de tenir compte des contraintes architecturales (parois vitrées, modénatures, balcons, avancée de toiture...).

L'isolation d'un simple pignon ne permet pas de régler les problèmes de ponts de thermiques et n'est donc pas efficace.

Le choix du matériau recouvrant l'isolant sera fonction de la situation ou non dans le périmètre Monument Historique de la construction et de sa visibilité ou non depuis l'espace public.



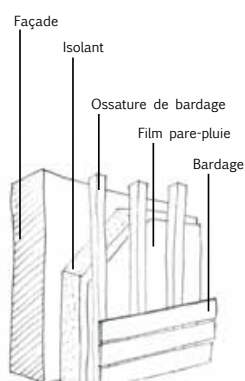
Les déperditions de chaleur



Isolation extérieure enduite



Isolation extérieure enduite avant / après



Isolation extérieure avec bardage



Isolation extérieure avec bardage en bois peint en cohérence avec l'enduit existant (ton clair)

PRÉCONISATIONS - TRANSFORMATIONS EXTENSIONS

**TRANSFORMER LA MAISON RÉCENTE**

**Le percement de nouvelles baies**

Afin d'augmenter la luminosité de l'habitation on peut créer de nouvelles ouvertures. Equilibrer les ouvertures est un exercice difficile qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

Lors de la création d'une nouvelle baie, on respectera les règles suivantes :

- ne pas élargir les baies existantes ; conserver les proportions d'origine
- ne pas modifier la composition des percements des façades principales, mais préférer des percements sur les pignons ou les façades arrières,
- limiter l'implantation de châssis de toit. Ceux-ci seront implantés dans le plan de la toiture et verticaux,

**Ajout d'éléments techniques**

Les éléments tels que antennes paraboliques, pompes à chaleur..., devront être implantés, autant que possible, non visibles depuis l'espace public. On privilégiera ainsi les implantations sur les façades arrières ou dissimulées derrière un pan de toiture.

Ces équipements seront limités à la consommation domestique.

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - ANGOULINS

### PRÉCONISATIONS - TRANSFORMATIONS EXTENSIONS

#### La réalisation d'une extension

L'extension ne doit pas apparaître comme un « rajout », ni se multiplier. Elle doit s'intégrer en continuité de l'architecture de la construction d'origine.

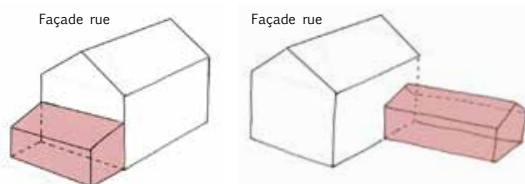
L'extension peut prendre plusieurs formes : mimétique ou volontairement en contraste avec la construction principale. Dans tous les cas, l'architecture de cette dernière doit rester visible dans sa volumétrie et dans la composition de sa (ou ses) façade principale.

Pour les maisons sur rez-de-chaussée des années 50-60, l'extension sera réalisée à l'arrière de la construction principale ou sur le côté et elle sera limitée à un plain-pied.

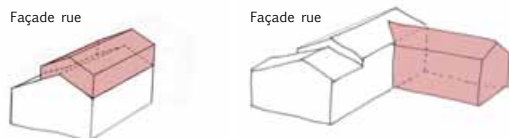
Pour les maisons de plain-pied, l'extension devra se faire à l'arrière ou sur un côté de la construction principale et dans un gabarit moins important que celui de cette dernière. L'extension en surélévation est également possible.

Pour une architecture mimétique, les matériaux seront cohérents avec la construction principale (toiture tuiles sur une extension de maison en tuiles...).

Pour une extension contemporaine, on pourra utiliser l'enduit, le bois, le verre ou le métal (ne pas employer plus de trois matériaux différents). Le choix du ou des matériaux sera fonction de sa situation et de sa visibilité depuis l'espace public. Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.



Différentes implantations possibles pour une maison compacte en rez-de-chaussée surélevé



Différentes implantations possibles pour une maison de plain-pied



Extension sur le côté qui reprend les caractéristiques de la construction d'origine (couleur, pente de toit) dans un style plus contemporain



Surélévation de proportions et de hauteur limitées



Extension à l'arrière dans un style contemporain en contraste avec l'existant



Vérandas en continuité de l'existant : architecture de type charentais ou architecture de type contemporain



#### Ajout d'une véranda

Ces volumes entièrement vitrés peuvent être admis à condition qu'ils s'inscrivent dans l'architecture de la maison par le choix des matériaux, les couleurs et le volume.

Il faut donc éviter toute solution préfabriquée, s'adapter à la typologie de la maison et ne pas installer de véranda sur les façades côté domaine public.

## LES DEVANTURES COMMERCIALES DU CENTRE BOURG

### CARACTÉRISTIQUES

Le centre bourg rassemble en particulier les commerces et services de proximité. Il s'agit principalement de commerces traditionnels et de services qui s'organisent autour de l'église. Puis en s'éloignant de cet îlot, les activités et les services sont plus dispersés. On trouve en particulier des commerces d'alimentation générale (supérette) et de proximité (boucherie, boulangerie...). A signaler également des services de restauration, de débit de boissons, de banque, de santé...



Hôtel restaurant aménagé dans des maisons, sans devanture

L'implantation des commerces, en raison de l'organisation des voies de circulation qui partent de façon rayonnante à partir de l'anneau de circulation qui fait le tour de l'église, n'a pas pu se concentrer sur un front linéaire structuré, rendant difficile la perception d'une rue commerçante et la constitution d'un front bâti composé de devantures.

Les façades commerciales d'Angoulins n'ont pas d'origine ancienne, et ne se présentent donc pas comme modèle de référence.

La plupart d'entre elles sont issues des transformations de rez-de-chaussée de maison à usage d'habitation en commerce, et apparaissent souvent en discordance avec la composition générale du bâti traditionnel.



Un rez-de-chaussée transformé dans les années 60...

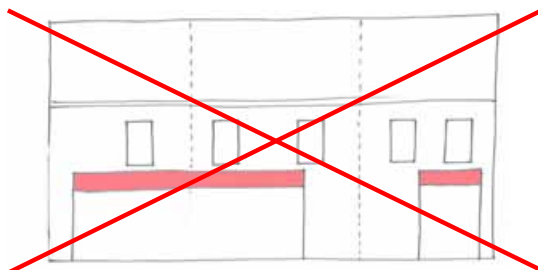


et rénové aujourd'hui

### PRÉCONISATIONS - DEVANTURES



Respecter le rythme du parcellaire  
Respecter l'axe des percements et les symétries



#### La devanture et la rue

Les devantures doivent participer à l'unité de la rue et contribuer à la cohérence de son paysage.

- Respecter en priorité :
- le rythme du parcellaire
  - le rythme de hauteurs d'étages
  - l'alignement des façades

Les vitrines commerciales ne doivent pas courir sur plusieurs immeubles, ni dépasser la hauteur des rez-de-chaussées.

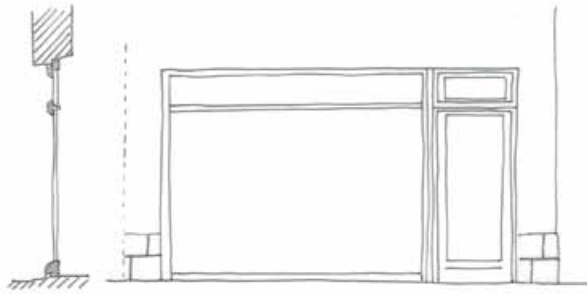
#### La devanture et l'immeuble

Les devantures ne peuvent ignorer la façade de l'immeuble dans lequel elles s'insèrent.

- Respecter en priorité :
- l'axe des percements et des trumeaux.
  - la symétrie ou l'ordonnement

Les fenêtres des étages et les vitrines doivent être superposées. Les vitrines commerciales ne doivent pas être décalées par rapport aux ouvertures des étages.

PRÉCONISATIONS - DEVANTURES



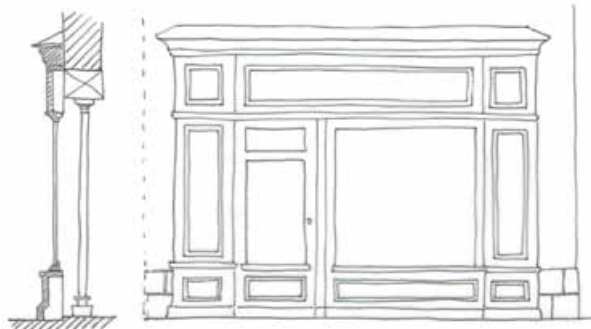
Devantures en feuillure

Les devantures commerciales peuvent être de deux types :

- devanture en feuillure
- devanture en applique

**Devanture en feuillure**

Il s'agit de vitrine en tableau dans le cas d'un rez-de-chaussée comportant des percements maçonnés.  
Les vitrines en feuillure ont des châssis placés en retrait de la façade à l'intérieur du percement. Il convient de respecter ce retrait de la vitrine (20 à 25 cm).  
Les percements répondent à la composition déjà existante des fenêtres aux étages (rythme des percements), même si l'on garde de grandes vitrines.



Devantures en applique

**Devanture en applique**

Il s'agit de devanture rapportée sur un rez-de-chaussée déjà ouvert.  
Au XIXe siècle et au début du XXe, des coffrages décoratifs en bois sont plaqués sur les façades : lambris à moulures fines ou bandeaux et piédroits.  
On peut traiter la devanture en applique dans un style contemporain. Dans ce cas, l'aluminium sombre peut être utilisé pour les châssis des vitrines.  
Le placage stratifié ne convient pas pour ces devantures.



Exemple d'une devanture en applique traditionnelle en bois



Exemple d'une devanture en applique contemporaine en métal

PRÉCONISATIONS - ENSEIGNES, STORES ET COULEURS

LES ENSEIGNES

Les enseignes informent sur l'activité du commerce et ne sont en aucun cas des publicités sur des produits. Elles doivent donc être simples, compréhensibles et en harmonie avec le reste de la façade.

On distingue deux types d'enseignes :

- enseignes en bandeau, fixées parallèlement à la façade.
- enseignes en drapeau, fixées perpendiculairement à la façade.

Les dispositions concernant les enseignes sont détaillées dans le RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ, consultable en Mairie ou sur le site Internet de la commune.

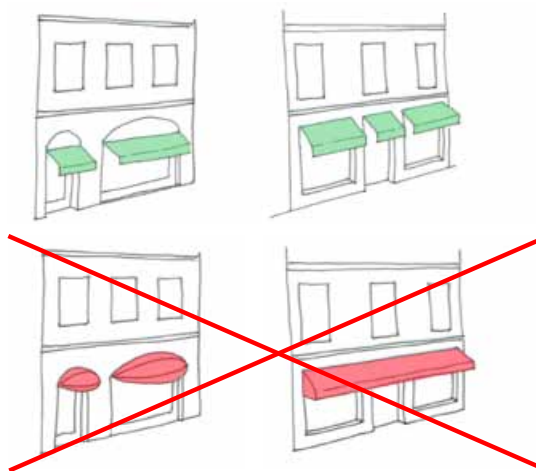
LES STORES

Les stores ne sont pas des volumes à rapporter sur la devanture commerciale. Un store a tendance à obscurcir la vitrine et il ne doit donc être ouvert qu'en cas de surexposition solaire.

Les stores sont droits, retractables et sans joue latérale, en toile unie et mate.

Les stores suivent le rythme des ouvertures et accompagnent l'architecture du bâtiment. Ils s'harmonisent avec les couleurs du commerce et/ou de la façade.

Une inscription peut être admise sur le lambrequin (rebord vertical) du store.



LES COULEURS

Au niveau des couleurs, la sobriété est à rechercher. Un rapport de trois couleurs maximum est conseillé pour éviter de donner un aspect bariolé au commerce.

Une mise en couleur harmonisée au commerce sur le reste du bâtiment augmente considérablement l'impact visuel du magasin.

PRÉCONISATIONS - TERRASSES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

LES TERRASSES

Chaque terrasse constitue un ensemble harmonieux. À cette fin, tous les éléments qui la composent sont choisis dans un style identique, avec une seule couleur, un seul matériau et une seule forme de mobilier.

Les terrasses seront non couvertes.

Les terrasses font partie du domaine public ; leur aménagement devra être en cohérence avec les règles applicables au domaine public. Les occupations et aménagements sur le domaine public devront respecter les règles édictées par la commune en la matière.



PRÉCONISATIONS - TERRASSES ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**LE MOBILIER**

Les éléments de terrasse seront dans des matériaux de qualité harmonisés au commerce. Les matériaux utilisés privilégient les matériaux naturels ou composés de matériaux naturels assemblés : le bois, l'aluminium, le métal, l'osier et la fonte.

Les couleurs du mobilier doivent être choisies dans un souci d'homogénéité avec l'environnement, en tenant compte des devantures de chaque établissement, de la sobriété et de l'harmonie.

L'une des couleurs peut rappeler celle de la devanture. Toutefois, l'usage d'une seule couleur est la solution la plus agréable et accueillante pour les promeneurs. Les couleurs saturées ou trop criardes, ainsi qu'un blanc trop lumineux et souvent très salissant sont à proscrire.

*Il est rappelé que les accessoires mobiles implantés sur le domaine public sont soumis à autorisation préalable délivrée par la Mairie.*

**Les parasols**

Ils seront en toile unie et mate et sans inscription publicitaire (comme les tables et les chaises).

**Les panneaux**

Ils se présenteront sous forme de chevalet. Ce type de mobilier ne peut dépasser une hauteur de 1 m avec une emprise au sol ne pouvant dépasser 0,65 m x 0,65 m.

Il n'est autorisé qu'un seul chevalet par commerce. Ils seront installés directement sur l'emprise de la terrasse en veillant à laisser un passage utile d'1m40 pour le passage des piétons.

Les mâts porte drapeaux ne sont pas acceptés.

**Les jardinières et dispositifs de délimitation**

Les jardinières et dispositifs de délimitation doivent être constitués en matériaux de qualité (bois lasuré ou peint, métal, terre cuite pour les jardinières) et en cohérence avec le mobilier.

**LA PUBLICITÉ**

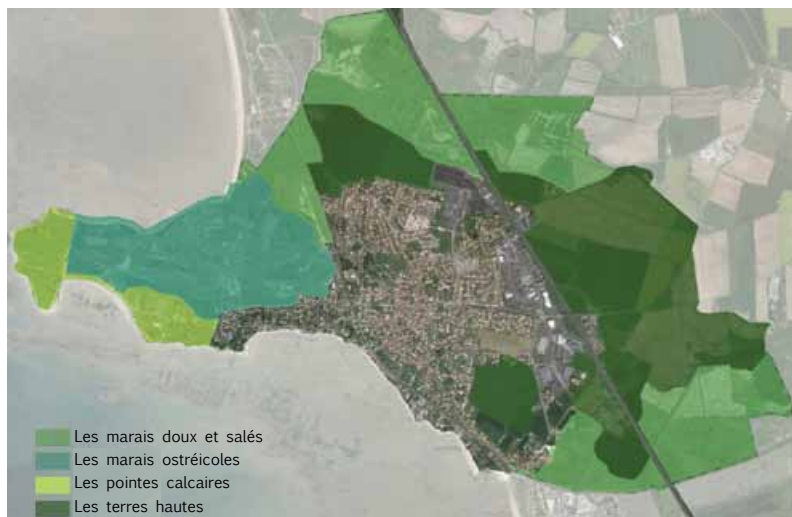
Toute publicité et logo sont interdits sur l'ensemble du mobilier de terrasse (tables, chaises, parasols, bannes,...) visible d'une voie ouverte à la circulation publique. Seul le nom du commerce peut être libellé.



# FICHES PAYSAGES

## LES ESPACES AGRICOLES ET AQUACOLES

### CARACTÉRISTIQUES



En dehors de la zone urbanisée du bourg, le territoire présente de grands espaces que l'on peut caractériser selon deux grandes dominantes, agricole d'une part et aquacole d'autre part et qui sont :

- Les marais doux et salés
- Le marais ostréicole
- Les pointes calcaires
- Les terres hautes, le plateau céréalière

Sur ces espaces on rencontre des "écarts d'urbanisation" se caractérisant principalement par un habitat diffus ou par la présence d'un bâti spécifique lié à l'activité économique présente (bâtiment agricole, installation ostréicole, aménagement de tourisme).

### LES MARAIS DOUX ET SALÉS - CARACTÉRISTIQUES

#### LE PAYSAGE

Les limites communales sont définies par les étiers, et les grands canaux, qui permettent l'évacuation de l'eau douce issue des terres en transitant par les deux marais qui limitent la commune au nord et au sud.

Élément remarquable, au nord de la commune, le chemin de Cramahé marque la limite nord de l'ancien trait de côte, établissant une césure entre le marais du Pont de la Pierre et les espaces agricoles consacrés à la culture céréalière

#### LE BÂTI

Le bâti est peu présent dans ces espaces.



### LES MARAIS OSTRÉICOLES - CARACTÉRISTIQUES

#### LE PAYSAGE

C'est un paysage très typique qui a d'abord été façonné pour l'exploitation du sel qui a ensuite laissé la place à l'activité ostréicole. Cet espace englobe les marais du Chay et des Terres qui s'étendent sur environ 96 hectares.

#### LE BÂTI

Le bâti est principalement constitué par les installations ostréicoles qui ne présentent pas une identité architecturale bien spécifique comme cela peut être le cas pour d'autres sites (Marennes-Oléron, Arcachon, ...).



### LES POINTES CALCAIRES - CARACTÉRISTIQUES

#### LE PAYSAGE

Les pointes calcaires (pointe du Chay et pointe des Chirats) présentent des traces variées de l'occupation par les hommes : trace d'une viticulture passée, activité de pêche au carrelet. Ces espaces singuliers sont connus des habitants de l'agglomération rochelaise et au-delà ; c'est un patrimoine de qualité qu'il est nécessaire de protéger et de valoriser.

#### LE BÂTI

Le bâti mêle à la fois des habitations, principalement de la deuxième moitié du XXème siècle, des installations ostréicoles, du bâti lié à des activités de loisirs ou de restauration.



### LES TERRES HAUTES, LE PLATEAU CÉRÉALIER - CARACTÉRISTIQUES

#### LE PAYSAGE

Il s'agit des grands espaces céréaliers principalement situés sur les parties hautes du territoire et dont la plus grande partie se situe à l'est de la RD 137. Ils sont rythmés par la présence des fermes du Pont de la Pierre à l'ouest et du Pas des Eaux à l'est.

#### LE BÂTI

On rencontre des constructions à vocation d'habitat ou des bâtiments liés à l'activité agricole les fermes du Pont de la Pierre et du Pas des Eaux constituent des éléments de patrimoine remarquable.



## LE BÂTI AQUACOLE

### PRÉCONISATION - ARCHITECTURE

#### CABANES ET BÂTIMENTS OSTRÉICOLES

Les cabanes traditionnelles sont de dimensions modestes. Dans ce paysage plat où la végétation est rare, si l'activité nécessite la construction d'un bâtiment plus important, celui-ci sera de forme simple, en limitant la hauteur aux strictes contraintes de l'activité et sera édifié de préférence à proximité de constructions existantes.

#### Volume

Les constructions seront de plan rectangulaire. Les bâtiments d'exploitation présentant des volumes importants seront, de préférence, fractionnés en plusieurs volumes simples.

#### Toitures

Les couvertures seront en tuiles romane canal ou tuiles mécaniques. Les grands bâtiments pourront être couverts avec des matériaux industriels. Les matériaux de couverture d'aspect brillant (tôle d'acier non laqué, fer galvanisé), ne sont pas autorisés.

#### Façades

Pour des cabanes traditionnelles, les façades présenteront de préférence des bardages bois, à lames larges verticales avec couvre-joints.

On pourra, comme c'est déjà le plus souvent le cas, réaliser des constructions maçonnées, enduites ou peintes dans des tons clairs (de blanc à ton pierre).

Pour les installations plus importantes on pourra utiliser le bardage métallique et dans ce cas on traitera de manière identique les façades et la toiture.

Pour la palette de couleurs, les tons trop vifs sont à éviter, on préférera bleu-vert-gris-noir.

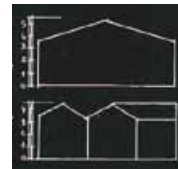
#### Ouvertures et menuiseries

Le regroupement des ouvertures en bandes linéaires recoupées verticalement est préconisé.

Les matériaux seront le bois, le métal ou le PVC dans des couleurs qui pourront trancher avec la couleur de la façade.



Petite cabane à bardage bois vertical



Volume unique : hauteur importante  
A EVITER

Volume fractionné : hauteur limitée  
RECOMMANDE

Source schéma ; Guide de l'architecture ostréicole en Charente-Maritime ; Direction Départementale de l'Équipement de la Charente-Maritime.



Bâtiments d'activités plus importants de couleur foncée



Le regroupement des ouvertures en bandes linéaires

Source schéma ; Guide de l'architecture ostréicole en Charente-Maritime ; Direction Départementale de l'Équipement de la Charente-Maritime.

### PRÉCONISATION - CLÔTURES

Quand ce sera possible, on tiendra compte des mouvements de terrain (digues, fossés, remblais) pour la fermeture naturelle de l'exploitation.

Les clôtures seront les plus transparentes possibles (grillage de préférence à grandes mailles et poteaux bois).



Grillage de type Ursus à grandes mailles et poteaux bois

## L'HABITAT DIFFUS ET LE BÂTI AGRICOLE

### PRÉCONISATIONS - ARCHITECTURE

Compte tenu de la localisation de ces écarts d'urbanisation, essentiellement en Zone N et A du PLU et des dispositions réglementaires qui leur sont attachées, les réalisations porteront principalement sur des travaux de rénovation-réhabilitation et de manière exceptionnelle sur des projets de construction neuve.

#### Volume

Les volumes seront simples et orthogonaux. Pour des constructions neuves ou pour des extensions, les volumes cubiques mis en oeuvre dans les projets contemporains, ne seront pas autorisés.

#### Toitures

Les toitures seront à 2 pans, couvertes en tuiles romanes canal. Les grands bâtiments à usage agricole pourront être couverts avec des matériaux plus industriels (tôle, bac acier). Les matériaux de couverture d'aspect brillant (tôle d'acier non laqué, fer galvanisé), ne sont pas autorisés.

#### Façades

Les façades des habitations seront réalisées en murs maçonnés avec enduit de ton clair, lissé ou gratté. Les grands bâtiments à usage agricole pourront être bardés en bois laissé naturel ou peint de couleur foncée, ou bien avec des matériaux plus industriels en adéquation avec la couverture.

#### Ouvertures et menuiseries

Les ouvertures et menuiseries seront traitées en respectant les mêmes règles que celles proposées pour l'architecture récente. On s'appuiera sur la même palette de couleurs également.



Maison neuve de type traditionnel

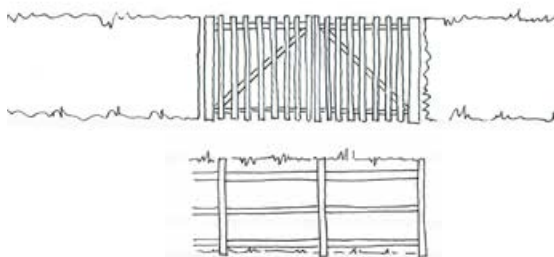


Bâtiment agricole bardé en bois

### PRÉCONISATIONS - CLÔTURES

Les clôtures seront constituées  
- soit d'un grillage souple doublé d'une haie  
- soit d'une clôture bois à claire-voie doublée d'une haie.

On respectera une unité d'aspect entre portail et clôture





# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

## De Châtelailion-Plage



Châtelailion-Plage - Septembre 2019



anneboissay  
ARCHITECTE du PATRIMOINE





# SOMMAIRE

**INTRODUCTION.....P5**

**FICHES SYNTHÉTIQUES.....P7**

Le patrimoine balnéaire.....P7

Le patrimoine années 50 - 70.....P9

La construction balnéaire.....P11

La construction contemporaine.....P13

Les jardins de façade.....P15

**RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES.....P17**

Le patrimoine balnéaire.....P17

Le patrimoine années 50 - 70.....P19

La construction balnéaire.....P21

La construction contemporaine.....P22

Les jardins de façade.....P23

**ANNEXES.....P24**

Plan des quartiers.....P24

Nuancier indicatif.....P25



## INTRODUCTION

Châtelaiillon-Plage a su, durant plus d'un siècle, préserver et consolider la base de son identité, reposant très largement sur son architecture balnéaire. Cette dernière est apparue avec la construction de la station à la fin du XIXe siècle et s'est perpétrée jusqu'à nos jours.

Cette spécificité, dans l'agglomération de La Rochelle, en fait une commune particulière, reconnaissable entre toutes.

Au fil du temps, d'autres courants architecturaux sont apparus sur le territoire, notamment celui lié au modernisme des années 50, qui aujourd'hui encore influence nombre de maisons contemporaines.

L'ambiance urbaine de la ville repose donc sur une architecture éclectique mais unifiée par la variété des formes et des couleurs, et aussi par la végétation, notamment celle des jardins de façade, qui animent les rues à travers des clôtures ajourées.

La Charte architecturale et paysagère de Châtelaiillon-Plage a pour vocation de conseiller et d'orienter les habitants, afin que les interventions sur le bâti existant ou les nouvelles constructions s'insèrent harmonieusement dans le contexte urbain si particulier de la ville, et de préserver l'originalité de celle-ci.

Les principaux types d'architecture présents sur le territoire communal et les recommandations liées à ces constructions sont ici décrits sous forme de fiches synthétiques, puis sous forme plus détaillées :

- Le patrimoine balnéaire (maisons anciennes de la fin du XIXe et du début du XXe siècle)
- Le patrimoine des années 50 - 70
- Les constructions neuves de style balnéaire
- Les constructions neuves de style contemporain

Pour les constructions de type «traditionnel charentais», moins représentatives de la commune, mais néanmoins existantes, se reporter à la fiche OAP du PLUi correspondante.

Pour les nouvelles constructions, en dehors du quartier de la Colline d'Angoute, dans lequel les deux types d'architecture (balnéaire et contemporain) sont présents, on privilégie un modèle d'architecture balnéaire.

L'architecture contemporaine peut aussi exceptionnellement être envisagée dans les autres quartiers, à condition qu'elle génère des projets originaux reprennant des éléments de l'architecture balnéaire par un travail sur les matériaux, les volumes et les couleurs.

Les différents quartiers sont présentés en annexes de ce document.

# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

## Le patrimoine balnéaire



### CARACTÉRISTIQUES

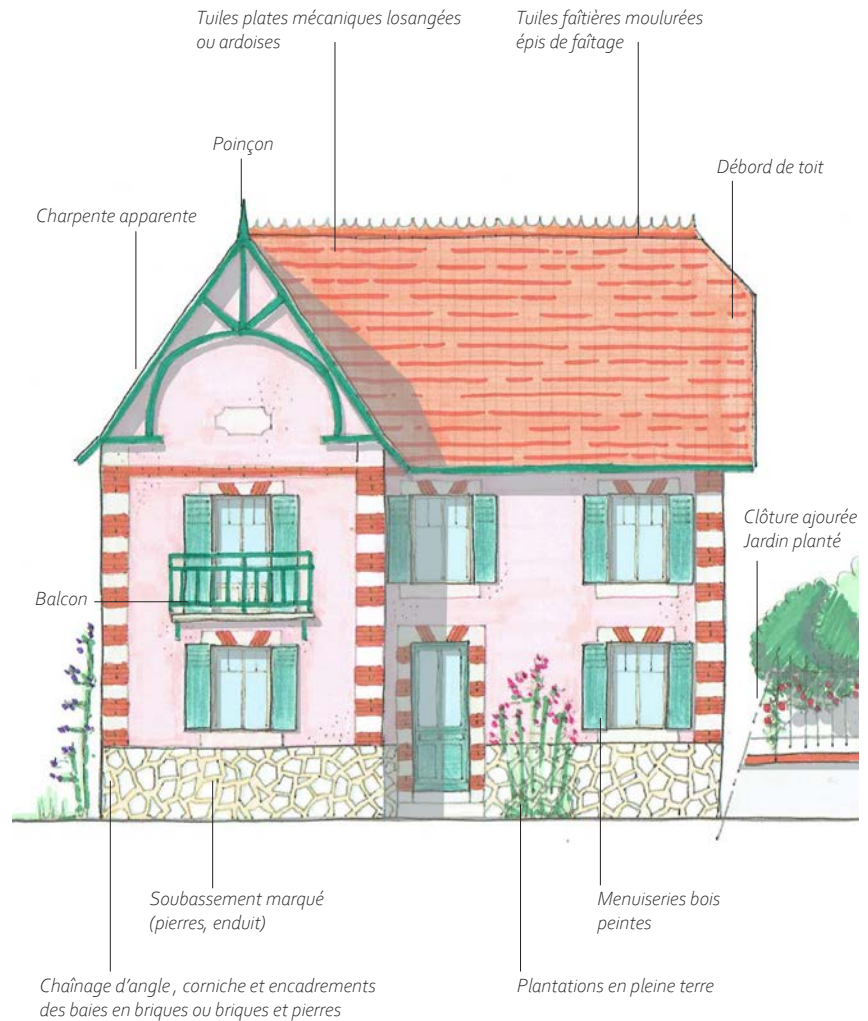
A la fin du XIXe siècle, l'attrait du pittoresque et le goût du romantique, libère de la symétrie et permet un développement des volumes.

A cette même époque, les stations balnéaires connaissent un essor remarquable sur la côte atlantique. Les maisons balnéaires sont donc les premières à connaître cette influence, mais le style balnéaire est difficile à définir puisqu'en fait, nombre de ces constructions se caractérisent justement par l'éclectisme de leurs sources d'inspiration :

castel néomoyenâgeux, cottage à l'anglaise, ferme normande ou chalet basque ; l'ensemble étant revisité par les techniques modernes de construction et l'emploi de nouveaux matériaux.

Ce bâti développe une identité propre à travers ses caractéristiques architecturales : toit en débord, frontons et croupes, jeux de matériaux et de couleurs sur les enduits, les soubassements, les chaînes d'angle et les encadrements d'ouverture.

La diversité des agencements, des couleurs et des matériaux rendent chacune de ces maisons insolite et unique.



# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

## Le patrimoine balnéaire



### EVOLUTION SOUHAITABLE

#### Conservation

Tous les éléments caractéristiques de cette architecture doivent être préservés (toiture et charpente, couleurs et matériaux des façades, proportions des ouvertures, décors...).

Les menuiseries (portes, fenêtres avec leur découpage de vitrage, volets) doivent être préservés ou réinterprétés à l'identique.

#### Evolutions

Les nouveaux percements seront traités en cohérence avec ceux existants (implantation, proportions, encadrements...)

Les extensions sont possibles, dès lors qu'elles mettent en valeur l'existant par un travail architectural fin sur les volumes, les proportions, les matériaux.

Elles peuvent être traitées par mimétisme (architecture balnéaire) ou de manière contemporaine.

La rénovation thermique sera réalisée comme suit :

Isoler en priorité les toitures et les planchers, puis ajouter un double vitrage.

L'isolation extérieure est interdite.

#### Abords

Les clôtures (murets, grilles, portails) ainsi que les jardins de présentation donnant sur l'espace public doivent être conservés ou réinterprétés à l'identique.

(voir fiche «Les jardins de façade»).

Décors conservés  
(Tuiles, charpente,  
poinçon, épis...)

Petit châssis de toit superposé aux  
ouvertures de façade

Clôture conservée  
Jardin planté



Éléments caractéristiques conservés  
(soubassement pierre, enduit coloré,  
encadrements, volets, balcon...)

Extension de style mimétique



### EVOLUTION NON SOUHAITABLE

Perte des éléments de décor  
(Tuiles, charpente, poinçon,  
épis...)

Grand châssis de toit implanté sans  
prise en compte de la façade

Clôture occultée  
(barrière PVC)  
et jardin imperméabilisé



Élargissement des baies et pose d'éléments standardisés (volets roulants...)

Perte des éléments de décor  
(soubassement pierre, enduit coloré,  
encadrements, volets, balcon bois...)

Extension sans rapport avec  
la construction d'origine



# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

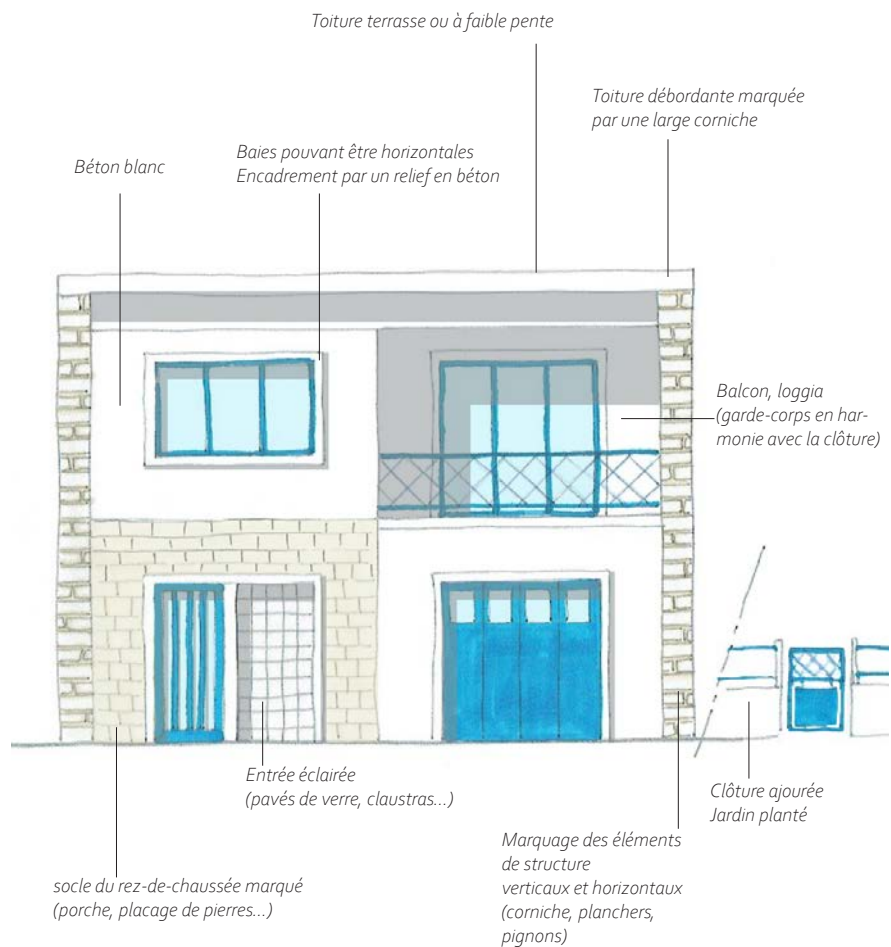
## Le patrimoine années 50 - 70



### CARACTÉRISTIQUES

Le mouvement moderne s'est assez peu exprimé dans la commune. Les principes de cette architecture, qui reprend les principes de l'hygiénisme de la fin du XIXe («air, lumière, espace») sont développés dans quelques maisons, et se caractérisent par des toitures terrasses ou à faible pente, des façades dépouillées, de grandes surfaces vitrées, des balcons et loggias, des débords de toit qui soulignent la composition horizontale du bâtiment.

Ce mouvement architectural se rencontre principalement sous la forme de maison individuelle. En retrait de la rue, construite sur deux niveaux, la maison comporte un rez-de-chaussée réservé à la voiture et/ou aux pièces annexes. Accessible par un escalier intérieur ou extérieur, l'étage, lieu de vie, s'inspire du «way of life» à l'américaine : lumière, confort, arts ménagers en influencent la conception. Ces maisons modernes serviront de modèle aux maisons, très nombreuses, des lotissements des années 60-70, dans lesquels on retrouve : un rez-de-chaussée surélevé, des balcons et des porches d'entrée, des escaliers extérieurs, des modénatures de façade (placage de pierres, encadrements de baies en béton moulé, pavés de verre, moucharabiehs...). La toiture est généralement couverte en tuiles.



# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

## Le patrimoine années 50 - 70



### EVOLUTION SOUHAITABLE

#### Conservation

Tous les éléments caractéristiques de cette architecture doivent être préservés (relief de la façade, loggia ouverte, proportions de baies, décors de matériaux...).

Les menuiseries (portes, fenêtres avec leur découpage de vitrage, volets) doivent être préservés ou réinterprétés dans le même esprit.

#### Evolutions

Les nouveaux percements seront traités en cohérence avec ceux existants (implantation, proportions, encadrements...)

Les extensions sont possibles, dès lors qu'elles mettent en valeur l'existant par un travail architectural fin sur les volumes, les proportions, les matériaux.

Elles peuvent être traitées par mimétisme (architecture moderne) ou de manière contemporaine.

La rénovation thermique sera réalisée comme suit : Isoler en priorité les toitures et les planchers, puis ajouter un double vitrage. L'isolation extérieure est envisageable à condition de restituer la qualité de composition, de modénature et de matériaux.

#### Abords

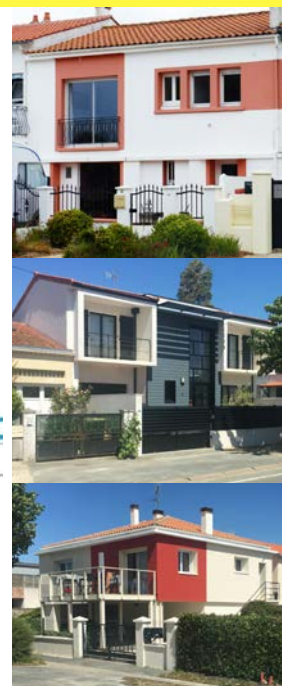
Les clôtures et portails ainsi que les jardins de présentation donnant sur l'espace public doivent être conservés ou réinterprétés à l'identique. (voir fiche «Les jardins de façade»)

*Éléments caractéristiques conservés  
(relief de la façade, proportions des baies, décors de matériaux...)*



*Influence balnéaire soulignée par la couleur (sur des reliefs ou parties lisses de la façade)*

*Extension de style mimétique*



### EVOLUTION NON SOUHAITABLE

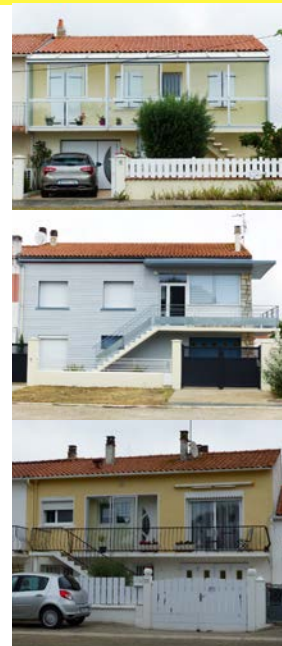
*Perte des éléments de relief et de décor de la façade sous un bardage*

*Balcon, loggia fermée*



*Modification des baies, pose d'éléments standardisés (volets roulants avec coffre apparents..)*

*Extension qui banalise la construction*



# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

## La construction balnéaire



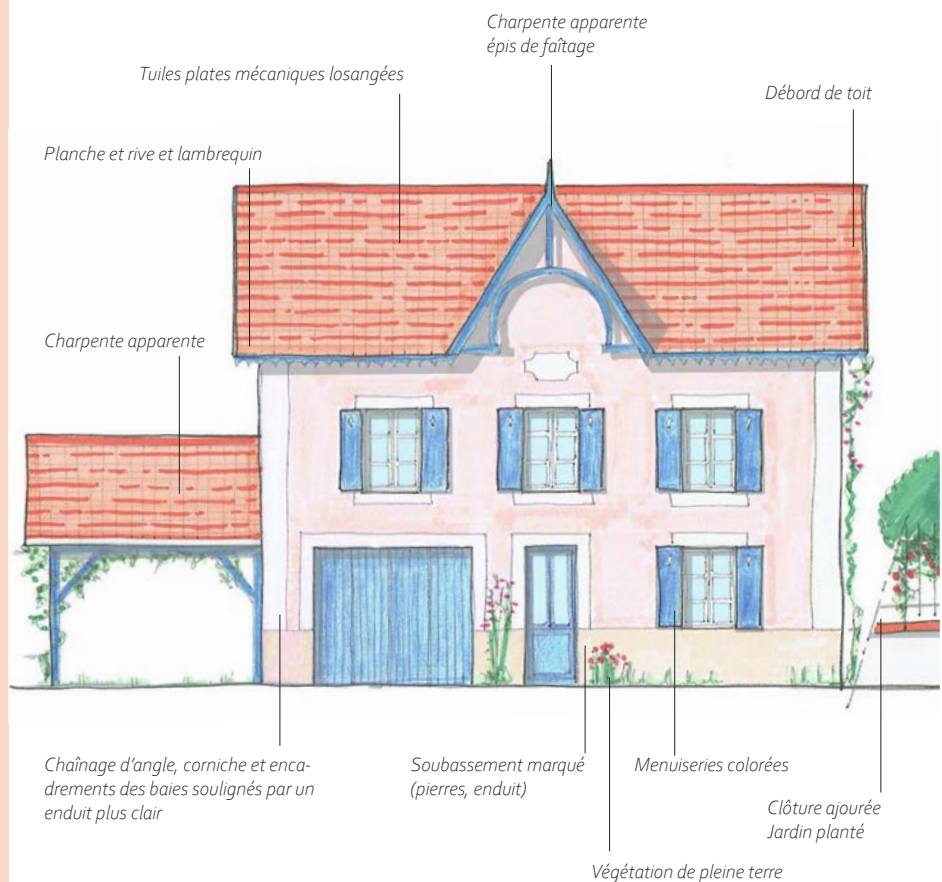
### CARACTÉRISTIQUES

Dans la grande majorité des quartiers d'extension de la ville, depuis les années 80, les constructions se sont largement inspirées du style balnéaire à l'origine de la création de la station.

Cet esthétique, devenu une des grandes caractéristiques de Châtelaillon, doit être conforté dans les nouvelles constructions, les adjonctions ou modifications de constructions existantes.

On retrouvera donc dans les nouvelles constructions les caractéristiques propres à l'architecture balnéaire : toit en débord, frontons et croupes, charpente apparente, jeux de matériaux et de couleurs sur les enduits, les soubassements, les chaînes d'angle et les encadrements d'ouverture.

La végétation a également un rôle à jouer, comme élément prédominant de cette architecture : plantes en pieds de façades, grimpantes le long des murs ou des éléments de charpente, le long de la clôture...



# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

## La construction balnéaire



### DETAILS

L'architecture balnéaire repose sur un travail des volumes. On privilégiera donc des constructions à plusieurs niveaux de toiture (maison à étage complet ou partiel, retour sous forme de pignon...).

#### Toitures

La toiture, couverte en tuiles plates présente de fortes pentes ainsi que des éléments de décors : fronton (de forme pointu prononcé), éléments de charpente (traités avec finesse), débords de toiture, tuiles faitières, planches de rive, lambrequins...

#### Façades

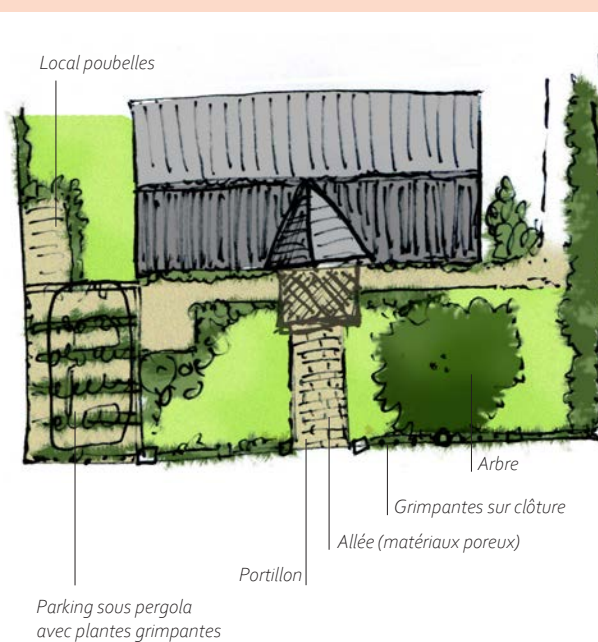
Les façades s'animent par des jeux de relief (porches, balcons...) et de couleurs (enduit, encadrements des baies...)

#### Abords

Il est préférable d'établir un projet global qui organise harmonieusement tous les besoins (stationnement, stockage poubelles...) en intégrant la végétation et la perméabilité des sols. La parcelle est close par une clôture constituée d'un mur bahut surmonté d'une grille ajourée, doublée dès que possible d'une végétation (haie ou plante grimpante), qui participe à l'ambiance de la rue. (voir fiche «les jardins de façade»)



### EXTÉRIEURS



# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

## La construction contemporaine



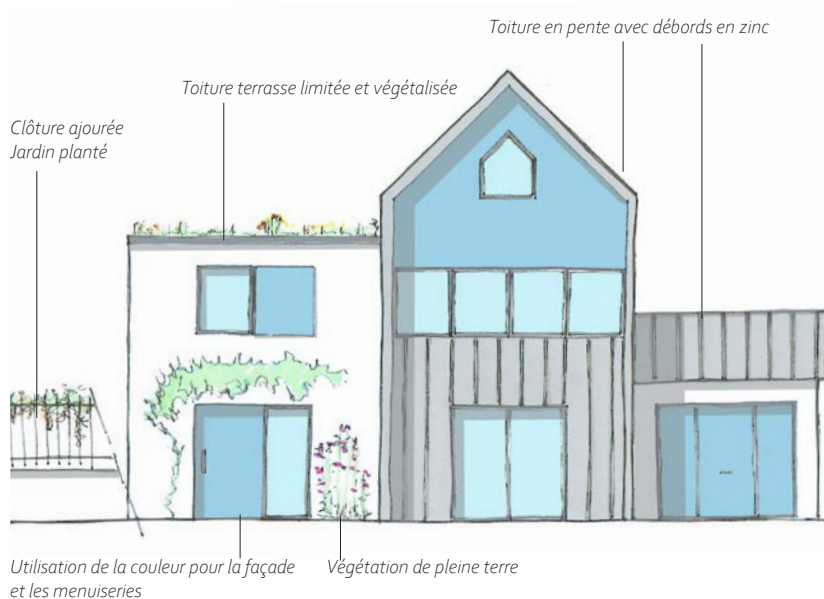
### CARACTÉRISTIQUES

Les constructions d'architecture contemporaine, c'est-à-dire, faisant l'objet d'une véritable recherche architecturale et d'une conception originale (toitures végétalisées, zinc, grands pans de verre, etc...) sont autorisées et même conseillées dans certains secteurs de la ville (voir plan de zonage en annexes).

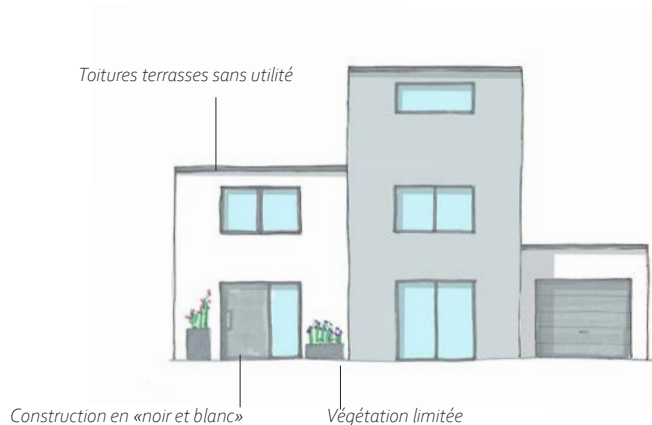
Afin de s'intégrer harmonieusement à l'ambiance de la ville, les constructions contemporaines comportent des éléments rappelant l'architecture balnéaire (débord de toit, balcon ou loggia, couleurs...)

Les constructions contemporaines trop «fades» de type cubique sont déconseillées.

La végétation a également un rôle à jouer, comme élément prédominant de cette ambiance balnéaire : plantes en pieds de façades, grimpantes le long des murs, le long de la clôture...



**Une construction contemporaine, qui utilise du vocabulaire balnéaire**



**Une construction contemporaine «cubique», qui banalise la ville**



# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

## La construction contemporaine



### DETAILS

Les constructions d'architecture contemporaine s'intègrent à l'ambiance balnéaire de la ville. Ainsi, elles comportent des éléments rappelant l'architecture balnéaire (débord de toit, balcon ou loggia, couleurs...)

#### Toitures

Les couvertures participent du volume (forme et débords) de la construction. Elles peuvent être en zinc, en tuiles, végétalisées et/ou partiellement en terrasse.

#### Façades

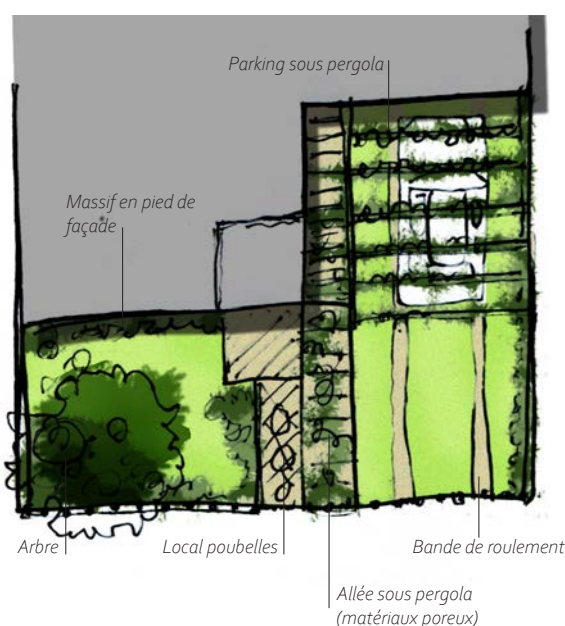
L'alliance de plusieurs matériaux sur une même construction est souhaitable, afin d'éviter l'aspect compact de celle-ci. Les façades s'animent par des jeux de relief (porches, balcons...) et de couleurs (enduit, matériaux...)

#### Abords

Il est préférable d'établir un projet global qui organise harmonieusement tous les besoins (stationnement, stockage poubelles...) en intégrant la végétation et la perméabilité des sols. La parcelle est close par une clôture constituée d'un mur bahut surmonté d'une grille ajourée, doublée dès que possible d'une végétation (haie ou plante grimpante), qui participe à l'ambiance de la rue. (voir fiche «les jardins de façade»)



### EXTÉRIEURS



14

# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

## Le jardin de façade



### CARACTÉRISTIQUES

L'habitation est le plus souvent placée en recul par rapport à la voie. Un muret bas surmonté d'une grille marque la limite ; une plante grimpante (rosier, clématite...) vient souvent l'agrémenter. Le portail et/ou le portillon sont de même nature que la clôture.

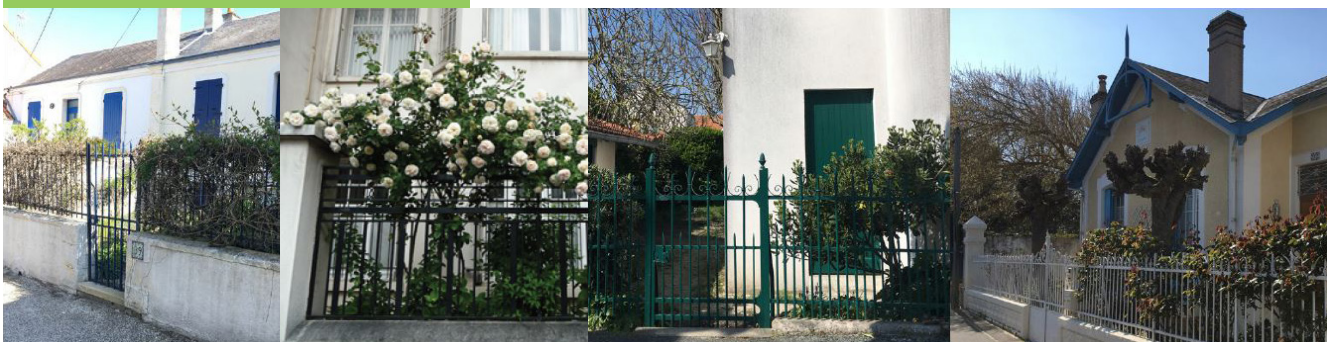
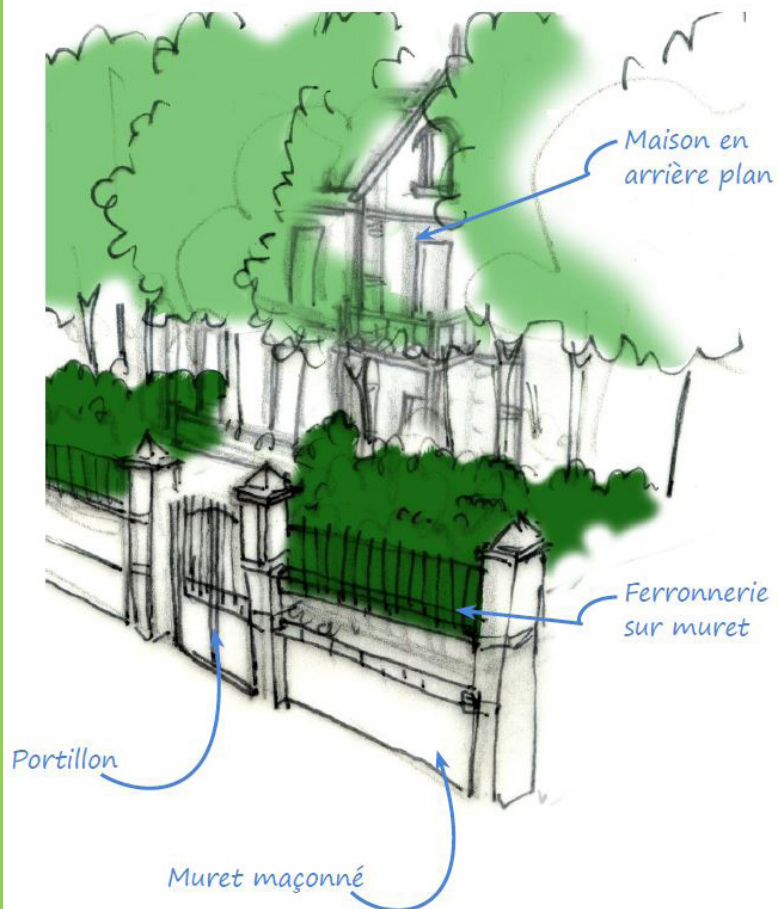
Un petit jardin riche en végétaux variés occupe la partie située à l'avant la maison. Si la parcelle est assez grande un arbre accompagne les plantations.

Un passage verdoyant permet de passer vers la partie arrière de l'habitation aménagée souvent simplement en pelouse encadrée par des végétaux divers, là encore, si la parcelle est importante un ou plusieurs arbres ont pu y être plantés.

Pour maintenir et accroître le charme de la cité, la colorer et l'animer, il convient de multiplier la présence végétale sous toutes ses formes en l'adaptant aux besoins de chacun : jardin, clôture, balcon, façade, pieds de murs...

Planter des arbres ou des arbustes favorise la biodiversité, à condition de ne pas planter n'importe quoi.

Mieux vaut préférer les essences locales (espèces prédominantes dans la région) : ce sont les mieux adaptées à notre sol et à notre climat. Elles favorisent le développement d'insectes et de petits animaux (chauves-souris, oiseaux...). De plus, les espèces locales donnent à notre territoire son caractère, façonné par la mer, les marais et les zones agricoles.



# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

## Le jardin de façade



### PALETTE VÉGÉTALE ADAPTÉE

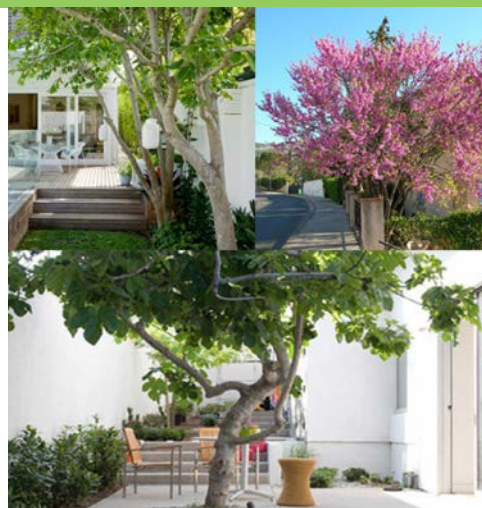
#### ARBRES

##### ESSENCES LOCALES

ACER campestre  
ACER monspessulanum  
CARPINUS betulus  
FRAXINUS excelsior  
MESPIIUS germanica  
PRUNUS avium  
PYRUS communis  
QUERCUS ilex  
QUERCUS pubescens  
SALIX alba  
SAMBUSCUS nigra  
SORBUS domestica  
TAMARIX parviflora

##### ESSENCES HORTICOLES ADAPTÉES

CHAMAEROPS humilis  
CUPRESSUS macrocarpa  
DRACEANEA indivisa  
ELEAGNUS angustifolia  
MELIA azedarach  
MORUS kagayamae  
PINUS insignis  
PINUS pinea  
PINUS pinaster  
TRACHYCARPUS fortunei



#### ARBUSTES

##### ESSENCES LOCALES

CORNUS officinalis  
CORYLUS avellana  
LIGUSTRUM vulgare  
RHAMNUS alaternus

##### ESSENCES HORTICOLES ADAPTÉES

*Arbustes hauts 3 à 4 m sans taille*

ARBUTUS unedo  
ATRIPLEX halimus  
ELEAGNUS ebegeii  
ESCALLONIA iveyi  
GRISELINA littoralis  
HIPPOPHAE rhamnoides  
OLEARIA virgata  
PITTOSPORUM tobira

##### ESSENCES HORTICOLES ADAPTÉES

*Arbustes bas 0,5 à 2m à floraison printanière*

CISTUS albidus  
CISTUS pulverulentus  
CISTUS skambergii  
CISTUS purpureus  
GREVILLEA rosmarinifolia  
LAVANDULA officinalis  
MEDICAGO arborea  
PHLOMIS fruticosa  
RHAPHIOLEPIS delaco



#### VIVACES

##### Vivaces à floraison printanière ou estivale

Achillea  
Agapanthes  
Aster  
Alcea (rose trémière)  
Catananche  
Dianthus  
Kniphofia  
Othonna  
Salvia  
Sedum

##### Vivaces à longue floraison

Alstroemeria  
Bruyères (erica vagans, erica darleyensis, erica lusitanica)  
Delosperma  
Erigerons  
Gaillardes  
Gaura  
Geraniums  
Penstemons

#### GRIMPANTES

CLEMATIS  
LONICERA (Chèvrefeuille)  
ROSIERS  
POLYGONUM aubertii

#### BULBES

Aux  
Muscari  
Narcisses  
Oxalis



# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

## Le patrimoine balnéaire



### RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

La restauration et l'entretien sur le long terme du bâti balnéaire, très spécifiquement lié à la mode des villas suburbaines et Balnéaires de la période 1880 - 1920, nécessitent des interventions particulières.

En effet, les techniques modernes (enduit ciment, menuiseries plastiques...) ne conviennent pas à ce type de constructions réalisées avec des matériaux «vivants» (la pierre, le sable, le bois...) qui se détériorent s'ils sont trop contraints et/ou calfeutrés.

En cas d'entretien ou de réfection légère, il est toujours préférable, pour des questions esthétique, économique et de développement durable, de conserver les éléments existants et de les réparer ; le réemploi d'autres éléments anciens est aussi une bonne solution.

#### TOITURES

- Les toitures d'origine, ainsi que les avant-toits, débords de toitures et décors de charpente sont conservés.
- En cas de réfection la couverture est réalisée en tuiles plates mécaniques losangées, ou en ardoises selon les dispositions d'origines.
- Les lucarnes existantes sont conservées et restaurées.
- Les gouttières et descentes d'eau sont en zinc.
- Pour les toitures visibles depuis l'espace public, les nouveaux châssis de toit sont de faible dimension, plus hauts que larges, implantés en fonction des ouvertures de la façade et alignés dans le plan strict de la toiture (sans surépaisseur, y compris pour les volets roulants qui seront intégrés dans le plan du châssis).
- Sont interdits :
  - . les tuiles grises ou noires,
  - . l'emploi de ciment sur les maçonneries en pierre des lucarnes,
  - . les gouttières et descentes d'eau en PVC.

#### FAÇADES

- Les mortiers et enduits sont réalisés avec un mélange traditionnel (sable-chaux).
- Sont interdits :
  - . la mise à nu des moellons qui étaient enduits,
  - . les enduits et joints ciment,
  - . le recouvrement des éléments de décor (encadrements des baies, chaînages, bandeaux, décor de fronton...),
  - . les bardages extérieurs,
  - . les vérandas réalisées avec des matériaux en matière synthétique (plastique ...).
  - . la fermeture des balcons, perrons et loggias, pour les façades visibles depuis l'espace public,
  - . le remplacement des éléments de ferronnerie par des éléments en matière synthétique (plastique ...).
- Les balcons, oriels et loggias existants sont conservés ou reconstruits à l'identique (selon le dessin et avec le même matériau qu'à l'origine).
- Dans le cas de création d'un balcon ou d'un bow-window, les proportions, volumes et matériaux doivent s'inspirer des exemples locaux et être en harmonie avec le bâtiment support.
- La conservation ou la restauration des éléments de ferronnerie existants, lorsqu'ils sont cohérents avec l'architecture du bâtiment, sera recherchée en priorité. Ils sont traités dans des tons sombres.

#### MODIFICATIONS ET EXTENSIONS

##### Percements

- Privilégier :
  - . la création de nouvelles baies plutôt que l'élargissement des baies existantes.
  - . les percements sur les pignons, les façades arrières ou intégrés dans une extension contemporaine, plutôt que la modification de la composition des percements des façades principales.
- En cas de percements, les ouvertures seront plus hautes que larges, dans la proportion d'environ 1,5 pour 1 (100 x 150), et comporteront un encadrement identique à ceux existants (briques par exemple). Les menuiseries des fenêtres seront identiques à celles des autres fenêtres.
- En cas de nécessité, le percement d'une porte de garage ou d'une baie vitrée sur rue doit se faire en respectant la com-

# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

## Le patrimoine balnéaire



position de la façade : linteau au même niveau que les autres linteaux (porte d'entrée, fenêtres), superposition des baies. Les baies vitrées doivent comporter des menuiseries en bois ou en métal qui proposent un découpage adapté à la composition de la façade (un découpage en 3 vantaux verticaux minimum).

- Il est conseillé de ne pas utiliser le béton pour les appuis et les linteaux, sauf si le bâtiment est construit en béton.

### Isolation :

- La pose d'une isolation par l'extérieure est interdite.

### Extensions :

- L'extension est d'un gabarit moins important que celui du bâtiment à étendre, de préférence de plain-pied. Elle s'implante, de préférence, à l'arrière (ou sur un côté) du bâtiment à étendre.

- La surélévation est de hauteur moins importante que celle du bâtiment à étendre et les baies doivent respecter la composition de la façade d'origine (rythme et proportions en relation avec l'existant). Elle s'implante sur l'ensemble du bâtiment existant (du nu de la façade avant au nu de la façade arrière) et ne crée pas d'effet de tour.

- Pour une architecture mimétique, les matériaux sont cohérents avec le bâtiment à étendre (toiture tuiles sur une extension de maison en tuiles...).

- Pour une extension contemporaine, on peut utiliser l'enduit, le bois, le verre ou le métal (voir le fiche «La construction contemporaine»).

- Pour les vérandas, éviter toute solution préfabriquée et privilégier l'adaptation à la typologie de la maison. Les vérandas en façade sur rue ou façade latérale, ne sont pas autorisées, sauf si elles s'intègrent harmonieusement à l'ensemble de la construction. Les matériaux tels que PVC, polycarbonates ou assimilés ne sont pas autorisés.

### **OUVERTURES**

- Le maintien ou le confortement des menuiseries originelles (portes, fenêtres, volets) est à rechercher en priorité.

- En cas de remplacement des menuiseries, celles-ci sont posées en feuillure et les baies d'origines et leurs encadrements sont conservés en adaptant les nouvelles menuiseries aux dimensions existantes. La dépose totale des anciennes menuiseries est conseillée afin de préserver les proportions d'origines.

- Les menuiseries sont, de préférence, en bois peint. Elles peuvent être en métal ou en matériaux composites, à condition qu'elles reprennent des motifs traditionnels balnéaires.

- Les portes de garages et de dépendances sont à lames jointives verticales.

- Les volets sont battants ou repliés en tableau selon le bâtiment. Les ferrures sont peintes de la même couleur que les volets.

- Les petits bois des fenêtres sont saillants, collés à l'extérieur du vitrage et de même profil et matériau que le reste de la menuiserie.

- Sont interdits :

- . les portes, fenêtres et volets en PVC,
- . Les volets roulants sur la façade de rue.

### **ÉLÉMENTS TECHNIQUES**

-Les équipements techniques tels que les transformateurs électriques, répartiteurs téléphoniques, matériels de ventilation et de climatisation, regards, boîtiers, coffrets, compteurs, boîtes aux lettres, ... doivent être intégrés dans la construction ou les clôtures en s'implantant selon une logique de dissimulation.

- Les antennes sont intégrées au volume des toitures. Les antennes satellites ne sont pas autorisées en débords du bâti, en façade ou en accroche sur les balcons et balustrades.

-En cas d'impossibilité technique avérée, ils doivent être intégrés à la composition générale du paysage dans les meilleures conditions.

# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

## Le patrimoine années 50 - 70



### RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

La restauration et l'entretien sur le long terme des constructions des années 50 à 70, héritées de l'influence moderniste de l'après-guerre, nécessitent des interventions particulières.

#### TOITURES

- Les toitures d'origine, ainsi que les débords de toitures sont conservés.
- Les gouttières et descentes d'eau sont en zinc.
- Sont interdits :
  - . les gouttières et descentes d'eau en PVC.

#### FAÇADES

- Sont interdits :
  - . Les recouvrement des éléments de décor (encadrements des baies, pierres de plaquage, claustras, pavés de verre...),
  - . pour les façades visibles de l'espace public, la fermeture des porches, escaliers, balcons, perrons et loggias,
  - . le bardage intégral des façades,
  - . les bardages en PVC, y compris pour les extensions,
  - . les brises vues (toiles, brandes, panneaux de bois...) le long des garde-corps,
  - . le remplacement des éléments de ferronnerie par des éléments en PVC.
- La conservation ou la restauration des éléments de ferronnerie existants, lorsqu'ils sont cohérents avec l'architecture du bâtiment, sera recherchée en priorité. Ils sont traités dans des tons sombres.

#### MODIFICATIONS ET EXTENSIONS

Lorsque la construction présente une architecture remarquable, particulièrement représentative des années 50, cette dernière est conservée dans l'intégralité de son aspect : décors, couleur (souvent blanche...)

Lorsque la construction est plus modeste, on peut y apporter quelques touches d'influence balnéaire, par la couleur notamment.

#### Percements :

- Privilégier :
  - . la création de nouvelles baies plutôt que l'élargissement des baies existantes.
  - . les percements sur les façades arrières ou intégrés dans une extension contemporaine, plutôt que la modification de la composition des percements des façades principales.
- La fermeture d'une porte de garage devenue pièce d'habitation sera réalisée par une baie composée d'un découpage vertical à 3 vantaux.

#### Isolation :

- Si on souhaite isoler le bâtiment par l'extérieur, on privilégie une isolation recouverte d'un enduit blanc ou très clair.
- S'il existe des encadrements saillants autour des baies, on privilégie une isolation intérieure.
- S'il est nécessaire d'isoler une pièce en arrière de pavés de verre, l'isolation sera réalisée de préférence par un double vitrage intérieur.
- Il est possible de barder le bâtiment sur un niveau seulement (le 1er étage ou le rez-de-chaussée, à condition que ce dernier ne soit pas recouvert d'un parement en pierre), avec un bardage bois ou composite de bois posé, de préférence, verticalement.

#### Extensions :

- L'extension est d'un gabarit moins important que celui du bâtiment à étendre, de préférence de plain-pied. Elle s'impose, de préférence, à l'arrière (ou sur un côté) du bâtiment à étendre.
- Pour une extension contemporaine, on peut utiliser l'enduit, le bois, le verre ou le métal (voir la fiche «La construction contemporaine»).
- Pour les vérandas, éviter toute solution préfabriquée et privilégier l'adaptation à la typologie de la maison. Les matériaux tels que PVC, polycarbonates ou assimilés ne sont pas autorisés.

# CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

## Le patrimoine années 50 - 70



### OUVERTURES

- Le maintien ou le confortement des menuiseries originelles (portes, fenêtres, volets) est à rechercher en priorité.
- En cas de remplacement des menuiseries, celles-ci sont posées en feuillure et les baies d'origines et leurs encadrements sont conservés en adaptant les nouvelles menuiseries aux dimensions existantes. La dépose totale des anciennes menuiseries est conseillée afin de préserver les proportions d'origines.
- Les menuiseries sont, de préférence, en bois peint. Elles peuvent être en métal, à condition qu'elles reprennent des motifs se rapprochant de ceux de cette époque.
- Les portes de garages et de dépendances sont à lames jointives verticales.
- Les volets sont battants ou repliés en tableau selon le bâtiment. Les ferrures sont peintes de la même couleur que les volets.
- Les petits bois des fenêtres sont saillants, collés à l'extérieur du vitrage et de même profil et matériau que le reste de la menuiserie.
- La pose de volets roulants est autorisée sur des maisons en ayant dès l'origine (volets bois roulants) ou n'ayant pas de volets ou des volets pliants très dégradés. Dans ce cas, on prendra soin d'intégrer le coffre à la maçonnerie (coffre intérieur), afin de ne pas diminuer la baie et d'en conserver les proportions.
- Sont interdits :
  - . les portes, fenêtres et volets en PVC.

### ELÉMENTS TECHNIQUES

- Les équipements techniques tels que les transformateurs électriques, répartiteurs téléphoniques, matériels de ventilation et de climatisation, regards, boîtiers, coffrets, compteurs, boîtes aux lettres, ... doivent être intégrés dans la construction ou les clôtures en s'implantant selon une logique de dissimulation.
- En cas d'impossibilité technique avérée, ils doivent être intégrés à la composition générale du paysage dans les meilleures conditions.

# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

## La construction balnéaire



### RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

L'aspect architectural des constructions existantes est très spécifiquement lié à la mode des villas suburbaines et Balnéaires de la période 1880 - 1920.

A ce titre, l'aspect esthétique des constructions nouvelles ainsi que des adjonctions ou modifications de constructions existantes, ne doivent pas être de nature à porter atteinte à ce caractère spécifique ni à l'intérêt des paysages urbains et naturels environnants.

#### TOITURES

- Les couvertures qui ne s'apparentent pas au style balnéaire, tant par la forme que par la teinte, sont interdites.
- En règle générale, les couvertures sont réalisées en tuiles plates mécaniques losangées ou non.
- Les débords de toit sont d'au moins 35 cm, avec pannes débordantes et planches de rives en bois peint ou zinc.
- Les effets de frontons, lucarnes, décors de toiture et lambrequins sont recommandés.
- Les tuiles faïtières moulurées, les épis de faîtage et les tuiles vernissées de couleur, à l'exception des couleurs trop vives, sont recommandées.
- Les gouttières et descentes d'eau sont en zinc ou en aluminium laqué.
- Sont interdits :
  - . les tuiles grises ou noires,
  - . les rives en tuiles,
  - . les gouttières et descentes d'eau en PVC.

#### FAÇADES

- Les matériaux de façade sont diversifiés et comportent un mélange d'enduits, de pierres, de briques ou de céramique ou autres décors de qualité.
- Les imitations de matériaux, telles que faux bois, fausses briques ou fausses pierres sont possibles mais devront être travaillé dans une composition d'ensemble architecturale
- Les enduits et revêtements de ton uniforme, ainsi que l'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts (carreaux de plâtre, briques creuses, agglomérés de ciment, etc...), sont interdits.
- Les enduits sont lissés, grattés ou talochés. Les enduits tyroliens en alternance avec les enduits lissés, suivant la mise en oeuvre traditionnelle, sont recommandés.
- Les angles de mur, bandeaux, dessous de toiture, soubassements et encadrements des ouvertures sont réalisés avec un enduit lissé en surépaisseur par rapport au reste de la façade et de couleur blanche en général.
- Les balcons en saillie sont autorisés en surplomb sur le domaine public, à condition qu'ils se situent à 3,00 m minimum de hauteur par rapport au niveau de la rue. Au troisième niveau les balcons seront sous forme d'attique pour respecter l'identité architecturale.
- Les garde-corps et appuis de balcons en béton ne sont pas autorisés ou partiellement. Ils sont travaillés dans un style baroque balnéaire et sont réalisés en matériaux type bois métal ferronnerie etc....

#### OUVERTURES

- Les ouvertures généreuses (grandes baies vitrées, etc...) sont recommandées.
- Sont interdits :
  - . les portes et volets battants en PVC,

#### ÉLÉMENTS TECHNIQUES

- Les équipements techniques tels que les transformateurs électriques, répartiteurs téléphoniques, matériels de ventilation et de climatisation, regards, boîtiers, coffrets, compteurs, boîtes aux lettres, ... doivent être intégrés dans la construction ou les clôtures en s'implantant selon une logique de dissimulation.
- Les antennes sont intégrées au volume des toitures. Les antennes satellites ne sont pas autorisées en débords du bâti, en façade ou en accroche sur les balcons et balustrades.
- En cas d'impossibilité technique avérée, ils doivent être intégrés à la composition générale du paysage dans les meilleures conditions.

# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

## La construction contemporaine



### RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

L'aspect architectural des constructions existantes est très spécifiquement lié à la mode des villas suburbaines et Balnéaires de la période 1880 - 1920. A ce titre, l'aspect esthétique des constructions nouvelles ainsi que des adjonctions ou modifications de constructions existantes, ne doivent pas être de nature à porter atteinte à ce caractère spécifique ni à l'intérêt des paysages urbains et naturels environnants.

Toutefois, les constructions d'architecture contemporaine, c'est-à-dire, faisant l'objet d'une véritable recherche architecturale et d'une conception originale (toitures végétalisées, zinc, grands pans de verre, etc...) sont autorisées et même conseillées dans certains secteurs de la ville (voir plan de zonage en annexes).

Ces constructions contemporaines comporteront des éléments rappelant l'architecture balnéaire (débord de toit, balcon ou loggia, couleurs...)

#### TOITURES

- Les couvertures sont réalisées en zinc, tuiles.
- Les toitures terrasses sont autorisées sur de petites surfaces (liaison entre deux bâtiments par exemple) et comportent un acrotère.
- Les toitures végétalisées sont recommandées.
- Les gouttières et descentes d'eau sont en zinc ou en aluminium laqué.
- Sont interdits :
  - . les tuiles grises ou noires,
  - . les gouttières et descentes d'eau en PVC.

#### FAÇADES

- Une attention particulière est portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.
- Les bardages sont de préférence en bois peint (non vernis) à lames larges et verticales. D'autres bardages en lames ou en plaques peuvent être autorisés en fonction de la situation du bâtiment (clins de bois goudronnés, zinc, cuivre, autre métal).
- L'alliance de plusieurs matériaux (deux minimum et trois maximum) sur une même construction est souhaitable, afin d'éviter l'aspect compact de celle-ci.
- Les percements sont traités de manière homogène, en reprenant un module, selon des proportions régulières ou selon une composition originale cohérente.

#### OUVERTURES

- Les fenêtres sont en bois, en aluminium ou en PVC. Si on opte pour des fenêtres en PVC, alors on choisira des profils fins et non brillants.
- Les portes d'entrée et de garage sont le plus simple possible (d'aspect planches jointives ou partiellement vitrées en partie haute pour les portes d'entrée).
- Le type de volet est cohérent avec la construction (volets battants, coulissants, roulants) sur l'ensemble des façades.
- Sont interdits côté rue :
  - . les portes et volets battants en PVC,
  - . les volets roulants.

#### ÉLÉMENTS TECHNIQUES

- Les équipements techniques tels que les transformateurs électriques, répartiteurs téléphoniques, matériels de ventilation et de climatisation, regards, boîtiers, coffrets, compteurs, boîtes aux lettres, ... doivent être intégrés dans la construction ou les clôtures en s'implantant selon une logique de dissimulation.
- Les antennes sont intégrées au volume des toitures. Les antennes satellites ne sont pas autorisées en débords du bâti, en façade ou en accroche sur les balcons et balustrades.
- En cas d'impossibilité technique avérée, ils doivent être intégrés à la composition générale du paysage dans les meilleures conditions.

# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

## Le jardin de façade



### RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

#### CLÔTURES

- Le maintien ou le confortement des murs bahut, grilles, portails et portillons originels est à rechercher en priorité.
- Les clôtures devront par leur aspect, leur nature et leurs dimensions, s'intégrer harmonieusement à l'environnement urbain et être compatibles avec la tenue générale de l'agglomération. Leur hauteur devra être sensiblement égale à celle des clôtures voisines existantes, notamment en alignement des voies publiques ou privées.
- Les clôtures maintiennent au maximum la transparence depuis l'espace public, avec clôture basse et/ou ajourée.
- Les clôtures parties intégrantes de la structure de la ville seront de type traditionnelle avec un muret de 0.40m à 0.60m surmonté d'une grille métallique de couleur, doublé le cas échéant d'un feston. Les portillons et portails seront assortis pour constituer un alignement urbain de qualité.
- Les portails et portillons sont assortis à la clôture (de même nature et de même hauteur).
- Les portails en portillons seront pleins en partie basse et ajourés et/ou doublés d'un feston en partie haute.
- Les portails coulissants devront respecter un aspect de portail ouvrant visuellement.
- Sont interdits :
  - . la surélévation des murs bahuts originels,
  - . les portails, portillons et claires-voies en PVC,
  - . les brises vues (toiles, brandes, panneaux de bois...) le long des grilles de clôtures, à l'exception des festons dont la hauteur doit être comprise en les deux lisses des grilles.
  - . Les clôtures constituées de plaques et poteaux bétons préfabriqués non ouvragés sont interdites en alignement comme en limites séparatives. Seules les clôtures anciennes en béton préfabriqué sont à conserver.

#### EXTÉRIEURS

Pour maintenir et accroître le charme de la cité, la colorer et l'animer, il convient de multiplier la présence végétale sous toutes ses formes en l'adaptant aux besoins de chacun : jardin, clôture, balcon, façade, pieds de murs...

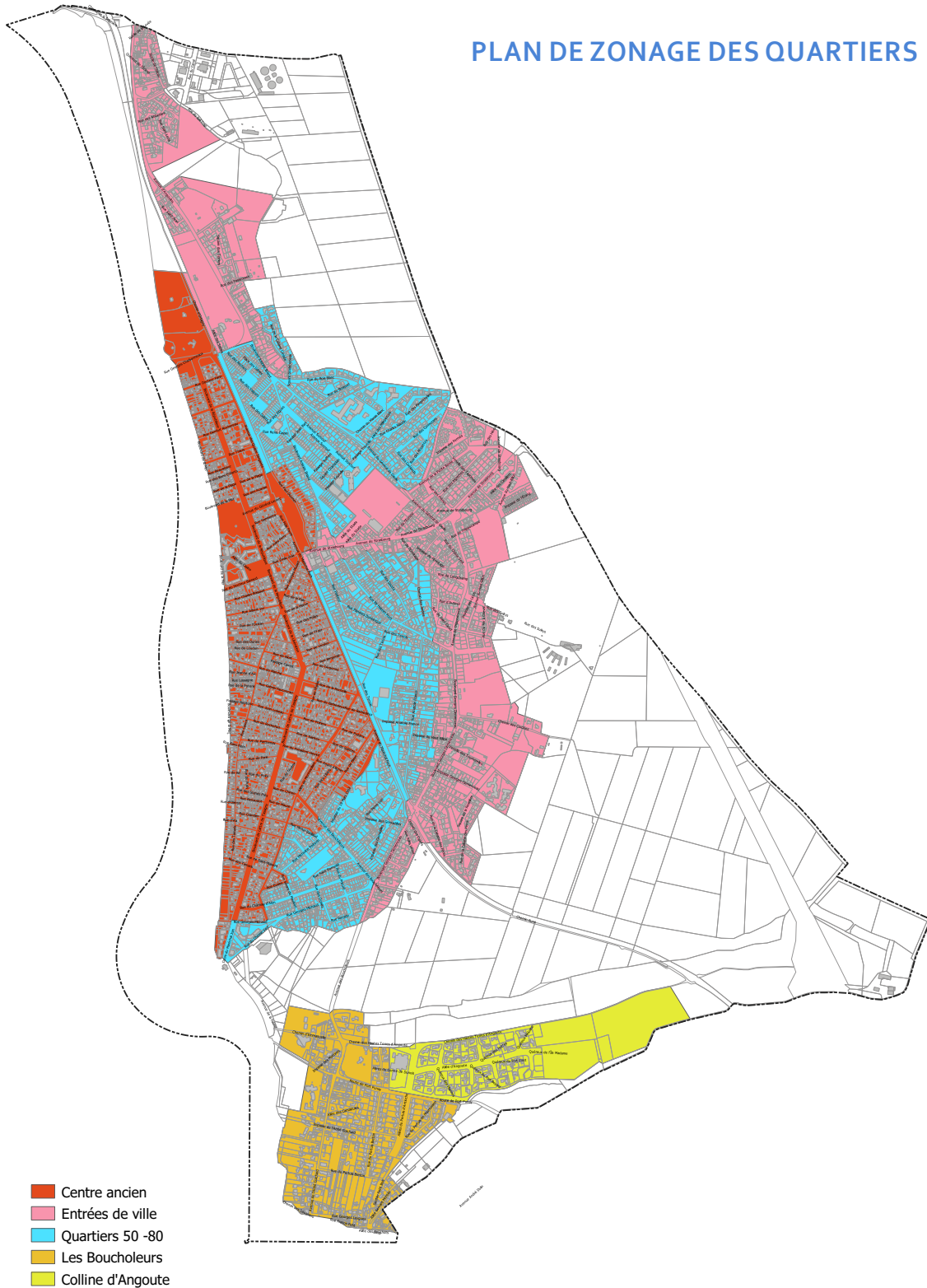
- Les jardins entre les clôtures et les constructions sont être largement plantés.
- Les revêtements imperméables sont limités aux surfaces de roulement et de stationnement.
- Privilégier les matériaux poreux, drainants : pavés en béton ou en pierre naturelle avec joint enherbé ou gravier, gravier (nidagravelle), engazonnement sur mélange terre-pierres, stabilisé.
- Les plantations sont réalisées avec des essences bien adaptées au sol et climat doux (voir fiche «Extérieurs»). On évite les essences banalisées et les persistants créant des écrans opaques : laurier, thuya...en privilégiant les végétaux à floraison et autres manifestations saisonnières.

# CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE

## Annexes



### PLAN DE ZONAGE DES QUARTIERS



# CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

## Annexes



### NUANCIER INDICATIF

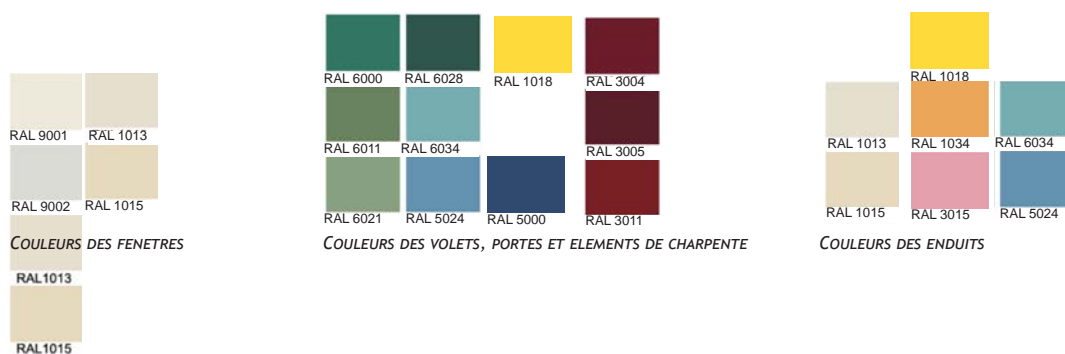
#### Couleurs

Les couleurs des menuiseries sont variées : bordeaux, bleu foncé, vert bouteille, blanc....

On évitera les « tons sur tons » (menuiseries beiges ou blanc avec un enduit clair), ainsi que les teintes très vives (orange, violet, rose...).

*Nuancier donné à titre indicatif*

#### ARCHITECTURE BALNÉAIRE



#### PATRIMOINE 50 - 70



# THAIRÉ

CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

LA SENTINELLE  
DE LA MER



## FICHES

ANNE BOISSAY, *Architecte du patrimoine* - FRANCK BUFFETEAU - ENTRELIEUX, *Architecte-Urbaniste-Scénographe* -  
NICOLAS COGNARD - SCAPE, *Paysagiste* - RÉMI BERCOVITZ, *Historien du paysage* - PIERRE VINCENT - ATELIER CRAYON, *designer*

## Sommaire

Introduction . . . . .	p 5
<b>I. UNE APPROCHE GLOBALE . . . . .</b>	<b>p 7</b>
<b>1.1 Thairé et son histoire . . . . .</b>	<b>p 8</b>
<b>1.2 Les grands paysages . . . . .</b>	<b>p 10</b>
Les grands paysages / Etat des lieux . . . . .	p 10
Les grands paysages / Modifications en cours . . . . .	p 12
Les grands paysages / Préconisations . . . . .	p 13
<b>1.3 Morphologie urbaine . . . . .</b>	<b>p 14</b>
Morphologie urbaine / Etat des lieux . . . . .	p 14
Morphologie urbaine / Modifications en cours . . . . .	p 18
Morphologie urbaine / Préconisations . . . . .	p 20
<b>1.4 Typologie du bâti . . . . .</b>	<b>p 24</b>
Typologie du bâti / Etat des lieux . . . . .	p 24
Typologie du bâti / Modifications en cours . . . . .	p 27
Typologie du bâti / Préconisations . . . . .	p 27
<b>II. UNE AMBITION COLLECTIVE . . . . .</b>	<b>p 29</b>
<b>2.1 Un parcours . . . . .</b>	<b>p 30</b>
<b>2.2 L'intégration du stationnement . . . . .</b>	<b>p 32</b>
<b>2.3 Les parcs et vergers . . . . .</b>	<b>p 34</b>
<b>2.4 L'implication participative . . . . .</b>	<b>p 36</b>
<b>III. FICHES DE RECOMMANDATIONS . . . . .</b>	<b>p 39</b>
<b>3.1 Les bourgs anciens . . . . .</b>	<b>p 43</b>
Rénover le bâti ancien . . . . .	p 43
Transformer le bâti ancien . . . . .	p 46
Réaliser une construction neuve . . . . .	p 48
Les extérieurs de la parcelle privée . . . . .	p 49
<b>3.2 Les quartiers récents . . . . .</b>	<b>p 51</b>
Rénover le bâti existant récent . . . . .	p 51
Transformer le bâti existant récent . . . . .	p 53
Réaliser une construction neuve . . . . .	p 54
Les extérieurs de la parcelle privée . . . . .	p 55

## INTRODUCTION

La municipalité de Thairé a souhaité engager une étude en vue de l'élaboration d'une Charte Architecturale et Paysagère pour la commune.

Ce projet devrait répondre à une attente forte de la part des élus et de nombreux habitants pour la préservation de l'identité du territoire à travers son patrimoine architectural et naturel, et pour une vigilance concernant des évolutions observées en matière de construction, de transformation du bâti, de traitement des parcelles.

Celle-ci a pour objectifs de :

- Construire collectivement une dynamique de territoire : élaboration d'un référentiel commun en matière d'architecture et d'aménagement paysager,
- Améliorer la connaissance du patrimoine bâti et paysager de la commune et rendre cette connaissance accessible à toute la population,
- Disposer d'un outil de référence pérenne d'aide à la décision, complémentaire du PLU, qui aidera les porteurs de projets et les services en charge de l'instruction des permis de construire,
- Disposer d'un outil de communication synthétique, permettant à chacun d'intégrer cette « référence commune » tant sur le fond que sur la forme. Il pourra notamment être mobilisé dans toutes les opérations d'aménagement ou d'étude sur la commune.

L'état des lieux et le diagnostic étaient le résultat de la concertation avec les thairésiens et des différents échanges avec l'équipe municipale et les différentes personnes ressources de la commune.

Le présent document expose de manière illustrée les préconisations définies sur le territoire communal en matière d'architecture, de clôtures, de palettes végétales...

# I. UNE APPROCHE GLOBALE

## I.1. Thairé et son histoire



Carte de reconstitution de l'époque romaine. Thairé au bord du rivage



L'église de Thairé sans et avec son donjon couvert en ardoise



Le village au Moyen Âge

L'histoire de Thairé est étroitement liée à sa relation avec le littoral. Ce dernier a beaucoup évolué au cours du temps, entraînant les hommes vers différentes implantations.

Le marais de Voutron dessine aujourd'hui l'ancienne limite du littoral sur les bordures duquel vivaient les premiers hommes, qui jouissaient ainsi des ressources de la mer : sel (son exploitation est attestée dès le Néolithique et développée à l'époque gallo-romaine avec la transformation des marais en marais-salants), poissons, coquillages...

A partir du Haut Moyen-Âge apparaissent les premiers lieux de cultes connus à Thairé, Mortagne et la Fondelay.

Le village primitif de Thairé se concentre d'abord dans le quartier du Baloir. La forme circulaire de ce premier bourg évoque la possibilité de l'existence antérieure d'un oppidum celtique cerné de palissades de bois.

Durant tout le Moyen Âge, le territoire de Thairé appartient à plusieurs seigneuries ecclésiastiques (la Commanderie des Templiers, le Prieuré de la Fondelay, un fief appartenant à Saint-Léonard des Chaumes) et laïques (la Châtellenie de Dirac, la Seigneurie de Mortagne, la Seigneurie de la Garde-aux-Vallets, la Seigneurie du Rozé).

Au XIIe siècle, Le duché d'Aquitaine appartient à la couronne d'Angleterre (par le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri Plantagenêt). Durant 36 ans, sous son règne, l'Aunis connaît une grande prospérité ; de nombreuses églises se construisent et les ordres monastiques se développent.

Les Templiers, maîtres de Thairé, font construire de nouveaux quartiers et une église romane.

A la fin du XIIe siècle débutent les conflits entre la France et l'Angleterre pour la possession du duché d'Aquitaine. Ces conflits vont durer près de 300 ans (dont la Guerre de 100 ans). Ces événements entraînent la dépopulation de l'Aunis.

Durant le XIIIe siècle, une grande partie du village est incendiée et l'église XIIe est détruite.

Au XIVe siècle, le bourg se reconstruit et s'étend hors de ses limites.

Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, nouveaux maîtres de Thairé, font construire un nouveau quartier avec une place, des halles et une seigneurie (appelée "hospital") avec dépendances, colombier, four banal et chapelle.

Le donjon et des remparts avec douves sont également construits autour du bourg.

Une église, de style gothique, est reconstruite au pied du donjon et consacrée en 1330.

Les Guerres de Religions (XVIe - XVIIe) marquent profondément le territoire. En effet, à Thairé, les deux-tiers de la population est protestante. Les bourgs traversent des périodes très troubles (au XVIIe siècle, l'église de Thairé est presque totalement ruinée et l'église de Mortagne est saccagée). Après la révocation de l'Edit de Nantes, l'église réformée est interdite et le village se vide d'une grande partie de sa population qui émigre.



Le passage du Baloir. Limite probable du village primitif

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - THAIRÉ

Au XIXe, l'économie rurale repose sur la trilogie : culture céréalière, vigne et élevage.

Les paysages sont très marqués par ces différentes cultures : le plateau calcaire par la culture de céréales et de vignes, le marais par les prairies d'élevage, la périphérie des villages bordée de vergers et de potagers.

La vigne est la culture dominante dans la région et à Thairé, jusqu'à l'arrivée du phylloxéra, en 1880, qui détruit la majeure partie du vignoble. Un grand nombre de petits exploitants est ruiné.

L'agriculture se reconvertisse alors dans la culture des céréales et dans l'élevage des vaches laitières.

Une laiterie est construite en 1893. C'est l'une des premières du Poitou. Elle est très active et toujours parmi les plus importantes du département jusqu'en 1960. Elle ferme en 1970.

L'élevage des vaches laitières a aujourd'hui disparu au profit de la culture de céréales.

Au début du XXe siècle, le bourg de Thairé se développe et de nouveaux équipements voient le jour. En 1913, une nouvelle mairie est construite à l'emplacement des anciennes halles, qui existaient depuis le Moyen Âge, abritaient un lavoir et accueillait les marchés et les foires.

La commune acquiert le château de Dirac et y installe l'école.

A partir des années 80, des lotissements s'implantent en périphérie du bourg de Thairé. La population passe ainsi de 984 habitants en 1990, à 1588 aujourd'hui.



Carte de Cassini - XVIIe siècle



La culture de la vigne



La coopérative laitière de Thairé au cours du temps



Le bourg de Thairé : son emprise au début du XXe siècle et son emprise aujourd'hui



La rue Coyttar avec les anciennes halles, puis avec la nouvelle mairie

## 1.2. Les grands paysages - *Etat des lieux*

Trois grandes entités paysagères se dessinent sur le territoire communal :

### Le plateau agricole et vallées sèches :

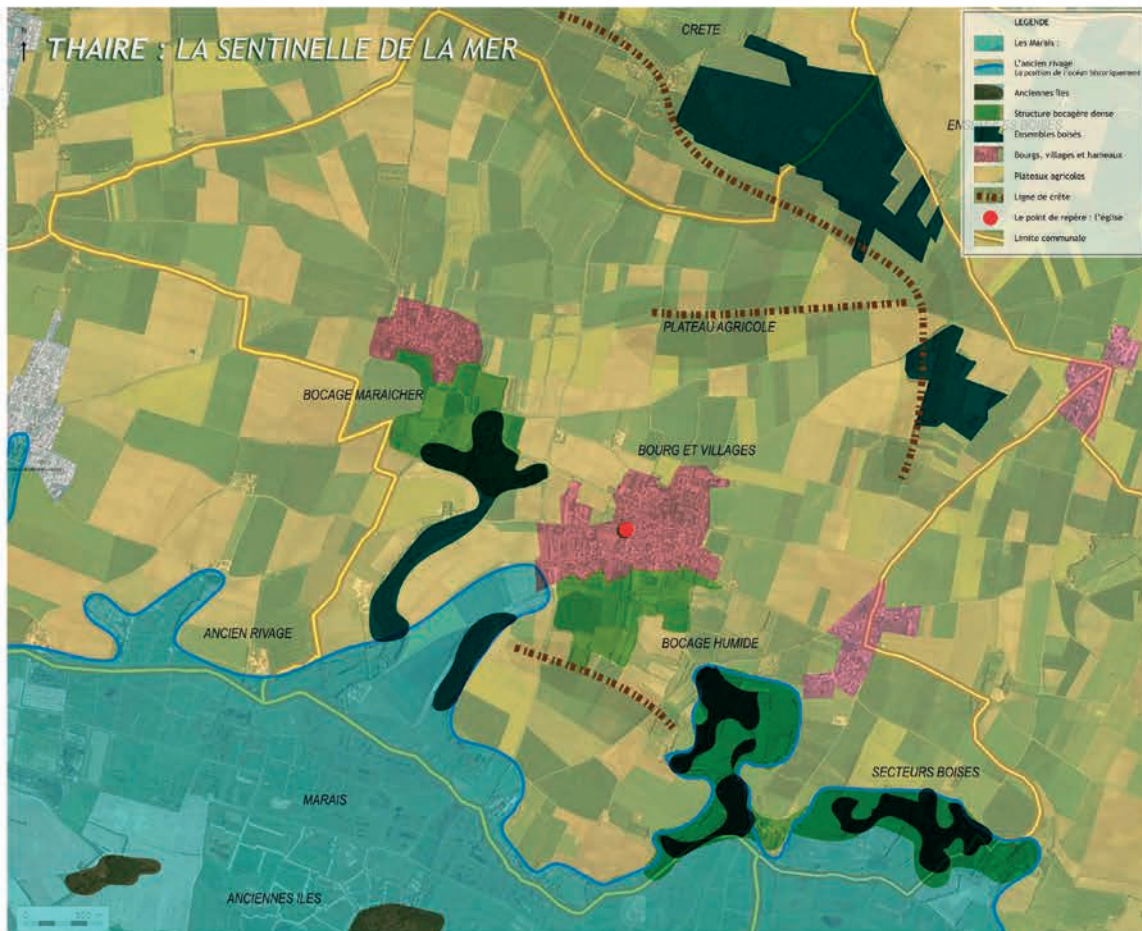
Paysage dominé par les grandes cultures (céréales et oléagineux) - Exploitation de plusieurs centaines d'hectares - Silos et coopératives agricoles constituent des repères et sont le signe inscrit dans le paysage d'une agriculture intégrée de longue date à un puissant complexe industriel - Les boisements et arbres isolés sont rares, exception fait des fonds de vallées qui partent du plateau - Grande garenne dite «Bois de la Garde» qui, au nord de la commune, ferme l'horizon - Le relief légèrement vallonné offre de très larges vues, notamment d'imposants panoramas sur le littoral et l'océan - Habitat groupé en bourg et hameaux - Fermes isolés.

### Le bocage périurbain :

Paysage singulier dans cette région de champs ouvert - Bocage au maillage assez dense d'où naissent les trois vallées qui drainent la commune - Haies essentiellement composées de frênes parfois émondés. Présence d'anciennes cultures de vignes, témoin d'une économie rurale disparue - Espaces aux abords des secteurs habités (Bourg et hameau de Mortagne), fréquentés par les habitants en tant qu'espace de détente et de loisirs. Importantes surfaces en herbe entrecoupées de quelques parcelles retournées et cultivées. Zone Natura 2000, zone N du PLU, maillage de haies classé en EBC.

### Les marais et les zones humides :

Espace non situé dans la commune mais qu'il paraît intéressant de considérer - Patrimoine naturel de grand intérêt biologique et historique, présence d'un observatoire aux abords du canal de ceinture et facilement accessible - Marais drainé au XVII<sup>e</sup> par les ingénieurs hollandais - paysage de prairies entrecoupées de canaux bordés de plantes hygrophiles - Importants système de régulation des flux hydriques - Zone Natura 2000, Réserve naturelle du marais d'Yves, Syndicat de marais.



Des paysages liés à l'histoire du rivage

CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - THAIRÉ



Plateau agricole et vallées sèches



Bocage périurbain



Marais et zones humides



## I.2. Les grands paysages - Modifications en cours



### Les franges

Les secteurs bocagers aux franges du bourg méritent une attention particulière. Ils offrent une diversité d'usages (gisement faunistique, potagers, vergers...) et participent de la mise en scène de la commune dans cette alternance d'ouverture - fermeture sur les grands paysages.

Le positionnement des nouvelles zones d'extension de l'habitat et la qualité de traitement des fonds de parcelles tendent à banaliser les abords du bourg et de Mortagne.

Les enjeux autour du maintien de l'agriculture amènent à réfléchir sur quelle type d'occupation de gestion du sol pour :

- maintenir une activité agricole non conflictuelle avec les secteurs d'habitat.
- prolonger la protection des parties agglomérées des phénomènes venteux.

Le développement d'une agrofosterie adaptée et le maintien de vergers constituent une réponse adaptée à l'équilibre paysager souhaité.

### La recomposition

L'apparition de structures végétales compactes (haies de cupressus aux abords des sièges d'exploitations ou des secteurs d'habitat) étrangères à la spécificité du territoire perturbent la révélation de la commune.

Une plantation systématique de haies bocagères ne peut être la réponse à la recomposition paysagère du territoire. L'ouverture vers le lointain constitue la richesse à préserver.



### Les vues

La commune de Thairé constitue un réel belvédère sur le paysage environnant. Ce ne sont pas moins d'une dizaine de points de vue majeurs.

Les vues offertes constituent un véritable livre ouvert sur l'entité de la Communauté d'Agglomération et la compréhension de son évolution. Ces vues paysagères se transforment de manière insidieuse par la modification de micro-éléments aux abords des parties agglomérées (diminution de la végétation arborescente, plantations opaques...).

### La méconnaissance du paysage

L'intervention consiste pour partie à rendre conciliables et articulables en un projet concerté les valeurs d'usage de l'espace, portées notamment par les agriculteurs, avec les valeurs contemplatives et esthétiques associées, par d'autres ou par les mêmes, aux différentes composantes de l'environnement.

Ce paysage a une réelle reconnaissance dans son rapport au littoral et plus largement à l'Océan. Il ne peut pas être appréhendé de la même manière que sur le reste de l'agglomération. Chaque intervention doit se faire en connaissance de sa spécificité, d'autant plus aujourd'hui à l'heure de l'implantation de superstructures liées aux énergies renouvelables.



### Les cheminements

Le territoire de la commune offre tout un réseau de chemins ruraux qui permettent de desservir les parcelles agricoles. Leur configuration en chemin blanc pour une grande partie d'entre-deux invitent à la promenade et à la randonnée. Ils participent de la meilleure connaissance du paysage et en permettent sa révélation. Les circuits mis en place ont été construits dans cet objectif.

## I.2. Les grands paysages - Préconisations

Les préconisations sur l'ensemble du territoire pour un paysage révélateur et médiateur sont de plusieurs niveaux :

### 1. La préservation

La préservation des grands paysages ouverts concerne la majeure partie nord des terres cultivées au nord du Bourg et de Mortagne jusqu'à la crête en limite de commune et les terres agricoles entre le secteur bocager au sud et la limite de l'ancien littoral (actuel marais d'Yves).

Dans ce sens il conviendrait de ne permettre aucune implantation de superstructure (habitat, bâti agricole et économique, etc.).

La question de l'implantation des éoliennes se doit d'être fortement débattue. La mise en place d'un **temps séminaire à l'échelle de l'agglomération Rochelaise** et autour des enjeux paysagers et culturels porteurs de la révélation du territoire mériterait d'être mené. Il permettrait de poser la question entre la nécessité de transition énergétique et l'obligatoire morale de transmission culturelle en mettant l'usager au coeur du débat (référence à la convention de FARO et la dynamique autour des droits culturels).

### 2. Le renforcement

Les secteurs bocagers au sud des deux entités agglomérées se doivent d'être préservés ; ils sont deux éléments forts de la continuité écologique entre marais et espaces de verdure intégrés au coeur des bourgs. Il conviendrait de classer les haies bocagères en Espaces Boisés Classés et de mettre en place des actions de sensibilisation autour du rôle de ce bocage pour la faune et la flore.

### 3. La composition des franges : une spécificité thairéenne

Le bourg et Mortagne sont des modèles d'intégration paysagère par la présence des secteurs bocagers (cf paragraphe précédent), mais également par l'existence de vergers et jardins privés sur le pourtour. La préconisation repose sur le maintien de ces écrans de verdure en :

- limitant les constructions nouvelles sur ces terrains
- en mettant en place des actions collectives de révélation et de gestion (jardins partagés, vergers collectifs support d'animations)
- en favorisant le développement de l'Agroforesterie sur une bande maîtrisée en partie nord et est. Il convient de s'appuyer sur les acteurs locaux sensibilisés au développement d'une agriculture pondérée et porteuse d'échanges en circuits courts.

LEGENDE	
	Secteur bocager à protéger
	Secteur agricole sans superstructure
	Agroforesterie à favoriser
	Panorama remarquable
	Perspective remarquable
	Points de vue de lecture du paysage
	Repère remarquable
	Repère marquant
	Le devenir des secteurs

### 4. L'interprétation

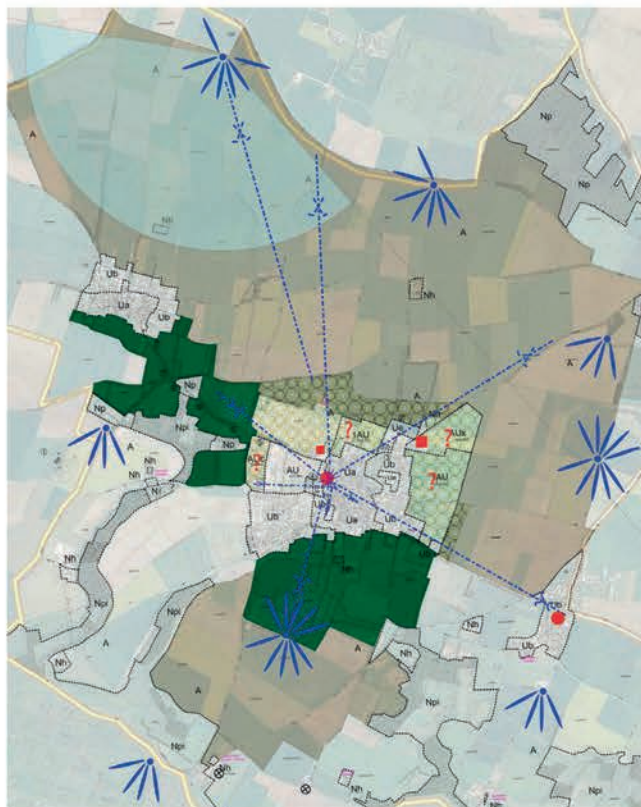
Les documents d'urbanisme peuvent en partie répondre à la prise en compte des préconisations en matière de paysage.

Cependant le paysage est un ensemble d'actions individuelles de gestion du quotidien qui peuvent marquer ou valoriser les ambiances paysagères.

A la manière des premières actions engagées par la collectivité (jardins partagés, fleurissement en pied de murs, circuit de découverte), il serait tout à fait adapté de mettre en place des pratiques autour de l'interprétation et de la transmission :

- journées plantations en expérimentant des linéaires de rue à révéler (implication des écoles),
- voyages d'études à la rencontre d'autres territoires ayant mis en place des actions innovantes fédératrices,
- des balades sensibles affûtant le regard sur le cadre de vie,
- des cafés citoyens, temps de débat sur les thèmes qui relèvent du civisme et de l'envie de "faire ensemble",
- des temps événementiels où le patrimoine est au coeur de la manifestation (mise en lumière révélatrice),
- édition d'un ouvrage sur le patrimoine et la spécificité des paysages.

C'est en quelque sorte la mise en place d'un programme d'implication participative en s'appuyant sur la forme d'un parcours du projet : mémoire de la révélation de la commune. Il permettrait d'associer les nouveaux habitants et favoriserait l'acquisition d'une meilleure connaissance du territoire et des outils de valorisation.

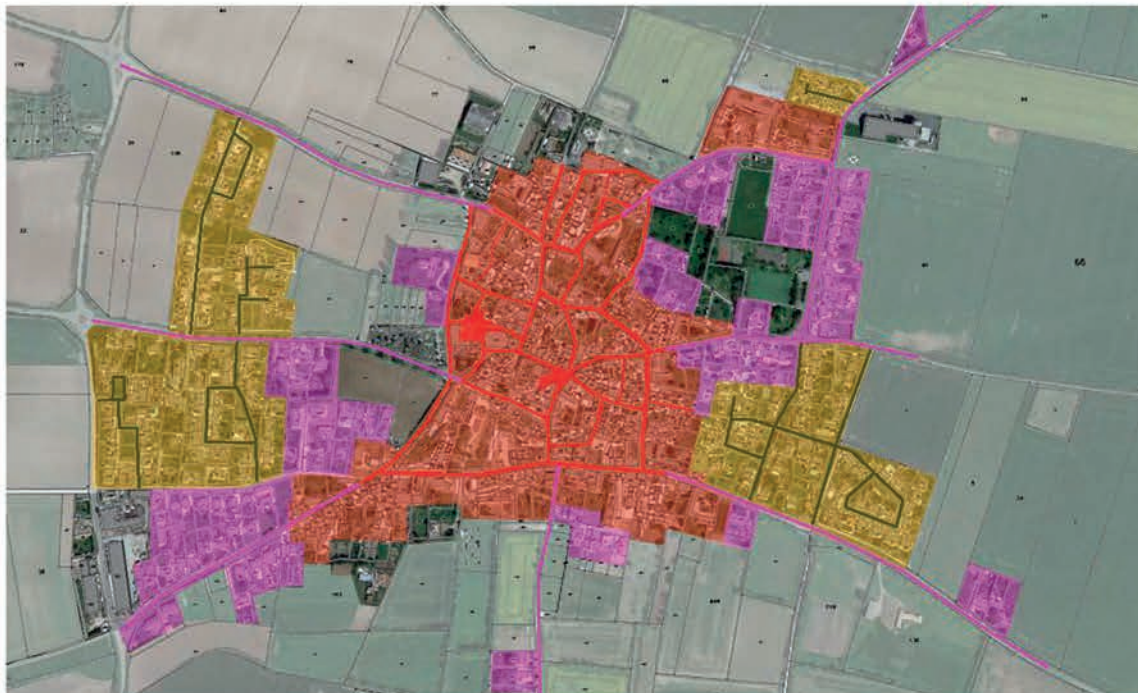


Les recommandations sur l'ensemble du territoire pour un paysage révélateur et médiateur

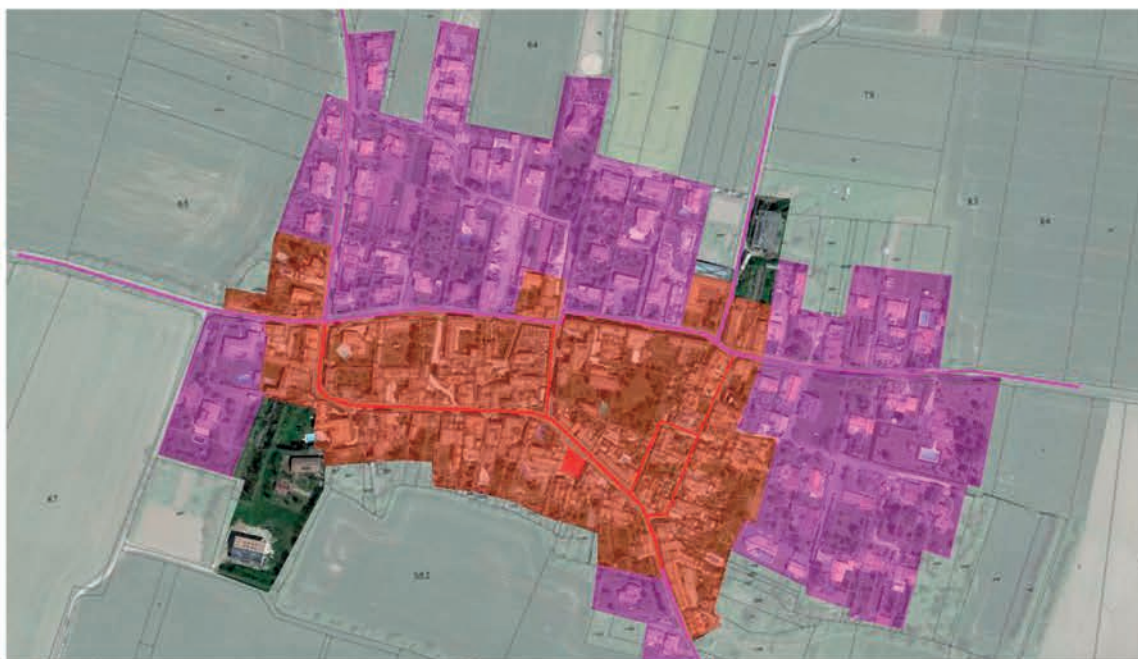
### 1.3. Morphologie urbaine - *Etat des lieux*

#### Les différentes entités

La commune se compose de bourgs principaux (Thairé et Mortagne), et de hameaux dispersés sur le territoire communal. Les bourgs sont constitués de plusieurs entités urbaines découlant de l'évolution historique du territoire : les bourgs anciens, les extensions linéaires et les lotissements.



Les différentes entités urbaines du bourg de Thairé



Les différentes entités urbaines du bourg de Mortagne



Les ruelles et venelles des bourgs anciens



Les murs en pierre des bourgs anciens



Entrée de Mortagne



Entrée de Thairé



Les lotissements périphériques de Thairé

### Les bourgs anciens

Le **bourg ancien de Thairé** s'organise autour de l'église et de la place de la mairie.

Les constructions s'alignent principalement le long de rues relativement étroites. Il est desservi par un réseau de petites rues et venelles.

Le parcellaire est étroit ; l'habitat dense et mitoyen est implanté à l'alignement des voies ou autour de querreux.

Le **bourg ancien de Mortagne** s'organise autour de deux rues parallèles principales et de quelques ruelles traversantes qui les relient.

Une petite place borde la rue sud du bourg.

Les bourgs anciens se caractérisent donc par une variété importante d'espaces publics différents : les places, les rues et ruelles, les querreux, les venelles.

Les murs de clôtures en pierre qui matérialisent la limite à l'espace public en cas de construction en retrait jouent un rôle important dans la perception de la rue.

Les maisons à l'alignement laissent peu de place à la végétation côté rue. Les espaces sont donc principalement minéraux, mais les pieds de murs sont parfois bordés de quelques plantes (roses trémières...). L'arrière des parcelles, de tailles variées, laissent place à des jardins relativement végétalisés.

Les constructions des centres bourgs sont diverses. L'habitat est principalement constitué de maisons de bourg à un étage, mais on trouve également des maisons basses de journaliers, des maisons bourgeoises (ou maisons de maîtres), des fermes et des maisons plus récentes. Ces constructions sont détaillées plus amplement dans le chapitre suivant sur la typologie du bâti.

### Les extensions linéaires

A la fin du XIXe siècle, l'urbanisation va se développer le long des axes qui relient les bourgs anciens aux grands axes de communications. Les premières extensions de la fin du XIXe et du début du XXe siècles s'organisent donc autour des axes de pénétration dans les bourgs.

Les constructions se sont implantées le long de ces voies progressivement. C'est pourquoi, on peut aujourd'hui observer plusieurs types de maisons sur ces axes. On y trouve des maisons avec rez-de-chaussée surélevé des années 60 et 70, mais également des maisons plus récentes, en passant par toutes sortes de maisons pavillonnaires des dernières décennies du XXe siècle. Ces constructions sont détaillées plus amplement dans le chapitre suivant sur la typologie du bâti.

Ces entrées de bourg sont parfois accompagnées d'alignements d'arbres et de parterres de vivaces.

### Les lotissements

Il s'agit d'extensions résidentielles développées à partir des années 80 en périphérie du bourg de Thairé.

Les lotissements sont organisés autour de voies de desserte internes, peu reliées avec les principales voies de communication de la commune, qui leur sont spécifiques et qui se terminent généralement en cul de sac ou en raquettes.

Le bâti est implanté en retrait de la voie avec des clôtures assez basses laissant percevoir les jardins et leur végétation.

Le parcellaire est répétitif (toutes les parcelles sont de tailles quasi identiques), mais la taille standard de la parcelle tend à se réduire dans les lotissements les plus récents.

## Les différentes typologies d'espaces publics

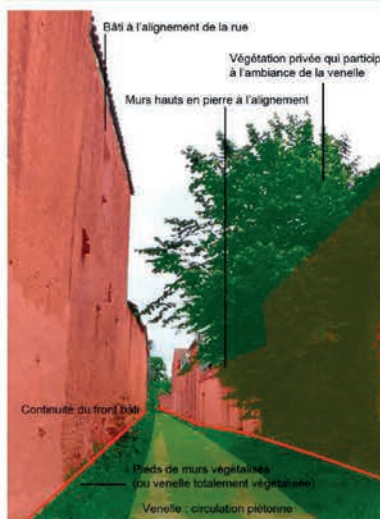
Les espaces publics sont les éléments structurants de ces entités et contribuent à l'identité des différents quartiers :

- Les bourgs anciens se caractérisent par leurs ruelles, leurs querreux et leurs venelles,
- Les premières extensions sont organisées linéairement autour des axes de pénétration dans les bourgs anciens,
- Les lotissements s'organisent autour de voies internes, peu reliées avec les principales voies de communication de la commune.

### Les rues traditionnelles

Les voiries du centre-bourg s'organisent autour du bâti. La rue est structurée par l'alignement des façades. Malgré la faible largeur des rues, les bâtiments sont généralement bas, composés d'un rez-de-chaussée et d'un seul étage. Cette configuration permet à la rue de respirer. Les murs qui entourent les jardins sont généralement hauts (entre 3 et 4 m) mais permettent néanmoins à la végétation «privée» d'animer l'espace public, dépourvu de plantation.

Les trottoirs sont très étroits et parfois inexistant. En centre-bourg cette disposition est courante, l'espace du piéton pouvant être simplement matérialisé par une bande de terre, végétalisée ou non.



### Les querreux

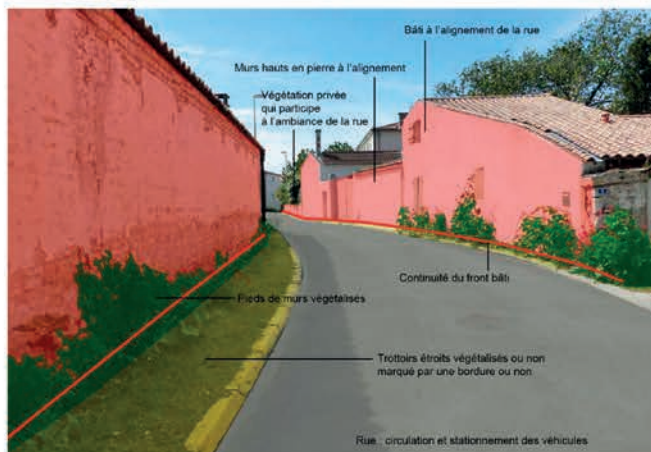
Le querreux est un espace traditionnel qui désigne une place partagée entre les résidents et organisée autour d'un puits.

Il s'agit donc de petites places en retrait de la rue ou ruelles autour desquelles sont implantées plusieurs maisons.

### Les rues de lotissements

Les constructions pour la plus part de plain pied ainsi que l'écart du bâti par rapport à la rue, construisent une large ouverture centrale cernée par de petits murets de formes et d'aspects différenciées. Les trottoirs et les stationnements sont confondus. De plus de nombreuses rues se terminent en raquette ce qui limite les connexions avec les autres quartiers.

L'emprise de la rue est importante. La végétation est principalement horticole et se cantonne aux arrière plans. La bande qui longe les clôtures privées est peu qualifiée et ne se distingue pas réellement de la voirie. Le traitement des limites est disparate (muret bas clôture bois, haie haute...).



### Les ruelles et venelles

Principalement localisées dans le centre bourg, ces passages ont une emprise réduite. La circulation automobile y est rare et les limites entre l'espace public et privés sont moins nettes. La végétation occupe une place privilégiée et déborde bien souvent sur l'espace public.

La faible largeur de la voie ainsi que les plantations en pieds de murs incitent à la déambulation. Les murs laissent passer la végétation haute. La ruelle devient presque une extension du jardin.



CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - THAIRÉ



Au travers des clôtures la végétation s'étend jusqu'à la rue



Les pins parasols surplombent les murets et rappellent le passé protestant de la région



A l'entrée du village le bâti et la végétation se superposent



Les ruelles et les venelles sont propices aux circulations douces. Ces espaces se détachent parfois de la ville. Leur entrée confidentielle profite aux connaisseurs et aux observateurs



Depuis les rues du centre bourg, l'alignement d'arbres annonce l'entrée du parc



La haie coupe toute relation entre la ville et le parc

**Un bourg verdoyant**

**Le patrimoine végétal, un bien commun**

Les centres bourgs apparaissent comme des zones où la végétation est très présente. Cette impression est fortement liée au patrimoine végétal des jardins privés. Les arbres dépassent aisément des murets et forment notamment un écrin de verdure autour du centre bourg de Thairé, malgré le faible nombre de plantation au sein même de l'espace public.

**Les venelles et les ruelles**

Les venelles et les ruelles de Thairé renforcent l'impression végétale déjà présente dans le bourg. Ces petits passages sont larges de quelques mètres et entourés de murs et de murets d'où débordent la végétation. La circulation piétonne y est privilégiée. Ces espaces d'où se dégagent charme et mystère participent grandement à la qualité architecturale et paysagère du bourg. Regroupés principalement autour du cœur de bourg, ils permettent de découvrir l'envers des décors. Les jardins et les querreux se dévoilent au travers de ces passages parfois enherbés et plantés de végétation en pied de bâti.

**Des espaces de loisirs**

Le square situé (rue des Bonnes femmes) s'articule autour d'une circulation nord-sud qui ouvre sur un paysage de bocage. Les arbres qui entourent cet espace forment un écrin végétal qui s'étend au delà des limites du square. Ils créent ainsi un repère identifiable depuis la place de l'hôpital (1) et la rue des Bonnes femmes (2) et rue d'Aunis.

Des massifs plantés soulignent le caractère horticole de cet espace de détente.

Le parc de loisir sportif est constitué d'une aire de jeux pour enfant, d'un terrain de football, d'un terrain de basket et d'un cours de tennis. L'ensemble reste très segmenté en fonction de ces différents usages. Une large haie vive coupe toute relation visuelle entre le parc et la rue Jasse Pedrix. Ces différentes limites compliquent l'appréhension générale du parc. De plus la visibilité réduite ne favorise pas la découverte de cet espace dont l'entrée est marquée par une aire de recyclage.



Le square au sud du centre bourg



Le parc de loisir au nord-est du centre bourg

## I.3. Morphologie urbaine - Modifications en cours

### Les clôtures

Les clôtures sur rue jouent un rôle essentiel dans la perception que l'on a de l'espace public, dans l'ambiance générale du paysage urbain. Des interventions en réhabilitation/réfection réalisées en ne tenant pas compte du mode de mise en œuvre d'origine et également du contexte environnant (type de clôtures majoritairement présentes) jouent un rôle important dans la modification du paysage urbain de la commune.

Dans les bourgs, les hauts murs en pierre sont traditionnels. Ils répondent à une continuité urbaine, où le bâti est implanté à l'alignement. La problématique, ici, est essentiellement liée à l'entretien de ces murs et au type de matériaux utilisés.

En périphérie, les clôtures étaient, à l'origine, plutôt basses. Mais une tendance forte à vouloir préserver son intimité en créant un écran impénétrable depuis l'espace public (rehaussement des murs, aménagement avec des dispositifs opaques) est en route. Dans les rues, dont l'aménagement est minéral, l'ambiance végétale est créée par la porosité des clôtures et les plantations d'arbustes des jardins ; elle est due à ce "paysage d'emprunt" des jardins.

Lorsque les clôtures sont opacifiées, les végétaux des jardins privés, qui animaient autrefois la rue, ont été supprimés (haies) ou sont cachés derrière les murs.

Ces modifications jouent un rôle majeur dans la dégradation du paysage urbain de la commune. Lorsque les murs sont remplacés ou surélevés, c'est la maison, mais aussi toute la rue qui s'en trouve banalisée.



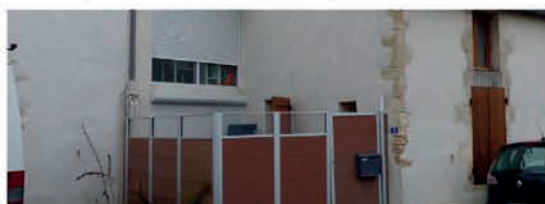
Les divers transformations des clôtures pour les rendre opaques : doublage par panneaux plastiques ou bois...



Simulation d'une évolution possible d'une clôture actuellement ajourée



Fermeture partielle dans certains querreux pour obtenir une intimité



Plus qu'une question d'intimité, c'est l'utilisation de matériaux anachroniques qui marquent la rue



Evolution de la morphologie de la rue par la fermeture d'espaces privés, au droit d'anciennes devantures aujourd'hui disparues

### La fermeture des espaces

Dans cette même tendance au replis sur soi, on peut observer un peu partout dans les bourgs, l'édification de clôtures plus ou moins marquées afin de s'approprier une partie de l'espace.

Dans certaines ruelles où les maisons ne possèdent pas de jardin (du moins pas sur la façade avant), les habitants ont construits des clôtures. Celles-ci créent une distance entre la maison et la rue. Si on comprend bien l'intérêt privé des habitants à ce recul, on peut déplorer la réduction des espaces publics, mais surtout l'absence de qualité, souvent inexistante, de ces clôtures.

Dans les querreux, où l'espace n'est pas public mais partagé, on observe également cette semi-privatisation avec une fermeture progressive par la pose de clôtures.



### La place de la voiture

Le stationnement est un problème qui est souvent revenu au niveau de la concertation avec les habitants. Si les ruelles étroites n'ont pas été pensées à l'origine pour la voiture, les bourgs bénéficient tout de même d'espaces susceptibles de répondre à la demande. Des stationnements groupés pourraient être mis en place. D'où l'intérêt également de favoriser les déplacements à pieds ou en vélos par des cheminements adaptés et sécurisés.



Des besoins en stationnements importants dans certaines rues



### Les entrées de bourg

Le bourg de Thairé apparaît nettement dans le paysage lointain. A quelques kilomètres du village, le clocher domine la silhouette urbaine, entourée par une masse boisée surplombant les quartiers pavillonnaires en périphérie. Cependant à l'approche du bourg, la morphologie urbaine devient de moins en moins lisible. Ceinturé par la nationale D110 et D111, le village disparaît au profit d'épaisses haies.

Les carrefours qui permettent de pénétrer dans le bourg ont un traitement routier. Composé de large carrefours et giratoire, des terres-pleins qui ne correspondent pas avec l'ambiance du coeur de bourg, semblent démesurés par rapport à l'importance du trafic. L'entrée vers le village se fait donc en deux temps :

- Les premières séquences en périphérie, le long des nationales longent les quartiers pavillonnaires. Cette typologie bâtie ne laisse que trop peu d'ouvertures en direction du coeur de bourg, si bien que lorsque l'on suit l'itinéraire de contournement rien ne laisse transparaître du charme de ce petit village.
- Les deuxièmes séquences (bis), en pénétrant davantage au coeur du bourg se détachent de l'aspect routier pour amorcer des ambiances plus urbaines.

### L'écologie des bourgs

Le végétal n'a pas seulement disparu des clôtures. De manière générale, on a tendance à supprimer tout espace végétalisé au profit d'espaces imperméables plus faciles à entretenir. Ce phénomène est assez généralisé, qu'il s'agisse des espaces publics (trottoirs, pieds de murs dans les ruelles...) ou privés (jardins de devant transformés en espaces de stationnement pour la voiture, pieds de murs "nettoyés"...).

Cela a un impact important sur l'environnement et la pénétration des eaux de pluie dans le sol.

Cela a également un impact paysager très fort. En effet, comme cela a été dit pour les clôtures, l'ambiance de la rue tient beaucoup au "paysage d'emprunt" des jardins privés. Si les jardins sont plantés, la rue dégage une impression de vie ; les arbres et les plantes changent au fil des saisons, bougent avec le vent... Une rue sans végétation procure une impression beaucoup plus monotone et rigide.

La densification pose également question ; lorsque d'anciens jardins sont urbanisés, la perte en sols perméables et en ambiance végétale est importante.



Des espaces publics qui gagnent à laisser un peu de place à la végétation



Des espaces de stationnements qui peuvent être aussi des espaces végétalisés

## I.3. Morphologie urbaine - Préconisations

### Les bourgs anciens

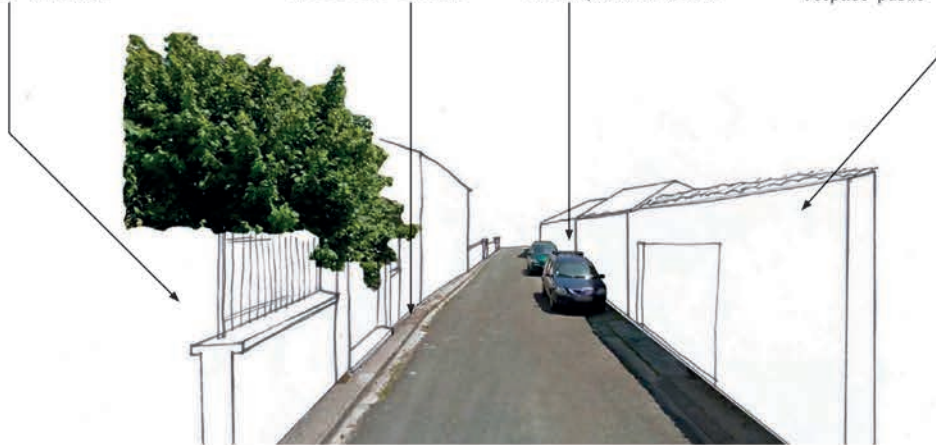
#### Ce qu'il faut éviter :

Clôtures opaques qui ferment le paysage de la rue et se traduit par un couloir

Pied de mur bétonné

Le stationnement dans les rues du centre bourg occupe une place trop importante n'invitant pas à pratiquer ces rues à pieds ou à vélo

Les hauts murs renforcent l'effet couloir et peu chaleureux de l'espace public



#### Ce qu'il faut encourager :

Favoriser les clôtures ouvertes et la végétation débordante

Planter des arbres à faible développement dans les cours et jardin de devant

Réduire l'étendue d'enrobé permet d'atténuer la caractère circulé de la voie

Minimiser les largeurs de voirie au minimum ou bien traiter l'ensemble à plat pour marquer un espace piéton plutôt qu'une voirie en enrobé

Planter les pieds de mur

Reporter les stationnement dans des poches en périphérie



La mise en valeur des rues est l'affaire de tous. La qualité des clôtures et les plantations en pieds de mur, notamment, sont liées à la volonté des habitants de valoriser leur rue.

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - THAIRÉ

### Palette végétale :

#### Pied de murs ou clôtures

##### Basses :

Aster rampant - Aster ericoides 'Snowflurry'  
 Campanule des murailles - Campanula muralis  
 Vergerette - Erigeron karvinkianus  
 Geranium vivace - Geranium phaeum  
 Pavot de Californie - Eschscholzia californica  
 Corbeille d'argent - Iberis sempervirens  
 Echinops bannaticus  
 Pavot - Papaver  
 auges - Salvia  
 Thymus - Thymus  
 Sedums

##### Intermédiaires :

Aster - Aster divarticus  
 Rose trémière - Alcea rosea  
 Belle de nuit - Mirabilis jalapa  
 Grande marguerite - Leucanthemum X superbum  
 Herbe aux ecouvillons - Pennisetum alopecuroides

##### Grimpantes :

Chèvrefeuille - Lonicera  
 Clématite - Clematis  
 Rosiers grimpants  
 Akébie à cinq feuilles - Akebia quinata  
 Jasmin étoilé - Trachelospermum jasminoides  
 Vigne vierge  
 Hortensia grimpant - Hydrangea petiolaris  
 Passiflore - Passiflora carulea  
 Glycine sur treillage

#### Cour ou jardin

**Basses :** identique à celles des pieds de murs ou clôtures

**Intermédiaires :** identique à celles des pieds de murs ou clôtures

##### Arbustes :

Tamaris - Tamarix  
 Arbousier - Arbutus unedo  
 Troène commun - Ligustrum vulgare  
 Poivre de Moine - Vitex agnus-castus  
 Spirée / Potentille / Perovskia

##### Arbres tiges à petit développement :

Erable de Buerger - Acer buergerianum  
 Amélanancier  
 Lilas des Indes - Lagerstroemia indica  
 Arbre de judée - Cercis siliquastrum  
 Troène du Japon - Ligustrum japonicum  
 Prunier à fleurs - Prunus serrula / Prunus avium  
 Tamaris - Tamarix  
 Prunus incisa 'Ariane'  
 Pommier ornemental (sans fruits) - Malus trilobata  
 Divers fruitiers - Pommiers - Poiriers - Pruniers

### Références :



## I.3. Morphologie urbaine - Préconisations

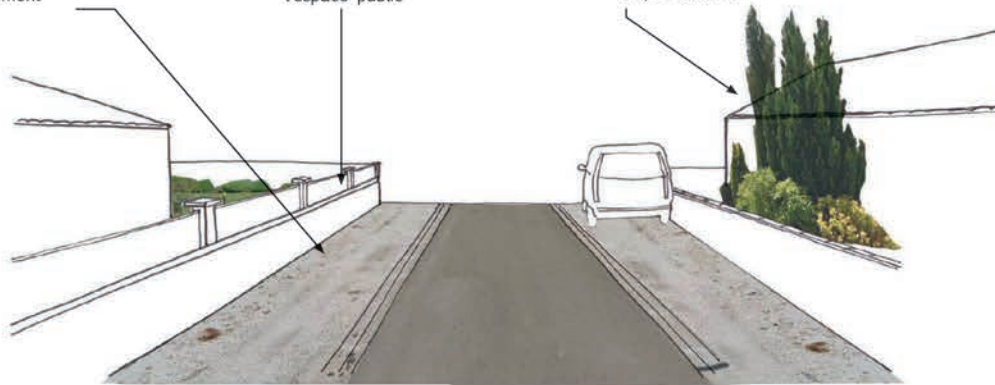
### Les quartiers récents

#### Ce qu'il faut éviter :

Les trottoirs vierges de végétation qui peuvent être entièrement occupés par le stationnement

Les clôtures opaques en PVC ou autres matériaux composites qui produisent un effet couloir dans l'espace public

Les grands buissons persistants trop occultant



#### Ce qu'il faut encourager :



Les clôtures basses permettent que le jardin participe au paysage de la rue. Favoriser les murets bas en clôture (H=1,20maxi)

La végétation en limite de propriété prolonge la végétation des jardins dans l'espace public

Certains espaces permettent de se stationner. Favoriser les surfaces perméables

Bâti en retrait de la limite de propriété de 2 à 4 m permet de créer un jardin du devant filtrant les vues sur la maison. Un retrait supplémentaire pour le garage permet le stationnement sur la parcelle

Les nouveaux projets de lotissement prendront en compte les éléments ci-dessus. L'espace entre la clôture et l'espace public (sur une bande de 60 cm) sera entretenu par les habitants (plantations).

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - THAÏRÉ

### Palette végétale :

#### Pied de murs ou clôtures

##### Basses :

Aster rampant - Aster ericoides 'Snowflurry'  
 Campanule des murailles - Campanula muralis  
 Vergerette - Erigeron karvinkianus  
 Geranium vivace - Geranium phaeum  
 Pavot de Californie - Eschscholzia californica  
 Corbeille d'argent - Iberis sempervirens  
 Echinops bannaticus  
 Pavot - Papaver  
 auges - Salvia  
 Thymus - Thymus  
 Sedums

##### Intermédiaires :

Aster - Aster divarticus  
 Rose trémière - Alcea rosea  
 Belle de nuit - Mirabilis jalapa  
 Grande marguerite - Leucanthemum X superbum  
 Herbe aux ecouvillons - Pennisetum alopecuroides

##### Grimpantes : Chèvrefeuille - Lonicera

Clématite - Clematis  
 Rosiers grimpants  
 Akébie à cinq feuilles - Akebia quinata  
 Jasmin étoilé - Trachelospermum jasminoides  
 Bignone - Campsis  
 Hortensia grimpant - Hydrangea petiolaris  
 Passiflore - Passiflora carulea

#### Jardin du devant

**Basses :** identique à celles des pieds de murs ou clôtures

**Intermédiaires :** identique à celles des pieds de murs ou clôtures

##### Arbustes :

Tamaris - Tamarix  
 Arbousier - Arbutus unedo  
 Rhamnus alaternus - Nerprun alaterne  
 Viorne obier - Viburnum opulus  
 Noisetier commun - Corylus avellana  
 Troène commun - Ligustrum vulgare  
 Viorne de David - Viburnum davidii  
 Poivre de Moine - Vitex agnus-castus  
 Spirée / Potentille / Perovskia

##### Arbres tiges à utiliser dans les rues et jardins :

Alisier Tormalin - sorbus torminalis  
 Erable de Montpellier - Acer monspessulanum  
 Erable de Buerger - Acer buergerianum  
 Micocoulier - Celtis australis  
 Erable champêtre - Acer campestre  
 Arbre de judée - Cercis siliquastrum  
 Troène du Japon - Ligustrum japonicum  
 Prunier à fleurs - Prunus serrula / Prunus avium  
 Savonnier - Koelreuteria paniculata  
 Tamaris - Tamarix / Frêne - Fraxinus  
 Divers fruitiers - Pommiers - Poiriers - Pruniers

### Références :



*Ici les limites opaques et hautes donnent un effet couloir à cette rue. Toutefois les plantations en limite privée adoucissent le rapport public/privé*



## I.4. Typologie du bâti - *Etat des lieux*

### L'architecture traditionnelle

#### Les maisons de journaliers

Ces maisons basses sont implantées dans les centres bourgs à l'alignement des rues et en continuité du front bâti. Établies de plain-pied, ou comportant un petit grenier, elles présentent une façade composée d'une porte et d'une ou deux fenêtres. Leur décor se limite à des encadrements de baies en pierre de taille.



#### Les maisons de bourgs

Les maisons de bourg constituent l'architecture dominante des coeurs de bourgs anciens. Elles se différencient des maisons basses de journalier par des volumes souvent plus importants, et des maisons de querreux par leurs façades ordonnancées.

Ces maisons datent souvent du XIXe siècle. Leurs volumes coïncident avec la forme des îlots. Elles conservent le plus souvent les toits à deux pans, hormis dans les angles de rue. Le toit peut alors être à quatre pans.

Constituées d'un rez-de-chaussée et d'un étage, les façades possèdent de deux à cinq travées selon l'importance de la maison.

Elles sont simples et la répartition des ouvertures est très systématique : les baies de l'étage étant le plus souvent axées sur celles du rez-de-chaussée.

Leur décor est également plus marqué : encadrements de baies en pierre de taille, chaînage d'angle, corniche. La composition de la façade peut, de plus, être soulignée par un bandeau central et un soubassement en pierre de taille.

#### Les maisons de querreux

Il s'agit de maisons de bourg implantées en bordure d'un querreux.

Ainsi, tout comme les maisons de bourg, elles sont constituées d'un rez-de-chaussée et d'un étage, mais leurs organisations et leurs façades se sont adaptées à la forme du querreux. Les façades ne sont pas toujours ordonnancées (baies superposées) et la taille des baies peu varier légèrement.

Ces maisons souvent très souvent accompagnées de dépendances attenantes, qui présentent des fenêtres et des portes généralement plus petites.



#### Les maisons de maîtres

On entend par maisons de maîtres ou maisons bourgeoises, les habitations qui affichent un certain statut social. Leurs dimensions et le raffinement de mise en oeuvre révèlent la prospérité des propriétaires.

Il en existe de différentes époques, mais elles sont toujours constituées d'un logis principal caractérisé par :

- un étage sur le rez-de-chaussée
- une façade présentant une composition symétrique avec alignement des ouvertures
- des toits à quatre pans

Les maisons de maîtres peuvent être intégrées au tissu urbain (à l'alignement de rue), mais elles sont le plus souvent en retrait de l'alignement avec un petit jardin fermé par un muret surmonté d'une grille, voir dans un îlot isolé et accompagnée d'un jardin clos de murs.



#### Les longères agricoles - fermes

Il existe quelques fermes à l'extérieur des zones urbaines, dans les "écarts d'urbanisation", mais la plupart sont associées au tissu urbain des centres bourgs. Ce sont d'anciennes exploitations agricoles, qui possèdent donc l'ensemble des éléments nécessaires à ces dernières.

Elles présentent une organisation fermée sur une cour, ceinturée de diverses constructions prolongées par des murs de clos à l'alignement de la rue.

Cette composition comprend :

- la maison d'habitation, généralement implantée au centre de l'organisation et orientée vers le sud,
- des dépendances, implantées de part et d'autre de la maison, qui servaient à accueillir les outils et/ou les animaux,
- un haut mur de pierre percé d'un grand portail ou un mur bahut surmonté d'une grille.

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - THAIRÉ

### Les bâtiments agricoles

Ils sont liés à une longère agricole et implantés dans la même cour, ou bien dépendant d'une maison de bourg ou de maître et implantés directement sur la rue. Il peut s'agir de granges ouvertes ou fermées ou de petites dépendances. Ces bâtiments sont construits avec les mêmes matériaux que les bâtiments d'habitation (pierres, tuiles...). Ils sont généralement plus simples, sans décor, et parfois avec un simple enduit à pierre vue, alors que les habitations possèdent des enduits couvrants.



### Les édifices publics du début du XXe siècle

L'architecture publique reste très ponctuelle, mais ses caractéristiques en font un élément remarquable du tissu urbain, par ailleurs très homogène. Les deux ensembles bâtis constituant cette catégorie sont : la mairie et la poste, dans le centre bourg de Thairé. Les façades présentant toutes une trame d'ouverture aussi rigoureuse que l'architecture traditionnelle, comportent un ensemble de détails absents de la modénature habituelle : fronton, baie en plein cintre, épis de toiture... Afin de mettre en valeur ces édifices au rôle particulier, d'autres éléments ont été mis en oeuvre : façades entièrement réalisées en pierre de taille, toiture en ardoise pour la mairie ou cachée par un acrotère important pour la poste.

### L'architecture récente

L'architecture moderne commence avec les premières maisons des années 50-70. Souvent en retrait de la rue, construite sur deux niveaux, la maison comporte un rez-de-chaussée réservé à la voiture et aux pièces annexes, notamment la cave. Accessible par un mouvement de terrain ou un escalier, l'étage, lieu de vie, s'inspire du «way of life» à l'américaine : lumière, confort, arts ménagers influencent la conception. Dans les premières extensions linéaires on trouve quelques de maisons en rez-de-chaussée surélevé, caractérisées par leur balcons et escaliers extérieurs. Les périodes suivantes, qui se poursuivent aujourd'hui, sont marquées par un retour des principales pièces à vivre au rez-de-chaussée, donnant directement sur le jardin ou la terrasse. Puis l'architecture se tourne vers la petite maison charentaise en rez-de-chaussée. C'est elle qui domine dans les lotissements les plus récents. Il existe une démarcation assez sensible du style par rapport à l'après-guerre ; la maison est, le plus souvent, conçue sur un seul niveau et composée de volumes simples. Ces maisons basses sont au départ conçues de manière linéaire, puis le volume se complexifie un peu avec des éléments de volume décrochés (garage...). Plus récemment, l'architecture se détache de la maison linéaire de plain-pied pour s'inspirer d'autres architectures, celle des bâtiments agricoles notamment.



Maison compacte en rez-de-chaussée surélevé (années 50-70)



Maison de plain-pied linéaire (années 70-90)



Maisons de plain-pied avec volume décomposé (années 2000-10)



Maisons dites contemporaines, qui s'inspirent des bâtiments agricoles (années 2000-10)

## Les autres éléments du patrimoine des bourgs, liés à l'architecture traditionnelle

### Les murs en pierre

Comme pour les bâtiments, les murs de clôture sont réalisés à double parement avec un remplissage central en pierre concassée. Le chaînage est assuré par un empilement de pierres taillées dans les angles et aussi par le couronnement. Les parements sont enduits à fleur de moellons.

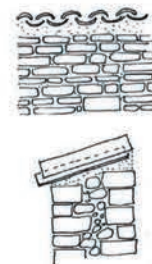
Le couronnement peut être soit :

- un chanfrein en moellons rejointoyés au mortier couvert en tuiles.
- une banquette en granit pour les murs les plus bas, ou murs bahut supportant une grille (généralement utilisés pour les clôtures de maisons bourgeoises).

Le couronnement assure la stabilité du mur et protège des infiltrations d'eau.



Murs en moellons recouverts d'un enduit à fleur et recouverts de tuiles



Couronnement d'un mur, en tuiles



Muret surmonté d'une grille et portail encadré de piliers en pierre de taille et brique

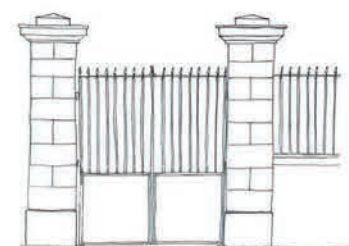


### Les portails

Les portails sont majoritairement réalisés en feronneries peintes encadrées par deux piliers en pierre de taille aux couronnements moulurés.

Les portes de portails sont peintes de la même couleur que les autres menuiseries ou bien de couleur plus foncée.

Pour permettre l'accès aux jardins situés derrière ces murs, des portillons piétons sont parfois ménagés dans ces murs.



Portail encadré de piliers en pierre de taille



Portails accompagnés d'un portillon piéton



### Les puits

Les puits sont également liés à l'architecture traditionnelle des bourgs. Ils sont généralement implantés dans les querreux et desservent ainsi plusieurs maisons.

Ils sont réalisés en pierre et surmontés, le plus souvent, d'une potence en fer forgé.

## I.4. Typologie du bâti - Modifications en cours

### Les interventions sur le bâti

Malgré le caractère attractif de la commune, on rencontre çà et là des bâtiments abandonnés ou en ruine.

Etant en très mauvais état, les travaux pour les rénover sont importants et peuvent dissuader les propriétaires de les entreprendre. Pourtant, ces bâtiments ont souvent encore un rôle à jouer dans le paysage des bourgs en tant qu'élément de continuité urbain ou témoin d'une architecture ou d'une activité agricole.

Les bâtiments qui ne sont pas abandonnés ont bien souvent fait l'objet de travaux de restauration. Mais on peut déplorer dans ces interventions, une tendance à la banalisation. Ainsi, la maison présentée ci-dessous a bien été entretenue, mais lors de divers travaux, elle a perdu son balcon, les lambrequin de sa toiture... ce qui faisait en somme sa particularité. Chaque détail d'une construction compte à l'échelle de la rue et du bourg, comme on va le voir par la suite.

Des interventions de rénovation ou de modification du bâti jouent également un rôle important dans la banalisation de la qualité architecturale de la commune.

Les principales interventions qui peuvent porter atteinte à l'identité architecturale des bâtiments sont la modification des proportions des baies, la pose d'éléments standards (fenêtres et volets roulants PVC, portes standards...) et de matériaux non adaptés au bâti ancien (par exemple, l'enduit ciment qui rigidifie le bâti et l'empêche de respirer).

Ces modifications, qui peuvent parfois paraître anodines, en s'accumulant peuvent transformer radicalement, et souvent de manière irréversible, une construction. Se multipliant, elles peuvent, à terme, faire perdre son harmonie architecturale aux bourgs de Thairé.



La pose d'éléments standardisés qui banalisent le bâti et la rue



La création de porte de garage sans tenir compte de la composition de la façade et en employant des matériaux inadaptés au bâti ancien



Le percements d'ouvertures aux proportions non adaptées et la réalisation d'enduits ciment



Une implantation au sol dans le jardin est préférable lorsque cela est possible

### Les éléments techniques

L'implantation d'éléments techniques influent aussi sur la transformation du bâti.

Qu'il s'agisse de panneaux solaires, de pompes à chaleur, d'antennes ou bien même de boîtes aux lettres, une réflexion préalable quant à leur intégration est absolument nécessaire.



Des boîtes aux lettres qui ne sont pas intégrées aux constructions ou aux clôtures et qui perturbent la lisibilité des lieux

Des pompes à chaleur et antennes paraboliques qui mériteraient une meilleure intégration



## I.4. Typologie du bâti - Préconisations

Voir III. Fiche "Bourgs anciens"

## II. UNE AMBITION COLLECTIVE

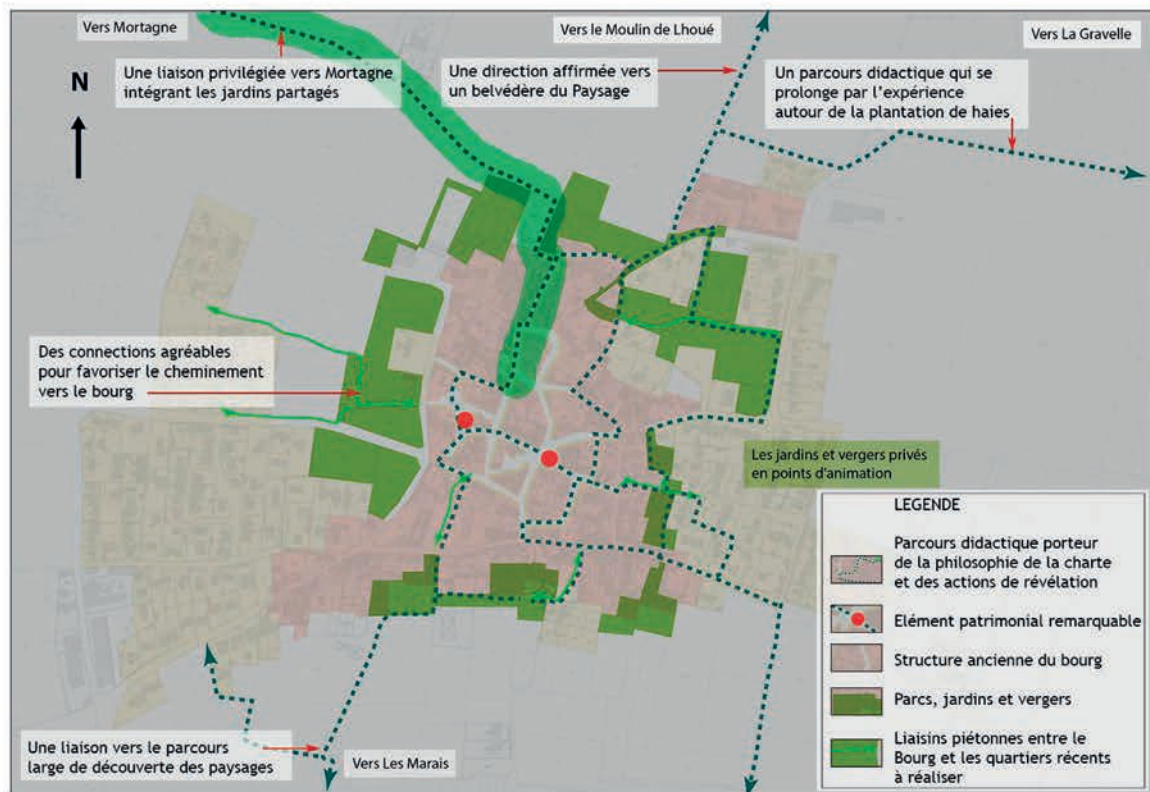
## II.1. Le parcours

Comprendre et Vivre Thairé c'est avant tout, reconnaître les caractéristiques et les valeurs de ce territoire. Le choix d'habiter ce lieu peut être dû à la proximité de l'agglomération génératrice d'emplois et offrant une palette de services sans pour autant être soumis aux contraintes financières liées à l'immobilier. Néanmoins, habiter Thairé c'est aussi rechercher une qualité et une autre manière de vivre.

L'idée de faire d'un parcours une ambition collective permettrait à chaque habitant, à chaque usager de s'approprier d'une autre façon le cadre qui l'environne pour un loisir de proximité. A l'image de certains territoires le projet collectif peut-être porté (ou tout au moins révéler) par un parcours didactique :

En partant du bourg, il permettrait de partir à la découverte des paysages, de les comprendre et ainsi de montrer la spécificité de Thairé en position de « Sentinelle de la mer » :

- Un parcours au cœur du bourg qui procure un double imaginaire
  - o Thairé secret qui peut faire parler son architecture entre ses puits et ses ruelles
  - o Thairé à venir respectant son architecture et servant de point d'attraction pour les visiteurs
- Un parcours qui se prolonge sur l'ensemble du territoire
  - o Thairé hier dans sa position proche de la mer
  - o Thairé aujourd'hui dans sa capacité à créer du lien
  - o Thairé demain comme une étape sensible au sein des grandes trames vertes du territoire



Un parcours didactique, complément des sentiers de découverte mis en place



Jardin en Lorraine



Lecture de paysage

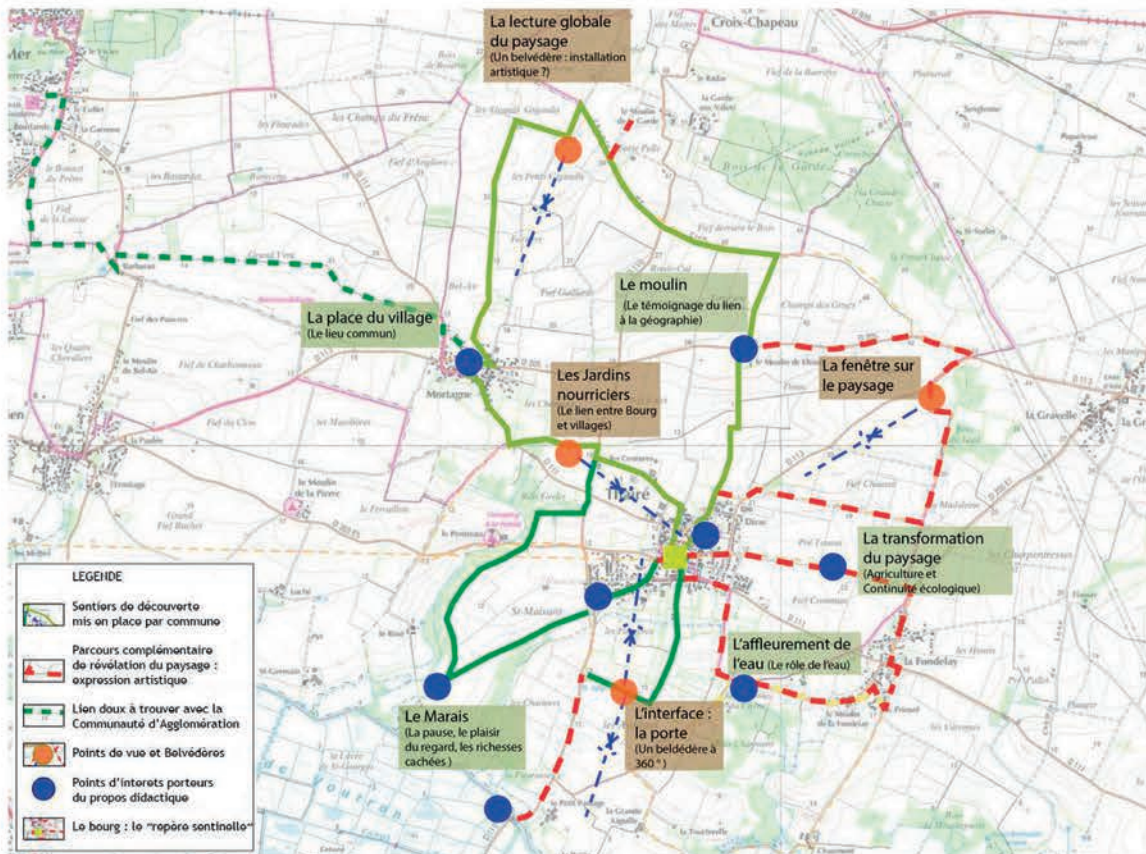


Les jardins partagés de Thairé

En s'appuyant sur les travaux engagés par la collectivité par notamment la mise en place de sentiers de découverte, il conviendrait de conceptualiser un tel parcours par une mise en scène des différents espaces traversés :

- Des passages ciblés pour donner matière à voir le paysage
- Des œuvres artistiques qui renforcent le propos (ex Belvédère de Séon aux abords de Marseille)
- Des belvédères comme point d'attraction et de révélation du paysage.

Indirectement, il a vocation à faire prendre conscience que certaines interventions sur les franges urbaines (clôtures en fond de parcelles des nouveaux secteurs d'habitat) ou les abords des activités de grande importance (intégration paysagère soutenue par de la végétation mono essence et persistante des sièges d'exploitations) peuvent faire perdre la qualité des paysages de la commune.



Sentiers découverte et esquisse de complément d'un parcours didactique sur le paysage



Belvédère de Séon



Belvédère des Lichens



Versailles - Xavier Veillan

## II.2. L'intégration du stationnement

La gestion du stationnement des véhicules des riverains au cœur d'un bourg à configuration dense se règle difficilement par des conditions réglementaires obligeant les particuliers à accueillir les voitures sur la parcelle. Les conséquences qui en résultent sont :

- La disparition de la configuration même des îlots bâtis, par la démolition des dépendances et des clôtures (la limite entre espace public et privé devient peu claire)
- La dénaturer des rez-de-chaussée par la présence de garages

La qualité de la structure urbaine mérite que l'on s'attache à la préserver tout en permettant la continuité et le maintien de ses habitants.

Les rues et ruelles sont dans la plupart des cas étroites. Le maintien des voitures directement sur l'espace public génère divers conflits :

- De voisinage : « le premier arrivé est le premier servi »
- De circulation des piétons et vélos : des cheminements peu aisés et sans agrément
- De circulation des véhicules de services et de secours
- D'esthétique et de valorisation : les alignements de voiture ne permettent pas de révéler le caractère des façades ...

La réflexion sur le stationnement est à associer à la préservation de l'écrin de verdure. L'enjeu consiste à mettre en place une structure d'espaces de stationnement paysagers de petites dimensions répartis sur le pourtour de la partie ancienne du bourg. Ces espaces pourraient assurer aussi la fonction de ressources en conservant aussi la fonction de vergers et de jardins potagers de proximité.

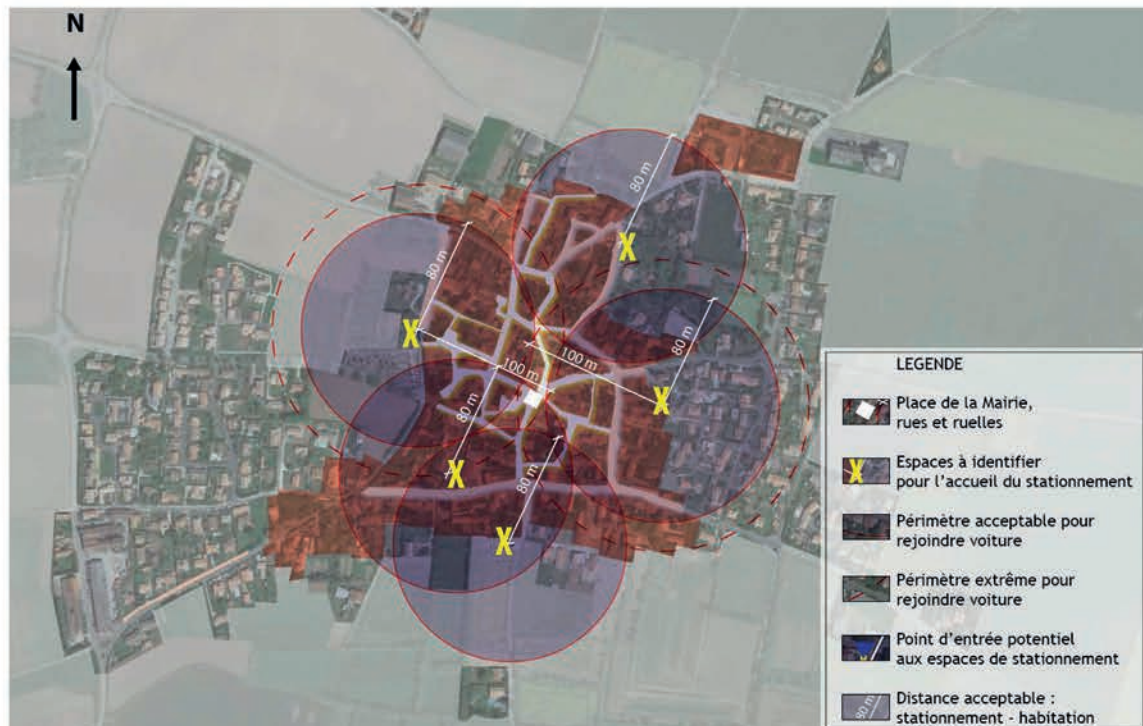
Dans tous les cas, le stationnement des véhicules sera géré par leurs propriétaires, soit :

- sur la parcelle privée (à condition de ne pas dénaturer la façade avec une porte de garage non cohérente avec le bâti)
- sur les places existantes matérialisées dans les rues
- sur des zones de stationnements groupés existants ou à créer

A titre indicatif, l'élément cartographique (ci-dessous) montre que le bourg a la capacité de pouvoir intégrer des espaces réservés au stationnement dans les secteurs où la densité de bâti ne permet pas de répondre à tous les besoins.



Des rez-de-chaussée dénaturés par les portes de garage



Une organisation maîtrisée du stationnement

Ces poches de stationnement pour être utilisées doivent être réfléchies avec les usagers et surtout être disposées à une distance raisonnable. La première simulation permet de faire apparaître 5 poches de stationnement potentielles qui pourraient répondre aux besoins complémentaires. La proposition constitue plus un principe qu'une réelle solution. Ces espaces peuvent être préservés dans le cadre de la révision du PLUi sous forme d'emplacements réservés avec un objectif de destination d'usage collectif.

En harmonie avec les autres actions d'ambition collective, ces espaces de stationnement peuvent servir d'accueil des visiteurs invités à découvrir les paysages (la sentinelle de la Mer) et la spécificité architecturale du territoire.

Cette action peut apparaître comme contraignante, mais elle est surtout innovante vis-à-vis des autres territoires :

- Elle peut servir de manière d'afficher la commune : « une autre manière de révéler son cadre de vie »
- Les vergers collectifs servant aussi de stationnement peuvent être le support d'animations collectives et saisonnières ( ramassage des fruits, confiture collectives, etc...)



Exemple de verger servant également de parking

#### Le stationnement dans les quartiers d'habitat récent

Il convient, hors du bourg ancien, d'inviter les habitants à intégrer le stationnement sur leur parcelle. Pour les nouvelles opérations le règlement devra prendre en compte ces éléments et les aménagements des parties publiques ne devront permettre qu'exceptionnellement l'accueil de voitures (les visiteurs).



Parking public au pied d'un édifice classé, situé entre bourg et quartiers récents - GOURGE (79)



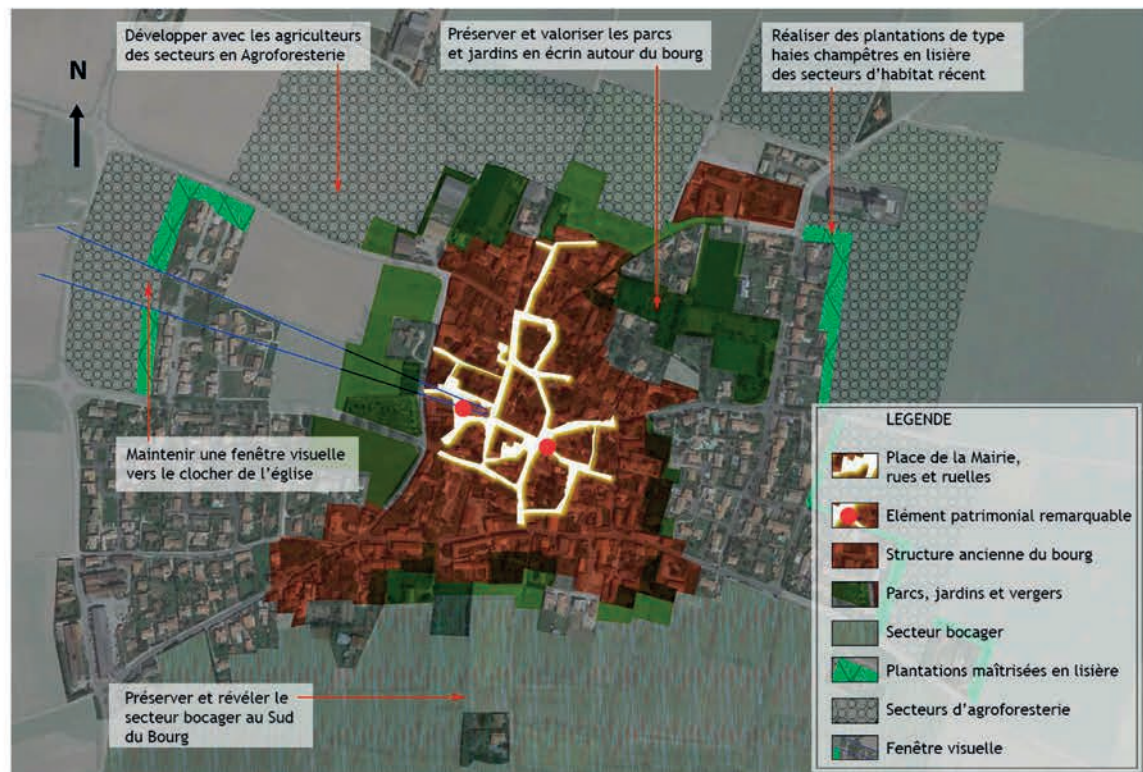
Opération d'habitat les Reigniers à VERTOU (44) : le stationnement privé se gère sur la parcelle

## II.3. Les parcs et vergers

La spécificité des deux principales entités urbaines que constituent le bourg et Mortagne repose certes sur la qualité architecturale du bâti, mais surtout sur la forte présence d'ensemble de jardins, vergers et secteurs bocagers ceinturant les parties anciennes du bourg.

Ces parties écrins de verdure participent largement de la qualité des paysages de ce territoire. A l'heure où les surfaces agricoles doivent être préservées, il peut apparaître aisé de créer une continuité urbaine en accueillant les nouvelles constructions sur ces espaces intermédiaires entre bourg anciens et opérations récentes d'habitat.

Or, la potentialité de la révélation du cœur du bourg réside justement dans l'existence de cette ceinture verte qui constituait la base de l'espace vivrier du bourg traditionnel.



Vergers et parcs : un écrin pour le bourg pour une meilleure révélation

PROPOSITION DE PROTECTION DYNAMIQUE

Ce choix de maintien de cette ceinture verte permettrait de :

- o affirmer l'organisation urbaine et d'en faire un point attractif pour habiter le territoire : Venir habiter un bourg ancien dans un écrin de verdure
- o maintenir des potentialités de production de légumes en synergie avec les jardins partagés réalisés en 2016 (entre Le Bourg et Mortagne)
- o valoriser un support d'expressions et d'animations autour de la notion de jardin et de vergers (actions collectives autour du ramassage des fruits, de la fabrication de recettes , et de la dégustation...)
- o faire traverser les trames vertes au sein du bourg pour connecter en particulier Mortagne et le Bourg : une ligne directrice utile pour un équilibre et d'échanges de biodiversité



*Bourg de Thairé : parcelle importante entre bourg et quartiers récents ; une potentialité pour une révélation urbaine partagée*



*Simulation de requalification des franges du bourg : agroforesterie à "claire-voie" pour un bourg mis en scène*



*Exemple de réalisation collective de verger : comprendre et utiliser au quotidien*



*Exemple d'agroforesterie en secteur céréalier*

## II.4. L'implication participative

L'approche participative mise en place dans le cadre de la réalisation de cette charte architecturale et paysagère a mis en évidence qu'une partie de la population était particulièrement intéressée pour être active dans la valorisation du quotidien. Pour preuve, les jardins partagés mis en fonctionnement en Mars 2016 ont trouvé très rapidement preneurs. Au-delà de l'intérêt privé, une démarche collective s'est mise en place pour faire perdurer cet espace. Dans le même temps l'action de fleurissement des pieds de murs par la sensibilisation et la fourniture de graines a connu une large résonance.

Dans le même ordre d'idée, il apparaît important de lancer une opération d'expérimentation de traitement de l'espace public par les habitants (riverains et usagers). Un espace public approprié c'est un esprit des lieux et une architecture révélés. Le fleurissement en pied de mur constitue un bon moyen d'expérimentation.

Les préconisations font apparaître l'intérêt de mettre en place un parcours didactique qui puisse être porteur des fondements de la Charte architecturale et paysagère. La conception de ce parcours, complémentaire des circuits de découverte mis en place par la municipalité, pourrait être pensée avec les habitants, les riverains et les usagers. Cela permettrait de développer le "faire ensemble" à l'image des jardins partagés et favoriserait une transmission de la connaissance du patrimoine et de l'intérêt de préserver certaines spécificités de la commune. En particulier au niveau du paysage qui constitue un médiateur naturel, les actions peuvent avoir une réelle résonance implicite.



Avenue de la Libération, un espace expérimental à co-construire avec les riverains et plus largement les habitants



Identification des usages avec les habitants par une implication autour des aménagements - DISSAY 86 - EntrEliEux et didattica



Réalisation d'un square avec les habitants : Square Roser, Landy à Aubervilliers - didattica

Dans ce sens l'avenue de la libération par son rôle stratégique d'accès et de découverte du bourg pourrait servir de support d'implication. L'accès au bourg peut se mettre en scène principalement par rapport à cette voie.

Par ailleurs la rue de la libération constitue le principal point d'articulation entre le cadre bâti et le secteur bocager qualifiant les abords de la structure urbaine au Sud.

Le linéaire pourrait concerner dans un premier temps une cinquantaine de mètres linéaires pour une réalisation à titre expérimental.

La méthodologie reste à définir en fonction du niveau d'implication attendu et de la résonnance d'une telle proposition.

L'iconographie qui accompagne ce chapitre montre deux exemples de prise en charge des espaces publics par les habitants.



Principe de réalisation d'aménagement pouvant intégrer la participation des habitants - Opération en Cours - MOUGON EntrEliEux - SCAPE - Verdi

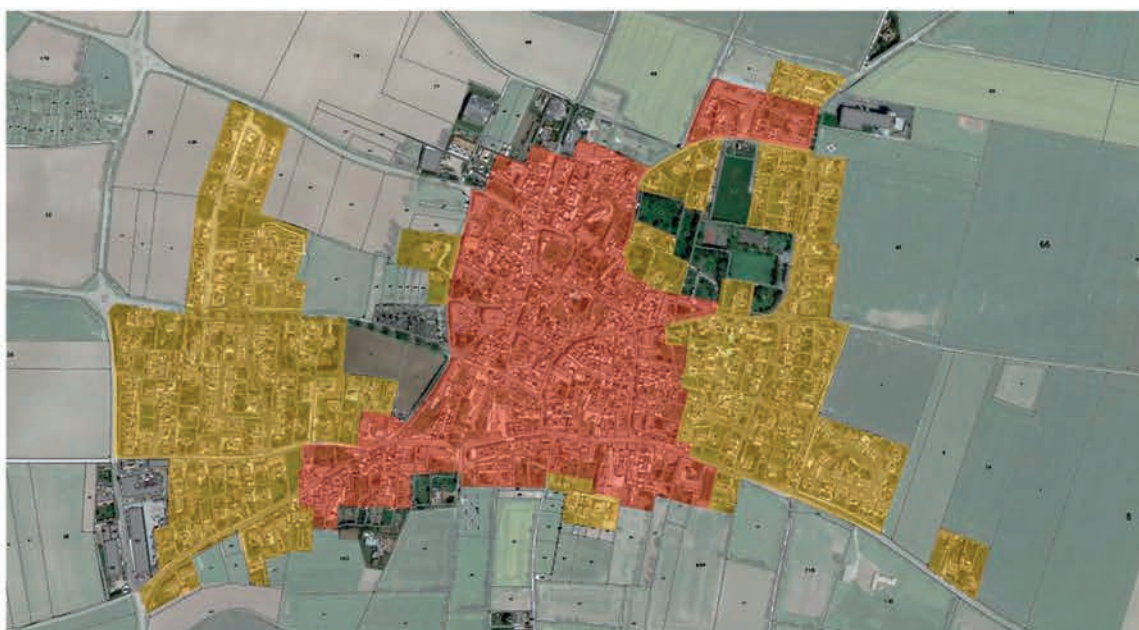
### III. LES FICHES DE RECOMMANDATIONS

## Deux grandes morphologies de quartier

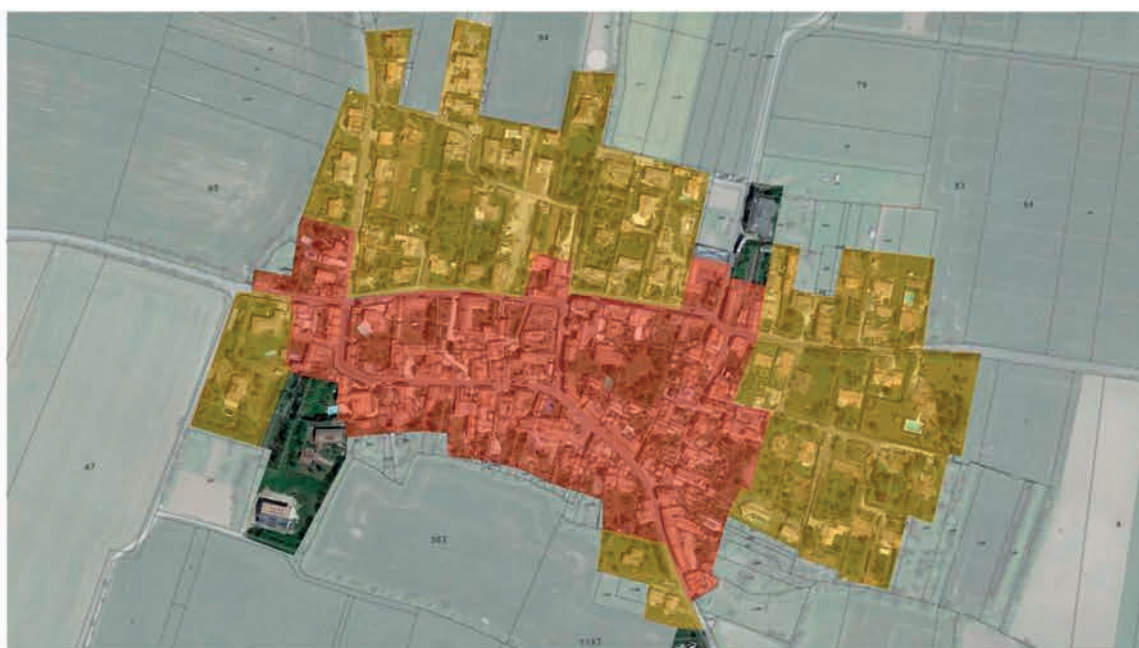
La commune se compose de bourgs principaux (Thairé et Mortagne), et de hameaux dispersés sur le territoire communal. Les bourgs sont constitués de plusieurs entités urbaines découlant de l'évolution historique du territoire : les bourgs anciens, les extensions linéaires et les lotissements. Les fiches proposées pour la chartre suivent cette structure territoriale :

- La fiche "Bourgs anciens" pour les bourgs anciens de Thairé et Mortagne, mais également pour les parties anciennes des hameaux périphériques
- La fiche "Quartiers récents" pour les parties urbanisées contemporaines, extensions linéaires, lotissements et constructions périphériques récentes autour des hameaux anciens.

Les cartes ci-dessous permettent d'identifier les différents quartiers à l'intérieur de bourgs de Thairé et de Mortagne.



Le bourg de Thairé : orange : le bourg ancien / jaune : le quartier récent

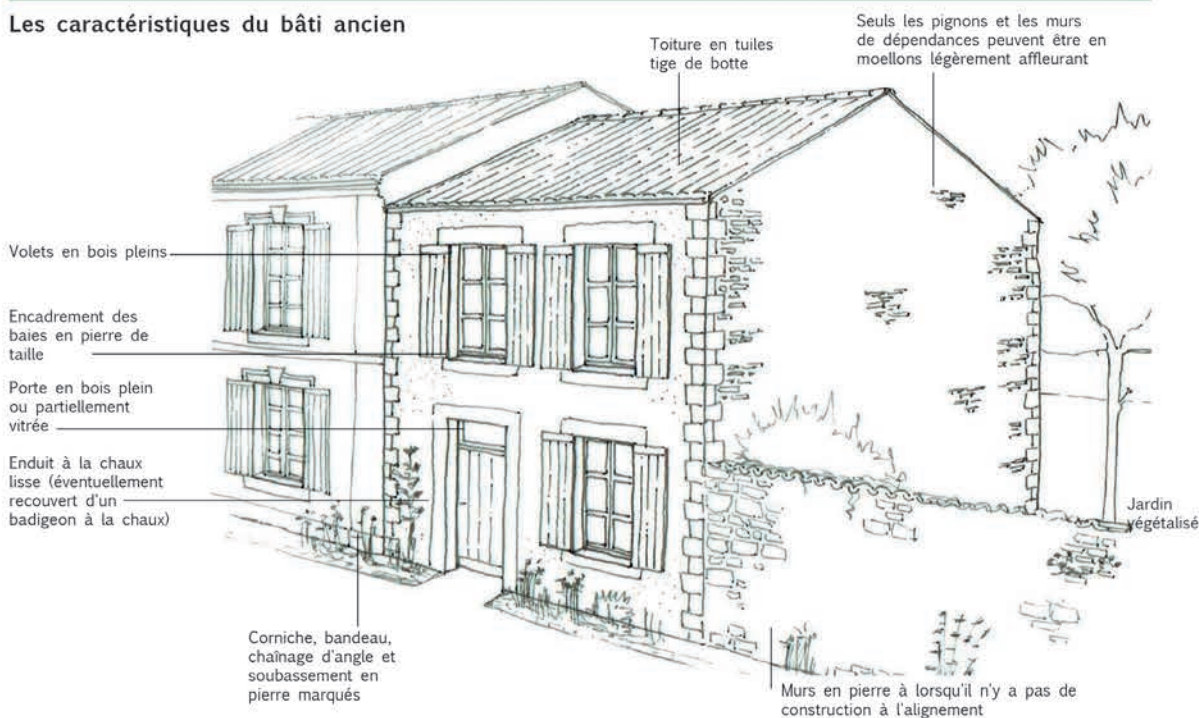


Le bourg de Mortagne : orange : le bourg ancien / jaune : le quartier récent

## III.1. Les bourgs anciens

### Rénover le bâti ancien - caractéristiques et préconisations

#### Les caractéristiques du bâti ancien



#### LES ERREURS À ÉVITER (voir 1.4 Typologie du bâti)

- la modification des proportions des baies
- la pose d'éléments standards (fenêtres et volets roulants PVC, portes standards...)
- des matériaux non adaptés au bâti ancien (par exemple, l'enduit ciment qui rigidifie le bâti et l'empêche de respirer)
- l'implantation d'éléments techniques sans réflexion préalable quant à leur intégration
- les extensions ou ajout de vérandas sans cohérence avec la maison existante
- l'ajout d'éléments de bardage (le plus souvent en PVC), qui pose plusieurs problèmes : l'aspect et la banalisation des constructions par l'utilisation sur de grandes surfaces d'un matériau réfléchissant et non recyclable ; l'imperméabilisation de façades anciennes qui ont besoin de respirer pour ne pas engendrer de problème d'humidité à l'intérieur du bâti
- l'imperméabilisation et la minéralisation des sols

#### Exemples de rénovations réussies





Chaînage harpé et enduit couvrant



Chaînage en pierre de taille et enduit à pierre vue sur une façade de dépendance



Corniche, bandeau, encadrements et soubassement en pierre de taille

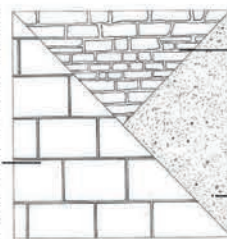
## Les maçonneries

Traditionnellement, les murs anciens étaient réalisés en moellons de pierres calcaires. Ils étaient enduits de mortier de chaux et sable taloché grossièrement, puis parfois badigeonnés au lait de chaux.

La pierre de taille n'est utilisée que pour les encadrements d'ouvertures, les chaînages d'angles et les seuils de portes.

Le soubassement peut être en pierre de taille, en saillie de 3 cm environ ou non, ou bien simplement marqué par un enduit plus foncé. Sa hauteur est variable ; en pierre de taille, il correspond à 2 ou 3 lits de pierre (0,75 à 1 m).

Les pierres de taille sont formées de bloc dont la dimension est de 0,33m d'assise par 0,40m à 0,60m de longueur. Suivant l'époque de la construction, la taille et la pose sont plus ou moins régulières.



Malgré l'irrégularité des pierres, le mur est monté par assises régulières avec une faible quantité de liant. Seules les pierres des murs de clôture, des murs des granges et quelques murs pignons de maisons restent apparents.

L'enduit est composé d'un mélange de sable, de chaux et d'eau. Posé en trois couches, il peut être complété par un badigeon de lait de chaux.

## Les enduits



Couleurs indicatives des enduits, variables selon le sable utilisé et l'utilisation ou non d'un badigeon au lait de chaux qui blanchit l'enduit.

Les mortiers de chaux résultent d'un mélange de chaux aérienne, de sable et d'eau de gâchage. L'enduit est posé en trois couches et peut être complété par un badigeon de lait de chaux.

Le sable donne sa couleur à l'enduit. Les sables sont de couleur claire, pas de rose ni d'ocre. La granulométrie du sable et sa mise en oeuvre permettent d'obtenir des teintes différentes.

L'enduit recouvre la totalité des moellons de la maçonnerie et vient affleurer la pierre de taille des chaînages, piédroits, linteaux et allèges. Il est taloché fin et non gratté.

Les murs non enduits sont laissés aux bâtiments de services, aux communs, aux clôtures. Il est essentiel de ne pas retirer l'enduit des parties de façade en moellons. Les façades principales des habitations de notre région sont toujours finies par un enduit plein en affleurement de la pierre de taille.

### Important :

- ne pas mettre à nu les moellons qui étaient enduits,
- ne pas utiliser de ciment, de peinture, de résine ni de doublage et bardage extérieur, qui engendrent des désordres sur les parois intérieures et dans les doublages, par l'humidité qu'ils bloquent dans les murs.

## Les toitures

Les toits sont généralement à deux versants ; le faitage est le plus souvent parallèle aux voies mais certaines organisations parcellaires impliquent parfois l'implantation des pignons le long des rues et ruelles arrières.

Les toitures sont majoritairement réalisées en tuile «tige de bottes» en terre cuite, de teinte nuancée du gris clair à l'ocre foncé.

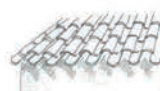
Les faitages, rives, arêtiers, solins sont réalisés en mortier de chaux aérienne et sable, et traités avec souplesse.

En pignon, les rives sont réalisées sans saillie, la finition est constituée de deux rangs de tuiles superposées mais légèrement décalées.

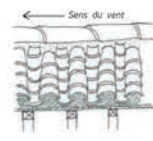
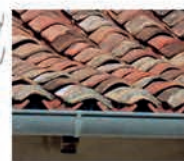
Les toits en croupe avec arêtiers sont relativement exceptionnels, on les observe essentiellement aux angles de rue où ils constituent le plus souvent, la seule traduction du traitement de l'angle.

L'ardoise est très peu utilisée. On la rencontre sur des toitures pentues que l'on retrouve principalement dans l'architecture plus prestigieuse du XIXe siècle (mairie).

La pose se fait au crochet. Les raccords de toitures, noues, sont traités en ardoises ou en zinc.



Egout de toiture avec tuiles débordantes



Faitage en tuile



Egout de toiture avec chevrons dépassants



Rives de toit



Couverture en ardoise

CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - THAÏRÉ



Portes pour constructions modestes : maisons de journaliers ou de bourg



Portes plus travaillées pour maisons de bourg ou de maîtres



**Les portes d'entrée**

(caractéristiques et préconisations côté rue)

La porte donnant accès au logement est une porte à un vantail, composée de planches jointives en bois.

Elle peut être pleine (à imposte vitrée) ou partiellement vitrée sur les deux tiers maximum de sa hauteur.

On rencontre également des portes à double vantaux sur les façades des maisons de maîtres.

En remplacement, les portes aluminium et PVC sont interdites.

**Les portes de grange et de garage**

(caractéristiques et préconisations côté rue)

Elles sont en bois à lames jointives verticales, sans percement.



Porte pleine



Porte partiellement vitrée pour maison de bourg ou bourgeoise



Porte partiellement vitrée pour maison basse de bourg ou journalier

**Les fenêtres**

(caractéristiques et préconisations côté rue)

Les fenêtres les plus courantes sont à deux battants de trois ou quatre carreaux chacun. Habituellement de forme rectangulaire (plus hautes que larges), les dimensions des fenêtres traditionnelles sont : 0,80 m pour la largeur et 1,30 m pour la hauteur. Mais on rencontre également beaucoup de gabarits voisins : 1,00 m X 1,50 m, ou plus grands.

Les bords de dépendances peuvent présenter des tailles et des proportions plus variées.

En cas de remplacement, les fenêtres seront de préférence en bois. Les petits bois seront collés à l'extérieur (et pas à l'intérieur du vitrage).

**Les volets**

(caractéristiques et préconisations côté rue)

Ils sont en bois, constitués de planches larges, jointées verticalement et renforcés ou non par des barres horizontales.

Ces dispositifs ne prévoient pas d'écharpe.

Des pentures métalliques permettent la fixation sur les gonds.

Les volets battants en aluminium peuvent aussi être envisagés. Les volets roulants en PVC ou aluminium sont interdits.



Les différentes fenêtres et volets



Volets pleins



Volets pleins renforcés par des barres horizontales



Les différentes proportions des fenêtres traditionnelles



**Les couleurs des menuiseries**

(caractéristiques et préconisations côté rue)

A l'origine, toutes les menuiseries (fenêtres, volets et portes) sont en bois peint. Les couleurs le plus souvent observées sont variées ; du mastic au bleu, en passant par le vert.

Les portes d'entrée et de grange sont peintes de la même couleur que les autres menuiseries ou bien de couleur plus foncée.

## Transformer le bâti ancien

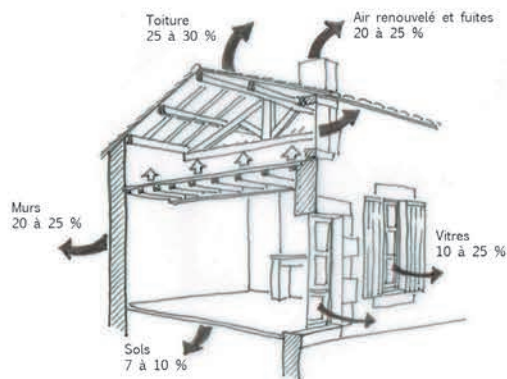
### L'isolation

L'efficacité d'une bonne isolation réside dans le choix de priorités à évaluer en amont des travaux.

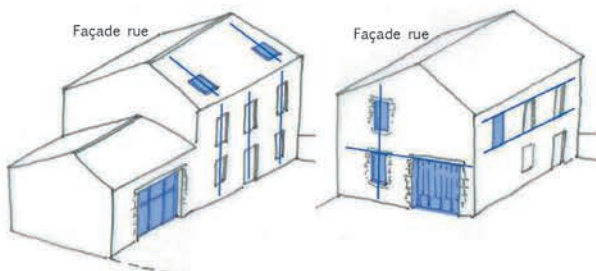
Par ordre d'intérêt d'économie d'énergie :

- calfeutrer les combles et les plafonds, source de grande déperdition,
- étancher les ouvertures, notamment le pourtour et l'appui (attention aux menuiseries étanches qui risquent de provoquer une condensation intérieure s'il n'y a pas de ventilation mécanique contrôlée).
- assainir et isoler les sols, poser un film contre l'humidité, un isolant et une dalle, support du sol fini,
- laisser respirer les murs (pas d'enduit ciment, de peinture ou d'isolant extérieur),
- en dernier lieu, procéder au doublage en prenant garde aux risques d'enfermer l'humidité. Assainir les pieds de façades par des solutions extérieures (drainage).

Les murs ne sont que la quatrième cause de déperdition de chaleur. Il est préférable de les conserver non doublés (extérieur et intérieur). Les murs intérieurs peuvent être simplement enduits ou chaulés. La chaux assainit et protège le mur à moindre coût.



Les déperditions de chaleur



Profiter des grandes ouvertures existantes (grange, dépendance...). Aligner les châssis de toit sur les baies de la façade.

Aligner les différentes ouvertures. Conserver les façades ordonnées et privilégier les nouveaux percements au niveau des façades arrières et des pignons.

### Le percement de nouvelles baies

Afin d'augmenter la luminosité de l'habitation on peut créer de nouvelles ouvertures. Equilibrer les ouvertures est un exercice difficile qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

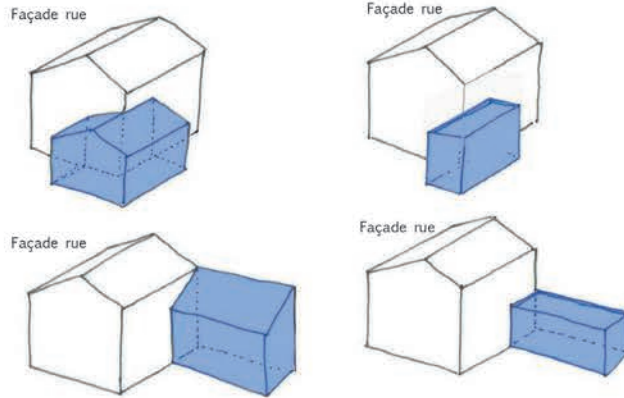
Lors de la création d'une nouvelle baie, on respecte les règles suivantes :

- ne pas élargir les baies existantes,
- réinvestir les grands volumes tels que les granges pour profiter des grandes ouvertures, et y installer des menuiseries adaptées,
- ne pas modifier la composition des percements des façades principales, mais préférer des percements sur les pignons ou les façades arrières,
- conserver les proportions verticales,
- pour les appuis et les linteaux : ne pas faire d'appui saillant, y compris en cas d'utilisation d'appuis béton, qui seront réalisés au nu de la façade et couvert d'enduit.
- limiter l'implantation de châssis de toit. Ceux-ci seront implantés dans le plan de la toiture (sans sur-épaisseur par rapport à la toiture) et verticaux.



Exemples de grandes baies à mettre en oeuvre dans une ancienne porte de grange où sur une dépendance

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - THAÏRÉ



Différentes implantations possibles d'une extension

### La réalisation d'une extension

L'extension ne doit pas apparaître comme un « rajout », ni se multiplier. Elle doit s'intégrer en continuité de l'architecture de la construction d'origine.

L'extension peut prendre plusieurs formes : mimétique ou volontairement en contraste avec la construction principale.

Dans tous les cas, l'architecture de la maison d'origine doit rester visible dans sa volumétrie et dans la composition de sa (ou ses) façade principale. Ainsi, l'extension devra se faire à l'arrière (ou sur un côté) de la construction principale et dans un gabarit moins important que celui de cette dernière, de préférence de plain-pied.

Pour une architecture mimétique, les matériaux seront cohérents avec la construction principale (toiture tuiles sur une extension de maison en tuiles..).

Pour une extension contemporaine, on pourra utiliser l'enduit, le bois, le verre ou le métal (ne pas employer plus de trois matériaux différents). Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.



Extensions mimétiques ou contemporaines



### Ajout d'une véranda

Ces volumes entièrement vitrés peuvent être admis à condition qu'ils s'inscrivent dans l'architecture de la maison par le choix des matériaux, les couleurs et le volume.

Il faut donc éviter toute solution préfabriquée, s'adapter à la typologie de la maison et ne pas installer de véranda sur les façades côté domaine public.



Vérandas cohérentes avec l'architecture traditionnelle

### Ajout d'éléments techniques

Les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques (d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> maximum), doivent être implantés, autant que possible, non visibles depuis l'espace public. On privilégie ainsi les implantations sur les toitures arrières, sur des appentis ou dépendances non visibles, ou au sol. Ces équipements seront limités à la consommation domestique.

Les groupes extérieurs PAC/Clim ne doivent pas être montés sur les façades, notamment les pignons, visibles de la rue et du voisinage. On privilégiera une implantation au sol ou dans des endroits où ils sont masqués et qui permet une atténuation du bruit.

Les antennes paraboliques et autres éléments techniques doivent également répondre à ces critères de discrétion.

## Réaliser une construction neuve



Maison neuve de type traditionnel alignée sur la rue et à deux niveaux



Maison de type traditionnel côté rue avec élément un peu plus contemporain à l'arrière



Maison de type traditionnel côté rue avec partie contemporaine en fond de parcelle



Quelques exemples de bardages contemporains de qualité (bois, zinc prépatiné, cuivre, acier)

### Implantation et gabarit

Tous comme les constructions traditionnelles des bourgs, les nouvelles constructions sont édifiées à l'alignement des voies et emprises publiques, sauf si la construction prolonge un bâtiment existant d'une implantation différente.

En cas de retrait, un mur de clôture (ou autre élément bâti) marquera l'alignement.

Les volumes sont simples et orthogonaux.

### Architecture

Les bourgs de Thairé sont riches de différentes typologies de constructions et peuvent encore évoluer avec le temps en accueillant différentes architectures, respectueuses du contexte traditionnel ancien de ces bourgs.

Ainsi, un choix est à affirmer quant au type de construction que l'on souhaite réaliser :

- une architecture d'accompagnement, qui s'inscrit avec discrétion dans le contexte traditionnel en respectant les principes de cette architecture,
- une architecture contemporaine en contraste avec l'architecture traditionnelle. Cette position de contraste exige une grande rigueur de conception. Elle ne signifie pas l'ignorance du contexte.

### Aspect

#### Toitures

Les toitures sont majoritairement à deux pans.

Les toitures sont en tuiles de terre cuite, avec une pente minimum de 27%. La tuile à emboîtement est possible, bien que la tuile traditionnelle soit de type "tige de botte". La tuile est de ton "terre cuite".

Les éléments techniques situés sur les toitures ne doivent pas être visibles.

**Pour les constructions d'architecture contemporaine (en façade arrière ou en fond de parcelle uniquement) :**

Les toitures terrasses sont autorisées sur de petites surfaces (liaison entre deux bâtiments par exemple) et comportent un acrotère.

Les éléments techniques situés sur les toitures doivent être traités de manière à s'intégrer le plus discrètement possible à l'ensemble.

#### Façades

Les façades sont recouvertes d'un enduit de ton clair (voir nuancier au chapitre "Rénover le bâti ancien") et d'aspect lissé ou gratté fin. Les enduits présentant trop de relief ne sont pas souhaitables ; ils se salissent rapidement et créent des ombres disgracieuses.

Les encadrements sont soulignés, soit par un enduit légèrement plus clair ou bien un encadrement en pierre de taille (tout l'encadrement et pas seulement le linteau).

**Pour les constructions d'architecture contemporaine (en façade arrière ou en fond de parcelle uniquement) :**

L'alliance de plusieurs matériaux (deux minimum et trois maximum) sur une même construction est souhaitable, afin d'éviter l'aspect compact de celle-ci. Une attention particulière est portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

Les bardages seront de préférence en bois naturel à lames larges et verticales. D'autres bardages en lames ou en plaques sont envisageables en fonction de la situation de la construction (bois, zinc, cuivre, autre métal). Les percements sont traités de manière homogène, en reprenant un module, selon des proportions régulières ou selon une composition originale cohérente.

### LES ERREURS À ÉVITER

- l'implantation des constructions en retrait de l'alignement
- la privatisation des querreux au détriment de leur usage commun
- l'imperméabilisation et la minéralisation des espaces privés et publics
- la mauvaise rénovation des murs en pierre ou leur remplacement par des murs en parpaings...

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - THAÏRÉ

### Les baies et les menuiseries côté rue

#### Les fenêtres

Les fenêtres sont plus hautes que larges.

Les menuiseries sont en bois, en aluminium ou en PVC.

Si on opte pour des fenêtres PVC, alors on choisira des profils fins.

Si on souhaite poser des fenêtres avec des petits bois, ceux-ci sont collés à l'extérieur (et pas à l'intérieur du vitrage).



Volets battants en bois (ou éventuellement en aluminium) avec peinture de la même couleur que les volets.

#### Les portes et les volets

Pour les volets battants et les portes d'entrée et de garage (sur les façades visibles de l'espace public), le PVC n'est pas satisfaisant ; il manque d'épaisseur, a un aspect brillant et n'est pas exempt de vieillissement. De plus, il contribue généralement à créer une ambiance où la couleur blanche est omniprésente. On privilégiera donc le bois ou l'aluminium.

Les portes d'entrée et de garage sont le plus simple possible (composées de planches jointives) ; éviter les panneaux décoratifs, les impostes ou décor en arc...

Les volets visibles de l'espace public sont battants, constitués de planches larges, jointes verticalement et renforcées ou non par des barres horizontales (sans écharpe).

Les peintures des volets sont peintes de la même couleur que le bois.

Pour les constructions d'architecture contemporaine, le type de volet est cohérent avec cette dernière (volets battants, coulissants, roulants) sur l'ensemble des façades. Les coffres des volets roulants sont intégrés à la maçonnerie et non visibles depuis l'espace public.

#### Les couleurs

Voir le chapitre "Rénover le bâti ancien"



Portes d'entrées traditionnelles simples



Portes de garages simples sans décor ni oculus

## Les extérieurs de la parcelle privée

### Clôtures, murs et portails

Les clôtures, les portails et la végétation des haies et des pieds de murs participent fortement aux silhouettes des rues. Pour les plantations on pourra se référer au chapitre I. 3 Morphologie urbaine - Préconisations.

#### Les clôtures

Les clôtures sont conçues de manière à s'harmoniser (forme et couleur) avec la ou les constructions existantes sur la propriété et le voisinage immédiat.

Les clôtures sont constituées, soit :

- d'un mur en pierre (2 m maximum) couvert en tuiles perpendiculaires (1)
- d'un mur maçonné enduit (2 m maximum) couvert en tuiles perpendiculaires (2)
- d'un mur bahut surmonté d'une grille et doublée si possible d'une haie (2 m maximum) ou de plantes grimpantes. (3)

Les brise-vue (bâches, brandes, panneaux bois...) sont interdits, à l'exception des festonnages accompagnant une grille.



3



3 Mur bahut surmonté d'une grille

#### Les portails

Les portails sont de préférence en bois peint à lames verticales ou en ferronnerie traditionnelle.

Le barreaudage de la ferronnerie peut être doublé d'un festonnage. Ils seront en harmonie et cohérence (même nature de matériau et même hauteur) avec la clôture.

Dans tous les cas, le portail est droit avec un couronnement horizontal (sans volute ni chapeau de gendarme), sauf pour un portail remplaçant un portail ouvragé ancien et reprenant ses caractéristiques.



Portail droit en bois à lames verticales



Portail droit en ferronnerie occulté par un festonnage

## III.2. Les quartiers récents

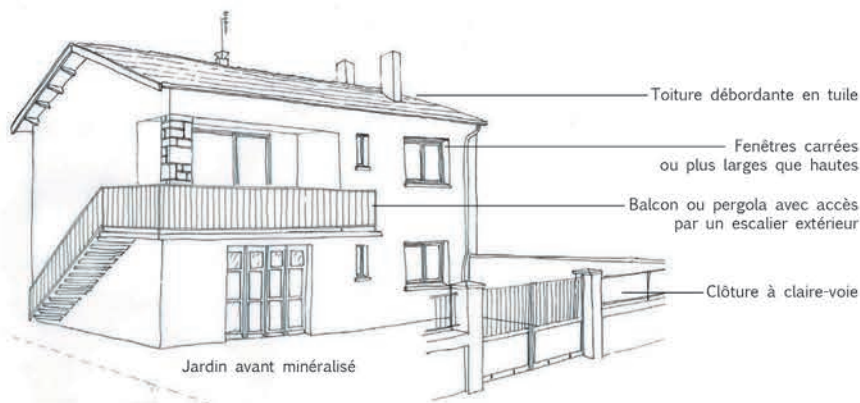
### Rénover le bâti existant récent - caractéristiques et préconisations

#### Les caractéristiques du bâti récent

##### Maisons compactes en rez-de-chaussée surélevé (années 50-60)

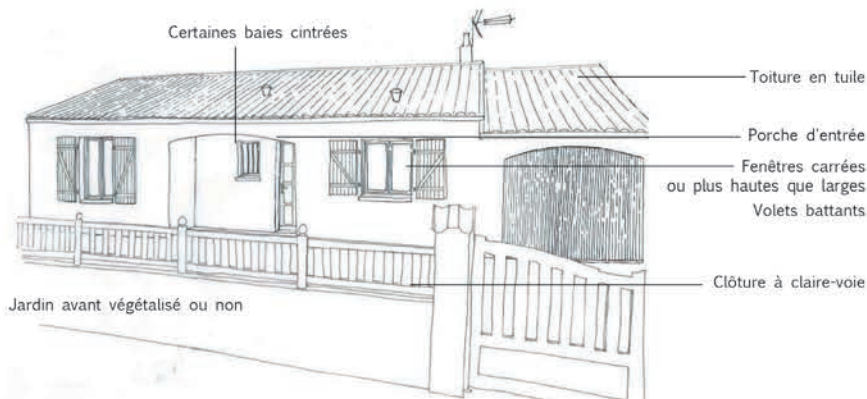
La composition distingue clairement les parties utilitaires (garage, buanderie, atelier...) installées au rez-de-chaussée, des pièces de vie situées à l'étage.

Le jardin est un espace décoratif que l'on "contemple" depuis son logement de la même façon que depuis les fenêtres de l'appartement d'un grand ensemble d'habitat collectif de cette même époque.



##### Maisons de plain-pied linéaire (années 70-90)

Les périodes suivantes, qui se poursuivent aujourd'hui, sont marquées par un retour des principales pièces à vivre au rez-de-chaussée, donnant directement sur le jardin ou la terrasse.



##### Maisons de plain-pied (années 2000-10)



#### LES ERREURS À ÉVITER (voir I.4 Typologie du bâti)

- l'ajout de nouvelles baies ou châssis de toit mal proportionnés
- l'implantation d'éléments techniques sans réflexion préalable quant à leur intégration
- les extensions ou ajout de vérandas sans cohérence avec la maison existante
- l'ajout d'éléments de bardage (le plus souvent en PVC), qui pose plusieurs problèmes : l'aspect et la banalisation des constructions par l'utilisation sur de grandes surfaces d'un matériau réfléchissant et non recyclable
- l'imperméabilisation et la minéralisation des sols

## CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE - THAIRÉ

La période contemporaine est marquée par l'apparition du béton armé et la diffusion industrielle d'une quantité, sans cesse croissante, de nouveaux matériaux : acier, parpaings de ciment, aluminium, plastique...

### Les maçonneries

Pour les façades en béton des maisons de années 50-70, l'application d'une peinture claire en rénovation est souhaitable.

Pour les maisons plus récentes, on privilégie plutôt un enduit clair "gratté finement" ou "lissé" appliqué sur les parpaings.

Les enduits présentant trop de relief ne sont pas souhaitables ; ils se salissent rapidement et créent des ombres disgracieuses.



Les tuiles de ton terre cuite

### Les toitures

Si la tuile traditionnelle de type "tige de botte" reste la plus élégante, la tuile à emboîtement est également possible.

Les tuiles béton d'apparence trop régulière, ainsi que les tuiles de ton trop foncé (gris, noir...) sont interdites. On privilégiera, comme pour l'architecture traditionnelle ancienne, le ton terre cuite, de teintes nuancées.

### Les baies et les menuiseries

(caractéristiques et préconisations côté rue)

De manière générale, on conserve les caractéristiques d'origine des façades.

Ainsi, les baies d'origines et leurs encadrements sont conservés en adaptant les nouvelles menuiseries (porte ou fenêtre) aux dimensions. De même, les loggias et les balcons ne sont pas fermés.

Les menuiseries sont en bois, en aluminium ou en PVC.

Si on opte pour des fenêtres PVC, alors on choisit des profils fins.

Si on souhaite poser des fenêtres avec des petits bois, ceux-ci sont extérieurs (et pas à l'intérieur du vitrage).

Pour les volets et les portes d'entrée et de garage (côté rue), le PVC n'est pas satisfaisant ; il manque d'épaisseur, a un aspect brillant et n'est pas exempt de vieillissement. De plus, il contribue généralement à créer une ambiance où la couleur blanche est omniprésente. On privilégie donc le bois ou l'aluminium.

La pose de volets roulants peut être envisagée sur des maisons n'ayant pas de volets ou des volets pliants dégradés. Dans ce cas, on cherche autant que possible à dissimuler les coffres des volets.

Les volets battants existants sur l'espace public sont conservés, même lorsque des volets roulants sont installés.

Les portes d'entrée et de garage sont le plus simple possible ; éviter les panneaux décoratifs, les impostes ou décor en arc...



Volets battants colorés avec peintures de la même couleur que le bois ou l'aluminium



Volet roulant coloré avec coffre intégré à la maçonnerie, identique aux menuiseries



Portes d'entrée simples de type traditionnel ou contemporain



Portes de garage simples sans oculus ni décor



### Les couleurs

Toutes les menuiseries sont colorées. Les vernis, les marrons et les tons bois sont à proscrire.

Les couleurs sont variées ; du mastic au bleu, en passant par le vert.

Les portes d'entrée et de garage sont peintes de la même couleur que les autres menuiseries ou bien de couleur plus foncée.

Les peintures des volets sont peintes de la même couleur que le bois.

## Transformer le bâti existant récent

### L'isolation

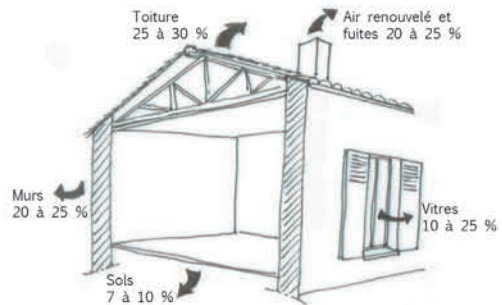
L'efficacité d'une bonne isolation réside dans le choix de priorités à évaluer en amont des travaux. Par ordre d'intérêt d'économie d'énergie :

- calfeutrer les combles et les plafonds, source de grande déperdition,
- étancher les ouvertures, notamment le pourtour et l'appui (attention aux menuiseries étanches qui risquent de provoquer une condensation intérieure s'il n'y a pas de ventilation mécanique contrôlée.
- en dernier lieu, procéder au doublage.

L'isolation des façades des maisons récentes peut se faire par l'intérieur ou par l'extérieur. L'isolation extérieure est la plus efficace car elle enveloppe le bâtiment d'un manteau isolant, à condition d'être réalisée sur la totalité de la construction et de tenir compte des contraintes architecturales (parois vitrées, modénatures, balcons, avancée de toiture...).

L'isolation d'un simple pignon ne permet pas de régler les problèmes de ponts de thermiques et n'est donc pas efficace.

Le choix du matériau recouvrant l'isolant (enduit, bardage) sera fonction de la situation de la construction et de sa visibilité ou non depuis l'espace public. Les bardages seront de préférence en bois naturel à lames larges et verticales. D'autres bardages en lames ou en plaques sont envisageables (voir exemples au chapitre "réaliser une construction neuve").



Les déperditions de chaleur

### Le percement de nouvelles baies

Afin d'augmenter la luminosité de l'habitation on peut créer de nouvelles ouvertures. Equilibrer les ouvertures est un exercice difficile qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

Lors de la création d'une nouvelle baie, on respecte les règles suivantes :

- ne pas élargir les baies existantes,
- ne pas modifier la composition des percements des façades principales, mais préférer des percements sur les pignons ou les façades arrières,
- limiter l'implantation de châssis de toit. Ceux-ci seront implantés dans le plan de la toiture (sans sur-épaisseur par rapport à la toiture) et verticaux.

### La réalisation d'une extension

L'extension ne doit pas apparaître comme un « rajout », ni se multiplier. Elle doit s'intégrer en continuité de l'architecture de la construction d'origine.

L'extension peut prendre plusieurs formes : mimétique ou volontairement en contraste avec la construction principale. Dans tous les cas, l'architecture de cette dernière doit rester visible dans sa volumétrie et dans la composition de sa (ou ses) façade principale.

Pour les maisons sur rez-de-chaussée des années 50-60, l'extension peut être réalisée à l'arrière de la construction principale ou sur le côté et elle est limitée à un plain-pied.

Pour les maisons de plain-pied, l'extension peut se faire à l'arrière ou sur un côté de la construction principale et dans un gabarit moins important que celui de cette dernière. L'extension en surélévation est également possible.

Pour une architecture mimétique, les matériaux sont cohérents avec la construction principale (toiture tuiles maison en tuiles...). Pour une extension contemporaine, on peut utiliser l'enduit, le bois, le verre ou le métal (ne pas employer plus de trois matériaux différents). Une attention particulière est portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

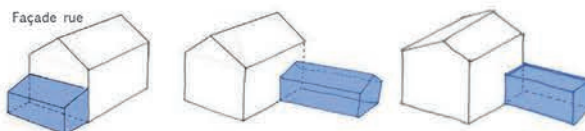
### Ajout d'éléments techniques

Les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, les groupes extérieurs PAC/Clim, les antennes paraboliques et autres éléments techniques doivent être implantés de manière discrète. Ces équipements seront limités à la consommation domestique.

Ainsi, on privilégiera une implantation au sol ou dans des endroits où ils sont masqués.

### Ajout d'une véranda

Ces volumes entièrement vitrés peuvent être admis à condition qu'ils s'inscrivent dans l'architecture de la maison par le choix des matériaux, les couleurs et le volume. Il faut donc éviter toute solution préfabriquée, s'adapter à la typologie de la maison et ne pas installer de véranda sur les façades côté domaine public.



Différentes implantations possibles pour une maison compacte en rez-de-chaussée surélevée



Différentes implantations possibles pour une maison de plain-pied



Extension à l'arrière qui reprend les caractéristiques de la construction d'origine (couleur, pente de toit) / Extension à l'arrière dans un style contemporain en contraste avec l'existant



Surélévation de proportions et de hauteur limitées



Vérandas en continuité de l'existant : architecture de type charentais ou architecture de type contemporain

## Réaliser une construction neuve



Maisons neuves de type traditionnel



Maison de type contemporain s'inspirant de bâtiments agricoles



Quelques exemples de bardages contemporains de qualité (bois, zinc patiné, cuivre, acier)

### LES ERREURS À ÉVITER

- la densification urbaine en drapeau
- la surélévation des murs de clôtures
- la minéralisation des jardins
- les extensions ou surélévations surdimensionnées
- la suppression des haies

### Implantation et gabarit

L'implantation des constructions et leur hauteur sont définis dans le règlement du lotissement.

On privilégie les volumes simples et orthogonaux. Les effets de « tour » et les multiples décrochements ne sont pas souhaitables.

### Architecture

Un choix est à affirmer quant au type de construction que l'on souhaite réaliser :

- une architecture d'accompagnement, qui s'inscrit avec discrétion dans le contexte traditionnel en respectant les principes de cette architecture,
- une architecture contemporaine en contraste avec l'architecture traditionnelle. Cette position de contraste exige une grande rigueur de conception. Elle ne signifie pas l'ignorance du contexte.

### Aspect

#### Toitures

Les toitures sont majoritairement à deux pans. Les toitures sont en tuiles de terre cuite (de ton "terre cuite"), avec une pente minimum de 27%.

**Pour les constructions d'architecture contemporaine**, les toitures terrasses sont autorisées sur de petites surfaces (liaison entre deux bâtiments par exemple, extension...) et comportent un acrotère.

D'autres matériaux sont envisageables : zinc, cuivre... Les éléments techniques situés sur les toitures doivent être traités de manière à s'intégrer le plus discrètement possible à l'ensemble.

#### Façades

Les façades sont recouvertes d'un enduit de ton clair (voir nuancier au chapitre "Rénover le bâti existant récent") et d'aspect lissé ou gratté fin. Les enduits présentant trop de relief ne sont pas souhaitables ; ils se salissent rapidement et créent des ombres disgracieuses.

Les encadrements sont soulignés, soit par un enduit légèrement plus clair ou bien un encadrement en pierre de taille (tout l'encadrement et pas seulement le linteau).

**Pour les constructions d'architecture contemporaine**, l'alliance de plusieurs matériaux (deux minimum et trois maximum) sur une même construction est souhaitable, afin d'éviter l'aspect compact de celle-ci.

Une attention particulière est portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine. Les bardages seront de préférence en bois naturel à lames larges et verticales. D'autres bardages en lames ou en plaques sont envisageables (bois, zinc, cuivre, autre métal).

Les percements sont traités de manière homogène, en reprenant un module, selon des proportions régulières ou selon une composition originale cohérente.

### Les baies et les menuiseries côté rue

Voir le chapitre "Rénover le bâti existant récent" pour les illustrations

### Les fenêtres

Les fenêtres sont plus hautes que larges (de proportions 1/1,5). Les menuiseries sont en bois, en aluminium ou en PVC. Si on opte pour des fenêtres PVC, alors on choisit des profils fins. Si on souhaite poser des fenêtres avec des petits bois, ceux-ci sont collés à l'extérieur (et pas à l'intérieur du vitrage).

### Les portes et les volets

Pour les volets battants et les portes d'entrée et de garage (sur les façades visibles de l'espace public), le PVC n'est pas satisfaisant ; il manque d'épaisseur, a un aspect brillant et n'est pas exempt de vieillissement. De plus, il contribue généralement à créer une ambiance où la couleur blanche est omniprésente. On privilégie donc le bois ou l'aluminium.

Les portes d'entrée et de garage sont le plus simple possible (composées de planches jointives) ; éviter les panneaux décoratifs, les impostes ou décor en arc...

Les volets visibles de l'espace public sont battants, constitués de planches larges, jointes verticalement et renforcées ou non par des barres horizontales (sans écharpe).

Les pentures des volets sont peintes de la même couleur que le bois.

Pour les constructions d'architecture contemporaine, le type de volet est cohérent avec cette dernière (volets battants, coulissants, roulants) sur l'ensemble des façades. Les coffres des volets roulants sont intégrés à la maçonnerie et non visibles depuis l'espace public.

### Les couleurs

Voir le chapitre "Rénover le bâti existant récent"

## Les extérieurs de la parcelle privée

### Clôtures, murs et portails

Les clôtures, les portails et la végétation des haies et des pieds de murs participent fortement aux silhouettes des rues. Pour les plantations on pourra se référer au chapitre I. 3 Morphologie urbaine - Préconisations.

#### Les clôtures

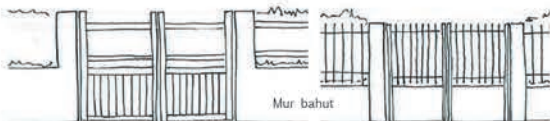
Les clôtures sont conçues de manière à s'harmoniser (forme et couleur) avec la ou les constructions existantes sur la propriété et le voisinage immédiat.

Les clôtures sont constituées, soit :

- d'un muret (1, 20 m maximum) (1)
- d'un mur bahut (1, 20 m maximum) surmonté d'une grille ou d'une claire-voie de préférence en bois ou en métal (1,60 m maximum). (2)

Les claires-voies sont de forme simple (lames verticales ou horizontales) largement ajourées et doublées si possible d'une haie ou de plantes grimpantes.

Les brise-vue (bâches, brandes, panneaux bois...) sont interdits, à l'exception des festonnages accompagnant une grille.



1 Muret bas accompagné de végétation



2 Grilles sur mur bahut, sans et avec festonnage



Exemples de claires-voies ajourées en bois, métal ou aluminium

#### Les portails

Les portails sont de préférence en bois peint ou naturel, ou en métal. Ils peuvent également être en PVC ou en matériau composite.

Ils sont à lames verticales ajourées, de même nature et de même hauteur que la clôture.

Dans tous les cas, le portail est droit avec un couronnement horizontal (sans volute ni chapeau de gendarme).



Portail droit en bois peint

Portail droit en ferronnerie



# Cahier de prescriptions du Port du Loiron

## **PORT DU LOIRON CABANES OSTREICOLES CAHIER DES PRESCRIPTIONS D'USAGE et D'ARCHITECTURE**

### **Introduction**

Le site portuaire présente un intérêt environnemental et architectural pour lequel des actions de préservation, voire de mise en valeur peuvent être engagées. Ce secteur nécessite la rédaction d'un cahier des charges regroupant un ensemble de règles essentielles et nécessaires à l'entretien, la conservation et la réhabilitation des cabanes qui représentent un petit patrimoine caractéristique de la commune d'Angoulins sur Mer.

C'est pourquoi les travaux de rénovation, d'aménagement ou de construction de ces cabanes ne pourront être entrepris qu'après la délivrance d'une autorisation d'urbanisme.

### **Chapitre 1 : Prescription d'usages**

Article 1 : L'attribution des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) non constitutive de droits réels est accordée

- à titre précaire et révocable
- pour une durée maximale de 2 ans
- conformément aux dispositions de la charte départementale signée en 2013 par la Préfète, le Président du Département, le Président du Comité Régional Conchylicole.

Article 2 : Un amodiatraire ne peut transmettre directement sa cabane à ses héritiers.

Article 3 : Un amodiatraire ne peut vendre ou louer à un tiers la cabane qu'il occupe par AOT.

Article 4 : En cas de renouvellement d'AOT, aucune indemnité ne sera versée à l'ancien amodiatraire.

### **Chapitre 2 : Prescriptions architecturales**

#### Article 1 : Dispositions générales

La cabane est le prolongement à terre des activités ostréicoles, conchylicoles, ou liées au milieu marin. Elle abrite le matériel et le stockage de l'activité des exploitations.

L'accès à ces cabanes se fait par l'accès au port.

Pour les cabanes détruites ou détériorées, une édification est possible selon les modalités du contrat d'amodiation. Leur volume, leur aspect extérieur et leurs matériaux doivent être dans le même esprit que celles existantes.

Les matériaux utilisés doivent subir un traitement anti-termites.

Toute rénovation ou construction sera soumise à autorisation d'urbanisme.

#### Article 2 : Aspect intérieur

##### **1°) Structure et Charpente**

Les structures porteuses en bois peuvent être conservées ou remises en état éventuellement, dans le même esprit que l'existant. La toiture sera réalisée en charpente bois de type fermette ou traditionnelle.

Seules les ossatures bois, parpaing ou béton sont autorisées.

Il est recommandé d'armer l'encadrement des ouvertures.

##### **2°) Plancher**

Les sols en plancher peuvent être conservés ou refaits à l'identique. Les dalles des cabanes devront avoir une pente 1,5% pour un bon écoulement des eaux.

##### **3°) Grenier – Galetas**

Les galetas peuvent être conservés (entièrement ou partiellement).

##### **4°) Electricité**

Aucun raccordement n'est autorisé.

##### **5°) Foyers**

Aucun foyer n'est autorisé à l'intérieur et à l'extérieur.

Tous moyens de cuisson et de chauffage sont proscrits.

##### **6°) Eléments spécifiques**

Les éléments incorporés à la structure des cabanes rappelant leur spécificité, tels que les "tables à détacher", quand elles sont en bon état, doivent être conservés ainsi que les inscriptions existantes écrites ou gravées dans le bois.

##### **7°) Isolation**

Les parois extérieures et la sous-face de la couverture ne doivent pas être doublées pour isoler mais rester brutes.

##### **8°) Sanitaires**

Il ne sera pas aménagé de salle d'eau à l'intérieur des cabanes. Les WC, les bacs à laver, éviers ou lavabos sont interdits.

#### Article 3 : Aspect extérieur

##### **1°) Structure Enveloppe extérieure**

Les parements extérieurs des cabanes en bois doivent être remis en état dans le même principe qu'à l'origine ou entièrement refaits dans le cas de trop grande vétusté.

Les constructions doivent avoir comme revêtement de façade soit un bardage bois uniforme vertical ou horizontal, soit un enduit au lait de chaux.

Les matériaux employés sont des planches en bois, posées les unes contre les autres verticalement ou horizontalement.

Les joints entre les planches peuvent être fermés par des couvre-joints en bois de 4 à 5 cm de largeur et de 1 cm d'épaisseur, cloués côté extérieur.

Les parties situées au-dessus des linteaux ainsi que le haut des pignons peuvent être habillées par des planches placées verticalement, en surépaisseur par rapport à la partie basse et à joints décollés avec finition en pointe.

## **2°) Menuiseries extérieures**

Les huisseries extérieures doivent être en bois.

Les portes doivent avoir un jour de 5cm minimum, pour une évacuation des eaux en cas de marée importante, mais aussi une ventilation des cabanes.

Par mesure de sécurité, les volets bois extérieurs sont obligatoires.

## **3°) Couvertures**

Les toitures peuvent être réalisées en tuiles mécaniques plates, en bacs acier, ou tôles ondulées. Elles doivent être rouges ou grises.

Les débordements de toitures sont autorisés ainsi que les planches de rives.

Aucune gouttière ni descente d'eau pluviale n'est tolérée.

## **4°) Couleurs extérieures**

Les parois extérieures des constructions maçonnées sont enduites au lait de chaux (couleur blanc ou sable).

Les bardages bois peuvent être laissés naturels ou peints (couleur blanc ou sable) La peinture des menuiseries doit être de couleurs vives ou claires dans des tonalités de bleu, de vert. Toute autre couleur doit être soumise à autorisation de la commune concessionnaire. En s'inspirant de l'ambiance générale de « cabanes de bord de mer » et des teintes existantes sur les bateaux.

### Article 4 : Aménagements extérieurs

L'environnement extérieur de la cabane devra toujours être entretenu, gravats ou détritiques dégagés (désherbant interdit).

Aucun additif à la construction n'est toléré du type barbecue, bacs à laver, entourage, terrasse etc...

Les clôtures sont strictement interdites.



